



**HAL**  
open science

# RAMAU, vingt ans de recherches sur la fabrication de la ville

Véronique Biau, Patrice Godier

► **To cite this version:**

Véronique Biau, Patrice Godier. RAMAU, vingt ans de recherches sur la fabrication de la ville. Cahiers RAMAU, 10, pp.267, 2019. halshs-02462663

**HAL Id: halshs-02462663**

**<https://shs.hal.science/halshs-02462663v1>**

Submitted on 15 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**RAMAU, vingt ans  
de recherches**  
Sur la fabrication de la ville

Numéro 10 – octobre 2019



Cet ouvrage a été publié avec le concours du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, ministère de la Culture, de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (Comue Hesam), de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Comue d'Aquitaine) et de l'UMR Lavue.

© Éditions de la Villette – Réseau Ramau, Paris, 2019

ISBN 978-2-37556-028-0

Cahiers **Ramau 10**

# **RAMAU, vingt ans de recherches**

## **Sur la fabrication de la ville**

sous la direction de  
**Véronique Biau et Patrice Godier**

avec la participation de **Claude Cohen,**  
**Corinne Larrue et Corinne Sadokh**

Ramau – Réseau activités  
et métiers de l'architecture et de l'urbanisme

## Introduction

- 08** **Véronique Biau, Patrice Godier**  
Ramau : un outil commun, une scène partagée

## I Thema

- 20** **Bernard Haumont, Laura Brown, Véronique Biau**  
Ramau et l'internationalisation des pratiques de la conception architecturale et urbaine
- 42** **Patrice Godier, Guy Tapie, Guillaume Lacroix, Laurent Matthey**  
Ramau et la fabrique de la ville. Trois regards sur la coopération interprofessionnelle et ses évolutions
- 61** **Aurélie Couture, Isabelle Grudet, Élise Macaire, avec Thérèse Evette**  
De l'usager à l'acteur de projet. L'habitant dans la recherche sur les métiers (Cahiers Ramau 2000-2018)
- 88** **Michael Fenker, Graham M. Winch**  
Vingt ans de recherche sur l'organisation de projet : l'évolution du regard sur le « bénéficiaire » de l'espace construit
- 112** **Gilles Debizet, Nadine Roudil, Éric Henry, Silvère Tribout**  
Les effets du développement durable sur la conception architecturale et urbaine. Conversation croisée à partir de vingt ans de Cahiers Ramau

## II Témoignages

- 138** **Bernard Haumont**  
Quelques pages d'ego-histoire sur l'origine de Ramau
- 143** **Thérèse Evette**  
Un réseau : la recherche d'intérêts communs, des négociations permanentes
- 148** **Guy Tapie**  
Le réseau s'inscrit dans une nouvelle problématique de la recherche architecturale et urbaine
- 152** **Niels Albertsen**  
Ramau at 20: a Danish citizen's experience and point of view

- 166**      **Élise Macaire**  
Parcours d'une étudiante en architecture dans les années 1990 :  
retour sur vingt ans de compagnonnage avec le réseau Ramau

### **III      Tendances**

- 174**      **Laurent Devisme**  
Le réseau Ramau comme forme spécifique d'organisation  
du travail scientifique

- 185**      **Olivier Chadoin**  
Ramau et les architectes : approches sociologiques  
d'une profession

### **IV      Transmissions**

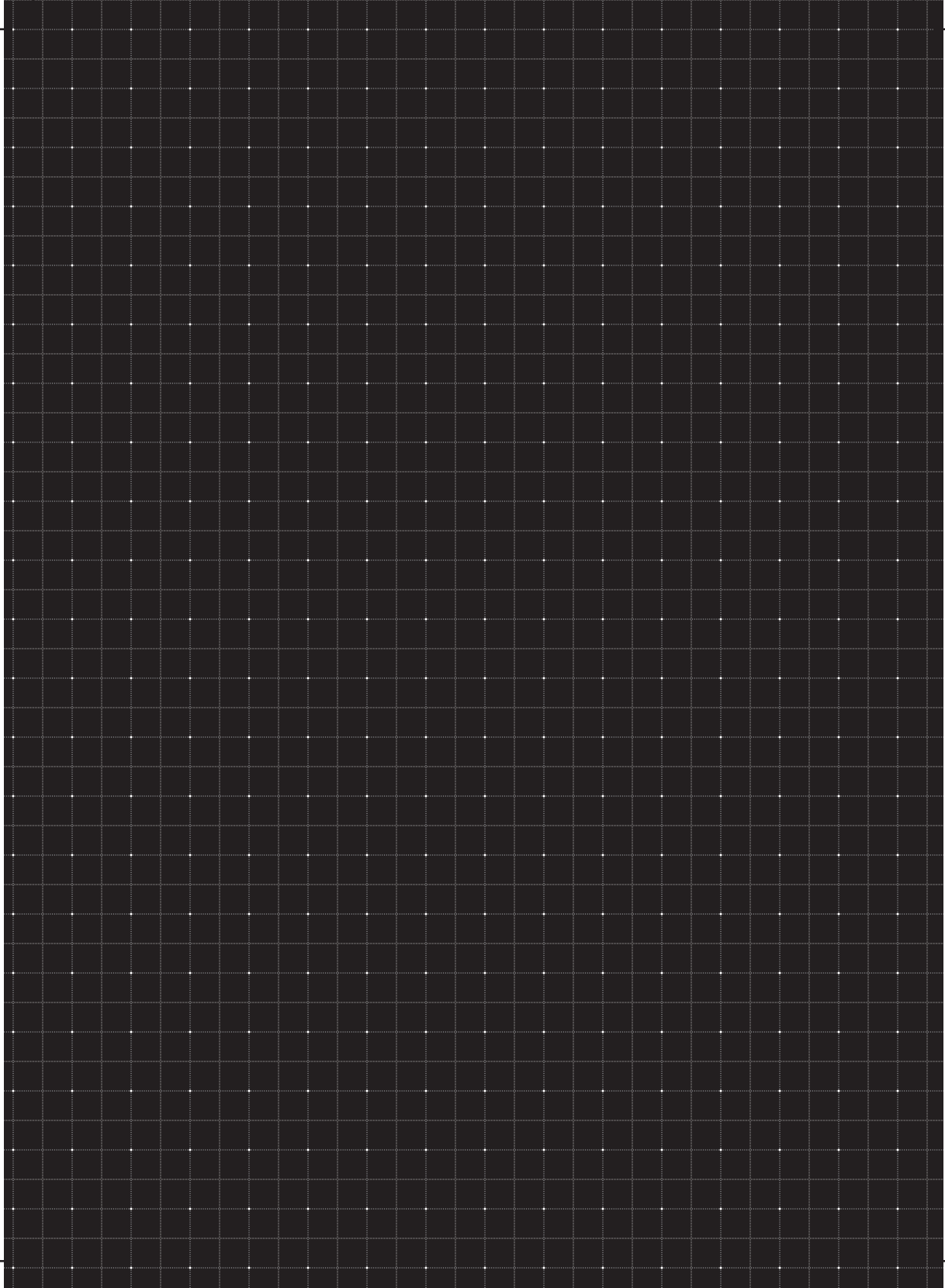
- 208**      **Laura Brown, avec les contributions de Fanny Gerbeaud,  
Théa Manola, Luna D'Emilio, Yasmina Dris**  
Qui sont les Jeunes Ramau ?  
Trajectoires, profils et positionnements

- 226**      **Conclusion**  
Vingt ans de fabrication de la ville et des recherches sur le sujet

- 242**      **Résumés**

- 252**      **Auteurs**

- 262**      **Réseau Ramau**



# Introduction



# Ramau : un outil commun, une scène partagée

Véronique Biau, Patrice Godier

Dans leur présentation du premier Cahier Ramau, publié en mai 2000, les membres du secrétariat du réseau en charge de ce numéro inaugural<sup>1</sup> soulignaient l'ambition, la portée et l'esprit d'une initiative consacrée aux activités et aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme ainsi qu'à leurs évolutions. Il s'agissait de proposer « un outil commun et une scène partagée » ayant pour « rôle d'être un lieu aussi réel que virtuel où, sans fausse naïveté, ni angélisme béat, puissent être confrontées et comparées des expériences pratiques et des problématiques scientifiques à partir desquelles il sera possible d'envisager des programmes coopératifs de recherche et d'évaluation d'expériences ».

Vingt après, qu'en est-il de ces ambitions programmatiques pour un réseau qui a produit neuf Cahiers publiés à ce jour et organisé autant de rencontres et de séminaires portant sur les thématiques de la conception et de la production du cadre bâti ? Comment Ramau (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) a-t-il accompagné les mutations profondes de ces vingt dernières années dans les pratiques de fabrication de la ville ? Quels regards sont portés aujourd'hui par ceux qui ont partagé un moment ce parcours ou ont été progressivement intégrés à son aventure ?

L'objectif que s'est assigné ce Cahier spécial anniversaire est de pouvoir réaliser, à travers ce questionnement, une sorte de point d'étape du réseau, dans l'esprit et la continuité des valeurs affichées par Ramau à sa création.

## Les origines : un réseau de recherche et d'information

En mai 1999, soit l'année précédant la première publication, chercheurs et praticiens de l'architecture et de l'urbanisme avaient été conviés à une « Rencontre Ramau », inaugurant en cela une longue série, pour construire les bases d'une collaboration et surtout fixer des orientations de recherche et des propositions de problématiques. Le succès de cette rencontre (une centaine de participants), organisée et soutenue conjointement par des chercheurs des écoles d'architecture<sup>2</sup> et des responsables administratifs et scientifiques<sup>3</sup>, démontrait, s'il en était besoin, que l'attente était forte dans les milieux s'intéressant à la conception et à la production du cadre bâti. L'événement répondait ainsi aux souhaits exprimés lors de la réunion de fondation de Ramau, organisée quelques mois auparavant, en décembre 1998, par des experts et des praticiens invités à débattre des orientations, des

principes et des thèmes contribuant à la future activité du réseau<sup>4</sup>. S'appuyant sur les travaux et investigations des équipes de chercheurs œuvrant depuis plusieurs années dans le cadre de programmes initiés par diverses institutions<sup>5</sup>, experts et praticiens établissaient le même constat : celui d'une crise partielle des modèles de division du travail et des responsabilités qui avaient, jusqu'alors, façonné les mondes et les identités des acteurs de la conception architecturale et urbaine. D'où la nécessité de mobiliser et d'enrôler toute la chaîne des acteurs, publics et privés, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre jusqu'à la réalisation, afin de revisiter collectivement les pratiques et les savoirs en la matière et de « mieux articuler recherches, décisions et débouchés opérationnels<sup>6</sup> ».

Le principe de création d'un réseau de recherche et d'information baptisé Ramau était né, et avec lui l'idée que, pour aborder ce vaste domaine, celui d'un questionnement sur la globalité des processus en jeu, l'invitation en direction des futurs acteurs du réseau se devait d'être la plus large possible. En conséquence, l'appel aux débats s'adressait à la fois aux chercheurs et praticiens de l'architecture et de l'urbanisme, aux responsables des administrations territoriales et de l'État, et aux membres et dirigeants des organisations et des entreprises de maîtrise d'ouvrage et de construction.

L'objectif était de pouvoir organiser sous l'angle d'une collaboration à la fois interdisciplinaire, interprofessionnelle et institutionnelle un milieu de recherche suffisamment structuré sur la durée pour assurer et pérenniser des relations d'échange et de débat, capitaliser les acquis, les connaissances et les savoirs produits, puis les diffuser le plus largement possible en créant un centre de ressources (*via* le site Internet). Autrement dit, attribuer au réseau une quadruple vocation : échanger, capitaliser, diffuser et initier ; et lui donner un premier fil conducteur pour mener sa réflexion en interne : examiner les modalités et conditions de la coopération et de la coordination entre différents savoirs et différentes actions mobilisées dans le processus de conception et de production architecturale et urbaine.

Il s'agissait aussi de faire apparaître, de manière sous-jacente, l'effort à entreprendre de visibilité et de lisibilité des ressources des chercheurs (le milieu existait) et des professionnels, jusque-là éparses et peu structurées. De sorte à se positionner « aux extrêmes de l'éventail des ambitions possibles du réseau, allant des clarifications théoriques sur l'architecture et l'urbanisme à la diffusion des résultats des recherches aux professionnels » (rapport d'activité n° 2, février 1999).

### **De quelques permanences et évolutions dans l'activité du réseau**

Que retenir de ces vingt ans d'activité du réseau, de ses principales mises à l'épreuve, de ses principes fondateurs et de leur application ? Dans une note du 21 septembre 1998, le secrétariat du réseau soulignait déjà le fait

qu'il apparaissait « indispensable d'établir un bilan raisonné de l'existant » ; que, de ce point de vue, le réseau devait être « une instance cumulative pour structurer et développer un milieu de recherche » et constituer « le moyen de rendre compte des manques sur certaines questions et d'aider à rendre opératoires la connaissance et la diffusion des informations produites ou recueillies par le réseau ».

Pour être fidèle à ces intentions, relevons donc quelques aspects (provisoires) qui, au cours des vingt premières années du réseau, ont structuré, orienté et infléchi son champ de travail.

- **Premier aspect : la vocation européenne du réseau** et plus largement son ouverture internationale. Cette dimension a servi de contexte de référence pour nos premières rencontres, comme le rappellent les titres évocateurs du Cahier Ramau 1, *Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe*, et du Cahier 3, *Activités d'architectes en Europe*. Dès la fondation du réseau, en effet, la dimension européenne avait été définie comme essentielle. C'est aussi ce qu'indique la mission d'un des deux groupes du travail de lancement du réseau, consacrée à la maîtrise d'œuvre, qui situait son approche à l'échelle de l'Europe (animation Bernard Haumont). L'heure était à la préparation des structures et des organismes de ce secteur à l'intégration communautaire européenne. Une série de séminaires prospectifs organisés sous l'égide du Puca avaient déjà permis, les années précédentes, de sensibiliser le milieu des chercheurs et des professionnels à la nature des enjeux européens<sup>7</sup>. Des chercheurs étrangers (Grande-Bretagne, Danemark et Russie) ont ainsi contribué dès le départ aux travaux du réseau : certains ont même été à l'initiative d'une réflexion approfondie sur le changement de paradigme qui a constitué un tournant dans l'activité du réseau, autour des problèmes de développement durable liés à la conception architecturale et urbaine.

Pourtant, cette dimension, quoique toujours présente dans les références faites à des travaux ayant trait à d'autres pays européens (notamment francophones), ne s'est pas concrétisée par la suite dans l'élargissement du recrutement des membres du réseau. Le symbole qu'a représenté la localisation à Liège (Belgique) plutôt qu'à Paris de la rencontre Ramau sur les formations, en janvier 2018, a cependant permis de renouer avec le principe d'un événement situé « hors les murs de l'Hexagone » (Cahier 9 : *Architecture et urbanisme au miroir des formations*).

- **De « l'effet de boussole » que peut représenter le réseau auprès des chercheurs.** Les appels à contributions offrent aux chercheurs la possibilité d'avoir un support et une scène pour présenter et développer des travaux en cours ou déjà réalisés ; chez d'autres, ils peuvent susciter l'intérêt et les

orienter dans leur parcours. Le réseau permet, en tout cas, la comparaison et la confrontation sur une série de thèmes dont quelques-uns ont été structurants pour notre domaine, comme ceux identifiés dès l'origine du réseau<sup>8</sup>, et d'autres ont émergé au fur et à mesure, faisant l'objet d'une mise à l'agenda du réseau du fait de leur actualité ou de leur acuité.

Le thème de la transformation des compétences et des mécanismes de coordination et de coopération en œuvre dans les projets architecturaux et urbains fait partie de la première catégorie. Cette thématique a fait l'objet d'un groupe de travail dès la fondation du réseau (Cahier 1, 2000) et a donné lieu à une réflexion sur la notion d'interprofessionnalité dans l'urbain et dans le bâtiment (Cahier 2, 2001). Elle sera prolongée par la suite par des questions portant sur les nouvelles expertises dans la fabrication de la ville : *Projets urbains. Expertises, concertation et conception* (Cahier 4, 2006).

Le réseau, nous l'avons dit, s'est aussi attaché à parcourir des champs qui ont émergé au cours des vingt dernières années, en contribuant à leur investigation : les notions de service et les procédures « clés en mains » de type partenariat public-privé (Campagnac, 2009), la concertation dans les projets urbains (Cahier 4, 2006), la participation et l'implication des habitants dans la fabrication de la ville (Cahier 6, 2013), la qualité architecturale (Cahier 5, 2009), l'ingénierie concourante et les nouveaux principes de gestion de projet.

Le tournant thématique a cependant été celui de la prise en compte du développement durable puis des questions de transition énergétique et écologique en matière architecturale et urbaine, érigés en nouveau paradigme d'action (voir notamment l'article initiateur de Martin Symes : « La durabilité : question multidimensionnelle traversant toutes les opérations » dans le Cahier 2).

- **De la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la production des savoirs.** Au titre des disciplines convoquées par le champ et les objets d'étude privilégiés du réseau, on retrouve au fil des Cahiers l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, l'économie, l'histoire, la géographie, les sciences politiques, les sciences de l'ingénieur et celles de la gestion (document de présentation de Ramau, octobre 1999), puis, plus tardivement, les sciences de l'environnement, de l'énergie, du paysage, voire les autres champs disciplinaires supports de la médiation urbaine et architecturale.
- Au-delà des disciplines, il faut aussi entendre par multi- et pluridisciplinarité les situations des organisations publiques et privées, ou encore celle des praticiens qui se trouvent par situation ou par nécessité à cheval sur différents domaines d'expertise ou de compétences (bureaux d'études, consultants, entreprises de services) et qui pratiquent la pluridisciplinarité

au quotidien. Certaines de ces situations ont été révélées dans le cadre des travaux du réseau à travers la description de pratiques concrètes, de témoignages d'expériences et de « bonnes pratiques » (Cahier 2).

La notion d'interdisciplinarité a été quant à elle souvent présente dans les débats organisés dans le cadre de rencontres, que ce soit en termes d'expertises ou de disciplines, relancée par la nature des enjeux (cf. table ronde du Cahier 7, « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? »).

*In fine*, la variété des profils des intervenants ayant participé aux séminaires, aux rencontres et aux colloques organisés par le réseau ou ayant contribué aux articles des Cahiers est révélatrice en elle-même de cette « chaîne des acteurs » qui caractérise notre espace de travail.

- **De la collaboration interprofessionnelle et institutionnelle.** Elle concerne l'engagement des praticiens et des dispositifs publics dans Ramau, conçu comme lieu de confrontation et de comparaison entre tous les acteurs de la production du cadre bâti.

Le réseau a fonctionné sur ce principe durant sa première phase (ou première saison, 1998-2010), avec des organismes professionnels (Association Architecture et Maîtres d'ouvrage, Fédération nationale des agences d'urbanisme) pour des thèmes impliquant des expériences et autres pratiques. Mais, par la suite, il l'a fait de manière plus irrégulière (à l'exception du thème de la participation, pour lequel le réseau associatif et les AMO spécialisés en participation étaient présents), en se recentrant sur la recherche et des problématiques scientifiques en architecture et urbanisme durables. Et ceci au détriment des professionnels de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, moins présents dans les contributions.

Manquent également un certain nombre d'acteurs comme les élus locaux, que l'urbaniste et sociologue Francis Godard souhaitait impliquer dans le dispositif lors de la fondation du réseau, ou bien encore ces acteurs « réflexifs » dont le profil défini par Michel Callon renvoie aux professionnels (et non pas seulement aux chercheurs) qui « ont un regard critique sur les choses et sont capables d'analyser les situations<sup>9</sup> ».

- **Des écueils de la « fausse naïveté » et de « l'angélisme béat » évoqués dès l'origine du réseau.** Autrement dit, il faut avoir recours à une posture critique et distanciée vis-à-vis du discours des acteurs et des scènes d'observation, pour éviter par exemple de donner une vision par trop post-politique de l'analyse de l'urbain ou de céder à la facilité interprétative en donnant les clés des processus alors que l'on a préalablement dessiné soi-même la serrure ! Ces problèmes avaient déjà été posés en 1998, quand nous soulignions « les effets de l'urgence des questions à

aborder et ceux de certains modes contractuels et concurrentiels de financement de la recherche et des études », qui obèrent cette distanciation (note du secrétariat de septembre 1998).

De manière sous-jacente, et pour souligner notre état d'esprit, il faut également relever la mise en place et la diffusion d'une culture de réseau qui s'est progressivement instituée et qui soude ses membres et en incite d'autres à s'enrôler, notamment les nouvelles générations de chercheurs qui viennent grossir les rangs du réseau et l'enrichir (les Jeunes Ramau).

### **Retours sur vingt années de recherche**

Pour mettre en perspective vingt années de recherche, ce Cahier anniversaire est organisé autour de quatre grandes sections intitulées « Théma », « Témoignages », « Tendances » et « Transmissions ». Elles présentent successivement un regard critique sur la production du réseau depuis son origine (« Théma »), une analyse personnelle de la part de ceux qui ont mis en place les programmes de recherche et organisé les publications durant toutes ces années (« Témoignages »), la place de Ramau dans les réseaux actuels et dans la production scientifique en sciences humaines et sociales (« Tendances ») et enfin les modalités d'ouverture du réseau aux travaux des jeunes chercheurs docteurs et doctorants – les Jeunes Ramau (« Transmissions »).

**La section « Théma »** permet aux chercheurs qui ont fait et qui font aujourd'hui l'activité de Ramau d'apporter des éléments d'appréciation et de bilan raisonnés sur les activités d'un réseau qui s'est imposé dans son domaine : celui de la production du cadre bâti. Une manière de revisiter collectivement quelques-unes des grandes thématiques transversales qui ont constitué l'essentiel de la production de Ramau durant ses vingt ans d'existence. Pour traiter de chacune des cinq thématiques retenues, nous avons opté pour la forme du dialogue intergénérationnel en constituant des équipes de contributeurs (de deux à quatre participants) composées, dans la mesure du possible, d'un « ancien » ou d'un compagnon de route de Ramau, d'un chercheur actuellement impliqué dans le réseau et d'un jeune docteur travaillant ou ayant travaillé sur ces thèmes. L'objectif est de dessiner des lignes futures d'investigation et/ou d'approfondissement de chantiers et de champs.

- **L'analyse des processus d'internationalisation** des pratiques de conception architecturale et urbaine, thème mis à l'agenda du réseau dès son origine, permet à Véronique Biau, Laura Brown et Bernard Haumont de souligner les convergences croissantes qui existent sur ce registre entre niveaux nationaux et internationaux. Sous les effets conjugués de l'harmonisation européenne et de la mondialisation des échanges, la

dynamique d'internationalisation contribue à modifier et à transformer les pratiques et les identités professionnelles. Elle permet aux modèles architecturaux et d'organisation de circuler plus rapidement, et met en exergue les capacités d'adaptation et d'innovation comme socle nécessaire pour affirmer et garantir une vision partagée du travail de conception. Un travail d'analyse poursuivi aujourd'hui par de jeunes chercheurs rattachés au réseau.

- L'ouvrage *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, paru en 2009, a représenté pour le réseau une sorte d'aboutissement de la réflexion menée dès son origine sur **les coopérations et les coordinations des acteurs de la production architecturale et urbaine**. Dix ans après la parution du livre, les regards critiques portés par Patrice Godier, Guillaume Lacroix, Laurent Matthey et Guy Tapie sur ces mêmes thèmes font apparaître les continuités, évolutions, inflexions et nouveaux horizons de recherche apparus depuis. Ils soulignent ainsi la continuité du questionnement relatif au modèle français de production du cadre bâti dans les activités du réseau Ramau.
- **La prise en compte des usagers** a constitué un point fort des travaux de Ramau au mitan de son activité (2011-2012). L'analyse par Thérèse Evette, Aurélie Couture, Isabelle Grudet et Élise Macaire de la place, des formes et des contenus de la thématique de la participation dans la production du réseau montre bien l'importance de cette question dans la réflexion collective de Ramau. Les quatre auteures y voient l'expression de la socialisation du processus de fabrication de la ville, comme en témoigne par exemple le passage sémantique de la notion d'usager-habitant à celle d'usager-client et/ou d'habitant-citoyen. En découlent l'apparition de nouvelles formes de professionnalisation, avec leurs outils, méthodes, métiers et marchés spécifiques, et l'avènement concomitant d'une « moralité participationniste » comme forme d'enrôlement des habitants dans les projets. Autant de phénomènes qui procurent de nouveaux horizons pour la recherche.
- **La mesure des effets du développement durable sur la conception architecturale et urbaine** fait l'objet d'une conversation à quatre (Gilles Debizet, Éric Henry, Nadine Roudil et Silvère Tribout) pour porter un regard introspectif et analytique sur la façon dont le développement durable a marqué de son empreinte la réflexion de Ramau, de sa création à 2011. Tous soulignent l'implication précoce du réseau dans une dynamique de recherche qui n'a fait que s'amplifier par la suite, avec notamment le recouvrement de la question environnementale par celle de l'énergie, les effets de la normalisation, les conséquences politiques du

passage de l'échelle du bâti à l'urbain, etc. Une approche foisonnante qui aujourd'hui tend à marquer un certain essoufflement, et une recherche qui se réoriente vers la question de la transition.

- En posant **la question de la place du bénéficiaire de l'espace construit dans l'organisation du projet**, Michael Fenker et Graham Winch renouent avec les approches organisationnelles (managériales et gestionnaires) présentes depuis le début dans la production Ramau, qui leur a consacré plusieurs Cahiers. S'appuyant sur des études de cas dans le domaine des espaces d'entreprise et d'administration en France et au Royaume-Uni, ils prolongent le débat toujours fécond sur la connaissance des organisations d'acteurs, trop souvent limitée aux relations maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre. En repositionnant notamment le statut de l'usager final en « bénéficiaire », ils ouvrent de nouvelles perspectives à la recherche, que la notion de maîtrise d'usage ne suffit pas à elle seule à résumer.

Une mémoire vivante des Cahiers repose aussi en grande partie sur les témoignages de ceux qui ont participé à la création du réseau et à son animation au cours des vingt dernières années. La partie « **Témoignages** » donne ainsi la parole à quatre chercheurs, Thérèse Evette, Bernard Haumont, Élise Macaire et Guy Tapie, qui, à des titres divers, ont initié les premiers pas du réseau, conçu les programmes de recherche et organisé les rencontres. Eux-mêmes acteurs et héritiers d'une situation institutionnelle qui avait déjà posé de solides jalons en la matière (Puca, Euro-Conception, etc.), ils restituent avec franchise le contexte dans lequel a émergé le réseau et livrent les appréciations, les attentes et les modes d'implication qui ont été les leurs aux différents moments de cette histoire.

S'ajoute à ces quatre témoignages celui d'un chercheur étranger, Niels Albertsen, compagnon de route de Ramau, qui nous fait part de son expérience originale au sein du réseau. En inscrivant sa réflexion du point de vue d'un autre pays, le Danemark, il interroge la pratique même de la recherche : y a-t-il une manière spécifique de poser les questions, d'organiser le travail collectif ? Y a-t-il des « impasses » par rapport à des sujets présents dans le débat scientifique, notamment dans les pays scandinaves ? Y a-t-il des perspectives de travail communes dans nos domaines ? Autant de questions soulevées par ce témoignage, qui interpellent le périmètre d'influence du réseau à l'heure des comparaisons internationales.

En fin de compte, ces cinq témoignages, au croisement d'une histoire personnelle et d'une histoire du réseau, permettent de mieux cerner les spécificités du réseau Ramau, en comparaison notamment avec les activités d'autres réseaux de recherche ou avec des laboratoires universitaires. Chacun de ces « compagnons de route » propose aussi, en fin d'article, des questions pour l'avenir.

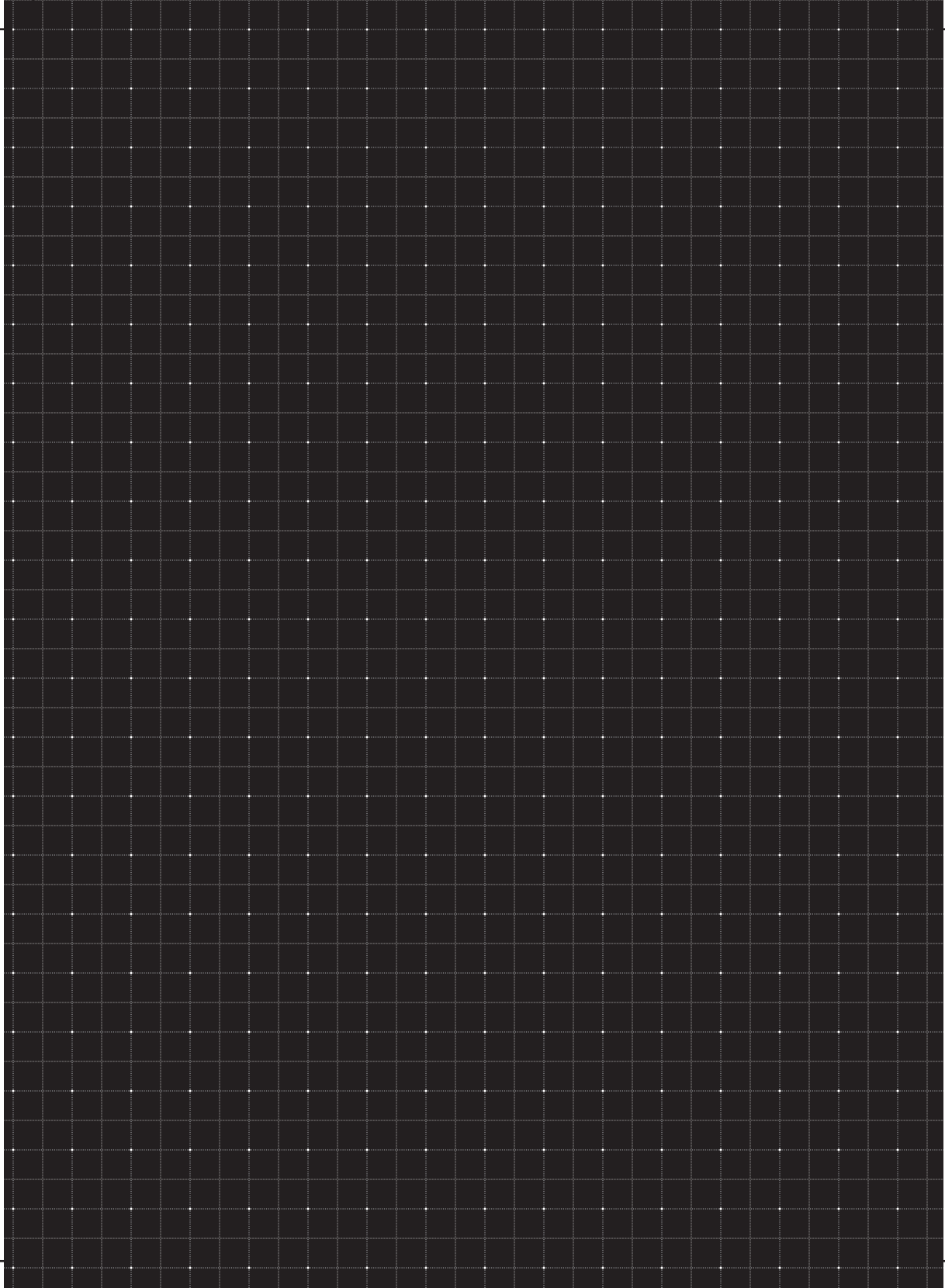


**La section « Tendances »** permet de situer Ramau dans l'organisation et la production académique contemporaine. D'abord, Laurent Devisme, dans son texte sur la forme réseau, montre comment des dynamiques transversales de recherche et d'exploration se sont imposées ces dernières années dans les échanges entre chercheurs. Elles se sont affirmées indépendamment des logiques territoriales propres aux établissements et aux organisations issus de la recherche architecturale et urbaine comme celles des laboratoires. Dans ce cadre, le réseau Ramau possède deux caractéristiques constitutives : le soutien initial des institutions à son projet et le caractère hybride de sa composition acteurs/chercheurs. Ensuite, Olivier Chadoin positionne l'activité Ramau dans ses apports et ses rapports avec le métier d'architecte, dans une perspective de sociologie des professions et d'une sociologie du travail. Il rappelle ainsi la nécessité, pour les chercheurs du réseau Ramau, de dépasser les études de cas, et souligne l'importance de faire dialoguer leurs travaux avec les questions théoriques générales à propos des professions.

**La section « Transmissions »** renvoie à l'avenir du réseau en s'intéressant à la génération des jeunes chercheurs en architecture, urbanisme, ingénierie et paysage qui se positionnent autour des thématiques du réseau et pour lesquels Ramau représente un espace d'expression et de débats potentiels. Quelques éléments de l'étude sociologique du groupe des « Jeunes Ramau » (article de Laura Brown) donnent ici un aperçu de leurs activités, profils et trajectoires. Des portraits illustrent ce premier panorama et font apparaître quelques traits communs : une majorité de diplômés en architecture et en urbanisme, une féminisation du groupe, le désir de devenir enseignant-chercheur. Un groupe en constitution qu'il s'agit désormais de fédérer. Prendre prétexte d'un anniversaire, nos 20 ans, pour réaliser une publication sous forme de bilan, c'est sans doute célébrer un collectif vivant et chaleureux qui a su pérenniser son activité, accueillir de nouveaux membres et de nouvelles thématiques dans un climat d'écoute et de partage. Le choix d'écritures à plusieurs mains a d'ailleurs été un moment fort pour le collectif, et l'occasion pour les nouveaux entrants de prendre connaissance d'une histoire déjà riche. C'est aussi une occasion de se situer, voire de se comparer, dans le monde exigeant de la recherche. Mais c'est surtout l'occasion de définir quelques perspectives et directions d'avenir. Nous espérons que nos lecteurs y puiseront des ressources et des idées.

## Notes

- 1 Secrétariat composé de Thérèse Evette, Ensa Paris-La Villette, Bernard Haumont, Ensa Paris-Val-de-Seine, François Lautier, Ensa Paris-La Villette, et Guy Tapie, Ensap Bordeaux.
- 2 Ensa de Paris (laboratoires Cressac-Louest à Paris-La Défense et LET à Paris-La Villette) et Bordeaux (laboratoire ARD-Pave).
- 3 Puca, ministères de l'Équipement, de la Culture et de l'Industrie.
- 4 « Mise en place d'un réseau de recherche et d'information "Conception et production architecturales et urbaines : activités et métiers". Définition d'un programme de travail et conditions de fonctionnement », rapport d'étape, octobre 1998-février 1999. Thérèse Evette, École d'architecture Paris-La Villette.
- 5 Puca, Euro-Conception, Europan, PIR Villes, Plan urbain.
- 6 Bonnet M. 2009, « Aperçus sur une genèse », préface à *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Biau V. et Tapie G. (dir.), Marseille, Parenthèses.
- 7 Voir la série d'ouvrages consacrés à « l'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe », quatre volumes de 1997 à 2004, collection « Recherches », Puca.
- 8 Ainsi la présentation du réseau par la revue *Sciences humaines* le 16 mai 2001 : « Qu'il s'agisse de la réhabilitation d'un quartier ou de la construction d'un théâtre, tout projet immobilier d'envergure mobilise une grande diversité d'acteurs (élus, architectes, ingénieurs, constructeurs, associations de riverains...) qui forment une chaîne complexe. C'est afin de mieux comprendre les enjeux et les mécanismes de ces processus qu'a été créé en 1999 le Ramau (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme), lieu d'échange entre professionnels de l'architecture et de l'aménagement et scientifiques (sociologues, géographes, urbanistes). »
- 9 « Rapport d'étape octobre 1998-février 1999 », Thérèse Evette, EAPLV.



**Thema**

# Ramau et l'internationalisation des pratiques de la conception architecturale et urbaine

Bernard Haumont, Laura Brown, Véronique Biau

Si au début des années 1970, en France, quelques sociologues se sont intéressés au groupe professionnel des architectes (Raymonde Moulin *et al.*, 1973), ce n'est qu'à partir de la fin de cette décennie<sup>1</sup> et du début des années 1980 qu'un ensemble important d'études et de recherches a porté sur les métiers et les professions de l'architecture, à la suite notamment de la loi sur l'architecture de 1977, d'une part, des débats sur l'ingénierie et la commande publique, d'autre part (au cours des années 1980), et de l'institutionnalisation de la recherche dans les écoles d'architecture, enfin. C'est ainsi qu'à la fin des années 1980 un premier réseau thématique de recherche sur les métiers de l'architecture, « Métiers et professions », a vu le jour, qui s'intéressait principalement aux trajectoires professionnelles, aux formes et aux pratiques de l'exercice architectural (dont le salariat public et privé), à l'émergence de nouvelles activités telles que la programmation et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, et aux conditions d'organisation des agences après la disparition des grandes structures qui avaient accompagné la reconstruction après-guerre, la production des grands ensembles et le système des listes ministérielles d'agrément pour l'attribution des commandes publiques<sup>2</sup>.

Ce réseau a été relayé – avec des ambitions plus grandes et surtout plus explicitement tournées vers l'espace européen – par le programme Euro-Conception, initié par le Plan Construction et Architecture (PCA) en 1992. Ce programme s'est développé<sup>3</sup> sous des formes diverses (séminaires, colloques, programmes contractuels de recherche, publications<sup>4</sup>, etc.) jusqu'en 1996-1997, facilitant de la sorte la création puis la consolidation d'un milieu de recherche s'intéressant aux évolutions et aux transformations des métiers de l'architecture et de la profession d'architecte, notamment dans ses composantes européennes. Il faut resituer ce programme dans le contexte des années 1990 et l'effort d'harmonisation européenne que représentent la directive sur l'architecture, portant sur la reconnaissance mutuelle des diplômes et des titres (1985), et la directive sur les services, réglementant la passation des marchés publics de maîtrise d'œuvre (1992). C'est pour pérenniser les échanges engagés dans ce programme, et donc avec des préoccupations internationales, à l'échelle européenne tout au moins, que Ramau a été créé en 1998. Depuis lors, le réseau a prolongé et

renouvelé les interrogations et les problématiques liées à l'internationalisation des pratiques architecturales et urbanistiques. Ainsi, comme on va le voir, trois fils directeurs se dessinent dans l'évolution de ces problématiques au long des vingt dernières années.

Au niveau européen essentiellement, en lien avec le travail politico-institutionnel de fabrication d'une Europe unifiée des formations, des activités professionnelles et des marchés, se sont développées des approches comparatives qui ont permis de mieux appréhender chaque situation nationale et ses évolutions, les convergences et les particularismes. Les Cahiers Ramau 1 (2000), *Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe*, et 3 (2004), *Activités d'architectes en Europe*, abordaient ces dimensions méthodologiques en même temps qu'ils soulignaient, déjà, les impacts alors nouveaux des mouvements en cours dans la commande, les ingénieries et les équipes de projet, et plus largement encore dans les activités de services au sein desquelles les activités architecturales prennent place.

L'amplification du processus de mondialisation engagé à partir des années 1970, mais devenu incontournable à partir des années 1990, a mis en évidence les transformations, nombreuses et fondamentales, à l'œuvre dans les contextes d'intervention sur les villes. C'est le vocabulaire de la « transition », du « tournant », qui prime alors pour qualifier des mutations qui s'exercent à l'échelle planétaire : on évoque un tournant néolibéral qui va de pair avec le retrait des pouvoirs publics, la financiarisation des projets, le mouvement des entreprises de construction vers des activités de service et l'internationalisation des marchés de l'architecture, dans leurs extensions géographiques et culturelles comme dans leurs façons d'opérer (partenariats public-privé, marchés conception-construction, macro-lots...). Ces mêmes années sont celles d'une transition environnementale et d'un tournant participatif que traitent d'autres textes de ce Cahier, d'une transition numérique aussi, avec notamment la diffusion d'outils qui, en jouant sur la nature des échanges informatisés (CAO, BIM), dessinent de nouvelles divisions du travail.

Ce faisceau d'évolutions a eu pour effets l'apparition de modalités nouvelles d'exercice, une convergence croissante entre pratiques nationales et internationales, un élargissement des compétences, une diversification des activités et une singularisation des trajectoires professionnelles des diplômés<sup>5</sup>. Avec l'arrivée de générations plus mobiles, les modèles architecturaux et d'organisation des pratiques circulent plus rapidement. La culture de l'export qui a dominé dans les années 1990, portée par une reconnaissance de l'architecture « à la française », laisse place à une véritable internationalisation des pratiques, prise dans un double mouvement *in et out* qui remet en cause les positions professionnelles des uns et des autres dans la conception et la réalisation des projets.

Revenir sur vingt ans de dialogue entre évolution des contextes et évolution des pratiques professionnelles dans la fabrication architecturale et urbaine à l'échelle internationale donne l'occasion de mettre en évidence les concepts et analyses qui ont permis de les saisir ensemble et de les éclairer, ne serait-ce que partiellement.

### **L'Europe en pratiques**

Dans la lente construction de l'Union européenne, les aspects qui touchent aux métiers et aux acteurs se trouvant sous la focale du réseau Ramau ne sont intervenus qu'assez tard, dans le courant des années 1980. Auparavant, la dimension comparatiste était présente dans les organisations professionnelles<sup>6</sup> mais restée embryonnaire dans la recherche. Et, rappelons-le, la recherche architecturale dans son ensemble était elle-même embryonnaire. Profession libérale réglementée et ancienne, l'activité architecturale, avec ses mutations, était observée au prisme de changements économiques, technologiques et culturels, souvent à l'échelle nationale (François Aballéa, Véronique Biau, Robert Prost, Guy Tapie, Olivier Chadoin et beaucoup d'autres, dont on nous excusera de ne pas les citer tous). Le prisme international est intervenu au fur et à mesure que les transformations du groupe professionnel induisaient des conduites tournées vers l'étranger, mais aussi des modifications liées à des dynamiques externes dans les contextes et la conduite des projets français.

L'harmonisation entre États-membres de l'Union européenne  
L'activité des architectes est réglementée en France ; elle l'est également dans de nombreux autres pays, selon des modalités propres. Au rythme de la construction européenne, d'une accélération des échanges, d'une augmentation de la circulation des individus et des services, des rapprochements et des convergences se font jour. Le déplacement des travailleurs entre les frontières, qui est rendu possible depuis le traité de Rome (1957), a été renforcé par la création de l'espace Schengen (1985) et surtout par la directive dite « Services » ou Bolkestein (dite encore « du plombier polonais » ou « de l'architecte estonien »)<sup>7</sup> de 2006, facilitant les libertés d'établissement et de libre prestation de services au sein de l'Union.

La directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles de 2005<sup>8</sup>, révisée partiellement en 2013<sup>9</sup>, remplace celle sur la reconnaissance mutuelle des diplômes de 1985 et contribue « à la flexibilité des marchés du travail, à amener à une libéralisation accrue de la prestation des services, à encourager une plus grande automaticité dans la reconnaissance des qualifications, ainsi qu'à simplifier les procédures administratives ». En France, dans le domaine de l'architecture, si elle a soutenu l'appel à des architectes étrangers, elle a surtout conduit à modifier l'organisation des études, les faisant passer de six ans de formation initiale à cinq ans plus

une année d'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP)<sup>10</sup>, les rapprochant ainsi des autres formations à l'architecture existantes en Europe et les inscrivant dans les processus de Bologne et de Lisbonne. En outre, la semestrialisation des études a favorisé l'ouverture vers des mondes extérieurs, facilitant tout à la fois l'accueil d'étudiants étrangers et les séjours des étudiants français dans les écoles ou facultés d'autres pays. Ces directives européennes qui vont dans le sens d'une reconnaissance réciproque des compétences professionnelles et de la libre circulation des services ont été plus ou moins bien reçues par les architectes français et leurs organisations professionnelles (ordre et syndicats). Si, pour les jeunes architectes, elles ont ouvert des opportunités pour accéder à des marchés européens, en particulier grâce aux programmes Erasmus (Ballatore, 2012), qui ont favorisé les échanges et les acculturations à des pratiques autres, et à la profusion de concours plus ou moins spécifiquement dédiés (par exemple European, qui démarre en 1998, issu du Programme Architecture nouvelle [PAN] lancé par le ministère de l'Équipement en 1971 pour renouveler l'architecture du logement social), beaucoup d'autres y ont perçu des risques quant à des pénétrations étrangères sur les marchés français. Plus protectionnistes qu'antieuropéens, nombreux sont les architectes français qui s'accommodent mal du droit européen à la concurrence : la France est l'un des principaux marchés de la construction sur le continent, où de surcroît il y a le plus de consultations publiques, rémunérées qui plus est. Il est vrai cependant, à l'opposé, que les pratiques de concours ouverts se sont déployées dans de nombreux pays d'Europe et d'ailleurs (Biau et Sineus, 2017). Dans ce sens, l'Unesco a adopté le règlement du concours et a demandé à l'Union internationale des architectes (UIA) de veiller à son application et d'apporter son assistance aux promoteurs de ce type de consultation<sup>11</sup>.

L'Union européenne, pour autant, ne se substitue pas aux États, mais elle garantit l'institutionnalisation des conditions de partenariat, de cofinancement et d'évaluation, et elle développe une culture d'ouverture internationale et de connaissances linguistiques<sup>12</sup>. Elle alloue des fonds de financement à l'aménagement et au développement économique des territoires et des zones frontalières, ainsi qu'aux politiques d'action internationale initiées depuis les collectivités territoriales. Les élus de ces collectivités se sont forgé une connaissance des mécanismes européens et ont appris à mieux travailler en coordination avec l'État, ses ministères, les entreprises et la société civile de part et d'autre des frontières. Les décideurs s'habituent aux échanges transfrontaliers, avec les processus français de décentralisation et la construction progressive de l'Europe, et obtiennent des financements dans ce sens. Le pouvoir des métropoles et des régions grandit au détriment de l'État-nation comme unique interlocuteur dans les échanges mondiaux<sup>13</sup>. Il est clair que les relations internationales ne sont plus un domaine réservé à l'échelon central des États.



De grands projets locaux ou régionaux disposent ainsi de financements européens qui viennent compléter ceux en provenance des États ou des collectivités territoriales. Ces projets se plient alors à des règles et à des conditions qui surpassent parfois les cadres nationaux de conception et de réalisation. Certaines collectivités territoriales ont su saisir les opportunités ainsi offertes en faisant appel à des concepteurs ou à des équipes de conception étrangères, y compris pour des programmes ne disposant pas de valeur emblématique forte : les partenariats, alors fréquents, ont pu diffuser des modes de travail *a priori* peu familiers aux petites et moyennes agences à vocation locale ou régionale, parce que référés à une autre culture nationale ou s'appuyant sur des pratiques internationalisées<sup>14</sup>.

Des cultures professionnelles spécifiques aux grandes régions de l'Europe. À la fin des années 1990, Bernard Haumont et son équipe ont analysé la diversité de l'organisation du travail de conception architecturale à l'échelle européenne. Ils ont identifié quatre « grands modèles régionaux<sup>15</sup> » d'organisation des fonctions d'architecture et de maîtrise d'œuvre :

1. « Un modèle latin, qui correspondrait à des systèmes d'action caractérisés par des relations de coopération concurrentielle entre les acteurs de la maîtrise d'œuvre. » Ce système s'observe en France et en Italie. Il se compose de petites structures spécialisées entretenant des coopérations instables.
2. « Un modèle anglo-saxon, qui correspondrait à des systèmes d'action caractérisés par des relations d'intégration fonctionnelle entre les acteurs de la maîtrise d'œuvre. » Typique du Royaume-Uni et des Pays-Bas, il dispose d'une variété de compétences intégrées à de petites ou grandes structures, flexibles dans leurs réponses à tout type de commandes.
3. « Un modèle rhénan, qui correspondrait à des systèmes d'action caractérisés par des relations technico-réglementaires fortement adossées à des autorités publiques. » Principalement en action dans les Länder allemands, ce système intègre des fonctions de conception telles que la programmation ou l'ingénierie afin de répondre à des commandes locales dans les domaines techniques et de la planification territoriale.
4. « Un modèle hispanique, qui correspondrait à des systèmes d'action corporatifs », offre des garanties professionnelles réciproques aux architectes, ingénieurs et autres professions.

La mise en évidence des modèles régionaux permet aux auteurs d'émettre l'hypothèse d'un « renforcement et [d'un] accroissement des segmentations existantes au sein même des systèmes d'action régionaux et donc des marchés nationaux<sup>16</sup> ». L'Europe des architectes ne peut être vue comme une totalité, mais comme une composition de particularités locales, adossées à une histoire hétérogène et à des systèmes politiques singuliers. Les chercheurs anticipent également « le développement

de réseaux de compétences et de coopérations dont une partie serait relativement stable et l'autre très mobile et flexible<sup>17</sup> ». Ces réseaux pourraient ou devraient intégrer des formes souples de coopération, sources d'activités pour les architectes. L'avenir européen pourrait être ouvert pour les praticiens dès lors qu'ils accepteraient de s'associer avec les autres professionnels et praticiens de l'architecture et de la construction : « L'harmonisation européenne en matière de maîtrise d'œuvre passerait par un élargissement de l'offre de compétences et de services de la part des divers professionnels et spécialistes concernés pour mieux affronter l'accroissement des exigences d'intégration, d'une part, des multiples fonctions de conception et de gestion des projets [...] et, d'autre part, des dimensions les constituant<sup>18</sup>. » L'internationalisation des pratiques, qu'elles se concrétisent ici ou là-bas, constituerait une voie d'adaptation des modèles professionnels et soutiendrait jusqu'à un certain point leurs convergences.

### **De l'Europe à l'international**

Les situations européennes, diverses, inscrivent de fait les histoires nationales des conditions de protection du titre et de l'activité d'architecture dans deux modèles majeurs récemment évoqués – la coopération concurrentielle et l'intégration fonctionnelle –, qui sont eux-mêmes fortement orientés par les modalités de la commande, d'une part, et celles de la réalisation des constructions, de l'autre. Les métiers associés à ces deux modalités vont en effet participer directement au travail de conception demandé à l'architecte – ou à l'inverse rester extérieurs à ce dernier, lui fixant alors des injonctions ou des contraintes dont il devra tenir compte.

Pour Bernard Haumont, « pratiquer l'architecture ici ou là n'est donc que rarement semblable », en raison même « des différences importantes dans les façons de considérer les clients et les praticiens “à l'œuvre”, donc leurs relations<sup>19</sup> ». Alors que la différenciation des fonctions de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage est spécifique à l'organisation de l'architecture en France (Tapie *et al.*, 2003), il est évident que cette organisation est variable selon les histoires, les réglementations, les acteurs et les pratiques des pays considérés. La comparaison internationale des relations entre les professionnels et leurs clients apporte un nouvel éclairage sur des pratiques inscrites dans plusieurs échelles territoriales. Par exemple, si la plupart des diplômés restent exercer dans le pays qui les a formés, ils sont de plus en plus nombreux à s'expatrier temporairement, à collaborer ponctuellement dans d'autres pays, à multiplier les missions<sup>20</sup> et à assimiler des façons autres de mener les projets. À partir de compétences acquises en France, les architectes hexagonaux en développent de nouvelles à l'étranger et, inversement, en exerçant hors de chez eux, ils gagnent des compétences qui leur sont utiles en France.

Dans ce sens, deux problèmes majeurs demeurent pour le développement des activités architecturales dans des contextes de plus en plus internationalisés. Le premier concerne non pas tant la protection du titre, qui est quasi généralisée à l'échelle européenne (sauf au Danemark, en Finlande et en Suède), que celle de la fonction, qui n'existe que dans un nombre restreint de pays<sup>21</sup>. Le second tient à la responsabilité de l'architecte, qui varie considérablement d'un pays à l'autre, dans sa définition comme dans sa durée : celle-ci peut être très faible (deux ans) comme décennale, voire plus. Il en est de même pour les garanties assurantielles : obligatoires, partielles et optionnelles, ou même libres. La maîtrise de ces seules dimensions nécessite déjà des efforts constants d'appréhension et de compréhension, ou bien des alliances avec d'autres praticiens et professionnels au fait de ces arcanes. Le Cahier Ramau 3 (2004), déjà cité, abordait quelques-unes de ces questions, mais peut-être, alors, n'est-il pas allé jusqu'au bout de ce qu'elles impliquaient dans les façons d'œuvrer ici ou là.

À ces dimensions doivent être ajoutées celles qui concernent les normes techniques ou sociales, qui ne sont que partiellement harmonisées à l'échelle européenne et qui constituent des armes de défense professionnelle ou économique au niveau mondial<sup>22</sup>.

Ces multiples différences nourrissent les diverses façons dont les équipes de conception architecturale et urbanistique sont composées, imposant ici la présence d'ingénieurs et là la présence de managers ou d'autres formes d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. De la sorte, les « forums hybrides<sup>23</sup> » convoqués pour l'élaboration et la conduite d'un projet varient fortement d'un pays à un autre, même s'il faut percevoir des convergences accrues, tout au moins à l'échelle européenne.

#### Vingt ans d'évolution des contextes et des pratiques de la fabrication de la ville

L'organisation du travail telle qu'elle existait jusque dans les années 1970 a été largement renouvelée par l'ouverture de nouveaux marchés et secteurs d'activité, par l'évolution des acteurs de la construction et du cadre bâti, par la modernisation des systèmes de production et des technologies, ainsi que par une compétition accrue des entreprises au niveau international. Tout d'abord, il faut reconnaître la présence accrue des agences et des professionnels français à l'étranger, que ce soit ponctuellement, sur la base d'une reconnaissance internationale avérée (Nouvel, Portzamparc...), ou pour des missions de longue durée (Arte Charpentier, Architecture Studio...). Au-delà de ces exemples phares, nombreuses sont aujourd'hui les agences qui ont su s'insérer dans des marchés extérieurs à la suite d'alliances, de concours ou après un premier travail. Elles intériorisent des modes de faire venant d'autres pays, comme elles exportent d'ailleurs une

architecture « à la française ». Cette dernière leur est parfois demandée, même si elle doit être adaptée aux conditions locales des marchés et de la construction : il y a ainsi apprentissages et consolidations de savoir-faire pour des marchés externes.

Le second point à souligner tient au fait que les projets proposés aux concepteurs se sont très largement différenciés. Si la conception pour l'édification ou la réhabilitation d'une construction singulière reste majoritaire dans l'exercice professionnel national, d'autres programmes tendent à se substituer à cette commande traditionnelle. Les appels croissants à des marchés « clés en main » où promoteurs, concepteurs et constructeurs doivent faire cause commune en sont des illustrations, tant avec les partenariats public-privé (PPP) qu'avec la forme émergente des appels à projets urbains innovants, du type « Réinventer Paris ». De même dans l'urbanisme de macro-lots, nombreux sont les facteurs qui favorisent une internationalisation de fait : par la pratique du *retail* et du *merchandising*, des investisseurs internationaux et des chaînes commerciales ou des enseignes prestigieuses répondent à des demandes nationales tout en privilégiant une image internationale.

#### Émergence de préoccupations environnementales et urbanisme de processus

Au nombre des transformations advenues depuis vingt ans, il faut bien sûr mentionner les préoccupations environnementales croissantes, qui obligent à élargir les champs de compétences des architectes. De nouvelles attentes écologiques et sociales auxquelles les commanditaires publics et privés ne peuvent être que sensibles orientent de plus en plus fréquemment les conditions du travail architectural : respect des équilibres environnementaux, cycles de vie du bâtiment, pérennité et recyclabilité, matériaux bio-sourcés, consommation énergétique, biodiversité et présence du végétal en ville, risques naturels, frugalité économique, contraintes commerciales liées aux marchés, participation des usagers et/ou attention portée aux usages, question du genre et des espaces habités, évolution des mobilités, des modes de vie<sup>24</sup>, etc.

C'est qu'en effet les habitants, et de plus en plus les citoyens, comme presque partout en Europe, entendent intervenir à leur tour sur les modalités et les formes de leur habitat et de leur environnement<sup>25</sup>. Les ambiguïtés des mouvements participatifs ont été souvent soulignées, puisqu'ils peuvent tout aussi bien militer pour des innovations et des transformations dans leur cadre de vie que pour des conservatismes divers. Ce qui, évidemment, peut influencer sur les postures professionnelles et la nature des projets développés.

Dans ce sens, de nouveaux processus et surtout de nouvelles temporalités émergent : les démarches participatives, les écoquartiers, l'urbanisme

dit « tactique », la gouvernance des parcelles urbaines en conversion témoignent de l'inflexion de l'attention vers le processus et la durée plutôt que vers l'objet construit. Les temporalités de l'éphémère, voire de « l'improvisation », permettent des souplesses programmatiques pour la prise en compte des temps de la ville, des aléas des marchés et des dynamiques financières : une urbanité renouvelée avant le projet et parfois de façon prioritaire par rapport au projet.

Les exemples français sont susceptibles de devenir des modèles, comme le pavillon de la Biennale de Venise 2018 en a été l'illustration. Le temporaire et l'éphémère tels qu'ils sont développés en France (grâce notamment au statut d'entreprise sociale et solidaire) deviennent un modèle pour de nombreux autres pays – après, d'ailleurs, que les réalisations françaises se sont nourries des premières expériences étrangères.

C'est qu'en effet les agences françaises, hormis quelques exceptions notables, ont pris passablement de retard dans la prise en compte de la mutabilité potentielle des lieux et de ce qu'elle implique en termes de participation ou de développement durable. À cet égard, la prise en compte de nouvelles urbanités – comme celles des contraintes climatiques et des exigences écologiques – n'apparaît pas première dans le travail de nombre d'entre elles. En atteste l'inexistence, ou presque, des agences françaises dans le prix international « Global Award for Sustainable Architecture » que la Cité de l'architecture a créé en 2006.

Quelques unes françaises ont toutefois su faire reconnaître leurs compétences dans les domaines d'un environnement durable, fréquemment sous l'impulsion d'actions publiques (Eco-quartiers en particulier), ou en fonction de choix plus singuliers (frugalité, verdissement...). Certaines dimensions de l'internationalisation des pratiques nationales paraissent trouver ici leurs limites, temporairement tout au moins.

L'outil numérique et la recomposition de la division du travail

Au sein de ces multiples évolutions, la numérisation du travail de conception permet de nouvelles formes de collaboration, voire de sous-traitance à distance. Une agence localisée en France peut développer des projets à l'étranger sans devoir déplacer la totalité de ses cellules de conception et de design.

Si les modèles canoniques de la commande et de sa réalisation peuvent être bousculés, dans la commande publique comme dans la commande privée, il faut convenir toutefois, tout au moins en France, que les modes majeurs de la fabrication de la ville (Biau et Tapie, 2009) restent encore assez traditionnels, avec un promoteur public ou privé, un architecte ou une équipe élargie de conception, et des constructeurs. Selon les pays et la nature des opérations, des recouvrements entre ces différentes fonctions peuvent exister, ainsi que des transferts entre les rôles (par exemple

d'un promoteur à un collectif d'habitants), mais cette trilogie continue à déterminer très fortement les fonctionnements de la chaîne qui va d'un projet à une réalisation.

Ces transformations visant entre autres objectifs à réduire l'asymétrie structurelle d'information et de compétence entre la commande, la conception et la réalisation des projets par rapport à la traditionnelle « asymétrie d'information » dans les services (May, 2000) sont favorisées par la sophistication et la diversification des métiers de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (énergie, participation, prise en compte du genre...) et par les développements de l'informatique. Au cours de ces vingt dernières années, les évolutions considérables induites par les nouveaux outils, notamment dans le numérique – *Building Information Model* (BIM, maquette numérique pour la conception et l'exploitation des bâtiments), réalité augmentée, synthèse d'un grand nombre d'informations, nuage de points (scanner 3D de l'existant, outil pour la réhabilitation-restauration), imprimante 3D (fabrication de composants, de petits édifices) –, modifient fondamentalement le travail de conception architecturale et urbanistique, ainsi que les cadres et conditions des coopérations interprofessionnelles.

Comme l'a été l'informatisation des systèmes de travail dans les années 1990, le BIM engage une nouvelle révolution technique du monde de la conception et de la construction. L'outil collaboratif permet un partage d'informations à distance et réunit autour d'un même objet numérique les membres d'une équipe de maîtrise d'œuvre, ceux de la maîtrise d'ouvrage et de plus en plus souvent ceux de la construction, des matériaux aux conditions de leur mise en œuvre. Certains pays membres de l'Union européenne l'ont déjà imposé (Pays-Bas, Danemark, Finlande et Norvège), et la France engage depuis 2017 ses professionnels à l'employer sur les bâtiments publics de plus de 2000 m<sup>2</sup>. Des prix des meilleurs projets BIM au monde et des BIM d'or promeuvent la tendance et produisent une nouvelle logique de consécration propre au procédé numérique. Des fonctions de BIM manager apparaissent, pas toujours dévolues aux architectes, qui supposent une formation spécifique ou la spécialisation de certains salariés sur cette activité.

Les possibilités ouvertes par la généralisation de l'outil numérique facilitent aussi les transferts du travail de conception vers le commanditaire comme vers les entreprises de réalisation, et les rétroactions vers ce travail premier, quitte à adapter celui-ci aux demandes ou aux contraintes que portent les partenaires. Il y a là une forme d'intégration dynamique des divers agents concourant à l'aboutissement d'un projet, qui respecte cependant l'autonomie de chacun : un projet intégré *versus* une intégration des fonctions.

### **Les formes d'internationalisation de la fabrication de la ville**

L'internationalisation est « un long processus de renouvellement des relations et des échanges, parfois ou souvent tendus, entre des mouvements internationaux et des dynamiques nationales ou locales<sup>26</sup> ». L'enjeu premier est alors de distinguer de quelle manière les professionnels et les institutions agissant au niveau international adaptent leurs actions, et ce qui les incite à adopter une conduite tournée vers d'autres pays ou empruntée à d'autres nations, « international » étant entendu au sens de : « ce qui a lieu, qui se fait entre deux ou plusieurs nations ; qui concerne plusieurs nations<sup>27</sup> ». La nature des relations sociales s'est intensément transformée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la révolution des communications a permis au plus grand nombre d'être en relation instantanée, et lorsque les dimensions financières du capitalisme ont pris le pas sur ses dimensions industrielles ou sociales. Bertrand Badie (1995) invoque une déterritorialisation du monde, dans le sens où les territoires auraient perdu de leur force, où les frontières se franchiraient plus facilement, bien que les États maintiennent un monopole de la gestion des distances par les régulations de visas. L'apparition d'Internet et des outils informatiques et numériques, la multiplication des voyages et le développement de la mobilité ainsi que l'emprise des grandes firmes mondiales ont transformé les rapports aux espaces nationaux. Il ne semble pas, toutefois, que cette internationalisation ait substantiellement modifié les appartenances régionales ou locales, comme des mouvements sociaux récents ont pu le rappeler (ZAD de Notre-Dame-des-Landes, barrage de Sivens, projet Europa City au triangle de Gonesse et autres mobilisations citoyennes). On touche là une question centrale quant aux effets et conséquences de l'internationalisation croissante de certaines opérations face à des résistances dont les facettes sont multiples.

#### *Des citoyens du monde*

La découverte du monde est de plus en plus aisée : les médias et Internet nous livrent la planète dans notre salon, les étudiants circulent davantage, renouvelant la tradition du « Grand Tour » des générations précédentes ou du séjour à la villa Médicis, avec les prix de Rome jusqu'en 1968. Les étudiants des Ensa sont moins nombreux mais plus mobiles que leurs homologues universitaires, probablement parce qu'ils sont majoritairement issus de classes sociales supérieures<sup>28</sup>, peut-être aussi du fait d'une vision universaliste de la discipline souvent initiée dès la première année du parcours d'études (Erlich, 2012).

Plus fondamentalement, les écoles d'architecture se sont très largement ouvertes vers l'Europe et le monde. Il n'y a plus, pour ainsi dire, d'école française qui ne dispose de programmes d'échanges avec des écoles étrangères. Si, avant les années 1990, nombre de ces échanges étaient encore

singuliers ou balbutiants, Erasmus leur a insufflé une énergie nouvelle, obligeant chaque école à penser ses équivalences avec les écoles partenaires, parfois d'ailleurs sous la pression des étudiants eux-mêmes. Et après cette première confrontation avec des vents du large, tout d'abord européens, quelques-unes d'entre elles ont vogué vers des terres plus lointaines : des pays asiatiques, nord et sud-américains, africains... avec des conventions de coopération allant du plus restreint (accueil d'étudiants étrangers) au plus large (échanges d'étudiants et ateliers communs).

Né en 1987 dans les universités et en 1990 dans les Ensa, le programme Erasmus s'inscrit dans la volonté de voir émerger un espace commun de réflexions et d'échanges à l'échelle européenne, dans lequel les étudiants évoluent dans un cadre structuré sur des bases communes. Jusqu'en 2014, le programme désignait seulement les mobilités européennes. Erasmus Plus apparaît alors et inclut les échanges à l'échelle mondiale. On peut estimer qu'à partir de 2010 environ un étudiant en architecture sur deux est parti en mobilité pendant son cursus de formation, les femmes davantage que les hommes (57 % et 43 %). Les premières destinations choisies sont l'Italie, l'Espagne, et l'Allemagne<sup>29</sup>, où les jeunes séjournent généralement un an, parfois plus. Le départ s'entend le plus souvent dans une logique de retour en France, ne serait-ce que pour « valoriser » les acquis pédagogiques. Aussi, plutôt que d'une « fuite des cerveaux », nous pouvons parler d'une « mobilité des cerveaux » des architectes. Si la formation ne se conçoit plus sans ouverture internationale, bien souvent, dans la foulée de ces échanges, nombreux sont les jeunes architectes qui développent dans leurs premières années de pratique soit une expérience associative avec des collègues étrangers, soit une insertion de court ou moyen terme dans une agence étrangère.

On ne saurait oublier, dans les dynamiques créées par Erasmus, l'accueil d'étudiants étrangers dans les Ensa. Par leur positionnement spécifique, puisque formés ailleurs à la discipline architecturale, ils viennent interroger les modes de faire pédagogiques ou les apprentissages de pratiques professionnelles qui ne leur sont pas familières mais à propos desquelles ils ont souvent des choses à dire. De la sorte, ils introduisent des manières de voir ou de faire de l'architecture qui ne s'inscrivent pas dans les modes canoniques de l'enseignement français. Des décalages souvent heureux et qui viennent illustrer le fait que l'architecture ne se pratique pas partout de la même façon.

#### L'internationalisation des modèles architecturaux

Observer les professionnels sous l'angle international ne revient pas à faire disparaître l'échelle nationale des analyses. Au contraire. D'autant que si, historiquement, en France, l'État a joué un rôle déterminant dans la structuration du groupe professionnel des architectes, avec notamment la



perpétuation de l'ordre créé sous Vichy, il faut reconnaître qu'il a eu aussi pendant longtemps un rôle dans la centralisation et la nationalisation des pratiques, à l'opposé de la période de l'entre-deux-guerres (1920-1936), marquée par l'intervention d'architectes français dans les différents hémisphères et par les grands concours internationaux, qui ont mobilisé nombre d'architectes et d'urbanistes français, tandis que les expositions internationales faisaient circuler des exemples et des modèles en provenance de divers pays<sup>30</sup>. Des mouvements comme les Ciam (Congrès internationaux d'architecture moderne) ou Team X, qui ne cachaient pas leurs intentions de conquérir de nouveaux marchés, illustrent également une mobilité volontariste. Ainsi, l'échelle « internationale » – plus que « globale » ou « mondiale » – paraît toujours adaptée pour observer certaines modifications de la profession et de ses pratiques, comme celles qui affectent les maîtres d'ouvrage et les entreprises de construction. Cette dimension semble également pertinente pour caractériser les singularités nationales incorporées par les diplômés au cours de leur apprentissage, ainsi que les échanges qu'ils engagent entre plusieurs pays.

Ce qui était montré comme un modèle de l'architecture internationale a fait son temps. Comme d'ailleurs beaucoup d'autres doctrines qui se voulaient alors génériques : modernisme, postmodernisme, post-urbanisme, etc. L'internationalisation généralisée des pratiques empêche paradoxalement l'émergence d'une doctrine architecturale qui pourrait être adoptée ici ou là et ainsi nourrir un modèle. Des couples de notions comme « local et global », « particularisme et standardisation », « tradition et modernité » peuvent être observés dans l'activité professionnelle comme faisant souvent l'objet de compromis et d'innovations. Mais ils ne s'érigent pas pour autant en doctrines. Parce que tous, ou presque, se montrent plus sensibles à l'environnement géographique, social et culturel des projets, il ne peut plus y avoir de posture vraiment commune entre les architectes pour un projet donné, sauf à renier le sens même d'un projet. Ce qui donne évidemment une valeur au travail de l'architecte, de l'urbaniste ou du paysagiste.

C'est dans cette béance, ouverte par l'absence de doctrines partagées, que prennent place des réalisations très sophistiquées dues aux capacités techniques des constructeurs – tels le musée Guggenheim de Bilbao, de Frank Gehry, ou la *Havenhuis* de Zaha Hadid, à Anvers – là où la commande entend disposer de bâtiments emblématiques et, de la sorte, d'une reconnaissance internationale. À l'opposé, sont en train d'être construits des modèles de gestion de projet où la singularité de la proposition architecturale et urbanistique est reconnue mais ne devient qu'un élément parmi beaucoup d'autres pour le bâtiment projeté. Le retrait de l'État au profit de commanditaires privés, en France et ailleurs, dans les commandes architecturales tend en effet à transformer le travail

de conception, traditionnellement orienté vers l'œuvre ou plus généralement vers l'intérêt public, en un produit devant satisfaire les intérêts différentiels du client<sup>31</sup>.

De l'export à l'internationalisation

La notion d'export est très présente dans les rapports et l'activité des associations de promotion de la profession, accompagnée par les volumes d'affaires des entreprises, le nombre de filiales internationales et les palmarès des meilleures productions françaises réalisées à l'étranger. S'il est nécessaire d'étudier l'exportation de services d'architecture, cette condition n'est pas suffisante pour rendre compte des processus d'internationalisation saisis sur le long terme<sup>32</sup>. Il y a vingt ans, le rapport du groupe de travail « Architecture et exportation » (Contenay, 1995) insistait déjà pour dépasser la notion d'export en montrant un panorama plus complet des activités architecturales : « Le volume total de l'exportation d'architecture ne se résume pas aux seules données statistiques, qui ne font apparaître que les travaux réalisés à l'étranger par les agences françaises et ne prennent en compte ni les travaux exécutés par les filiales et dont les revenus ne sont pas rapatriés, ni les actes effectués par des architectes français sous-traitants d'entreprises. Des enquêtes complémentaires sont nécessaires pour donner une image plus complète de la situation française<sup>33</sup>. » Cet enjeu est toujours d'actualité. Une gamme élargie de services participe au rayonnement de la France à l'étranger, au développement de partenariats et de conventions bilatérales, à la formation d'équipes de professionnels et à des domaines d'expertise français.

Cependant, les mouvements d'internationalisation ne peuvent se réduire à ceux de « l'export », puisque, pour exporter, il faut que la structure de travail ait assez largement intégré les contraintes explicites ou tacites des marchés étrangers, notamment ceux au sein desquels les praticiens exercent ou veulent exercer (Winch, Grèzes et Carr, 1998). Évidemment, la création d'une agence secondaire dans le pays cible, intégrant des architectes locaux, est une possibilité.

Et puis, surtout, il faut prendre en compte les façons dont l'internationalisation des marchés et des commandes pénètre et transforme à son tour les modèles français pour les tirer vers des formes plus compatibles avec les fonctionnements du capitalisme contemporain, dans lequel les États tendent à se retirer pour laisser place aux entreprises privées et à leurs exigences de performance et de profitabilité.

L'internationalisation des pratiques professionnelles

Au cœur de la profession réglementée, des différences idéologiques et des variétés de dispositifs d'action s'observent. De même que les médecins et les avocats, des architectes n'exercent pas nécessairement le cœur de

métier traditionnel. Encouragés par l'exemple international, ils explorent d'autres facettes que la maîtrise d'œuvre de conception et de construction et s'ouvrent à des domaines connexes.

L'élaboration d'une segmentation professionnelle spécifique à la sphère internationale (Rosenbaum, 2017) a trouvé ses fondements dans les modèles régionaux européens des pratiques architecturales mis en évidence par Bernard Haumont et son équipe dans le Cahier Ramau 3. Ces modèles s'intéressaient principalement aux pratiques professionnelles des agences. En croisant ces considérations avec l'analyse des trajectoires individuelles d'un ensemble de diplômés français, on a pu mettre au jour des segments (groupes partageant intérêts, idéologies et dispositifs d'action). Si les « icônes » sont bien documentées autant sur leurs productions que sur les figures qu'elles représentent, d'autres groupes aux pratiques plus ordinaires ont moins fait l'objet de recherche. Aussi, les « alter-architectes », « humanitaires », « institutionnels », « entrepreneurs » et « icônes » apparaissent comme un ensemble d'acteurs reliés par un même diplôme français, et qui agissent de manière différenciée hors des frontières nationales. La description des segments et leur illustration par des études de cas rendent compte de processus qui structurent des cultures et des pratiques professionnelles propres entre la France et les autres pays.

Les « alter-architectes » s'éloignent de la corporation et prônent une dématérialisation de l'architecture : être architecte ne signifie pas nécessairement construire. Médiation, enseignement, et communication culturelle constituent leurs principales activités. Connus des institutions professionnelles, ils accèdent à des scènes internationales et s'organisent en collectifs, en particulier en Europe, mais sont attentifs aux dynamiques mondiales.

L'émergence de catastrophes naturelles et de conflits a vu se structurer une catégorie originale d'architectes « humanitaires » agissant souvent en situation d'urgence, dans des pays en voie de développement ou lorsque des conditions de vie l'exigent, dans la « jungle » de Calais, par exemple (Dauvin et Siméant, 2002). Leurs actions répondent à des besoins primaires de santé, d'éducation et d'habitat. Les « humanitaires » travaillent pour le compte d'associations et d'organisations nationales et internationales.

Le maintien du rôle de la France sur l'échiquier politique international est renforcé par un corps d'architectes d'État spécialistes du patrimoine. Exerçant des fonctions de conseil, d'enseignement, d'évaluation et d'orientation, proche des instances ministérielles, une catégorie d'architectes « institutionnels » étend ses actions à l'étranger au travers d'expertises en diffusant des savoirs et en expérimentant *via* la formation et l'enseignement de savoir-faire à la française.

La volonté conjointe de l'État, des entreprises du secteur et de la profession d'étendre et de faire rayonner l'architecture française incite à exporter des activités de toutes sortes en lien avec un individu ou une organisation.

Le segment des « entrepreneurs » se compose de dirigeants, d'associés ou de salariés d'agences dont les capitaux, suffisamment solides, favorisent l'accès à des marchés extérieurs, localisés principalement dans des zones de croissance en Asie et au Moyen-Orient.

Bien connus des étudiants, des praticiens et du grand public, les grands architectes sont des « icônes » de la discipline, transcendant les siècles ou les décennies. Certains les appellent « archistars » et les associent à un star-system. Ce sont les grandes figures de l'architecture reconnues sur la scène internationale. Les gagnants du prix Pritzker en donnent de bons exemples : en France, Jean Nouvel et Christian de Portzamparc.

Une activité internationale fait gagner les architectes en visibilité (alter-architectes), en compétences et reconnaissance (humanitaires), représente une source de sollicitation d'expertise (institutionnels), diversifie les secteurs de marchés (entrepreneurs) et incarne une puissante scène symbolique (icônes). Grâce aux icônes, les architectes bénéficient d'un fort rayonnement, qui alimente des représentations d'une profession « internationalisable » (si les stars le font, pourquoi pas les autres ?). Mais les autres segments, moins délimités en France, évoluent également dans un espace de travail international.

Au-delà de cette typologie, une architecture « à la française » est de plus en plus reconnue, qui, outre les soutiens étatiques ou diplomatiques qui souvent l'accompagnent, s'inscrit pleinement dans les renouveaux que les écoles d'architecture ont su développer dans les années 1980.

L'hypothèse avancée par l'approche segmentée est que l'international non seulement renouvelle l'identité professionnelle des architectes, mais structure également des sous-identités. Ce tour d'horizon montre que certains diplômés multiplient les activités professionnelles et que d'autres s'écartent de leurs compétences initiales pour pratiquer l'architecture différemment. Certains sont « progressistes » et laissent davantage libre cours à l'invention de modes de production de l'architecture (alter-architectes), tandis que d'autres rattachent fortement leurs pratiques au modèle traditionnel (entrepreneurs). Certains segments fondent leurs actions sur l'expertise, l'enseignement et la coopération internationale (institutionnels) ; d'autres sur la construction, le conseil et la médiation dans des réseaux associatifs (humanitaires).

Les segments révèlent donc la profession sous un autre jour. Les activités engagées à l'étranger permettent aux architectes de se distinguer. Réaliser des affaires loin de la concurrence nationale peut être une stratégie de développement d'entreprise ; apporter une expertise à des confrères étrangers participe de la construction d'une réputation. Travailler dans un autre pays demande une prise de distance par rapport au mode d'exercice libéral. Une prise de distance physique, relative aux zones géographiques d'exercice, et culturelle, pour s'adapter aux conditions d'actions étrangères,

participe au renouvellement des cultures professionnelles et des formes de pratiques de l'architecture. Les transformations ne sont certes pas toujours spectaculaires par rapport aux pratiques françaises, mais prennent une autre dimension du fait d'opérer à l'étranger.

### Conclusion

Au terme de cette revue évidemment incomplète des implications d'une internationalisation accrue du travail architectural (*in et out*), il est évident que les modèles d'organisation et de gestion circulent plus rapidement d'un continent à l'autre dans un monde globalisé d'une part, et avec une emprise accrue de clients et de commanditaires privés d'autre part.

Le réseau Ramau, dans les publications et rencontres qu'il a initiées, a largement pris part aux questionnements qui ressortent de ce trop rapide panorama. Peut-être cependant, et c'est un exercice à venir, n'a-t-il pas suffisamment insisté sur les dialectiques entraînées, ici ou là, par les spirales de l'internationalisation et l'affirmation de positions locales ou régionales. C'est qu'en effet les situations professionnelles françaises sont multiples et ne s'inscrivent que de plus en plus rarement dans des modèles uniformes.

Ainsi, si la conception assistée conjugue à la maîtrise de la mise en œuvre de matériaux innovants s'accroît un peu partout et permet des prouesses architecturales et constructives, parallèlement, une meilleure prise en compte des matériaux locaux permet des architectures plus adaptées aux contextes où se situent les projets : situation des populations, participation de celles-ci, climat et températures, économies d'énergie... De fait, les modes d'organisation de la maîtrise d'œuvre restent encore largement ancrés dans des situations nationales, ou en tout état de cause dans des aires culturelles qui partagent des cadres d'exercice et des valeurs liées à ce qu'elles apportent aux cadres de vie.

Dans ce sens, les nécessités d'innovation auxquelles sont soumis en permanence les concepteurs (reconnaissance professionnelle, attentes des commanditaires, accès aux marchés, esthétisation généralisée, etc.) jouent simultanément sur les façons dont ils se saisissent des dernières innovations architecturales, y compris internationales, et sur les manières dont ils les adaptent à des situations locales. Ces capacités d'innovation et d'adaptation constituent sans doute le socle à partir duquel la profession d'architecte et ses modes d'exercice, et plus généralement les équipes de conception, peuvent affirmer leurs compétences et ainsi garantir une vision partagée des identités professionnelles. Mais est-ce encore le cas lorsque les différences des marchés, y compris en termes de complexité ou d'ampleur, conduisent à distinguer ceux qui peuvent y répondre et ceux qui ne le peuvent pas ?

Deux questionnements restent alors ouverts pour Ramau vis-à-vis de l'internationalisation des pratiques :

- Le premier tient à l'analyse des effets concrets qu'a pu avoir l'internationalisation des processus de fabrication de la ville sur les pratiques au sein des agences d'architecture, y compris celles qui n'ont pas explicitement d'activité internationale.
- Le second tient à la connaissance des alliances et des réseaux de coopération et d'échange qui se tissent à l'occasion d'activités internationales, entre concepteurs, d'une part, et au-delà, d'autre part, entre architectes et autres acteurs et opérateurs de la maîtrise d'ouvrage, de l'ingénierie ou de la construction, voire de la gestion.

Des chantiers à venir pour Ramau ?

Élisabeth Campagnac (responsable scientifique de l'atelier) et Hans Wilhelm Alfen. Atelier international 2007. « Évaluer les partenariats public-privé. Quels impacts sur la commande et le projet ? Quels impacts sur les qualités des bâtiments et des services ? » 29 et 30 novembre 2007, INHA, Paris.



## Bibliographie

- Badie B., 1995, *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- Ballatore M., 2010, *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, Paris, PUF.
- Biau V. et Tapie G. (dir.), 2009, *La Fabrication de la ville*. Métiers et organisations, Marseille, Parenthèses.
- Biau V. et Sineus M., 2017, *La Pratique des concours d'architecture en Europe (focus sur la Suisse, les Pays-Bas, la Pologne et l'Allemagne)*, Paris, MIQCP.
- Bonnet M., Godier P. et Tapie G., 1997, *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol 1, *Les Acteurs du projet architectural et urbain*, Paris, Puca.
- Bonnet M., Claude V. et Rubinstein M., 1997, *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 2, *Les Commandes architecturales et urbaines*, Paris, Puca.
- Bonnet M. et Prost R., 1998, *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 3, *Les Pratiques de l'architecture : comparaisons européennes et grands enjeux*, Paris, Puca.
- Bonnet M. et Lautier F., 2000, *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 4, *Les Maîtrises d'ouvrage en Europe : évolutions et tendances*, Paris, Puca.
- Bonnet M., 2004, *La Conception en Europe. Bilan-évaluation-perspectives*, Euro-Conception 2, Paris, Puca.
- Bonnet M. et Haumont B., 1994, *Recherches sur le projet et les concepteurs*, actes du séminaire Euro-Conception des 28 et 29 septembre 1993, Paris, Puca.
- Callon M., 2001, *La Commande... de l'architecture à la ville*, tome 2, *Évaluation des recherches*, Paris, Puca.
- Contenay F., 1995, « Rapport du groupe de travail "Architecture et exportation" », ministère de l'Équipement, Paris, La Documentation française.
- Dauvin P. et Siméant J., 2002, *Le Travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Erlich V., 2012, *Les Mobilités étudiantes*, Paris, La Documentation française.
- Gravari-Barbas M. et Renard-Delautre C., 2015, *Starchitecture(s)*, Paris, L'Harmattan.
- Haumont B., 1992, « Les métiers et les compétences de la conception architecturale et constructive », in *Techniques et métiers de la construction*, Paris, Puca.
- Haumont B., 1999, « Être architecte en Europe », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, Paris, Éditions du patrimoine.
- Haumont B. et Bonnet M., 1993, *Les Enjeux européens de la maîtrise d'œuvre*, Paris, Puca.
- May N., 2000, « Production des services et relations de service. Quelques perspectives d'analyse », Cahier Ramau 1, Paris, Éditions de la Villette, p. 61-76.
- McNeill D., 2008, *The Global Architect : Firms, Fame and Urban Form*, Abingdon-on-Thames, Taylor & Francis.

- Moulin R., Dubost F., Gras A. et Lautman J., 1973, *Les Architectes. Métamorphose d'une profession libérale*, Paris, Calmann-Lévy.
- Rosenbaum-Brown L., 2017, *La Condition internationale des architectes. Le monde en référence : représentations, pratiques et parcours*, thèse de l'Université de Bordeaux.
- Sabbah C., 2013, « Ces architectes français qui percent à l'étranger », *Les Échos*, 21 novembre.
- Tapie G. et al., 2003, *Les Professions de la maîtrise d'œuvre*, Paris, La Documentation française.
- Wagner A.-C., 2007, *Les Classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte.
- Winch G., Grèzes D. et Carr B., 1998, « Stratégies et organisations des agences d'architecture à l'exportation : une comparaison franco-anglaise », in Bonnet M. (dir.), *La Conception en Europe. Bilan-évaluation-perspectives. Euro-Conception 2*, Paris, Puca, p. 235-265.

## Notes

- 1 Voir le n° 2-3 des *Cahiers de la recherche architecturale*, « Métiers » (1978), où se retrouvent déjà beaucoup des auteurs qui illustreront par leurs travaux ultérieurs les recherches sur les métiers de l'architecture.
- 2 Voir dans le témoignage de Bernard Haumont des précisions sur ce premier réseau, préfigurateur de Ramau.
- 3 Sous la houlette conjuguée de Michel Bonnet (PCA) et de Bernard Haumont (EA Paris-La Défense), avec l'assistance de Brigitte Berthomieu.
- 4 On se référera notamment dans la bibliographie aux ouvrages suivants : Haumont, 1992 ; Haumont et Bonnet, 1993 ; Bonnet et Haumont, 1994 ; Bonnet, Godier et Tapie, 1997 ; Bonnet, Claude et Rubinstein, 1997 ; Bonnet, 1998 ; Bonnet et Prost, 1998 ; Bonnet et Lautier, 2000 ; Bonnet et Callon, 2001.
- 5 Voir notamment les Cahiers Ramau 7 (2015), *Architecture et urbanisme durables* ; 8 (2017), *Concevoir la ville durable* ; et 9 (2017), *Les Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme au miroir des formations*.
- 6 On pense notamment au travail d'Isabelle Moreau, au Conseil national de l'ordre des architectes.
- 7 Expression de Philippe de Villiers qui a fait florès.
- 8 Actes modificatifs : directive 2006/100/CE et règlement (CE) n° 1137/2008.
- 9 Directive 2013/55/UE.
- 10 À cet égard, on regrettera que la plupart des formations à la HMONP mises en œuvre dans les écoles d'architecture ne permettent pas de stages longs dans des agences étrangères.
- 11 Voir le site de l'UIA ([www.uia.architectes.org](http://www.uia.architectes.org)) à la rubrique « concours ».
- 12 Kis M., « Comment l'Union européenne influence-t-elle la décentralisation française ? », entretien avec Brigitte Fouilland, coordinatrice à Sciences Po



- du cours de master « Stratégies territoriales et conduite de politiques publiques », *Le Courrier des maires*, 12 octobre 2012.
- 13 Badie B., 1995, *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
  - 14 Sous l'impulsion de quelques Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), des agences étrangères ont ainsi pu intervenir dans les opérations dites de « cœur de bourgs » ou d'aménagements publics. Ces interventions n'ont pas manqué d'interpeller les milieux professionnels locaux.
  - 15 Haumont B., Biau V. et Godier P., 1997, « Les segmentations de la maîtrise d'œuvre : esquisse européenne », in *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 2, Paris, Puca.
  - 16 *Ibid.* p. 42.
  - 17 *Ibid.* p. 43.
  - 18 *Ibid.* p. 44.
  - 19 Haumont B., *op. cit.* p. 77
  - 20 La Mission Interministérielle pour la qualité des constructions publiques a favorisé dans les années 1990 des missions de jeunes diplômés pour aller explorer les conditions des pratiques professionnelles dans les différents pays d'Europe ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.
  - 21 Belgique, France, Italie, Espagne, Portugal, Luxembourg et dans une certaine mesure l'Irlande.
  - 22 Voir en particulier les normes états-uniennes, qui s'appliquent évidemment aux États-Unis mais aussi aux autres pays dès lors que les constructions disposent d'un financement américain. On pourrait également évoquer certaines normes techniques allemandes, ou des rôles spécifiques nécessaires comme les *quantity surveyors* au Royaume-Uni.
  - 23 Pour Michel Callon, cette expression désigne les scènes des controverses sociétales, « forums » parce qu'il s'agit d'espaces ouverts et « hybrides » parce que les groupes qui y sont engagés et leurs porte-parole sont hétérogènes (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001). Elle a été proposée par Bernard Haumont dès les travaux d'Euro-Conception des années 1990 pour qualifier les nouveaux régimes de décision urbaine. Elle est depuis largement reprise par les chercheurs de ce champ.
  - 24 Les Cahiers Ramau 7, *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, et 8, *Concevoir la ville durable : un enjeu de gestion ?*, s'attachent à ces questions.
  - 25 Le Cahier Ramau 6, *L'Implication des habitants dans la fabrication de la ville*, développe ces dimensions.
  - 26 Bonnet M., 2013, *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 3, Paris, Puca, p. 34.
  - 27 Définition du terme « international » : Centre national des ressources textuelles et lexicales. Cf. aussi les deux premiers chapitres de la partie « Les relations internationales comme science sociale », in Battistella D., 2012, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 13 -79.

- 28 « Enquête sur l'insertion des jeunes diplômés en architecture », 2015, ministère de la Culture et de la Communication : « Entre 1985 et 2010, selon les origines familiales des étudiants primo-entrants dans les écoles, les trois plus importants contingents que constituent les professions libérales, les cadres supérieurs ou les professions intermédiaires représentent entre la moitié et les deux tiers du recrutement (49 % à 66 %). »
- 29 Les données de thèse de Rosenbaum-Brown L., 2017, s'accordent avec les statistiques de l'Observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle (MCC, 2013-2014), qui indiquent également l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne comme les trois premières destinations géographiques des étudiants français dans les écoles étrangères au titre de la mobilité 2012-2013.
- 30 Voir notamment la grande exposition « La ville » au Centre Pompidou (1994) et le colloque international tenu à Nancy en 2006, « Quand l'architecture internationale s'exposait » (actes publiés chez Fage, Lyon, 2010).
- 31 Voir l'entretien avec Dominique Perrault au sujet du Village olympique dans *Le Monde* du 12 mars 2019.
- 32 La notion d'export est très utilisée au sein de la profession et des institutions. Elle désigne un type de pratique spécifique mais ne convient pas pour décrire les actions de l'ensemble de la profession vis-à-vis de sa socialisation au niveau international.
- 33 Le « Rapport Contenay 1995 », comme on l'appelle communément, a été commandé par le ministère de l'Équipement. Il fait suite au « Guide de l'architecte exportateur » de la Direction de l'architecture et de l'urbanisme en 1986, et se réfère maintes fois au rapport Thomas-Lefas, « Les professions libérales, leur développement international et le Gatt : enjeux et propositions », ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, réputé pour ses phrases choc : « Il n'y a aucune raison de venir chercher un architecte français. » « Si le talent ne manque pas en France, il ne pourra s'imposer au monde qu'avec le soutien actif des pouvoirs publics. »

# Ramau et la fabrique de la ville

Trois regards sur la coopération interprofessionnelle et ses évolutions

**Patrice Godier, Guy Tapie, Guillaume Lacroix, Laurent Matthey**

## **Introduction**

Patrice Godier

Dès les premières années de son fonctionnement, le réseau Ramau a inscrit au cœur de son activité la recherche sur les savoirs, les compétences et les modes de coordination mobilisés par les acteurs de la production urbaine et architecturale. De 1998, année de la réunion de fondation du réseau, à 2006, celle du colloque finalisant un programme intitulé « Activités d'experts et coopération » (sous l'égide du Puca<sup>1</sup>), cette thématique figure à l'agenda de Ramau à travers toute une série de travaux, de recherches et de retours d'expériences, menés dans le cadre de séminaires et de rencontres entre chercheurs, institutions et professionnels.

La réflexion engagée sur ce thème, ciblant les transformations multiples des systèmes d'action en œuvre dans les projets architecturaux et urbains, a eu le mérite de faire apparaître des points d'observation privilégiés de ces changements, en intégrant et en mettant à contribution les nombreux acteurs de la filière. Elle a aussi permis, dans une perspective de recherche scientifique, la mise en discussion de plusieurs notions et concepts pour en décrire les caractéristiques. Ainsi, les relations d'interprofessionnalité dans les organisations de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage ont constitué un point d'observation privilégié pour qualifier des processus, de plus en plus marqués, au cours desquels les fonctions se complexifient, les frontières professionnelles se déplacent, les marchés se redistribuent et les missions se fragmentent. Alors que corrélativement les tâches de coordination et les dispositifs de coopération prennent de l'importance au sein de la maîtrise d'œuvre, mais aussi à l'interface maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage. De même, la notion de « forum hybride » (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001) s'est invitée dans les échanges pour décrire les nouvelles configurations d'acteurs, espaces de coopération à la fois ouverts par leur fonctionnement en forum et hybrides par leur composition (experts, élus, techniciens, profanes), tous mobilisés autour d'un projet architectural et urbain. L'emploi de ces notions a constitué une première étape avant que l'on ne parle plus systématiquement dans

nos séminaires et rencontres de pluri- et d'interdisciplinarité pour les professionnels et de participation pour les habitants. Plusieurs Cahiers Ramau en portent ainsi témoignage.

Cependant, c'est le programme de recherches issu de cette phase d'activité du réseau qui a permis d'en fixer au mieux les apports en connaissance (en plus des Cahiers), avec la parution d'un ouvrage collectif en 2009 synthétisant une grande partie des travaux engagés par des équipes de chercheurs, dont beaucoup étaient ou sont devenus membres du réseau, concernant « la fabrication de la ville : métiers et organisations ». Réalisé sous la direction de Guy Tapie et Véronique Biau, tous deux membres du secrétariat Ramau, l'ouvrage a contribué à réactualiser et à prolonger ce domaine de connaissance, déjà riche en contributions passées<sup>2</sup>.

De l'analyse de la fabrication des espaces bâtis et de leur conception, de l'étude des coopérations qu'elles nécessitent et des expertises qu'elles mettent en jeu, le livre fait apparaître trois grandes évolutions sur trois registres différents. Celui du cadre d'action, ou la manière dont « la fabrique de la ville s'enracine dans les contextes locaux, lieux de coopérations originales », révélait des enjeux d'expertise inédits, comme le rôle accru des populations, la montée en puissance de la contractualisation entre public et privé et surtout la vague montante du développement durable. Ensuite, le registre de l'espace professionnel, des métiers, des stratégies et des identités mises en œuvre pour faire valoir des positions spécifiques faisait émerger de nouvelles problématiques auxquelles les acteurs se trouvaient confrontés au sein d'un espace professionnel plus vaste, intégrant la conception, le conseil et le service. Enfin, le registre des dynamiques collectives, des régulations et des coopérations interprofessionnelles mettait l'accent sur le rôle fondamental de la coopération dans les organisations de fabrication de la ville, notamment à travers l'élaboration de dispositifs collectifs innovants.

Dix ans après, il paraît utile de se tourner de nouveau, à l'occasion de ce Cahier anniversaire, vers cette production Ramau pour mieux envisager le cadre de nos futures investigations. La thématique de l'interprofessionnalité, à travers ses dimensions de compétences et de coordination, mérite en effet d'être revisitée à l'aune des nouvelles données et conditions, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles suscitent des débats aussi intenses aujourd'hui que ceux qui avaient cours à la fin des années 1990. Dans ce cadre, il nous faut interroger la manière dont les trois registres ont pu évoluer, bifurquer sous l'effet de contraintes et de demandes inédites, et questionner leur enrichissement par de nouvelles problématiques professionnelles, sociales, sociétales, économiques. Cette analyse prend la forme d'un regard croisé entre trois générations de chercheurs spécialistes de ce champ, aux profils disciplinaires différents, impliqués ou ayant été impliqués dans le réseau. Sollicité sur la lecture qu'il pouvait faire des trois

registres d'évolution mis en avant dans l'ouvrage, chacun d'entre eux s'est efforcé de réagir à sa manière en prolongeant les apports du livre à partir de ses travaux d'aujourd'hui.

Guy Tapie, un des fondateurs du réseau et coauteur de l'ouvrage, a pris le parti du témoignage pour revenir sur les cadres d'action des relations d'interprofessionnalité à l'œuvre dans la fabrique de la ville et leurs évolutions récentes. Il relève les changements qui ont affecté ce champ de recherche sous l'effet, entre autres, du développement durable et du changement climatique, passant en dix ans de la notion de fabrication à celle de transition. Guillaume Lacroix, docteur en études urbaines, jeune membre du réseau, montre pour sa part que l'espace professionnel (le forum hybride) continue à s'élargir en analysant les rôles adoptés dans le processus de fabrication de la ville par un groupe émergent : les experts en développement durable, exerçant au cœur de l'ingénierie intégrée aux grands groupes de services urbains. Il montre en quoi la montée en puissance, ces dernières années, de la figure de l'ingénieur est désormais au cœur des dynamiques interprofessionnelles.

Quant à Laurent Matthey, professeur à l'université de Genève, membre du conseil scientifique du réseau, il s'appuie sur une vaste enquête sur le métier d'urbaniste menée en Suisse francophone pour donner un aperçu des logiques à l'œuvre dans les mouvements de coopération interprofessionnelle et de redéfinition des identités qui se dessinent dans le contexte de production des compétences en matière d'urbanisme.

En réunissant ainsi sous la notion « d'interprofessionnalité » l'étude du double mouvement de spécialisation des expertises et de recomposition des dispositifs dans l'élaboration, la conception et la conduite des projets urbains et architecturaux, Ramau a voulu dès son origine appréhender un « paysage professionnel complexe et mouvant » (Cahier 2). Confronté aux enjeux multiples de la transition, soumis à de nouvelles concurrences ou marqué par la remise en cause des identités professionnelles, ce paysage continue d'évoluer aujourd'hui. Saisir les évolutions dans les savoirs, les compétences et les processus de coordination représente pour le réseau un chantier de recherche toujours fécond.

### **De la fabrication de la ville à la transition sous toutes ses formes**

Guy Tapie

Au début des années 2000, grâce au réseau Ramau, une réflexion sur les sociétés contemporaines s'est concentrée sur « la fabrication de la ville », qui donnera son titre en 2009 à l'ouvrage que j'ai dirigé avec Véronique Biau. Dix ans après sa parution, en tant qu'acteur de la création du réseau et initiateur de la réflexion collective sur la thématique de l'interprofes-

sionnalité, je souhaite mettre en perspective cette dynamique initiale avec d'autres thèmes ayant progressivement émergé dans plusieurs situations de production (Cahiers, séminaires, rencontres) du réseau. Au fil de ces années, nous avons mis l'accent sur des changements contextuels qui montrent à la fois les permanences de la démarche du réseau et les changements qui renouvellent, plus que les cadres théoriques mobilisés, les objets, les processus et les dispositifs d'action, investigués et débattus.

C'est ainsi qu'à ses débuts le réseau a commencé par ancrer un travail pionnier très dynamique, qui a perdu de sa vigueur dès lors que le financement de la recherche sur ces thèmes s'est tari, puis a su se relancer ces dix dernières années en mobilisant plusieurs générations de chercheurs, dépassant les contributions des créateurs. Dans ce cadre, le recours au terme « fabrication », qui a traversé toutes ces années, n'est pas tout à fait anodin. Il révélait les coulisses de la production du cadre de vie en cours et à venir, la mobilisation d'acteurs, d'institutions et de professionnels, en rangs serrés ou en ordre dispersé, professionnels sous pression des pouvoirs politiques et des entreprises ou érigés en porte-parole de la société civile. Les recherches se multipliaient selon les objets (habitat, espaces publics, lieux de travail d'éducation, de soins), les territoires, les projets, les systèmes de gouvernance et les contextes. Le croisement des disciplines et le choix de thèmes originaux d'investigation ont enraciné le label Ramau dans le champ de la recherche architecturale et urbaine pour interpréter les dynamiques sociétales : plus que « la fabrication de la ville », celle des espaces et du cadre de vie. Élément frappant vingt ans après l'acte de naissance du réseau, l'idée, si ce n'est le concept, phare pour évoquer notre monde contemporain est devenue celle de transition, version neutre de la « révolution » ou « du déclinisme ». Transition écologique, énergétique, numérique, sociale, démographique : autant de qualificatifs qui révèlent l'instabilité des conditions de vie actuelles et le besoin d'une projection rationnelle vers le futur. Une instabilité associée à la rapidité des changements qui affectent les modes de vie, le plus remarquable étant probablement l'installation dans la vie quotidienne des technologies de communication et du numérique. En reconfigurant les représentations et les pratiques des espaces, le basculement vers le monde des réseaux et des data affecte tous les individus, tous les secteurs d'activité, y compris l'univers domestique. L'instabilité découle aussi du sentiment que les pays développés ont atteint une sorte d'acmé en matière de richesses disponibles, qui assuraient pratiquement à toutes les catégories sociales un niveau de confort sans précédent historique. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : les coûts environnementaux, sociaux et humains associés au progrès économique sont abondamment soulignés, de même que les fractures sociales et territoriales inhérentes au développement métropolitain. L'idée de transition est en lien avec une diversification des expériences de vie qui

rend plus singulières les aspirations en matière d'espaces de vie, alors qu'une approche catégorielle des besoins définissait assez simplement les politiques publiques à mettre en œuvre. Le débat entre démocraties représentative et participative ainsi que le fossé qui s'est creusé entre le plus grand nombre et les élites politiques montrent sur un autre aspect l'incertitude qui touche les gouvernements quels qu'ils soient. Les changements évoqués ici se déploient sur plusieurs plans.

*Le tournant des valeurs*, dont l'une des principales est la durabilité, conditionne la réflexion sur la ville. Il introduit des principes jusqu'alors secondaires ou ignorés (sobriété énergétique, attention à l'environnement) au travers d'une orientation majeure, la lutte contre le changement climatique. Il instaure ainsi un langage commun chez les acteurs de la fabrication de la ville. Certes, il véhicule un horizon partagé vertueux mais il met au jour, voire exacerbe, les tensions internes au capitalisme contemporain : croissance contre décroissance, contrôle démographique et migrations, expansion des inégalités. Il a technicisé les débats, peut-être à tort, quand la technologie apparaît comme seule condition du progrès et réponse salvatrice à l'impasse du développement. En étendant le champ de référence de la protection environnementale au monde, il a minimisé les oppositions entre pays du Sud et du Nord. Les premiers aspirent à la croissance, avec les effets induits en matière de pollution de toutes sortes et d'exploitation des matières premières, tandis que les seconds, malgré une conscience avivée par les catastrophes, n'arrivent pas à brider leur consommation. Le tournant de la durabilité oppose solutions de masse tournées vers l'accès au confort et de meilleures conditions de vie, soutenues par les grandes entreprises du secteur de la promotion immobilière, et solutions ajustées aux besoins spécifiques de populations, voire à l'individu, dans le cadre de circuits courts de production/consommation. Il réinterroge le lien entre normes collectives et libre arbitre personnel. L'environnement n'est plus une variable marginale, il s'impose dans l'univers des professionnels du cadre de vie. L'injonction à la durabilité n'appelle pas non plus une réponse formatée et définitive. Des solutions d'un jour apparaissent caduques dès lors que les connaissances avancent ou encore quand elles dépendent des jeux politiques et géostratégiques. Dès lors, l'attention accordée à la fabrication des espaces permet de porter un regard original sur la complexité des processus, entre débats sur les valeurs et mise en œuvre des actions d'aménagement, de planification et de construction.

*L'ouverture internationale* est une autre transformation du cadre de la fabrication de la ville. La comparaison entre métropoles, entre régions et entre pays faisait partie des premiers engagements de Ramau. Elle était mise en œuvre de manière assez disséminée et éclectique. L'ambition n'était

pas de bâtir une théorie universelle de la fabrication « spatiale », mais de saisir le poids des contextes culturels, régionaux et économiques dans la fabrication des espaces bâtis pour réinterroger le cadre national. La globalisation intense de ces trente dernières années a conduit à accentuer les perspectives comparatistes. Elle a pris du sens à partir de la multiplication des échanges politiques, économiques, éducatifs et sociologiques entre villes, pays et continents. Elle a fait bouger les manières de penser dans le champ de la production spatiale. Croisée avec les enjeux de la durabilité, l'analyse des projets, des politiques urbaines et des transformations territoriales a intégré la diversité des échelles d'action (du mondial au local) et mis au jour des effets inédits. De manière plus marquée que par le passé, la référence aux jeux d'échelle temporelle et territoriale, familière aux professionnels et aux planificateurs, s'est imposée pour théoriser la fabrication de la ville. La production volontariste d'événements de portée internationale, la planification urbaine plus ordinaire à l'échelle nationale et locale, la production spontanée et l'échelon de la proximité s'entremêlent pour une réorganisation des territoires de vie autour de la condition métropolitaine, phénomène plus ou moins contrôlé en Occident, proliférant dans la majorité des pays du Sud. Elle croise de multiples dimensions : politiques, environnementales, spatiales, architecturales et historiques. L'organisation métropolitaine et sa gouvernance posent aussi nombre de questions : comment faire cohabiter grands projets et habitat populaire ? Comment préserver l'espace public comme lieu de référence pour la collectivité ? Comment articuler l'aménagement des territoires entre ville dense, périurbain et campagne ? La globalisation a ouvert non seulement le cadre explicatif de la fabrication spatiale mais aussi les méthodologies de référence en introduisant un souci de mise en perspective nationale et internationale.

De manière moins spectaculaire, il s'est opéré aussi une refonte d'un des postulats principaux de Ramau. Le réseau est né d'un point de vue théorique préalable qui dissocie processus de fabrication et objet final. L'intention initiale était de se concentrer sur les modes opératoires en œuvre, sur la mobilisation d'acteurs, sur l'articulation des savoirs et des compétences, sur les régulations en jeu (politiques, réglementaires, économiques et professionnelles). La participation des habitants, source d'une refonte des processus de fabrication de l'architecture, a déplacé le curseur de la conception vers la consolidation du rôle des usagers finaux. Le sujet est fort, par exemple pour les architectes, qui, il n'y a pas si longtemps, sauf pour une minorité militante, voyaient dans cette participation une dénaturation de leur rôle conduisant à des productions architecturales appauvries car délestées de la puissance de la pensée des concepteurs. Comment faire de la vraie et belle architecture dès lors qu'elle était polluée par des visions profanes et des compromissions trop marquées avec les usagers ? La participation a



démontré les interactions entre organisation des processus et identité des espaces produits. Ce qui est vrai pour les architectes l'est pour les autres professionnels, ingénieurs, juristes, économistes et urbanistes, qui se trouvent ainsi confrontés dans leurs modes de travail et de collaboration à la définition progressive et itérative de l'objet lui-même. Ainsi, l'industrialisation de la production du cadre de vie (un type d'habitat, de produit immobilier, des aménagements, etc.) n'échappe pas non plus à la dialectique entre processus et produits, ici souvent formatés sous forme de modèles.

Finalement, Ramau s'est ajusté aux mutations des conditions de fabrication de la ville. Il a su garder une ligne directrice, une continuité critique en lien avec la fabrication spatiale elle-même. Ce qui a façonné le modèle français de production du cadre de vie est le rôle d'acteurs identifiés et professionnalisés : « la maîtrise d'ouvrage », « la maîtrise d'œuvre », « les entreprises ». Dans certains secteurs de marché, le système, historiquement rodé, s'ajuste et s'optimise en fonction des aspirations du moment, selon deux voies actuellement opposées, d'une part celle de l'efficacité gestionnaire et managériale, d'autre part celle de la participation des utilisateurs finaux ou de leurs représentants. Sur ce dernier point, le postulat est que, face aux changements sociaux contemporains, il importe aussi d'ajuster en amont leurs espaces de vie. Néanmoins, il reste là une relative stabilité qui pose question si on la met en relation avec l'instabilité, justement, de la société. Dans ce contexte, les architectes demeurent les professionnels qui suscitent le plus d'intérêt. L'analyse de leurs actions et de leur identité est un moyen d'accéder aux tendances du monde contemporain sur le double plan de l'organisation du travail et du rapport entre conception, projet et société. Les architectes ont une image relativement stable au travers des archétypes qui circulent auprès des clients et de leurs partenaires. Cela montre la permanence d'un rôle qui s'est perpétué au prix d'ajustements réguliers des compétences. Il y a une sensibilité aux signaux négatifs concernant leurs conditions d'exercice et leur avenir professionnel : la position ambiguë de l'État, qui voudrait concevoir l'architecture comme bien public mais ne leur en confie que partiellement la responsabilité (la loi de 1977) ; le système de formation, qui cherche sa voie entre finalités professionnelles et académiques ; les rémunérations faibles au regard des prestations demandées et de la complexité actuelle des constructions ; la concurrence d'acteurs internes et externes à la maîtrise d'œuvre. Les architectes remarquent souvent que des missions autrefois naturellement de leur ressort sont captées, à juste titre ou non, par d'autres intervenants. Ils estiment volontiers que l'exigence de qualité architecturale devrait « naturellement » conduire à imposer leur intervention sur tous les programmes de construction. En d'autres termes, à partir du rôle singulier d'un groupe professionnel, s'opère une montée en généralité sur le double plan de l'analyse des « processus de fabrication

urbaine » et des professions, toutes choses qui concernent le rapport au travail dans les sociétés contemporaines, faisant se croiser les champs de l'architecture et des sciences sociales.

### **La durabilité et ses experts, une enquête pour réinterroger la fabrique urbaine récente à partir d'un de ses mots d'ordre** Guillaume Lacroix

Comme le rappelle le texte précédent, la politique scientifique du réseau Ramau s'est attachée, entre 2011 et 2014, à approfondir les évolutions et les perspectives des pratiques de conception architecturale et urbaine face aux enjeux de la durabilité, déjà inventoriés en 2009 dans l'ouvrage *La Fabrication de la ville*. En approfondissant, au prisme de l'interprofessionnalité, les mécanismes d'émergence, de diffusion et d'appropriation différenciée du mot d'ordre de développement durable dans la fabrique de la ville, les articles des Cahiers Ramau 7 et 8 signalent bien combien la *durabilité* constitue l'un des mots d'ordre les plus puissants de la décennie qui s'achève. Il s'adresse à la recherche urbaine comme aux institutions (évolutions des modes de financement), aux acteurs professionnels (appels à compétences) et aux collectifs d'usagers de la ville. Certains observateurs de la *durabilité* ont montré depuis longtemps que la trajectoire de la notion tient largement à ses ambiguïtés. En raison de ses traductions foisonnantes et parfois contradictoires, elle est constamment critiquée, contournée ou convoquée par ceux qui font et peuplent la ville. Chacun de ces mouvements occasionne un renouvellement discursif et conceptuel – ainsi du *développement durable* à la *transition* au milieu des années 2010 – de même qu'une transformation des modalités d'expertise, une recomposition des identités et des pratiques, donc un déplacement des frontières entre territoires professionnels. À partir d'une enquête ethnographique menée dans une cellule amont dédiée au *développement durable* dans une société d'ingénierie pluridisciplinaire en aménagement, elle-même filiale d'un groupe international de services urbains (Lacroix, 2019), nous souhaitons aborder quelques-unes de ces transformations récentes. La mutation du mot d'ordre de *développement durable* dans la fabrique de la ville éclaire ainsi les recompositions interprofessionnelles à l'articulation entre les mondes de l'ingénierie, de l'urbanisme et du conseil à l'action publique urbaine.

L'ingénierie et la durabilité environnementaliste, techniciste et gestionnaire : la mobilisation d'un héritage professionnel

Dans les secteurs de l'aménagement du territoire et de la construction, l'ingénierie constitue un ensemble de fonctions exercées par une mosaïque d'organisations privées héritières des cabinets d'ingénieurs-conseils fondés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des petits cabinets d'études aux grandes sociétés

d'ingénierie intégrées aux groupes d'exploitation des services urbains ou du BTP, une même logique d'action se déploie toutefois : elle est fondée sur la rationalité technico-gestionnaire, caractéristique de l'esprit d'ingénieur et des impératifs concurrentiels d'organisations confrontées *via* la commande publique à la loi du marché. Dans les années 1990-2000, ces organisations se sont positionnées massivement au moment de l'ouverture des marchés d'ingénierie environnementale dans le domaine de l'eau, des déchets et de l'énergie. Certaines se sont spécialisées à la faveur des reformulations institutionnelles de la notion : réglementation thermique, lois sur l'eau, etc. Avec la généralisation de la *durabilité* dans la fabrique urbaine ces dernières années, l'ingénierie a contribué à façonner une vision environnementaliste et techniciste de la notion, conforme à son héritage professionnel. Dans le champ de la maîtrise d'œuvre, les sociétés d'ingénierie profitent ainsi du renouvellement permanent des totems techniques de la *durabilité* pour solidifier leur territoire professionnel face à d'autres groupes. Elles ont ainsi ajouté à leurs expertises environnementalistes, qui portaient dans un premier temps sur l'intégration dans les projets urbains de noues et de panneaux solaires, de nouvelles solutions relatives aux infrastructures et aux mobiliers urbains, liés à la ville connectée. Dans un paradigme rationaliste inchangé dans lequel les acteurs de la fabrique urbaine doivent connaître, anticiper et agir sur les changements des sociétés urbaines, l'ingénierie apporte des arguments de poids avec sa culture de l'outil (calcul, modélisation et simulation) (Bataille et Lacroix, 2019). Avec les instruments réglementaires issus du Grenelle de l'environnement, l'ingénierie a (ré)investi la planification territoriale énergétique (« plans climat ») ou liée à la biodiversité (« Trame verte et bleue »).

L'apport de compétences issues des mondes du conseil, de l'aménagement et des collectivités publiques favorise également la connaissance des guichets de financement et des modes d'organisation de la maîtrise d'ouvrage urbaine : c'est un atout supplémentaire pour accompagner les gouvernements urbains, structurellement déstabilisés par une action publique en recomposition permanente. En répondant aux impératifs d'une nouvelle gestion publique des projets, friande d'instruments de pilotage par objectifs et indicateurs et d'étalonnage vis-à-vis des « bonnes pratiques » (Devisme *et al.*, 2007), les ingénieristes réinvestissent leur maîtrise historique des fonctions de mesure, de suivi et d'évaluation. On peine alors à les distinguer d'autres « faiseurs de performance », selon le terme de Valérie Boussard, qui diffusent les croyances gestionnaires dans les différentes organisations du capitalisme contemporain (Boussard, 2008). La culture technico-scientifique des ingénieurs s'hybride en effet avec les savoir-être relationnels du monde du conseil et de l'urbanisme pour donner naissance à des « super-experts » des différentes thématiques environnementales, dont la nature, la teneur et la complexité ne sont jamais

arrêtées. Hier positionnés sur l'intégration des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales dans les marchés de maîtrise d'œuvre pour chaque écoquartier, aujourd'hui présents sur les modèles de paiement pour la compensation écologique et les services écosystémiques, où seront et iront demain ces experts de la *ville durable* ? Le positionnement d'équilibriste de ces experts sur des marchés attachés aux figures professionnelles de l'ingénierie, du conseil et de l'urbanisme illustre bien le fait déjà souligné par le texte précédent que l'injonction à la *durabilité* n'appelle pas de réponse formatée et définitive. Les incertitudes de ces expertises traduisent ici le renouvellement des modalités de collaboration et de compétition entre les groupes bien identifiés et des métiers émergents encore flous, à l'instar de la stratégie urbaine (Linossier, 2012).

L'ingénierie et le renouvellement de la durabilité :

une fonction de vigie pour étendre le territoire professionnel

Dans le même temps, l'ingénierie accompagne en permanence la confection des nouveaux habits du *développement durable* en prenant le risque de s'éloigner du cœur de son héritage. Depuis les années 1990, l'ingénierie s'est positionnée sans interruption pour capter les marchés qui correspondent à la promesse de transversalité contenue dans la *durabilité*. En témoignent la concordance des registres et la proximité des domaines d'action entre l'ingénierie traditionnelle et la profession d'AMO HQE (assistant à maîtrise d'ouvrage – haute qualité environnementale), qui a émergé au cours des années 1990-2000 dans le secteur de la construction, comme l'indiquait déjà une contribution dans *La Fabrication de la ville* (Puybaraud et Henry, 2009). Au cours de la décennie suivante, l'ingénierie s'est également emparée des marchés d'AMO développement durable à l'échelle des opérations d'aménagement : elle s'est ainsi installée durablement dans une position stratégique de coordination des acteurs et de synthèse de l'information au cours de la conception urbaine. Avec la généralisation de démarches holistiques d'aménagement (HQE Aménagement ou label EcoQuartier) dans ce type de projets, l'ingénierie réinvestit ses compétences gestionnaires pour prescrire et suivre les solutions à déployer dans le quartier, même hors de l'approche techniciste et environmentaliste originelle : dispositifs de concertation, urbanisme temporaire, etc. Dans certains cabinets d'ingénierie, les profils d'ingénieurs sont à peine plus nombreux que ceux d'architectes et d'urbanistes : ce mouvement rend compte de l'intégration des expertises sociopolitiques dans les sociétés d'ingénierie, comme d'une stratégie plus vaste de changement d'image pour accéder aux positions mieux rémunérées de conseil en stratégie. Dans tous les cas, l'extension permanente du mot d'ordre *développement durable* s'appuie sur des équipes davantage pluridisciplinaires, intégrées dans des réseaux et des arènes différents de ceux de l'ingénierie traditionnelle.

La fonction de vigie des nouveaux marchés que remplissent certaines cellules amont dédiées à la *durabilité* dans les grandes sociétés d'ingénierie s'appuie aussi sur la proximité avec le registre de l'« innovation », autre mot d'ordre incontournable dans la fabrique actuelle des territoires. En participant à des projets scientifiques partenariaux comme le programme « Ville et bâtiment durables », conduit entre 2008 et 2014 par l'ANR, les ingénieries accompagnent la transformation de la *durabilité*. Elles apportent notamment leurs compétences calculatoires historiques pour modéliser la ville, selon une approche systémique visant à établir et à optimiser le fonctionnement du métabolisme urbain. Les partenaires ingénieristes s'enrichissent au passage d'outils d'aide à la décision ou d'assistance à la conception, issus des travaux collectifs menés notamment avec la recherche en sciences humaines et sociales. Ces projets peuvent être vus comme une vitrine des transformations de l'expertise, de l'image et de la position des ingénieries dans la fabrique urbaine. Ils témoignent aussi de la volonté d'intégrer l'expertise sur les aspects sociopolitiques de la fabrique de la ville (gouvernance, usages, etc.) au cœur de leur territoire professionnel, en braconnant sur celui traditionnellement attaché aux architectes-urbanistes et consultants en concertation. La mobilisation du registre de l'expérimentation, de l'innovation ou de la prospective territoriale permet aussi aux cellules amont d'explorer les notions émergentes qui jouxtent ou émanent de la *durabilité*, comme l'écologie industrielle et territoriale. L'intégration de compétences issues des mondes du conseil et de l'urbanisme apporte ici un double bénéfice aux ingénieries : elles gagnent symboliquement à défricher en amont ces mots d'ordre émergents, avant de se positionner également en aval pour engranger les bénéfices économiques liés à la maturation de l'appel à compétences.

Cette posture de vigie de l'ingénierie se décline selon les organisations : think tank filialisé dans les plus grands groupes, cellule amont légère dans certaines sociétés d'ingénierie ou simple agilité partenariale pour les plus petits cabinets. Elle permet dans tous les cas à l'ingénierie de poursuivre sa trajectoire de repositionnement au cœur de la fabrique urbaine et d'accélérer celle des grandes entreprises de services urbains auxquelles l'ingénierie est parfois liée (Souami, 2017). Les aspirations citoyennes pour construire une ville plus égalitaire, hors des dynamiques marchandes, constitueraient-elles le bastion inaccessible aux ingénieries ?

### « Il faut que tout change pour que tout reste comme avant » Laurent Matthey

Le tournant des valeurs, l'ouverture internationale, l'intégration croissante des usagers finaux de la production urbaine identifiés au début de ce texte tout comme l'importance croissante prise par les nouveaux experts

(les ingénieristes) de la fabrique de la ville travaillent bien entendu les pratiques et les métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Ils informent toutefois le champ professionnel à un rythme lent qui peut donner le sentiment que « tout change pour que tout reste comme avant ». Je mobiliserai les résultats d'une récente enquête (Maeder, Mager, Matthey et Merle, 2019) réalisée en Suisse – ce qui aura pour effet de décaler un peu le propos vers les marges du réseau (la Confédération helvétique) – et consacrée à la socio-démographie des métiers de l'urbanisme – ce qui aura pour effet de le resserrer sur un des pôles de réflexion de Ramau (l'urbanisme).

#### Effet de lieu

Quelques éléments de contexte doivent préalablement être énoncés. Le premier tient à la faible « professionnalisation » des métiers de l'urbanisme en Suisse. Contrairement à ce que l'on observe en France, par exemple, l'enseignement de l'urbanisme n'a pas donné lieu à la constitution d'écoles devant produire un corps d'État. En Suisse, on se forme le plus souvent à l'urbanisme au terme d'un parcours d'abord disciplinaire, généralement dans le champ de l'architecture, de l'ingénierie, de la géographie, de l'architecture du paysage ou des sciences sociales. On est ainsi, souvent, architecte-urbaniste, géographe-urbaniste, architecte du paysage-urbaniste.

Et ce d'autant plus que l'urbanisme, deuxième particularité, n'est pas une profession réglementée et protégée. La Fédération suisse des urbanistes (FSU), l'association professionnelle nationale, ne s'est pas attachée à professionnaliser son domaine d'activité au sens où elle aurait tenté d'imposer une manière légitime d'exercer certaines tâches ou de définir des registres d'intervention réservés à ses seuls membres. De même, l'inscription au registre professionnel des aménagistes n'est pas la condition *sine qua non* d'accès à la commande.

Troisième élément de contexte, la Suisse est un pays fédéraliste où les cantons ont une large autonomie. Ce qui est valable dans un canton l'est différemment dans un autre, voire pas du tout ailleurs, notamment dans le champ de la formation (les hautes écoles universitaires sont de compétences cantonales) ou de l'aménagement (la loi fédérale sur l'aménagement du territoire se décline de manière cantonale).

Ceci posé, quelques tendances observables en Suisse illustrent les transformations contemporaines des métiers de l'urbanisme du triple point de vue des savoirs, des compétences et des processus de coordination, à travers (notamment) les notions d'interprofessionnalité et de coopération « concurrentielle », renseignant par-là sur une possible mutation des cadres d'action, le renouvellement de la division du travail et les dynamiques collectives en cours.

### L'enquête suisse

Entre novembre 2017 et mars 2018, une vaste enquête a été lancée par les universités de Genève et de Lausanne auprès de 1 375 personnes<sup>3</sup> supposées avoir une activité en lien avec la production du territoire en Suisse romande. Le questionnaire administré permettait de reconstituer les structures d'âge, le parcours de formation et la stratification des métiers de l'urbanisme en Suisse francophone. Il s'attachait également à identifier les représentations que les répondants ont des métiers de l'urbanisme. Dans un deuxième temps, 24 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'interlocuteurs représentatifs de l'urbanisme romand.

### Une propension différentielle à se penser urbaniste

Certains des résultats de l'enquête permettent de nourrir la réflexion sur les conditions contemporaines d'exercice des métiers de l'urbanisme. Parmi les quelque 730 répondants au questionnaire, 501 déclarent avoir un métier « en lien avec l'urbanisme » et 337 s'estiment urbanistes. La propension à se dire urbaniste est liée à la structure dans laquelle on opère (principalement dans une collectivité publique plutôt qu'en agence), au sexe (un peu plus d'hommes) et à l'âge (plus d'un tiers a moins de 39 ans). Elle est également liée à la formation de base. Elle est bien évidemment plus élevée chez ceux qui ont un diplôme en urbanisme, obtenu à l'étranger ou dans le cadre d'une formation continue. Symétriquement, elle est plus faible chez les diplômés en architecture ou en géographie, qui se pensent d'abord comme... architectes ou géographes. On observe de ce point de vue un tropisme disciplinaire fort, qui semble être la condition même de l'urbanisme conçu comme un champ interprofessionnel.

De fait, les répondants qui se disent urbanistes ont une conception très classique des formations qui préparent le mieux aux métiers de l'urbanisme, puisque l'architecture, la géographie et l'architecture du paysage sont les trois disciplines maîtresses, tandis que le design et les arts visuels sont très peu cités, ce qui manifeste une faible ouverture aux supposés nouveaux métiers de l'urbanisme.

### Un champ segmenté et hiérarchisé

L'enquête laisse également apparaître un champ d'activité qui, marqué par l'interprofessionnalité, est globalement segmenté et hiérarchisé. Les stratégies de recrutement ciblées dans les entretiens rendent compte du fait que l'on est embauché au regard des « habiletés » que l'on est supposé avoir acquises lors de sa formation initiale, sans qu'elles soient nécessairement indexées sur un référentiel des compétences professionnelles énoncé par une association ou un registre professionnels.

Schématiquement, les géographes sont principalement recrutés (et cela vaut davantage pour les bureaux que pour les administrations) pour leur

capacité rédactionnelle supposée (« quand il y a quelqu'un qui sait un tout petit peu rédiger, présenter, etc., il est vite harponné, assigné à cette tâche » [cadre de bureau privé, paysagiste]), leurs compétences spécifiques en statistiques ou cartographie thématique (« mes amis géographes, de l'autre côté, ont des compétences en statistiques, mise en place d'indicateurs et autres, et je ne m'adresse pas indifféremment à chacun. Je ne crois pas à un profil type » [cadre d'administration communale, architecte]) et leur aptitude à communiquer. Les architectes et les paysagistes sont quant à eux engagés pour leur faculté à « spatialiser » des intentions, qui seraient le propre des disciplines dites « du projet », leurs dispositions à penser dans et par l'espace, c'est-à-dire en trois dimensions, leur maîtrise des logiciels de dessin ainsi que leur familiarité avec le travail sur maquettes. Il en résulte le sentiment d'une conception du métier qui fait penser à la chaîne d'assemblage du fordisme ou des clusters marshalliens.

Enfin, l'échelle des fonctions observée dans nos cohortes corrobore cette organisation spécialisée de la production urbaine. Schématiquement, les fonctions de direction sont plutôt exercées par des architectes, tandis que géographes et architectes-paysagistes sont cantonnés à des rôles de chargés ou de chefs de projet. Il s'agit bien sûr ici d'un effet d'inertie démographique. L'âge, la formation et le niveau hiérarchique évoluent conjointement, formant un attelage dynamique. Les cadres sont plutôt des quinquagénaires : ils assument des responsabilités conformes à une logique de carrière et ont exercé préalablement des fonctions auxiliaires, puis intermédiaires. Leur entrée dans le champ des métiers de l'urbanisme s'est faite en un temps où les formations étaient significativement indexées sur les savoirs et les pratiques de l'architecture. D'où une surreprésentation des architectes au rang des fonctions décisionnelles. Les architectes-paysagistes, géographes, etc., plus récemment formés, auront un jour, mécaniquement, l'expérience suffisante pour prétendre à des postes de direction, ce qui aplanira l'impression d'une pyramide des disciplines. Il résulte toutefois de cette situation une structure décisionnelle parfois peu ouverte aux innovations en matière de projet urbain ou aux hybridations professionnelles. L'irruption d'attelages plus improbables dans le cadre d'appels d'offres ou de conduite de projets urbains est, semble-t-il, souvent liée à l'initiative de chargés de projet soucieux de renouveler l'action.

L'instantané statistique révèle en somme une grande stabilité des métiers de l'urbanisme (on y retrouve les disciplines historiques de l'urbanisme) et une interdisciplinarité assez stricte (chacun fait ce qu'il est supposé faire).

Une extension du domaine de l'urbanisme

Les entretiens permettent toutefois de cerner certaines reconfigurations. Ainsi, pratiquement tous les interlocuteurs rencontrés lors de l'enquête pointent une complexité croissante des processus liés à l'extension sans



fin du périmètre des intervenants et s'inquiètent de la fragmentation du travail qui pourrait en résulter : « Tu n'as plus un interlocuteur expert, urbaniste, qui est ton maître d'ouvrage, tu as 25 personnes autour de la table qui ne pigent pas du tout ton métier, et qui viennent avec leurs intérêts sectoriels » (cadre de bureau privé d'architecture et d'urbanisme). On relève donc, généralement avec inquiétude, que la « discipline est de plus en plus interdisciplinaire » (cadre de bureau privé d'urbanisme). L'élargissement du périmètre des acteurs légitimes de l'urbanisme se ferait aux dépens d'une culture urbaine partagée, accusée de nuire à la qualité de la ville produite. Il en résulte que les nouveaux venus dans la fabrique urbaine (environnementalistes, spécialistes de la participation, designers, etc.), appelés à participer au projet urbain en raison même de la spécificité de leur champ de compétence, se voient contraints de démontrer leur légitimité du point de vue des savoirs et pratiques ordinaires de l'urbanisme (Matthey et Mager, 2016).

Les administrations publiques, moteurs du renouvellement des pratiques et des identités professionnelles ?

Les entretiens montrent également que les collectivités publiques peuvent avoir un rôle plus important dans la redéfinition des identités professionnelles que les associations et les registres professionnels, ou encore les formations, que ce soit en diversifiant la palette des outils en direction de la communication puis de l'événementiel (Ernwein et Matthey, 2018) – participant ainsi à la légitimation des métiers qui s'y rattachent dans le champ de la fabrique urbaine – ou en initiant ce qu'il est convenu d'appeler, depuis les travaux de Viviane Claude (2006), des « appels à compétences », singulièrement en matière de participation. Ou bien encore en impulsant de nouvelles organisations de travail, notamment sous la forme de tiers-espace, supposées abolir la frontière entre « praticiens, théoriciens et société civile », pour résoudre « vraiment » la tension entre expertise technique et expertise habitante et « construire des visions communes de nos devenirs territoriaux » (texte issu d'un document de travail relatif au projet d'un tiers-lieu cantonal du territoire). Ou, enfin, en travaillant à redéfinir les procès de production urbaine à partir de nouveaux outils, qu'ils participent d'un projet de digitalisation ou aspirent à collaborer à l'avènement d'une *responsive city* (Hasler, 2018).

Il n'est sans doute pas anodin que les agents de ces renouvellements soient eux-mêmes « excentriques » dans leurs administrations, notamment du point de vue des formations d'origine et du pays de formation. Issus des marges disciplinaires de la profession (historiens, géomètres, sociologues...), formés dans d'autres contextes, ils opèrent à la manière des *marginal men* identifiés par la sociologie des sciences (Ben David 1997 [1960]), ces

individus situés aux confins des disciplines, participant à un processus « d'innovation fondamentale par les marges » (*Ibid.* : 52), au moyen d'une « hybridation des rôles » (*Ibid.* : 60), appliquant « les moyens habituels du rôle A pour atteindre les buts du rôle B » (*Ibid.*).

#### Le temps long des transitions

Vu de Suisse, ces grandes transformations que sont le tournant des valeurs, l'ouverture internationale, l'intégration croissante des usagers finaux de la production urbaine ou bien encore l'importance accrue des nouveaux experts (tels les ingénieristes) de la fabrique de la ville se manifestent de manière discrète dans la socio-démographie des métiers de l'urbanisme. L'élargissement du périmètre des savoirs et des métiers de l'urbanisme est souvent appréhendé comme un facteur participant à l'accroissement de la complexité des processus et à la dilution d'un savoir-faire. Reste à documenter, comme le fait Ramau depuis vingt ans en contexte français, la manière dont la recherche et la formation participent, pour le meilleur ou pour le pire, à ces transformations.

### **Conclusion : Interroger le modèle français de production du cadre de vie** Patrice Godier

Sur cette scène privilégiée d'observation et d'analyse des métiers de l'architecture et de l'urbanisme qu'est la fabrication de la ville, la production scientifique de Ramau montre, à travers la prise en compte des savoirs, des compétences et des modes de coopération qui y sont privilégiés, qu'elle ne s'y résume pas et qu'elle relève aussi d'une approche plus globale des sociétés contemporaines dans leur rapport au travail.

Les chercheurs du réseau ont, comme le note Guy Tapie, à interpréter des activités professionnelles, celles de l'architecture, de l'urbanisme et de l'ingénierie, dans un monde marqué par une instabilité grandissante et des dynamiques profondes de changement qui les dépassent et que le mot « transition » sous toutes ses formes (écologique, énergétique, mobilière, etc.) peine à concentrer sous un même vocable. Elles se retrouvent dans le tournant des valeurs en cours à travers les défis du changement climatique qui lui sont liés, dans la globalisation qui redéfinit les échelles temporelles et territoriales d'intervention ou bien encore dans les déplacements de l'aval vers l'amont sur le curseur de la conception des usagers finaux et leur aspiration à participer à la fabrique. Comme l'indiquent de nombreuses études, ces dynamiques étaient déjà présentes dans les approches de l'architecture et de l'urbain. Toutefois, l'acuité des réponses à apporter à ces transformations apparaît aujourd'hui comme une nécessité plus importante que par le passé.

En porte témoignage le groupe professionnel des architectes, qui, s'il a su s'ajuster jusqu'à présent, est néanmoins soumis à de nombreux signaux contradictoires, porteurs d'instabilité, venus à la fois des injonctions paradoxales de l'État, des aléas de la formation à la discipline et de la concurrence accrue d'autres acteurs de la maîtrise d'œuvre. En témoignent aussi, comme nous le montre Guillaume Lacroix, les professionnels de l'ingénierie dotés d'une capacité d'innovation assez forte pour imposer, sous la bannière ou plutôt derrière le mot d'ordre de la durabilité, une nouvelle culture technico-scientifique sur la scène de la fabrique urbaine et orienter par là même la demande sociale en leur faveur. En découle une recomposition profonde des territoires professionnels au détriment des architectes-urbanistes et autres consultants en concertation, ces deux groupes devant lutter pour maintenir leurs singularités face à la rationalité et aux velléités ensemblières des ingénieristes. La notion de forum hybride qui avait marqué les analyses lors des premiers Cahiers Ramau continue à s'enrichir de nouveaux exemples.

Apparaît ainsi, à la lumière – toujours réactivée par la production Ramau – de l'étude des groupes professionnels de la ville et de l'urbain, une manière originale de questionner sur la durée le modèle français de production du cadre de vie. Un questionnement qui, comme nous l'indique Laurent Matthey, en faisant écho à d'autres situations nationales, à d'autres modèles, en l'occurrence ici celui de la Suisse, nous oblige à interroger la nature des changements et nous invite à la comparaison. C'est le cas avec les résultats de l'« enquête suisse » menée auprès des professionnels de l'urbain, qui nous renseigne à la fois sur les conséquences de l'élargissement des périmètres des savoirs et des métiers de l'urbanisme, sur les pratiques et les identités professionnelles (le forum hybride en action) et sur le rythme d'adaptation et d'ajustement que la profession d'urbaniste tend à adopter vis-à-vis des attentes des administrations publiques pour engager les transitions (couple stabilité/instabilité).

En ce sens, on retrouve bien là, avec la question toujours renouvelée des savoirs et des compétences, les principales caractéristiques d'un champ problématique autonome et original que le réseau Ramau définissait à sa création pour orienter sa production scientifique, à savoir : la contextualisation, le recours aux références empiriques et à l'étude de la dynamique des savoirs, le choix préférentiel pour les approches processuelles et comparatives.

## Bibliographie

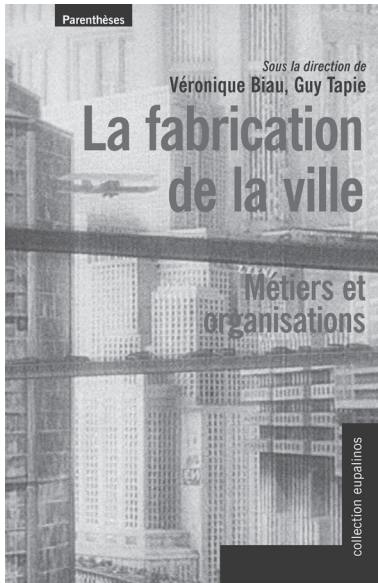
- Ben David J., 1997 [1960], « Rôles et innovations en médecine », in Ben David J., *Éléments d'une sociologie historique des sciences*, Paris, PUF, p. 45-64.
- Boussard V., 2008, *Sociologie de la gestion : les faiseurs de performance*, Paris, Belin (Perspectives sociologiques).
- Bataille N. et Lacroix G., 2019, « Standardisation de la conception et sur-mesure organisationnel. La sous-traitance de l'ingénierie urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 113, p. 24-35.
- Biau V. et Tapie G. (dir.) 2009, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Parenthèses, Marseille.
- Cahier Ramau 2, 2001, *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception. Actes des rencontres du réseau les 28 et 29 septembre 2000*, Paris, Éditions de la Villette.
- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Claude V., 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Parenthèses.
- Devisme L., Dumont M. et Roy É., 2007, « Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et Sociétés*, n°131(4), p. 15.
- Ernwein M. et Matthey L., 2018, « Events in the affective city : Affect, attention and alignment in two ordinary urban events », *Environment and Planning A : Economy and Space*, vol. 51, issue 2, p. 283-301.
- Hasler S., 2018, *De Smart à Responsive, les enjeux de la planification urbaine à l'ère du numérique. Les expériences de Genève et Singapour*, thèse de doctorat de l'École polytechnique fédérale de Lausanne.
- Maeder T., Mager C., Matthey L. et Merle N., 2019, *Être urbaniste en Suisse romande. Description d'un champ professionnel en mutation*, rapport de recherche de l'université de Genève, Institut de gouvernance de l'environnement et développement territorial.
- Matthey L. et Mager C., 2016, « La fabrique des urbanistes. Une identité professionnelle controversée ? », *Cybergeo – European Journal of Geography*, p. 1-13.
- Lacroix G., 2019, *Les Équilibristes du développement durable. Une ethnographie des experts et de l'expertise en durabilité dans la fabrique urbaine*, thèse de doctorat en études urbaines, urbanisme et aménagement de l'université Paris-8 Vincennes-Saint-Denis.
- Linossier R., 2012, « Le conseil en stratégies et projets urbains : un marché atypique », *Politiques et management public*, n° 29, p. 57-78.
- Henry E. et Puybaraud M., 2009, « Expertises, compétences et gestion de projets en construction durable », in Biau V. et Tapie G. (dir.), *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, p. 43-59.

- Souami T., 2017, « Entreprises de services urbains : un nouveau modèle socio-économique d'aménagement ? », in Grudet I., Macaire É. et Roudil N., Cahier Ramau 8, *Concevoir la ville durable : un enjeu de gestion ?*, Paris, Éditions de la Villette, p. 47-67.

## Notes

- 1 Plan Urbanisme Construction et Architecture.
- 2 Le thème avait connu un premier âge d'or dans les années 1970-1975 au moment du basculement vers la ville postindustrielle, avec notamment les travaux du centre de sociologie urbaine. Puis, à partir des années 1990, avec les programmes de recherche du Puca (programme Euro-Conception, entre autres).
- 3 Ces personnes ont été identifiées au moyen des fichiers de la Fédération suisse des urbanistes (section romande) et du registre professionnel des aménagistes, des listes d'adresses des collaborateurs des administrations tant cantonales que communales, dans les principaux bureaux actifs en Romandie ou parmi d'anciens étudiants de formations ouvrant aux métiers de l'urbanisme.

Ouvrage dirigé par Véronique Biau et Guy Tapie, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Éditions Parenthèses, Marseille, 2009. Il présente les recherches réalisées dans le cadre du programme de recherche du Puca.



# De l'usager à l'acteur de projet. L'habitant dans la recherche sur les métiers (Cahiers Ramau 2000-2018)

Aurélie Couture, Isabelle Grudet, Élise Macaire,  
avec Thérèse Evette

À sa création en 1999, le réseau Ramau entend répondre à un manque de « recherche autonome [...] sur les acteurs, leur formation, les métiers<sup>1</sup> ». Les membres fondateurs souhaitent croiser des préoccupations provenant de différents secteurs du monde de l'architecture et de l'urbanisme et réunir « toute la chaîne des acteurs<sup>2</sup> ». Ils s'intéressent aux professionnels dans leur diversité (maîtres d'ouvrage, experts, maîtres d'œuvre, constructeurs, aménageurs, etc.), aux compétences qu'ils mobilisent et aux relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Organisé par des chercheurs avec le soutien du ministère de l'Équipement et de la Culture, Ramau est également destiné aux professionnels eux-mêmes. Dans ce contexte marqué par des personnes « expertes », on peut se demander quelle place a été réservée aux « non-professionnels » dans les travaux du réseau. Cet au-delà du monde professionnel a-t-il intéressé les membres de Ramau ? Comment se sont-ils positionnés alors que se construisaient en France des injonctions réglementaires encourageant à impliquer les citoyens dans la production du cadre de vie ? Comment Ramau a-t-il accompagné ou rendu compte de ce phénomène ?

C'est avec cette question et le souci de saisir les évolutions au fil de deux décennies d'existence du réseau que nous avons choisi de travailler sur les différentes livraisons des Cahiers<sup>3</sup>. Ce corpus formé de neuf numéros regroupant cent vingt articles publiés entre 2000 et 2018<sup>4</sup> nous a semblé être une base intéressante pour comprendre comment des professionnels réflexifs, des chercheurs et des institutionnels impliqués dans le réseau ont réagi face à l'impératif participatif qui s'est structuré durant ces années. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure, sous quelles formes et avec quels vocables la thématique de l'implication des habitants s'est frayé un chemin dans les débats du réseau, mais aussi de voir comment elle a questionné les professions instituées et leurs chercheurs à propos des évolutions des pratiques comme de l'émergence de nouveaux métiers.

Cet article est organisé chronologiquement, en trois parties consacrées d'abord à la période antérieure au Cahier 6, puis au Cahier 6 lui-même, et enfin aux Cahiers postérieurs. En effet, portant sur « l'implication des habitants dans la fabrication de la ville », le Cahier 6 est apparu d'emblée

comme un moment saillant par rapport à notre questionnement. Nous verrons que cette acmé de la préoccupation participative prolonge des axes de réflexion bien engagés auparavant, notamment en 2006 avec le Cahier 4, et qu'elle trouvera des prolongements dans les années suivantes. À travers cette rétrospective, on perçoit la manière dont un objet est saisi par un domaine de recherche et l'évolution de la problématisation du rôle des « non-professionnels » dans les travaux du réseau Ramau<sup>5</sup>.

### **Les Cahiers 1 à 5 : du client au citoyen**

Le retour sur les premiers Cahiers Ramau, publiés il y a près de vingt ans, montre que, même si certains intervenants ont construit leur réflexion sur « l'ensemble du processus de planification, conception, production et gestion de l'espace<sup>6</sup> » sans évoquer les non-professionnels, un nombre significatif de contributeurs les mentionnent. Au fil des articles, ces non-professionnels sont désignés sous différents termes et les rôles qui leur sont assignés varient : on les envisage d'abord comme des clients ou des évaluateurs de la qualité des réalisations, ils deviennent petit à petit des habitants citoyens, voire des experts. Globalement, on constate une montée en puissance de l'intérêt pour les usagers dans les Cahiers Ramau publiés entre 2000 et 2009.

La prise en compte des destinataires

Ceux que nous nommons les « usagers-clients-utilisateurs » sont des non-professionnels envisagés en tant que récepteurs des projets. Pour Ramau, il s'agit de réfléchir aux modalités de la conduite de projet en prenant en compte les points de vue de ceux qui utilisent ou achètent les réalisations et les produits, et les évaluent à travers leur pratique. Deux cadres d'analyse ont été particulièrement mobilisés pour cette approche : celui de la « relation de service » (Cahiers 1, 2 et 3) et celui de la « qualité » (Cahier 5).

Le secteur des services est une branche du marché qui se distingue de celle de la vente de produits et qui est amenée à attacher une importance particulière aux « clients » en tant que partenaires de la « relation de service ». Il est évoqué par trois auteurs : l'économiste des services Nicole May, le sociologue de l'architecture Christophe Camus et l'économiste de la construction Jean Carassus. Tous trois s'appuient sur les travaux de l'économiste Jean Gadrey, auteur de plusieurs publications sur l'économie des services dans les années 1990<sup>7</sup>. Ce dernier définit des « relations de service » entre un « prestataire » et un « destinataire » à propos d'une « réalité » pouvant notamment prendre la forme d'« objets<sup>8</sup> ». Dans ce cadre, les notions d'usager et de client sont très proches<sup>9</sup>.

Dans le Cahier 1, Nicole May<sup>10</sup> parle du « client-usager-destinataire » ou du « consommateur-client-usager ». En s'intéressant aux activités de

conseil, elle considère que nous vivons une rupture dans les manières de faire, grâce à « l'intervention du consommateur-client-usager ». Elle y voit « une forme d'irruption de l'usage et des modes de consommation dans la production alors que l'analyse de la production dans l'économie capitaliste est fondée sur la séparation entre les sphères de la production et de la consommation ». Associant les « services » à un travail de « coproduction », elle mentionne des recherches portant sur « l'interaction entre producteurs et utilisateurs [...] à l'origine de la production de connaissances et de savoir-faire nouveaux ».

Nicole May estime que les réflexions menées à propos des services peuvent prendre du sens dans le monde de l'architecture, même si elle note que, « dans le cas de l'architecte, la situation est plus compliquée parce que le client final, l'utilisateur, n'est souvent pas le même que le client contractuel, celui pour qui on agit dans un rapport marchand ». Ce faisant, elle ouvre la réflexion sur l'appropriation de la notion de service à propos de l'architecture dont s'emparent Christophe Camus et Jean Carassus dans les Cahiers suivants. Ces derniers développent des points de vue assez contrastés, à propos de « l'œuvre architecturale » et des architectes pour le premier, des « ouvrages » et des métiers de la production et de la gestion pour le second.

Même s'il note que certains architectes envisagent l'œuvre « non pas comme forme définitive ou omnisciente mais comme moyen d'engager la discussion de façon constructive », Christophe Camus<sup>11</sup> pense que la plupart d'entre eux ont tendance à délaisser « clients » et « usagers » pour se centrer sur « l'œuvre architecturale ». Le sociologue, qui explore le « dialogue » entre l'architecte et l'usager/client à partir d'observations en agence d'architecture, montre comment les architectes « détournent » le service pour réaliser une œuvre qui fonde leur identité. Selon lui, « l'architecte semble souvent, aux yeux de ses commanditaires et des usagers, préférer son bâtiment, sinon l'image qu'on peut en retenir, aux attentes des usagers qui l'habitent ou le parcourent ».

L'économiste de la construction<sup>12</sup> est davantage confiant dans la prise en compte de « la notion de service rendu par les ouvrages ». Il fonde ses analyses sur l'hypothèse d'une « professionnalisation de la gestion et [de] la montée du *facilities management* [qui] exige de plus en plus clairement un service dont l'ouvrage de construction, l'habitable ou infrastructure, est la base matérielle ». Il considère que la notion de service va « s'accroître et s'élargir avec les préoccupations en matière de développement durable ». Selon lui, « la gestion du cycle de vie des ouvrages de construction [...] se traduit par une meilleure prise en compte du service rendu par les ouvrages en matière environnementale, sociale et économique, pour les utilisateurs actuels et futurs, et pour les voisins, proches et lointains ».



En se focalisant sur des acteurs différents du monde de la construction, les architectes et les gestionnaires, Christophe Camus et Jean Carassus font apparaître les réticences des premiers à prendre en compte le point de vue de l'utilisateur et l'intérêt que les seconds peuvent y trouver. Ces points de vue professionnels sont potentiellement incarnés par des membres du réseau. La propension à craindre l'implication des usagers est illustrée par un intervenant anonyme, à l'occasion de la communication de Nicole May, qui affirme que la relation entre le « prestataire » et le « consommateur (ou client ou usager) » est « plutôt un frein à la créativité qu'une aide<sup>13</sup> », posture que l'on rencontre encore aujourd'hui<sup>14</sup>. Quant aux hypothèses de Jean Carassus, elles se sont révélées exactes, si l'on en juge par les travaux contemporains fondés sur des approches techniques et/ou sociologiques à propos de la performance de bâtiments et de leur réception par les utilisateurs<sup>15</sup>.

La notion de « qualité », considérée comme « centrale dans tous les domaines de production et de service<sup>16</sup> », a fait l'objet du Cahier 5 en 2009. Les membres du réseau ont souhaité interroger, déconstruire et mettre à distance cette notion « chargée de présupposés et de non-dits » à un moment où elle est omniprésente dans les discours et les évaluations des acteurs du projet. La question de l'action collective pose inévitablement celle des points de vue qui définissent la qualité et révèle « le caractère éminemment pluriel, voire conflictuel, de la définition de la qualité, des qualités ». En effet, pour déterminer la qualité des opérations architecturales et urbaines, les « variables à considérer sont nombreuses et disparates », en raison de la diversité des « positions », « intérêts » et « modes d'action » des « acteurs de la production des édifices ».

Dans ce Cahier, la place qui est accordée à l'utilisateur est centrée sur la manière dont il évalue les espaces conçus, ainsi que sur les effets de cette évaluation chez les acteurs de la conduite de projet. Pour certains, selon les coordinateurs du numéro, « cela peut n'être que pour des objectifs commerciaux : pour vendre, il faut satisfaire. D'autres se préoccupent surtout de la pérennité de l'investissement, laquelle est fortement liée à l'adéquation aux usages et aux représentations. Cela peut aussi être fondé sur une éthique : l'exigence de qualité de l'édifice doit d'abord concerner la qualité de vie de ceux qui s'y trouvent ».

Afin de contribuer à une meilleure connaissance de « la conception de l'espace architectural » et d'assurer une meilleure « maîtrise de la production des qualités architecturales », Caroline Lecourtois<sup>17</sup> adopte une posture architecturologique pour s'interroger sur « la manière dont l'espace est perçu ». Mais elle fait cependant apparaître qu'il ne peut qu'y avoir des décalages dans la mesure où « espace de conception » et « espace de réception » ne coïncident pas par définition, « le perçu ne pouvant être interprété comme manifestation de ce qui est conçu ». Elle invite à dépasser les approches

centrées sur la « qualité d'usage » et à s'intéresser aux « utilisateurs » en tant que porteurs de représentations de l'espace.

Ces analyses résonnent avec les travaux des architectes Olivier Balay et Daniel Siret<sup>18</sup>, spécialisés dans la question des ambiances. Ces derniers ont travaillé sur la réception d'un palais de justice par ses usagers et développent un point de vue critique à travers ce prisme. Ils montrent que, malgré ses ambitions, le projet a peu pris en compte les « attentes symboliques, techniques et organisationnelles » des « usagers ». Ils pointent notamment le décalage entre la « mise en scène de la justice par l'idée de transparence spatiale », fondée sur une « analogie entre transparence architecturale et transparence judiciaire », et les attentes des usagers, en l'occurrence des magistrats, fonctionnaires de justice et avocats, davantage soucieux du confort et de la disposition des espaces d'attente.

#### Participation des usagers et expertise habitante

Les résultats de ces recherches poussent à regarder avec attention les processus de projet auxquels les usagers sont invités à participer. Dans les Cahiers 3, 4 et 5, ces derniers sont abordés en tant qu'« habitants » conviés à s'impliquer dans des démarches participatives liées à leur logement, mais aussi en tant que « citoyens » ou « riverains » susceptibles de prendre part à des débats publics. Le réseau Ramau s'interroge : qu'en est-il de l'organisation du processus de projet quand il s'agit non seulement d'inclure ces non-professionnels, mais aussi de penser avec eux l'élaboration des politiques publiques ?

Pascal Amphoux, dans le Cahier 2<sup>19</sup>, tout en s'inscrivant dans l'approche par les services, engage la réflexion sur les dispositifs participatifs. L'article porte sur « un service d'informations et de recommandations urbaines auprès des maîtres d'ouvrage » à Lausanne. Dans un contexte de développement des « projets urbains » et de la « planification stratégique », l'échelle du quartier semble pertinente pour la mise en place d'une « charte paysagère » mobilisant divers acteurs, dont des petits propriétaires, dans le cadre d'un « dialogue ». La méthode convoque une « énonciation des pratiques sociales » *via* des entretiens, parcours commentés, photographies, etc. La mission renouvelle les relations entre les acteurs (propriétaire, associations, collectivité, etc.) et se veut une instance d'intermédiation (« conception négociée »), favorisant le débat public et une culture partagée du « projet urbain ».

C'est dans le Cahier 3, dédié aux activités d'architectes en Europe, que les premières expériences impliquant des « habitants » sont présentées. Il s'agit de deux opérations de logement : le relogement d'occupants d'un bidonville au Portugal et une réhabilitation en Suisse. Elles sont l'occasion de réfléchir au rôle des architectes dans ce type de situation.

Pour Michel Bonetti<sup>20</sup>, sociologue au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), ces projets questionnent « les capacités d'organisation des acteurs et les compétences de communication et de négociation entre les acteurs professionnels et les habitants ». La même idée est développée à propos du projet de Lausanne : l'architecte est présenté par Claude Grin et Paul Marti<sup>21</sup> comme « un acteur capable de gérer, seul ou en association avec un spécialiste de la communication, un processus itératif et participatif de définition, de conception et de réalisation ». Ces expériences professionnelles, exemplaires d'une « complexification du processus<sup>22</sup> », sont présentées en 2004 comme nouvelles, sujettes à réticences et à débats. Pour Michel Bonetti, il n'est pas sûr que cette vision du rôle de l'architecte convienne à tous. Il souligne en conclusion du Cahier 3 que « l'exigence de certains maîtres d'ouvrage d'associer les habitants à l'élaboration des projets, voire de collaborer avec des sociologues pour mieux prendre en compte leurs attentes, agace certains architectes<sup>23</sup> ».

Des bilans de dispositifs participatifs sont présentés dans le Cahier 5, qui témoignent de dissensions dans la manière dont est appréhendée l'implication des habitants. Caroline Lecourtois estime que la manière dont la participation a été mise en œuvre a constitué un « obstacle à atteindre des objectifs qualitatifs », aussi bien du point de vue des concepteurs, à qui on a imposé des « formes architecturales en dépit du “bon sens” de leur projet », que des « utilisateurs », qui ont du mal « à se reconnaître à travers l'espace réalisé<sup>24</sup> ». Pour Rainier Hoddé<sup>25</sup>, au contraire, qui s'exprime sur une expérience de réhabilitation d'une cité de 240 logements menée en concertation avec les habitants, « l'architecture a beaucoup à gagner à être partagée avec ceux qui y vivront ».

Dans le Cahier 4, intitulé *Projets urbains, expertises, concertation et conception*, les débats portent sur l'échelle urbaine et la définition des politiques publiques. Les difficultés de mise en œuvre de processus participatifs continuent à être évoquées, notamment par le sociologue Jean-Louis Parisi<sup>26</sup>, qui souligne en particulier « la frilosité des services de l'État et des collectivités locales, la peur de la nouveauté ou de l'éventualité d'un glissement de la démocratie participative vers une démocratie délibérative ». Ce Cahier est construit sur une analyse fouillée de plusieurs terrains d'étude français. Des outils visant à mieux prendre en compte les « usages » ou à créer du consensus sont étudiés. L'architecte-géographe Pascal Amphoux<sup>27</sup> questionne la possibilité d'un « usager » qui soit aussi « acteur du projet » et propose des techniques narratives favorisant la prise en compte de la « tierce parole ». L'architecte urbaniste Jean-Jacques Terrin<sup>28</sup> s'interroge sur les apports des technologies liées aux ambiances pour pallier les difficultés de communication entre « experts, maîtres d'ouvrage et citoyens » et « désamorcer d'éventuels conflits ». La politiste Virginie Anquetin<sup>29</sup> se penche sur « l'expertise » en tant qu'outil de régulation des « rapports

entre acteurs et groupes d'intérêts opposés » relatifs à des projets environnementaux et impliquant associations, militants écologistes, riverains et personnes fragiles.

Au-delà des cas particuliers des retours d'expérience présentés dans le Cahier 4, ce numéro est l'occasion d'interroger beaucoup plus frontalement que dans les précédents « le rapport des milieux professionnels aux acteurs dits "non-professionnels"<sup>30</sup> ». Dans cette livraison consacrée à l'expertise, le vocable « profane » est utilisé par contraste avec celui d'« expert ». L'enjeu consiste à dépasser une « césure » par l'intermédiaire de « forums hybrides ». De ce fait, les expériences sont étudiées en fonction de leur capacité à permettre « l'hybridation des expertises ». Bien que ce ne soit pas explicité dans ce numéro des Cahiers, il semble que, dans l'esprit de certains membres du conseil scientifique du réseau Ramau, se joue une volonté de changer de paradigme à travers cette nouvelle formulation des questionnements. Cette posture est clairement affirmée dans un article de Véronique Biau et de Thérèse Evette publié dans les *Annales de la recherche urbaine* deux ans plus tard<sup>31</sup>. Il y est question des « évolutions radicales des cadres d'action questionnant les compétences des acteurs et leur position dans les dispositifs d'intervention ». Pour les auteures, « avec les débuts de mise en œuvre de démarches urbaines participatives, on observe [...] une "prise de revers" des systèmes de compétences établis », alors qu'on « reconsidère les rapports entre compétences professionnelles et "profanes" ».

Le Cahier 4 mobilise des références issues de la sociologie des sciences, des techniques et de l'innovation, et met en avant la dimension politique de la participation des habitants aux projets. L'ouvrage *Agir dans un monde incertain*, de Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes<sup>32</sup>, sert de référence pour travailler la question des échanges entre « techniciens, politiques et citoyens<sup>33</sup> ». Dans le champ de l'architecture et de l'urbanisme, une série de travaux ont été publiés au début des années 2000 sur la démocratie participative. Ils ont tracé le sillon d'un nouvel axe de recherche<sup>34</sup> qui continuera à être développé dans les années suivantes. Le Cahier 6, publié sept ans plus tard, est le fruit de cette dynamique de recherche et de son développement dans le monde de l'architecture et de l'urbanisme.

### **Le « moment » du Cahier 6 : focus sur l'habitant**

Le réseau Ramau engage en 2011 un nouveau programme de travail centré sur l'injonction alors prégnante à une architecture et à un urbanisme « durables ». Après la publication de premiers travaux exploratoires dans la revue en ligne *Métropolitiques*<sup>35</sup>, un focus est opéré sur le sujet de l'implication des habitants<sup>36</sup>, alors très présent dans les travaux de sociologie et de science politique sur la démocratie participative et la gouvernance des projets. Un appel à communications est diffusé début 2012 en vue d'interroger les incidences de la participation sur les métiers de l'architecture et

Affiche du colloque. « Rencontres Ramau 2012. Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers. »  
22 et 23 novembre 2012, Ensa Paris-La Villette.

**RAMAU**  
Réseau activités  
et métiers  
de l'architecture  
et de l'urbanisme

Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme  
à l'épreuve de l'implication des habitants  
et des usagers

**Rencontre Ramau**  
22 et 23 novembre 2012

**Amphithéâtre 011**  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette  
144, avenue de Flandre – 75019 Paris

22 novembre (9h30 - 18h)  
La consultation des habitants en architecture et urbanisme, utopies et réalités  
Motivations et évolutions des postures professionnelles face à l'implication des habitants et usagers  
Emergence de savoir-faire professionnels spécifiques à la co-conception  
Retour réflexif sur deux dispositifs institutionnels de participation  
Table ronde autour de témoignages d'acteurs.

23 novembre (9h30 - 17h30)  
Chez les architectes, quels repositionnements ?  
Chez les maîtres d'ouvrage et acteurs publics, quels modes d'action et quelle redistribution des rôles ?  
Synthèse et conclusions  
Assemblée générale du réseau Ramau

Cette rencontre est organisée avec le soutien  
du Ministère de la Culture et de la Communication,  
du Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie – DGALN/PUCA  
et de l'UMR Levure CNRS 7218

Elle est accueillie par  
l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette.

Ministère de la Culture et de la Communication  
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie  
DGALN/PUCA  
UMR Levure CNRS 7218  
Ensa Paris-La Villette  
Ensa Paris-La Villette  
Paris La Villette

RAMAU, ENSAPLV, 144 avenue de Flandre 75019 Paris, [www.ramau.archi.fr](http://www.ramau.archi.fr)

de l'urbanisme. Y répondent des chercheurs issus principalement de ces disciplines, mais également de la sociologie, de la géographie, de la science politique et de l'anthropologie. Leurs travaux s'appuient sur les méthodes traditionnelles des sciences humaines et sociales (analyse documentaire, observation, questionnaires, entretiens), avec une importance particulière de l'observation participante liée à des dispositifs Cifre<sup>37</sup>, des recherches-action ou des missions d'expertise. Sont également retenues six contributions de « professionnels de la participation » œuvrant au sein de collectifs pluri-disciplinaires, d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et d'un grand groupe d'ingénierie et de conseil.

Le Cahier 6 fait état de la nébuleuse de réflexions qui entoure le sujet de la participation dans les années 2010, ainsi que d'approches très interdisciplinaires. Il met en lumière un foisonnement de pratiques et d'expériences qui, donnant peu ou prou voix aux habitants, interrogent les postures des professions instituées et suscitent l'émergence de nouveaux métiers.

Un foisonnement de pratiques et de méthodes participatives

Les contributions réunies dans le Cahier 6 portent sur une diversité d'expériences participatives menées en France dans les années 2000, dans un contexte marqué par trois éléments notoires : l'édiction de lois qui rendent l'association des habitants obligatoire pour certains types de projets, l'émergence d'un « impératif participatif<sup>38</sup> » lié à la montée en puissance d'enjeux de gouvernance locale et de légitimation politique, des enjeux de développement durable.

Les projets dont il est question sont de diverses natures : politiques publiques, équipements, aménagements urbains, habitat participatif, etc. L'association des habitants est principalement le fait de la maîtrise d'ouvrage, et non des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme qui ont à composer avec elle. La dynamique est donc généralement *top-down*, plus rarement *bottom-up* (démarches impulsées par des habitants) ou croisée (démarches institutionnelles prenant appui sur des conseils de quartier ou des collectifs existants). « Participation », « concertation », « débat public », « co-élaboration », « copilotage concerté » : les termes employés pour qualifier l'implication des habitants sont multiples, mais plus souvent empruntés aux acteurs observés qu'utilisés à des fins d'analyse du niveau d'implication effectif du public dans les processus décisionnels<sup>39</sup>.

Les contributions témoignent d'un foisonnement de méthodologies et de dispositifs employés, dû au flou qui entoure les objectifs et les modalités de la participation dans les textes de loi qui pourtant l'imposent, ainsi qu'au caractère singulier de chaque situation de projet. Les méthodes sont élaborées de manière *ad hoc*, voire *in itinere*, et font appel à des dispositifs multiples (questionnaires, réunions publiques, commissions permanentes, diagnostics en marchant...), dont les modalités de mise en œuvre et de prise en compte sont diversifiées. S'intéressant à ce dernier aspect dans l'étude de projets d'écoquartiers, l'urbaniste Jodelle Zetlaoui-Léger<sup>40</sup> classe les pratiques participatives en trois catégories (habituelles, pédagogiques et expérimentales) traduisant différents niveaux d'articulation avec le processus de conception. L'habitant est partout présent dans le Cahier 6, bien que l'analyse des pratiques et des dispositifs révèle des niveaux d'implication limités.

Les habitants, acteurs ou figurants ?

Les non-professionnels font l'objet dans ce Cahier d'une véritable réflexion sémantique. Comme exposé par Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire dès l'introduction<sup>41</sup>, c'est ici « la figure de l'habitant, de l'utilisateur, du citoyen qui est interrogée, et avec elle la question des compétences, des expertises qui lui seraient reconnues (ou déniées). La terminologie non stabilisée pour désigner cet "autre" dit bien d'ailleurs la manière dont sont attendus de l'interlocuteur un positionnement, un horizon d'intérêt, une

forme de mobilisation ou encore un langage ». Dès lors, « ce sont finalement les représentations à l'œuvre chez les acteurs publics et professionnels qui colorent leur action : s'agit-il d'un interlocuteur à craindre et à apaiser, à éduquer, à rendre acteur de la transformation ou de la gestion de son cadre de vie ? ».

L'urbaniste Guillaume Faburel<sup>42</sup> illustre cette tendance à enfermer les non-professionnels dans un certain registre d'expression, par l'observation de dispositifs participatifs portant sur de grands projets d'aménagement. Il constate une tendance à l'évitement du terme « habitant » au profit de ceux de « riverain », d'« usager », de « profane » ou de « citoyen », qui tendent à déposséder les personnes de leurs savoirs de l'habiter. De fait, il est beaucoup fait référence dans le Cahier 6 aux « savoirs d'usage » qui renvoient au sens commun et à la connaissance pratique d'un territoire, au détriment d'autres types de savoirs. Comme le souligne la sociologue Héloïse Nez<sup>43</sup> : « Les résistances des professionnels s'expriment particulièrement lorsque les habitants mobilisent eux-mêmes des savoirs professionnels, qui peuvent entrer en concurrence avec les savoirs des professionnels attitrés et remettre en cause leur monopole du savoir et de la décision sur les questions techniques. Ces derniers ont ainsi tendance à confiner les habitants dans un savoir d'usage et à écarter toute prise de parole qualifiée sur un plan technique. »

Une professionnalisation des habitants peut néanmoins s'opérer au contact des processus participatifs et accroître leur légitimité auprès des professionnels. C'est ce que montre l'article de l'urbaniste Federica Gatta<sup>44</sup>, qui identifie les « tactiques » déployées par des collectifs d'habitants ou des porteurs de projets d'occupation temporaire de bâtiments pour se faire entendre : cela suppose une « capacité à se rapprocher du langage technique » ou à reproduire un discours institutionnel afin de « se placer dans une sphère de légitimité ».

Les habitants apparaissent donc dans ce Cahier comme des acteurs incontournables, mais que les professionnels peinent encore à réellement intégrer aux processus de projet du fait du fossé culturel qui sépare les savoirs ordinaires des premiers de la raison technique des seconds.

Les professions questionnées par la participation :  
inquiétudes et adaptations

Quelle vise l'amélioration des projets ou l'évitement des conflits, l'implication des habitants s'impose de plus en plus fréquemment aux professionnels de l'urbain. La manière dont ils y réagissent et s'y adaptent est au cœur des questionnements du Cahier 6 et s'inscrit dans la continuité des travaux des premiers Cahiers Ramau sur l'interprofessionnalité. Les professionnels dont il est ici question sont divers par la nature de leurs missions et leur rôle dans le processus de projet. Aménageurs publics ou semi-publics, architectes,

urbanistes, paysagistes, etc. sont différemment confrontés à l'implication des habitants mais ne peuvent en tout état de cause être considérés comme des ensembles uniformes tant les métiers exercés au sein d'une même structure et les profils des acteurs sont divers. Ainsi Jeanne Demoulin<sup>45</sup> identifie-t-elle au sein de l'organisme HLM qu'elle étudie quatre familles de métiers (maîtrise d'ouvrage, gestion de proximité, développement social urbain, relation client) qui appréhendent la participation avec plus ou moins de méfiance ou d'enthousiasme.

Seuls les professionnels de la gestion de proximité (métiers du développement social urbain ou de l'animation socioculturelle), habitués à être en prise directe avec les habitants, semblent voir dans le développement de la participation un levier pour l'accomplissement de leurs missions. Ces dernières reposent en effet sur « un principe d'émancipation sociale, fondé sur le développement des capacités des personnes afin qu'elles comprennent mieux leur environnement, qu'elles s'y situent pour parvenir à le transformer<sup>46</sup> », principe renforcé par l'essor de pratiques participatives liées au projet. Les métiers de la conception architecturale et urbaine en revanche (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre) sont pour la plupart ébranlés par l'irruption des habitants dans leurs pratiques, comme souligné en introduction du Cahier 6 : « L'implication des habitants dans les décisions concernant leur cadre de vie met en cause les périmètres professionnels, la spécificité des compétences et des savoirs détenus par les experts, et vient questionner des professions qui sont par ailleurs assaillies par divers problèmes d'identité collective. » Les habitants ont en effet tendance à « déplacer les questions<sup>47</sup> » et à bousculer les « codes culturels des acteurs professionnels<sup>48</sup> », ce qui n'est pas sans susciter de résistance dans un univers traditionnellement très normé. Ainsi, comme le souligne Jodelle Zetlaoui-Léger, « la tentation est toujours forte d'invoquer la "raison technique" pour restreindre les velléités participatives émanant du pouvoir politique ou de la société civile, au nom, par exemple, de principes de confidentialité ou de préservation de l'équilibre financier d'une opération ; la dépasser revient à repenser de manière inventive les rapports entre processus et procédures, entre construction de sens d'un projet et approche normative de l'urbanisme<sup>49</sup> ».

Un frein à l'évolution des professionnels de l'urbain, évoqué à plusieurs reprises dans le Cahier 6, réside dans la quasi-absence du sujet de l'implication des habitants dans leur formation initiale. L'expérience pédagogique relatée par l'architecte Rainier Hoddé, qui a conduit des étudiants en architecture à travailler sur la commande d'un groupe d'habitants et en prise directe avec eux<sup>50</sup>, fait ici figure d'exception. L'offre grandissante de formation continue est quant à elle perçue de manière ambivalente : les modules proposés apportent des bases méthodologiques, des « boîtes à outils » qui rassurent mais ne permettent pas seules de faire face à la complexité des



situations réelles. Les formations misant sur la dimension expérientielle de l'apprentissage semblent plus porteuses, à l'instar des « Concert'express » mises en place au Grand-Lyon, séances régulières et thématiques de partage d'expériences qui sont, selon Jeanne Cartillier<sup>51</sup>, responsable de la mission participation citoyenne, des « temps forts de professionnalisation active ». Nombreux sont d'ailleurs les contributeurs à mentionner l'expérience vécue comme moteur de montée en compétences et en conviction des acteurs (professionnels ou non) vis-à-vis de la participation. Des formes d'adaptation sont constatées, qui passent selon les professions par l'adaptation de savoir-faire préexistants ou par le développement de nouvelles compétences. Celles-ci sont pour la plupart relationnelles, ou « sociales<sup>52</sup> », traduisant une capacité à « agencer des dimensions de l'expertise et de médiation dans [les] savoirs professionnels<sup>53</sup> », ou encore communicationnelles (capacité de représentation et aptitude à « verbaliser » ses pratiques). Cette évolution reste toutefois inégale, dépendant de la bonne volonté des acteurs, voire d'un certain militantisme de leur part. Si certains s'y prêtent avec résignation, d'autres le font avec conviction ou y voient un marché, à l'instar des architectes qui se positionnent dans le champ de l'habitat participatif<sup>54</sup> ou de nouveaux entrants assurant une fonction de médiation entre habitants et professionnels de l'urbain.

Professionnels de la participation : nouveau segment, nouvelle éthique ? Outre la mise au jour de la diversité des pratiques participatives et de leur incidence sur les professions instituées, la grande originalité du Cahier 6 est de mettre en lumière et de donner la parole à des professionnels d'un nouveau genre, œuvrant à la mise en œuvre et au déploiement de la participation habitante. Ceux-ci sont de deux types. Les premiers font partie de services « participation » ou « démocratie locale » qui apparaissent au début des années 2000 au sein d'établissements publics ou de grands groupes et ont vocation à être des ressources pour leurs collègues. Issus de disciplines et de mondes professionnels très divers (politique de la ville, recherche, urbanisme), ils sont attendus sur des aspects méthodologiques, le pilotage de prestataires, voire de la formation interne. Exerçant une « fonction support » considérée comme n'appartenant pas au cœur de métier de la structure, ils peinent parfois à se faire connaître et à trouver leur place auprès de leurs collègues techniciens. Les seconds acteurs témoignant dans le Cahier 6 relèvent de structures indépendantes et sont à proprement parler des « professionnels de la participation », en prise directe avec les habitants. La plupart font partie de collectifs pluridisciplinaires « à mi-chemin entre animation sociale, conseil et maîtrise d'œuvre urbaine<sup>55</sup> ». Issus de « formations et parcours professionnels variés (architecture, urbanisme, métiers des arts et de la culture, sciences politiques, sociologie, etc.) », ils sont caractérisés par

« un certain nombre d'aptitudes et de valeurs non formalisées », relevant tant du savoir-faire que du savoir-être et d'une « capacité à éprouver de la sympathie pour les interlocuteurs (notamment habitants) et à être sympathique<sup>56</sup> ». Outre l'accent mis sur leurs compétences relationnelles, ils se distinguent des professionnels de l'urbain par leur militantisme pro-participation, leur « refus de positions expertes dominantes<sup>57</sup> » et leur volonté de pousser à la coproduction des projets en se positionnant « au service de la ville et de ses habitants<sup>58</sup> ». Ce sont ainsi des « médiateurs » qui appréhendent la participation comme un moyen de redistribution de pouvoir aux citoyens, à la différence d'autres professionnels de la participation du type « conseillers », qui la considèrent comme un outil d'aide à la décision<sup>59</sup>. Comme souligné en introduction : « Les collectifs font valoir l'enrichissement que procure à la réflexion urbaine l'hybridation des approches professionnelles et "extérieures". La question de la subjectivité vient ainsi percuter un univers de la stratégie, du plan, de la matérialité<sup>60</sup>. » Ces acteurs apportent une « bouffée d'air » aux pratiques urbanistiques normées en « mettant au cœur des opérations les enjeux relationnels entre les parties prenantes ». Tous insistent sur leur position de tiers, qu'Élise Macaire et Nadine Roudil<sup>61</sup> interprètent comme un « nouveau registre professionnel ». Leur multiplication ces dernières années témoigne en réalité d'une professionnalisation de missions qu'exerçaient déjà dans les années 1970-1980 certains sociologues et quelques architectes embarqués dans les processus participatifs.

### **À la recherche des savoirs et expertises en transformation**

Cette dernière partie couvre les travaux récents du réseau Ramau. Portant sur l'évolution des cadres d'action liée au développement durable et sur les modalités de transmission et de production des connaissances, ils ont été engagés successivement après la publication du Cahier 6. Ils font écho au très programmatique article de Véronique Biau et Thérèse Evette sur la montée des dispositifs réflexifs enrôlant le champ scientifique dans la production de l'action publique urbaine<sup>62</sup> et s'inscrivent dans les débats contemporains dans les milieux de la recherche sur le développement durable, y compris avec une dimension critique<sup>63</sup>. Si les activités professionnelles sont largement affectées par cette thématique, c'est toute l'action publique qui est questionnée et, avec elle, l'horizon démocratique de la production de la ville.

Le développement durable comme cadre normatif  
de la production de la ville

Le Cahier 7, issu des rencontres tenues en 2013, prend la notion de modèle comme cadre d'analyse. Il s'agit de mieux connaître les « référentiels ou méthodes » portant sur la durabilité, les savoir-faire et les « bonnes pratiques »,

ainsi que « des personnalités reconnues comme exemplaires en termes de trajectoire, de pratiques et/ou de réalisations<sup>64</sup> ». Comme dans les premiers travaux du réseau, les figures de l'habitant, de l'utilisateur ou du citoyen ne sont pas centrales ; elles sont néanmoins évoquées dans plusieurs articles.

Celui de Michael Fenker<sup>65</sup> porte sur la manière dont la concertation citoyenne est mobilisée dans les projets d'écoquartiers. Il analyse les apprentissages à l'œuvre chez les maîtres d'ouvrage à propos de l'implication des habitants : acquisition de nouvelles compétences, exploration de nouvelles démarches, capitalisation d'un projet à l'autre. Il note que « l'une des transformations les plus difficiles à opérer concerne les pratiques liées à la gouvernance ». Ces remarques font écho au texte de Guillaume Faburel<sup>66</sup>, qui porte sur la gouvernementalité du développement durable et sa dimension technicienne. Il montre la prégnance du « partage moderniste savoirs/pouvoirs » en se référant à Michel Foucault, dénonçant ainsi la dépolitisation des approches de la durabilité. Il observe comment la technique « réarme » le corps politique tout en mettant à distance les enjeux démocratiques. Il est rejoint dans son analyse par Cyria Emelianoff<sup>67</sup>, qui décrit le processus de « désocialisation » de la question de la durabilité urbaine *via* la marginalisation des problématiques « de justice environnementale et de partage des ressources, d'économie écologique ou de gestion en bien commun de l'espace ». Elle constate ainsi une « désactivation » du développement durable, dont elle propose aux chercheurs de « révéler les mécanismes » dans leurs travaux futurs sur la ville durable.

Sur un autre registre, la table ronde retranscrite dans le Cahier 7 sur la « construction interdisciplinaire des savoirs<sup>68</sup> » révèle en creux comment le citoyen et l'habitant sont l'objet de controverses entre sciences « dures » et sciences sociales dans les recherches sur la performance énergétique et les savoirs environnementaux. Souvent désigné comme « usager », l'habitant est envisagé à travers ses « comportements », qui constituent un paramètre dans la modélisation de la consommation énergétique ou de la perception environnementale.

L'utilisateur au cœur de l'articulation entre gestion et conception

L'intérêt du réseau Ramau pour le développement durable se poursuit par l'exploration des relations entre conception et gestion, dimension des opérations perçue comme un « point aveugle », selon les termes d'Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil dans l'introduction du Cahier 8<sup>69</sup>. La thématique de la gestion convoque l'utilisateur en croisant deux approches, celle du destinataire-client évoqué dans les premières années du réseau, empruntant aux approches économistes et gestionnaires tout en les renouvelant, et celle de l'habitant-citoyen, doté de savoirs et d'une légitimité croissante (apport des sciences politiques et de l'anthropologie de l'habiter), comme l'ont montré les deux précédentes livraisons des Cahiers.

C'est d'abord la dimension « servicielle » de la fabrique urbaine qu'aborde le Cahier 8, à travers deux contributions majeures : celle de Michael Fenker<sup>70</sup>, qui interroge l'espace en tant qu'enjeu de gestion, et celle de Taoufik Souami<sup>71</sup> sur les entreprises de services urbains. Ces auteurs montrent comment la valeur d'usage est progressivement reconnue, faisant évoluer la culture professionnelle traditionnellement financière des acteurs étudiés. Ils « plaident<sup>72</sup> » pour une meilleure implication des habitants dans la fabrique urbaine.

À propos de l'espace public, le deuxième chapitre met en évidence la dimension pédagogique que revêt, pour la conception, la question de la gestion (consigne à transmettre aux concepteurs, démarches de retour d'expérience, « pédagogie à destination des usagers et des habitants, ou des personnes chargées de la maintenance et de l'entretien des espaces verts<sup>73</sup> »). La conception de l'usager ou de l'habitant s'écologise dans les propos de certains paysagistes inspirés des démarches de Gilles Clément sur le « jardin planétaire », l'habitant étant un jardinier « attentif aux interactions entre les êtres vivants<sup>74</sup> ». La notion d'usage comprend ici l'idée de participation à la gestion dans une optique d'appropriation habitante, témoignant des emprunts à la sociologie de l'habiter.

Le rôle de la concertation est abordé dans le dernier chapitre, qui montre comment elle contribue à la prise en compte de la gestion en amont des projets et, en retour, comment les « enjeux de gestion viennent impacter les modalités de concertation<sup>75</sup> ». Dans le premier cas présenté, le dispositif de « partnering<sup>76</sup> » du Quartier des spectacles à Montréal, l'urbaniste David Ross<sup>77</sup> montre que la recherche d'une « qualité de la décision » repose sur une gestion des conflits. L'auteur décrit une méthode de négociation et de coopération mobilisée dans le cadre d'une production urbaine à la fois révélatrice et génératrice de tensions. Cette approche mettant en scène « une diversité de points de vue » tranche avec l'approche française de la concertation, peu envisagée comme espace public (au sens politique). L'échange d'informations s'avère ici stratégique, ainsi que le dispositif de confiance entre les « parties prenantes » (*stakeholders*)<sup>78</sup>. Isabelle Grudet<sup>79</sup>, dans la présentation du cas de la « concertation énergétique » dans les écoquartiers, déplore néanmoins que le débat soit confisqué par des « cercles politico-techniques » mettant les habitants à distance. Elle signale ainsi la nécessaire transformation des cultures professionnelles et institutionnelles.

Ces Cahiers 7 et 8 mettent en évidence deux évolutions importantes : d'un côté, le fait que la durabilité questionne les systèmes politiques et appelle à davantage de démocratisation de la fabrique urbaine ; de l'autre, le fait que cette démocratisation interroge le rôle des habitants (participant, gestionnaire et producteur de l'espace, etc.) et, en miroir, impose une déprise des corps politico-techniques.

La fabrication et la transmission des savoirs :  
comment saisir la réalité de l'habitant

La question de l'habitant apparaît dans le dernier Cahier Ramau sous le prisme de la formation des professionnels et de la fabrication de nouvelles expertises, thème alors choisi pour le programme du réseau.

Ainsi, dans le Cahier 9, intitulé *L'Architecture et l'urbanisme au miroir des formations*, le chapitre « Faire entrer le "réel" en formation ? » analyse des enseignements participatifs. Ceux-ci s'inscrivent dans des réponses à des « demandes sociales » et à des « commandes financées ». L'article d'Elsa Vivant<sup>80</sup> est particulièrement éclairant sur ce qui se joue dans un atelier de programmation urbaine avec des usagers. Cet atelier portant sur « l'implantation d'un établissement de soins psychiatriques », l'usager y est incarné par la figure du patient dont il faut comprendre la « réalité ». Le travail avec des personnes en souffrance psychique a engagé chez les étudiants une réflexion éthique sur la relation à l'usager, questionnant le rapport à « l'altérité » et à la « normalité ». À travers cette expérience relationnelle, c'est le professionnalisme qui est convoqué, tout comme la réflexivité sur la pratique amenant à « reformuler la commande » passée par les utilisateurs (professionnels de la santé). *In fine*, l'atelier veut former à un urbanisme « citoyen » et est vu comme un espace où peuvent « s'inventer de nouvelles pratiques ».

Dans son article sur un enseignement du projet urbain mené en lien avec des associations et des collectifs d'habitants de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Merril Sinéus<sup>81</sup> explore peu ou prou les mêmes thématiques. La relation aux habitants conduit les étudiants en architecture à « inventer et tester des outils et des méthodes » : outils de représentation visuelle, d'organisation et d'animation d'ateliers participatifs, et de construction à l'échelle 1 pour tester des propositions. À côté de la posture d'écoute, ils développent une réflexion sur le langage comprenant les enjeux d'une « médiation réussie ». Ils mesurent également la valeur politique d'une telle aventure : le sens du collectif, la place du débat et l'analyse des conflits deviennent des paramètres du projet urbain. Leur appréciation même du « projet » est revisitée, rejetant les habituels « rendus » du projet architectural pour y voir une « construction sociale » et un « espace de dialogue ». Les étudiants perçoivent ainsi les apports professionnels imaginés à partir de nouveaux métiers possibles : médiation, assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, etc. L'architecture participative se présente en fin de compte comme un « plus » dans le curriculum vitae et redonne du sens à leur vision de la profession d'architecte.

Rejoignant certaines contributions des précédentes publications, notamment du Cahier 6, les enseignements participatifs soutiennent l'évolution dans les professionnalités. Néanmoins, comme le signale Judith Le Maire, les démarches de participation, quoique engagées depuis plus d'un siècle, ont

une faible pénétration des milieux d'enseignement<sup>81</sup>. La raison en serait, outre la courte durée des cours (contrainte notamment par la semestrialisation), le caractère « expérimental » des enseignements sur le sujet<sup>83</sup>.

### Conclusion

En conclusion, plusieurs fils peuvent être tirés de la lecture transversale des travaux du réseau Ramau de ces vingt dernières années, qui témoignent de la montée en puissance de la question participative dans les milieux professionnels.

Premièrement, l'impératif « participatif » du début du XXI<sup>e</sup> siècle, couplé à l'injonction au « développement durable », semble participer d'un processus de socialisation de la fabrication de la ville. Cette socialisation intervient à la suite de deux périodes majeures de la fin du XX<sup>e</sup> siècle : celle des années 1960-1970, fortement politisée avec le développement des luttes urbaines, de l'*advocacy planning* et des ateliers publics d'architecture et d'urbanisme, dans un contexte de diffusion d'une critique sociale de la production urbaine ; puis celle des années 1980-1990, marquée par une dépolitisation, dans un contexte de complexification et de technicisation des projets, où se jouent de nouvelles interprofessionnalités liées à l'émergence d'expertises diverses et concurrentielles. La période du début du XXI<sup>e</sup> siècle voit alors revenir sur le devant de la scène de la fabrication de la ville l'habitant-citoyen, convoqué par un cadre réglementaire et normatif renouvelé et élargissant ainsi la sphère des parties prenantes des projets architecturaux et urbains.

Ensuite, l'analyse transversale du vocable utilisé dans les travaux du réseau semble montrer que la notion d'« usager » voit progressivement sa définition évoluer. Accompagnant le mouvement de socialisation, son caractère utilitariste est mis à distance (l'usager serait celui dont il faut anticiper les usages pour améliorer la qualité des espaces aménagés) pour redonner une place centrale à la vision socio-anthropologique de l'habiter. L'usager est ainsi celui qui « s'approprie » l'espace et participe activement à sa production. Si cette définition était partagée depuis longtemps par les chercheurs dans les sciences humaines et sociales, les professionnels de la production de l'espace commencent à faire évoluer leur relation à cet usager-habitant. L'usager comme « habitant-citoyen » gagne donc en légitimité dans les arènes de la fabrication urbaine face aux professionnels poussés à faire évoluer leurs pratiques mises en tension par des enjeux de démocratisation.

Enfin, dans ce contexte, des formes de professionnalisation sont à l'œuvre : transformation des habitudes de travail pour inclure les habitants dans les projets architecturaux et urbains (élaboration d'outils et de méthodes) et développement de métiers et de marchés liés à la participation des habitants. Les milieux de la formation sont eux-mêmes touchés, se questionnant sur la manière d'accompagner ces mutations.

Parallèlement, une approche normative de la participation semble se dessiner, et cette normalisation touche significativement l'ensemble des secteurs de la production urbaine. Elle suscite des interprétations et adaptations diverses. Des questions subsistent néanmoins. L'avènement d'une « moralité participationniste » ne donne-t-elle pas lieu à une nouvelle forme d'enrôlement des habitants dans les projets architecturaux et urbains ? De quelle nature est-elle (on pense par exemple à la co-conception et à la cogestion) ? Quels sont en retour ses effets sur l'exercice de la citoyenneté ? Comment qualifier la démocratisation à l'œuvre ? Dans quelle mesure la participation à la décision deviendrait-elle la règle ? Dans quelle mesure les enseignements vont-ils s'adapter à l'impératif participatif ? Le développement de métiers dédiés à la mise en œuvre de la « participation » ne tend-il pas à éloigner des habitants les professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, et à freiner ainsi leur acquisition de compétences de médiation ?

De leur côté, les chercheurs se voient eux aussi interpellés, notamment *via* la « recherche-action » et les « sciences participatives », pour accorder une place croissante aux citoyens dans les projets de recherche. Comment la recherche architecturale et urbaine se positionne-t-elle sur ce point ? À l'origine du programme scientifique en cours au moment de l'écriture de cet article, ce dernier questionnement rouvre des problématiques liées à l'expertise, déjà bien explorées par le réseau Ramau au cours de son histoire<sup>84</sup>. Réflexion sur les usages, facilitation d'*empowerment*, animation de démarches participatives ou travail d'enquête, la situation d'enrôlement est multiple et révèle comment le chercheur est lui-même affecté par les changements liés à la démocratisation de la fabrique urbaine et à l'avènement de la société de la connaissance<sup>85</sup>. Loin de rester dans une position d'observateur extérieur, il est de plus en plus « embarqué », comme les enseignants, dans des formes d'immersion, se questionnant d'ailleurs sur la réception de la recherche auprès des publics concernés<sup>86</sup>. Les sciences sociales sont ainsi mobilisées de deux façons opposées : génératrices d'*empowerment* d'un côté, et instrumentalisées au service du projet de l'autre. L'usager-habitant est alors un sujet d'affrontements disciplinaires qui révèlent la posture engagée de certains chercheurs. Loin d'être « réglée », la question de la place des « non-professionnels » dans la recherche architecturale et urbaine sur les activités et métiers promet encore bien des explorations fécondes.

## Bibliographie

- Arnstein S.-H., 1969, « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, n° 35(4), p. 216-224.
- Barthe Y., Callon M. et Lascoumes P., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Biau V. et Evette T., 2008, « Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Recherche et dispositifs réflexifs », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 104, p. 165-173.
- Blondiaux L. et Sintomer Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, p. 17-35.
- Claude V., 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Parenthèses.
- Couture A., 2013, *Fabrication de la ville et participation publique : l'émergence d'une culture métropolitaine. Le cas de la Communauté urbaine de Bordeaux*, thèse de doctorat en sociologie, université Bordeaux-Segalen, sous la direction de Guy Tapie.
- David P. A. et Foray D., 2002, « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 171(1).
- Gadrey J. et de Bandt J. (dir.) (1994), *Relations de services, marchés de services*, Paris, Éditions du CNRS.
- Gadrey J., 1992, *L'Économie des services*, Paris, La Découverte.
- Leonet J., 2018, *Les Concepteurs face à l'impératif participatif dans les projets urbains durables. Le cas des écoquartiers en France*, thèse de doctorat Cnam-ENSAPLV.
- Le Maire J., 2014, *Lieux, biens, liens communs. Émergence d'une grammaire participative en architecture et urbanisme, 1904-1969*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Nonjon M., 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n° 70, p. 89-112.
- Zelem M.-C. et Beslay C. (dir.), 2015, *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, Éditions du CNRS.



## Corpus

Les articles sont classés par ordre d'apparition dans chaque Cahier Ramau.

### **Cahier 1 : *Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe*, sous la direction de Thérèse Evette et Bernard Haumont, 2000**

- Olivier Piron, « Des objectifs et des orientations du réseau », p. 15-21
- Thérèse Evette, « Présentation du réseau Ramau », p. 22-24
- Nicole May, « Production de services et relation de service : quelques perspectives d'analyse », p. 61-76

### **Cahier 2 : *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, sous la direction de Thérèse Evette, 2001**

- Pascal Amphoux, « Mission Conseil à Lausanne. Une expérience d'interprofessionnalité en actes », p. 75-91
- Christophe Camus, « L'architecte : entre le service et l'œuvre », p. 193-208

### **Cahier 3 : *Activités d'architectes en Europe. Nouvelles pratiques*, sous la direction d'Olivier Chadoin et Thérèse Evette, 2004**

- Olivier Chadoin, « Une approche compréhensive et relationnelle », p. 9-15
- Jean Carassus, « Mutation et rôle nouveau de la construction », p. 19-30
- Michel Bonetti, « La conduite du programme de relogement de 2 000 familles vivant à Cascais, Portugal », p. 66-71
- Claude Grin et Paul Marti, « Réhabilitation de logements et médiation de la demande sociale : l'architecte et le développement durable », p. 75-86
- Michel Bonetti, « Les nouvelles formes d'activités de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine en Europe », p. 135-151

### **Cahier 4 : *Projets urbains. Expertises, concertation et conception*, sous la direction de Thérèse Evette et Jean-Jacques Terrin, 2006**

- Thérèse Evette, « Décision et conception : l'expertise comme langage et ressource », p. 9-20
- Jean-Jacques Terrin, « L'influence des technologies relatives aux ambiances dans la conduite de projet », p. 23-56
- Pascal Amphoux, « Une expertise "ambiance" est-elle possible ? », p. 57-68
- Jean-Louis Parisi, « Expertise, débat public et concertation : l'exemple de la L2 Nord à Marseille », p. 73-90
- Virginie Anquetin, « Réguler par l'"expertise" les interactions des acteurs d'une politique municipale de l'environnement », p. 91-114

**Cahier 5, *La Qualité architecturale. Acteurs et enjeux*,  
sous la direction de Véronique Biau et François Lautier, 2009**

- Véronique Biau et François Lautier, « Processus d'engendrement de la qualité et négociations entre acteurs de l'architecture », p. 11-25
- Rainier Hoddé, « Quelles qualités pour une réhabilitation en concertation ? Retour sur l'expérience de la cité du Petit Séminaire (1976-1986) », p. 29-45
- Olivier Balayé et Daniel Siret, « Qualité des ambiances et processus de conception : l'exemple des bureaux du nouveau palais de justice de Bordeaux », p. 51-70
- Caroline Lecourtois, « Quelles qualités pour l'espace architectural ? », p. 71-87

**Cahier 6 : *L'Implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, sous la direction de Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, 2013**

- Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers », p. 11-28
- Guillaume Faburel, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », p. 33-53
- Jeanne Demoulin, « Les organismes HLM et leur personnel face à la participation des locataires », p. 55-70
- Federica Gatta, « Tactiques et formes d'engagement des acteurs non institutionnels de la transformation urbaine », p. 71-87
- Luc Greffier, Nicolas D'Andrea et Pascal Tozzi, « Les professionnels de l'animation socioculturelle, activateurs de participation ? Analyses d'opérations d'écoquartiers français », p. 89-106
- Aurélie Couture, « Agents territoriaux et consultants "experts" de la participation, des acteurs stratégiques pour l'évolution d'une culture locale », p. 109-122
- Jeanne Cartillier, « La participation citoyenne comme opportunité de mise en mouvement des cultures professionnelles », p. 123-132
- Camille Gardesse, « Les acteurs du projet urbain et la participation des habitants, entre évolution des pratiques et prégnance des codes culturels », p. 135-149
- Héloïse Nez, « Les savoirs et savoir-faire des professionnels face à la participation : entre aptitude au dialogue et communication graphique », p. 151-161
- Véronique Biau et Anne d'Orazio, « Les architectes face à l'habitat participatif. Entre militantisme et professionnalisme ? », p. 165-179
- Anne Debarre, « L'habitat participatif : les pratiques des architectes en questions, mais des représentations résistantes de l'architecture », p. 181-197

- Silvère Tribout, « Quels freins à la participation des habitants du point de vue des concepteurs ? », p. 199-216
- Rainier Hoddé, « Inviter l'habitant dans l'enseignement : un dispositif pour apprendre à concevoir autrement », p. 217-235
- Jodelle Zetlaoui-Léger, « L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France. Vers des démarches intégrées ? », p. 239-253
- Gilles Debizet, « Le copilotage concerté comme outil de densification de la ville par des maîtres d'ouvrage privés », p. 255-266
- Élise Macaire et Nadine Roudil, « Participation et démarches innovantes : méthodes, postures et compétences », p. 267-311

**Cahier Ramau 7, *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, sous la direction de Gilles Debizet et Patrice Godier, 2015**

- Guillaume Faburel, « Le développement durable, entre gouvernement par la technique et technique de gouvernement », p. 152-172
- Michael Fenker, « La fabrication des écoquartiers comme espace d'apprentissage pour la maîtrise d'ouvrage urbaine », p. 184-200
- Table ronde présentée par Géraldine Molina et animée par Nadine Roudil, « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? », p. 222-255
- Cyria Emelianoff, « La ville durable, questions à la recherche », p. 266-272

**Cahier Ramau 8, *Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?*, sous la direction d'Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, 2017**

- Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, « La gestion et la conception des espaces. Évolutions à l'épreuve de la ville durable », p. 8-25
- Michael Fenker, « L'espace comme enjeu de gestion. Éléments pour un élargissement du questionnement sur la ville durable », p. 28-46
- Taoufik Souami, « Entreprises de services urbains : un nouveau modèle socio-économique d'aménagement ? », p. 47-67
- Yasmina Dris, entretien avec Armelle Varcin, Benjamin Chambellan et Stéphane Duprat, « La gestion des espaces paysagers : de l'enseignement aux pratiques professionnelles », p. 113-117
- David Ross, « Le partnering, prévention des conflits dans le cadre de projets urbains », p. 120-133
- Élisabeth Campagnac, « Partnering et gestion des risques : les transformations de l'action publique », p. 138-144
- Isabelle Grudet, « La concertation énergétique et l'implication des habitants dans la gestion », p. 145-159

**Cahier Ramau 9, *L'Architecture et l'urbanisme au miroir des formations*,  
sous la direction de Claude Cohen et Laurent Devisme, 2018**

- Elsa Vivant, « Accompagner l'implantation d'un établissement de soins psychiatriques. Les enseignements d'un atelier de programmation urbaine avec les usagers », p. 86-101
- Merril Sinéus, « Le "réel" dans la pédagogie : témoignages étudiants d'un enseignement "hors les murs" en école d'architecture », p. 102-116

## Notes

- 1 Entretien avec Thérèse Evette, décembre 2018.
- 2 Olivier Piron, « Des objectifs et des orientations du réseau », Cahier Ramau 1, p. 15-21 (citation p. 15).
- 3 L'écriture de l'article est le fruit d'une rencontre et d'une discussion intergénérationnelle entre quatre personnes qui ont joué divers rôles au sein du réseau. Deux membres du conseil scientifique de Ramau, Isabelle Grudet (directrice du LET-Lavue et codirectrice du Cahier Ramau 8) et Élise Macaire (responsable du réseau Ramau depuis 2011 – en codirection depuis 2015 – et codirectrice des Cahiers Ramau 6 et 8), ont invité une jeune chercheuse, Aurélie Couture, à construire un dialogue à quatre avec Thérèse Evette, fondatrice du réseau.
- 4 Ce corpus ne rend pas compte de l'ensemble des travaux du réseau, car certaines rencontres ou séminaires de travail n'ont pas donné lieu à la publication de Cahiers.
- 5 Il est à noter que les Cahiers sont l'un des formats de restitution des travaux du réseau Ramau. Ici, ne sont donc pas intégrées au corpus les journées d'études qui n'ont pas été publiées et les autres publications du réseau.
- 6 Thérèse Evette, « Présentation du réseau Ramau », Cahier Ramau 1, p. 22.
- 7 Jean Gadrey, *L'Économie des services*, Paris, La Découverte, 1992 ; *Relations de services, marchés de services* (avec Jacques de Bandt), Paris, éditions du CNRS, 1994.
- 8 Mais aussi d'« informations », d'« individus » ou d'« organisations ». Cf. Gadrey, 1992 (*op. cit.*), p. 16-19.
- 9 Ce qui n'est pas le cas dans tous les articles des Cahiers Ramau puisque nombre d'entre eux opposent les vocables de « client », au sens de maître d'ouvrage, et d'« usager », au sens d'occupant d'un espace.
- 10 Nicole May, « Production de services et relation de service : quelques perspectives d'analyse », Cahier Ramau 1, p. 61-76 (citations p. 64, 71 et 77).
- 11 Christophe Camus, « L'architecte : entre le service et l'œuvre », Cahier Ramau 2, p. 193-208 (citations p. 206 et 201).
- 12 Jean Carassus, « Mutation et rôle nouveau de la construction », Cahier Ramau 3, p. 19-30 (citations p. 24).
- 13 « Contributions et débats » relatifs à l'article de Nicole May, Cahier Ramau 1, p. 77

- 14 Cf. Jennifer Leonet, *Les Concepteurs face à l'impératif participatif dans les projets urbains durables. Le cas des écoquartiers en France*, thèse de doctorat du Cnam-ENSAPLV, 2018.
- 15 Cf. Marie-Christine Zelem et Christophe Beslay (dir.), *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, Éditions du CNRS, 2015.
- 16 Véronique Biau et François Lautier, « Processus d'engendrement de la qualité et négociations entre acteurs de l'architecture », introduction du Cahier Ramau 5, p. 11-25 (citations p. 11, 12, 18 et 19).
- 17 Caroline Lecourtois, « Quelles qualités pour l'espace architectural ? », Cahier Ramau 5, p. 71-87 (citations p. 80).
- 18 Olivier Balaÿ et Daniel Siret, « Qualité des ambiances et processus de conception : l'exemple des bureaux du nouveau palais de justice de Bordeaux », Cahier Ramau 5, p. 51-70 (citations p. 57).
- 19 Pascal Amphoux, « Mission Conseil à Lausanne. Une expérience d'interprofessionnalité en actes », Cahier Ramau 2, p. 75-91.
- 20 Michel Bonetti, « La conduite du programme de relogement de 2 000 familles vivant à Cascais, Portugal », Cahier Ramau 3, p. 66-71 (citation p. 156).
- 21 Claude Grin et Paul Marti, « Réhabilitation de logements et médiation de la demande sociale : l'architecte et le développement durable », Cahier Ramau 3, p. 75-86 (citation p. 84).
- 22 Olivier Chadoin, « Une approche compréhensive et relationnelle », introduction du Cahier Ramau 3, p. 9-15 (citation p. 13).
- 23 Michel Bonetti, « Les nouvelles formes d'activité de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine en Europe », Cahier Ramau 3, p. 135-151 (citation p. 138).
- 24 Caroline Lecourtois, *op. cit.*, p. 78 et 80.
- 25 Rainier Hoddé, « Quelles qualités pour une réhabilitation en concertation ? Retour sur l'expérience de la cité du Petit Séminaire (1976-1986) », Cahier Ramau 5, p. 29-45 (citation p. 41).
- 26 Jean-Louis Parisi, « Expertise, débat public et concertation : l'exemple de la L2 Nord à Marseille », Cahier Ramau 4, p. 73-90 (citation extraite du résumé de l'article p. 171).
- 27 Pascal Amphoux, « Une expertise "ambiance" est-elle possible ? », Cahier Ramau 4, p. 57-68.
- 28 Jean-Jacques Terrin, « L'influence des technologies relatives aux ambiances dans la conduite de projet », Cahier Ramau 4, p. 23-56 (citations p. 45 et 52).
- 29 Virginie Anquetin, « Réguler par l'"expertise" les interactions des acteurs d'une politique municipale de l'environnement », Cahier Ramau 4, p. 91-114 (citation tirée de l'introduction du Cahier p. 14).
- 30 Thérèse Evette, « Décision et conception : l'expertise comme langage et ressource », Cahier Ramau 4, p. 9-20 (citation p. 9).
- 31 Véronique Biau et Thérèse Evette, « Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Recherche et dispositifs réflexifs », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 104, 2008, p. 165-173 (citations p. 166 et 167).

- 32 Yannick Barthe, Michel Callon et Pierre Lascoumes, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- 33 Thérèse Evette, *op. cit.*, p. 10.
- 34 Sont cités dans le Cahier 4 : *Espaces et Sociétés*, « Ville et démocratie », n° 112, 2003, et « Ville, action citoyenne et débat public », n° 123, 2005 ; Sandrine Rui, *La Démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2004 ; Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005.
- 35 « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au "durable" », paru en novembre et décembre 2012.
- 36 Terme utilisé dans l'intitulé du Cahier 6 : *L'Implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, sous la direction de Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, 2013.
- 37 Convention industrielle de formation par la recherche, qui implique l'inscription du doctorant dans une structure professionnelle.
- 38 Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, 2002, p. 17-35.
- 39 En référence à l'échelle d'Arnstein ou à sa version simplifiée distinguant en France quatre niveaux d'implication du public : l'information, la consultation, la concertation et la co-construction (Couture, 2013).
- 40 Jodelle Zetlaoui-Léger, « L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France. Vers des démarches intégrées ? », Cahier Ramau 6, p. 239-253.
- 41 Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers », Cahier Ramau 6, p. 11-28 (citations p. 13 et 16).
- 42 Guillaume Faburel, « L'habitant et les savoirs de l'*habiter* comme impensés de la démocratie participative », Cahier Ramau 6, p. 33-53.
- 43 Héloïse Nez, « Les savoirs et savoir-faire des professionnels face à la participation : entre aptitude au dialogue et communication graphique », Cahier Ramau 6, p. 151-161 (citation p. 159).
- 44 Federica Gatta, « Tactiques et formes d'engagement des acteurs non institutionnels de la transformation urbaine », Cahier Ramau 6, p. 71-87 (citations p. 74 et 83).
- 45 Jeanne Demoulin, « Les organismes HLM et leur personnel face à la participation des locataires », Cahier Ramau 6, p. 55-70.
- 46 Luc Greffier, Nicolas D'Andrea et Pascal Tozzi, « Les professionnels de l'animation socioculturelle, activateurs de participation ? Analyses d'opérations d'écoquartiers français », Cahier Ramau 6, p. 89-106 (citation p. 90).
- 47 Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, *op. cit.*, p. 20 et 12.
- 48 Camille Gardesse, « Les acteurs du projet urbain et la participation des habitants, entre évolution des pratiques et prégnance des codes culturels », Cahier Ramau 6, p. 135-149 (citation p. 145).

- 49 Jodelle Zetlaoui-Léger, *op. cit.*, p. 251.
- 50 Rainier Hoddé, « Inviter l'habitant dans l'enseignement : un dispositif pour apprendre à concevoir autrement », Cahier Ramau 6, p. 217-235.
- 51 Jeanne Cartillier, « La participation citoyenne comme opportunité de mise en mouvement des cultures professionnelles », Cahier Ramau 6, p. 123-132 (citation p. 129).
- 52 Viviane Claude, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Parenthèses, 2006.
- 53 Héloïse Nez, *op. cit.*, p. 155.
- 54 Voir à ce propos dans le Cahier 6 l'article de Véronique Biau et Anne d'Orazio, « Les architectes face à l'habitat participatif. Entre militantisme et professionnalisme ? », p. 165-179, et celui d'Anne Debarre, « L'habitat participatif : les pratiques des architectes en questions, mais des représentations résistantes de l'architecture », p. 181-197.
- 55 Marion Aubin, Point de rassemblement, p. 274.
- 56 Fabien Bressan, Robins des villes, p. 272.
- 57 Jean-Pierre Bouanha, LIHP, p. 279.
- 58 Fabien Bressan, p. 269.
- 59 Magali Nonjon, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n° 70, 2005, p. 89-112.
- 60 Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire, *op. cit.*, p. 25-26.
- 61 Élise Macaire et Nadine Roudil, « Participation et démarches innovantes : méthodes, postures et compétences », Cahier Ramau 6, p. 267-311 (citations p. 268 et 307).
- 62 Véronique Biau et Thérèse Evette, *op. cit.*
- 63 Voir par exemple les travaux du Réseau sur les Approches critique du développement durable (ACDD), créé en 2012.
- 64 Texte de l'appel disponible en ligne : <https://ramau2013.sciencesconf.org/resource/page/id/1>.
- 65 Michael Fenker, « La fabrication des écoquartiers comme espace d'apprentissage pour la maîtrise d'ouvrage urbaine », Cahier Ramau 7, p. 184-200 (citation p. 190). Cet article fait suite à celui de Jodelle Zetlaoui-Léger dans le Cahier 6.
- 66 Guillaume Faburel, « Le développement durable, entre gouvernement par la technique et technique de gouvernement », Cahier Ramau 7, p. 152-172.
- 67 Cyria Emelianoff, « La ville durable, questions à la recherche », Cahier Ramau 7, p. 266-272 (citation p. 266).
- 68 Table ronde présentée par Géraldine Molina et animée par Nadine Roudil, « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? », Cahier Ramau 7, p. 222-255.
- 69 Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, « La gestion et la conception des espaces. Évolutions à l'épreuve de la ville durable », Cahier Ramau 8, p. 8-25.

- 70 Michael Fenker, « L'espace comme enjeu de gestion. Éléments pour un élargissement du questionnement sur la ville durable », Cahier Ramau 8, p. 28-46.
- 71 Taoufik Souami, « Entreprises de services urbains : un nouveau modèle socio-économique d'aménagement ? », Cahier Ramau 8, p. 47-67.
- 72 On s'appuie ici sur l'introduction des coordinatrices de l'ouvrage.
- 73 *Ibid.*, p. 18.
- 74 Yasmina Dris, entretien avec Armelle Varcin, Benjamin Chambellan et Stéphane Duprat, « La gestion des espaces paysagers : de l'enseignement aux pratiques professionnelles », Cahier Ramau 8, p. 113-117 (citation p. 114).
- 75 Isabelle Grudet, Élise Macaire et Nadine Roudil, *op. cit.*, p. 19.
- 76 Dispositif déjà évoqué dans le Cahier 3 par Martin Symes et Graham Winch.
- 77 David Ross, « Le partnering, prévention des conflits dans le cadre de projets urbains », Cahier Ramau 8, p. 120-133.
- 78 Voir également à ce sujet l'article d'Élisabeth Campagnac, « Partnering et gestion des risques : les transformations de l'action publique », Cahier Ramau 8, p. 138-144.
- 79 Isabelle Grudet, « La concertation énergétique et l'implication des habitants dans la gestion », Cahier Ramau 8, p. 145-159.
- 80 Elsa Vivant, « Accompagner l'implantation d'un établissement de soins psychiatriques. Les enseignements d'un atelier de programmation urbaine avec les usagers », Cahier Ramau 9, p. 86-101.
- 81 Merril Sinéus, « Le "réel" dans la pédagogie : témoignages étudiants d'un enseignement "hors les murs" en école d'architecture », Cahier Ramau 9, p. 102-116.
- 82 Judith Le Maire, *Lieux, biens, liens communs. Émergence d'une grammaire participative en architecture et urbanisme, 1904-1969*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014.
- 83 Texte de synthèse rédigé par Béatrice Durand pour les Rencontres Ramau 2015 – Séminaire exploratoire du programme scientifique sur les formations, École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, 16 novembre 2015.
- 84 Véronique Biau et Thérèse Evette, *op. cit.*
- 85 Paul A. David et Dominique Foray, « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, 2002/1, n° 171.
- 86 On se réfère ici aux Rencontres Ramau 2019 – Séminaire exploratoire du programme scientifique 2018-2020, « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise », Université Paris-Nanterre, 24 janvier 2019.



# Vingt ans de recherche sur l'organisation de projet : l'évolution du regard sur le « bénéficiaire » de l'espace construit

Michael Fenker, Graham M. Winch

Le débat récent sur la notion de « maîtrise d'usage » témoigne d'une préoccupation accrue à l'égard des usages et de la pertinence des ouvrages dans le secteur de la construction et de l'urbanisme. Il traduit aussi une interrogation sur l'implication des destinataires des projets dans les processus de production et sur la capacité des acteurs à élargir et à faire évoluer leurs compétences. Ces préoccupations sont au cœur des réflexions que Ramau mène sur l'organisation de projet et les processus de conception depuis sa création<sup>1</sup>. Elles ont eu un écho différent mais tout aussi important dans les travaux sur la ville durable engagés à partir de 2011. En effet, le réseau explore alors l'évolution des pratiques professionnelles dans son rapport à la participation citoyenne, à la diffusion de nouveaux modèles et à la gestion du cadre bâti et aménagé<sup>2</sup>. Quand bien même le terme « maîtrise d'usage » peut alors paraître justifié pour rendre compte du portage des exigences nouvelles et de la montée en puissance de l'expertise d'usage dans la conception architecturale et urbaine, nous pensons qu'il est inapproprié en ce qui concerne la plupart des pratiques professionnelles en cours, induisant en erreur quant à la symétrie statutaire et de pouvoir avec la maîtrise d'ouvrage qu'il laisse supposer. Quelles seraient, dès lors, la désignation adéquate mais aussi, et surtout, la légitimité et les intentions propres de cet acteur tiers qui utilise(ra) l'ouvrage et bénéficie(ra) des services dont celui-ci est le support ?

Nous proposons d'examiner cette question non pas dans le domaine de la fabrication des projets urbains, mais dans celui des espaces construits et aménagés pour les entreprises, administrations et autres organisations de travail. Dans quelles conditions y est posée la question d'un acteur distinct du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre ? Quel est le rôle effectif ou souhaité de cet acteur ? Comment les points de vue des milieux professionnels et scientifiques sur la question du portage des exigences liées aux usages ont-ils évolué ces dernières années ? Quelles compétences requiert ce portage ? De quelle façon les processus de projet et les pratiques professionnelles se sont-ils, le cas échéant, adaptés à ces exigences nouvelles ? Quels sont les obstacles à une institutionnalisation d'un troisième protagoniste dans l'organisation des projets ?

Le présent article a pour ambition d'éclairer la façon dont l'organisation de projet est travaillée par la figure de l'« utilisateur » ou du « bénéficiaire<sup>3</sup> » (selon le point de vue adopté) du cadre bâti et aménagé. Après une première partie exposant la problématique, nous examinons la manière dont la question des usages et celle de leur prise en considération par les systèmes d'acteurs sont abordées dans les travaux correspondants. La mobilisation de recherches menées dans les pays anglo-saxons permet d'élargir les perspectives du débat en France, qui reste dominé par un raisonnement à partir du découpage maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre. La troisième partie porte sur des pratiques et expériences observées dans des projets où l'« utilisateur-bénéficiaire » a occupé une fonction reconnue. Elle précise notamment la dimension organisationnelle de ces approches et les compétences déployées. Notre analyse prend appui sur trois opérations immobilières, en France et au Royaume-Uni, issues de nos différents corpus de recherches antérieures. La quatrième partie précise les logiques qui sous-tendent le choix d'une implication de l'« utilisateur-bénéficiaire » dans les démarches de projet. La dernière partie, enfin, discute les obstacles et les perspectives d'une reconnaissance d'une entité tierce dans les opérations architecturales et urbaines.

### **La perméabilité entre deux arènes de négociation de la production architecturale**

La conception et la réalisation des lieux de travail apparaissent à plusieurs égards comme un domaine spécifique, différent de celui de l'habitat et des projets urbains. En effet, l'imbrication des dimensions organisationnelles relatives au développement et à la gestion opérationnelle de l'activité productive, d'une part, et, d'autre part, les dimensions spatiales liées à la définition et à la mise en œuvre du cadre bâti comme ressource pour cette activité constitue un champ d'intervention complexe. Celui-ci mêle de nombreux intérêts, notamment économiques, managériaux, sociaux, productifs, et mobilise une multiplicité de compétences et d'acteurs. À cela s'ajoute le fait que la compréhension de l'activité productive implique, dans de nombreux cas, d'appréhender également les interactions que l'« utilisateur », individuel et collectif, entretient avec d'autres groupes sociaux, désignés comme clients, usagers, patients, consommateurs ou visiteurs. Cet aspect tend à complexifier davantage encore la démarche de définition du cadre bâti. La conception architecturale, en tant qu'elle ambitionne d'articuler les différentes dimensions qui participent du projet de transformation d'un dispositif spatio-organisationnel en entreprise, est de ce fait appelée à opérer de multiples compromis.

L'idée de projet négocié, apparue dans des travaux portant sur divers domaines de la construction (Novarina, 2000 ; Chombart de Lauwe, 2012), prend ici tout son sens. Si le phénomène de la négociation est abordé dans

de nombreux travaux sous l'angle de la coopération interprofessionnelle (Evette, 2001 ; Chadoin, 2007 ; Biau et Tapie, 2009), dans le domaine des espaces de travail il ne se limite pas à l'arène occupée par la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et leurs acteurs associés. Les négociations se développent aussi au sein de l'entreprise qui utilisera le produit de la conception. Les interrogations, contestations et revendications concernant les modalités d'occupation et d'exploitation du bâtiment sont l'expression la plus évidente de ce phénomène. Mais la question des attentes et des besoins vis-à-vis du processus de conception et de l'espace en général existe aussi, parfois de façon plus voilée, à travers les négociations sociales et celles sur la stratégie entrepreneuriale, le sens de l'action collective, la sécurité et la santé au travail, etc. (Fenker, 2003 ; Dale et Burrell, 2008 ; Maclouf, 2011). Du point de vue des usages, il convient donc d'appréhender la conception des lieux de travail comme une activité qui se déroule dans une arène élargie, ou du moins dans des arènes qui sont, à des degrés variables, reliées, voire interdépendantes. La perméabilité de ces arènes pourrait, de ce point de vue, constituer un enjeu fort des processus décisionnel et opérationnel de la conception, en particulier à travers la question de la mobilisation des savoirs et compétences situés dans le domaine de l'organisation du travail.

Cependant, la question de la perméabilité ne se pose pas uniquement dans le sens d'une amélioration des processus de définition et de mise en œuvre du cadre bâti. Elle se pose aussi à travers l'appréciation que l'« utilisateur-bénéficiaire » peut faire de la qualité du bâtiment et de la pertinence de celui-ci pour l'activité de travail après sa mise en service. Un pan entier de recherches en France et à l'étranger, notamment dans les disciplines de la sociologie du travail, de la psychosociologie, de la psychologie clinique, de l'ergonomie ou encore dans le champ de l'architecture, a exploré la question très complexe des effets réciproques entre l'activité et l'espace de travail<sup>4</sup>. Une idée centrale s'est dégagée de nombreux travaux : celle d'un lien entre la nature des relations de travail, le contenu des tâches et le vécu de l'espace (Evette et Lautier, 1994). Ainsi, il est apparu que la qualité intrinsèque que l'espace peut offrir à l'accomplissement de l'activité ne détermine pas seule l'expérience et le ressenti du travailleur. Les représentations des rapports sociaux, de la propre place du travailleur dans l'organisation, de la signification du travail dans l'accomplissement de soi influent tout autant sur l'appréciation que celui-ci peut avoir de l'espace. Sur la base de ces acquis, certains travaux ont analysé d'autres liens entre l'activité de travail et l'espace, mettant au jour les corrélations entre la participation des « utilisateurs-bénéficiaires » au processus de conception et leur vécu des situations de travail au regard de l'espace (Fenker, 2008 ; Alexander et Price, 2014)<sup>5</sup>.

En raison de l'insuffisance des savoirs et des savoir-faire ou du fait que les finalités se situent ailleurs qu'au niveau du fonctionnement de l'entreprise,

la prise en considération de cette arène élargie constitue souvent un angle mort dans l'organisation des projets architecturaux et immobiliers des lieux de travail. Seulement, dans les cas assez rares où la stratégie d'une entreprise établit clairement un lien entre ses objectifs en matière d'espace et ses choix essentiels, l'engagement dans une même arène d'une pluralité d'acteurs, avec des savoirs sur la production du cadre bâti et d'autres sur l'activité productive, est plus systématiquement recherché. La transversalité entre les compétences mobilisées tout comme la continuité dans le temps de leurs interactions deviennent alors des enjeux forts. Cependant, les points de vue sur les manières d'y parvenir et sur les acteurs qui seraient porteurs de ces savoirs divergent considérablement.

### **Le portage de la question des usages dans l'ingénierie de projet**

La problématique des corrélations entre les interactions et réflexions au cours du processus de conception et celles qui orientent l'activité de travail et son rapport à l'espace est très peu abordée de manière concomitante dans la recherche architecturale et urbaine en France. Les travaux se polarisent essentiellement sur deux objets distincts, sans que leur interdépendance soit véritablement questionnée. D'un côté, il y a les travaux sur les interrelations entre l'espace et l'activité de travail, entre l'homme et son environnement, mentionnés plus haut. Ils privilégient l'analyse des modes de vie et de travail, des phénomènes d'usage, d'appropriation et de gestion de l'espace, ainsi que l'effet de celui-ci sur les activités et le vécu des situations de travail. De l'autre, il y a les travaux qui portent sur les processus et les acteurs de la fabrication du cadre bâti et aménagé. Depuis une vingtaine d'années, parmi les axes d'analyse les plus fructueux, se trouvent celui des modalités d'adaptation des pratiques professionnelles et celui des positions des acteurs dans les dispositifs de projet par rapport à l'évolution des cadres d'action. De quelle façon la thématique des usages et du portage de celle-ci dans les projets y est-elle présente ? Cette question est examinée à partir de trois thèmes : les interrogations sur la pertinence et la transformation des savoirs et des compétences des acteurs habituels du projet face à des enjeux et des préoccupations nouveaux ; les démarches et processus de projet qui expérimentent des dispositifs d'implication des publics « concernés » ; l'adaptation des organisations de projet à la montée des logiques de service dans les relations entre les acteurs.

La transformation des savoirs et des compétences des acteurs professionnels

Les travaux relatifs à ce thème ont mis en lumière les modalités de transformation des savoirs et des compétences des acteurs professionnels. Ces processus sont appréhendés dans leur lien avec l'apparition de nouvelles

exigences et préoccupations sociales et sociétales, qui exercent leur influence sur les cadres d'action. L'évolution de ces cadres serait notamment caractérisée par : la complexification des objets de la conception (Arab, 2007 ; Godier, 2009), notamment sous l'injonction de leur insertion urbaine et paysagère, de leur performance énergétique et de leur impact environnemental ; le débat sur la légitimité de l'action publique et le recours accru à des procédures de délibération visant à impliquer les parties intéressées à la décision (Blondiaux, 2001) ; la montée des préoccupations liées au développement durable en ce que celui-ci incite à des approches dépassant les logiques sectorielle, séquentielle et uni scalaire (Berke, 2002).

Selon ces travaux, dont certains auteurs sont membres ou proches de Ramau, les systèmes d'acteurs tendent à s'adapter à cette évolution par la diversification des savoirs et des expertises mobilisés dans les opérations. Cela conduit notamment à un accroissement du nombre d'intervenants, au niveau tant de la maîtrise d'ouvrage que de la maîtrise d'œuvre (Courdurier et Tapie, 2003 ; Bonnet *et al.*, 2001). L'élargissement des expertises tend aussi à favoriser le recours à des compétences processuelles. En effet, avec la multiplication des co- et sous-traitants, la conduite de projet est confrontée à un besoin accru de missions de coordination et d'accompagnement (Biau et Tapie, 2009). Les savoirs et savoir-faire ont tendance à se contextualiser, à s'appliquer à des échelles locales. Les acteurs développent également des compétences visant une meilleure compréhension et prise en considération des attentes et des modes de vie des groupes dont le cadre de vie et de travail est transformé par la conception (Biau et Evette, 2008).

Sur le plan du déroulement des projets, l'attention aux usages et aux pratiques sociales existant au sein d'un territoire ou d'un groupe d'utilisateurs singulier est particulièrement développée dans l'élaboration de diagnostics et d'études d'impact qui mettent en évidence les différents aspects du contexte environnemental, social et économique dans lequel se déploieront les modes de vie et usages envisagés. Ces études préliminaires se sont multipliées ces dernières années. Certains auteurs ont néanmoins observé un manque d'articulation entre les analyses faites en amont, les orientations programmatiques et la conception (Zetlaoui-Léger, 2009).

Depuis leur début, les Cahiers Ramau ont largement contribué à la diffusion de ces questionnements. La thématique des expertises et de leur distribution dans les systèmes d'acteurs a été au cœur de plusieurs publications, notamment à partir des objets d'analyse tels que l'inter-professionnalité (Cahier 2) et la qualité architecturale, qui comprend la qualité d'usage (Cahier 5). À l'instar d'autres travaux cités précédemment, les débats au sein du réseau se sont focalisés sur la façon dont l'apparition de nouveaux enjeux et cadres de pensée interroge les pratiques professionnelles. Il est montré comment les acteurs de la conception parviennent à améliorer leur capacité à prendre en compte certains enjeux, y compris ceux qui concernent directement les

bénéficiaires, leurs modes de vie et leurs relations avec le cadre bâti. Les travaux soulignent ainsi le fait que l'expertise de l'acteur professionnel se substitue au portage de la question des usages par le bénéficiaire. L'implication active de ce dernier n'est véritablement apparue qu'à partir du thème de la participation citoyenne, à l'exception des travaux sur les partenariats public-privé et le *facilities management*, en 2007 et 2008<sup>6</sup>. La notion de savoirs d'usage n'apparaît par exemple qu'à partir du Cahier 6.

#### Les dispositifs d'implication des publics concernés

C'est dans le cadre des programmes scientifiques successifs, entamés à partir de 2010, sur les incertitudes que le développement durable fait peser sur les activités de conception que les travaux de Ramau se sont fait l'écho des expérimentations de dispositifs d'implication des publics concernés par la question des usages de l'espace dans les démarches et processus des projets architecturaux et urbains (Cahier 6). Ces travaux ont souvent fait état d'ambitions accrues en matière de participation dans des collectivités ayant une expérience de longue date dans le cadre de la politique de la ville, mais aussi dans l'élaboration des Agendas 21, par exemple. La volonté de certaines maîtrises d'ouvrage urbaines et architecturales doit aussi composer avec des difficultés liées au décalage entre des savoir-faire et des cultures professionnelles du projet, d'une part, et, d'autre part, le portage politique et l'engagement des élus dans les projets. La question centrale de la participation renvoie le plus souvent à l'action politique et au rapport des pouvoirs publics aux habitants, citoyens, associations, auto-promoteurs, etc. (Cahier 6). Le domaine des entreprises et de leurs espaces n'y est pas traité<sup>7</sup>.

#### La montée des logiques de service dans le domaine de la construction

La prise de conscience d'un renversement des modèles de la place du bénéficiaire et de la question des usages dans l'organisation de projet est plus clairement apparue avec le développement des logiques de service dans différents secteurs économiques. Les travaux de certains économistes sur l'immobilier d'entreprise ont initié cette lecture des phénomènes dans le milieu de la recherche architecturale et urbaine en France. Ils ont contribué à la compréhension du fait que l'on n'attend plus du secteur de la construction un simple accroissement du stock des bâtiments et des équipements, mais plutôt « une optimisation du service rendu par les ouvrages à construire ou existants, pour une économie plus efficace et plus "durable" » (Carassus, 2002). Cette perspective éclaire certains aspects de la répartition des rôles entre les acteurs. Dans une économie tournée vers les services, l'idée est en effet largement admise que l'efficacité attendue des biens matériels et immatériels ainsi que les conditions de leur utilisation sont codéfinies entre prestataires et bénéficiaires du service (Tertre du, 2013). Considérer les

édifices comme des moyens et des supports de services transforme ainsi profondément les méthodes et les processus de leur conception, mais aussi les modalités de la coopération entre les acteurs.

C'est pour souligner et rendre compte de ce bouleversement que nous privilégions l'appellation « bénéficiaire ». Le terme « utilisateur » met l'accent sur la relation à l'objet, sur son appropriation, tandis que « bénéficiaire » renvoie au service que doit rendre le bâtiment par rapport à une activité et à une attente. Il nous semble ainsi mieux mettre en lumière le rôle actif du bénéficiaire dans les processus de définition et de production du service attendu du bâtiment.

L'expression « *facilities management* » (FM) désigne la gestion stratégique des moyens et des services nécessaires aux organisations pour qu'elles puissent s'adonner pleinement à leur cœur de métier (Nutt et McLennan, 2000). Le fait de ne plus chercher à procurer un équipement mais l'offre d'un usage déplace la préoccupation du FM vers les comportements des organisations clientes et l'accessibilité aux services. Dans sa dimension stratégique, le FM cherche ainsi à saisir, au-delà de la demande telle qu'exprimée, la nature et la pertinence des services nécessaires. D'où l'intérêt de comprendre l'activité du client, notamment son cœur de métier, et les contextes qui conditionnent son évolution afin d'anticiper la contribution des équipements et services aux objectifs poursuivis et de se placer dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation.

Le modèle serviciel bouscule également les modalités d'implication du FM dans la conception des ouvrages et des équipements, dès lors que la prise en compte de la durée de l'équipement, les coûts de fonctionnement et de maintenance ainsi que l'ensemble des facteurs relevant du FM deviennent prépondérants dans les exigences du projet. Le FM peut intervenir aux côtés du bénéficiaire, mais il peut aussi être commanditaire en sous-traitance de la maîtrise d'ouvrage, conseiller auprès des prestataires ou prestataire général, suivant la place visée dans l'activité de conception, de production et de fourniture des services. Dans une démarche de conception qui assume une dimension de service accrue, les acteurs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre auront à repenser les principes sur lesquels ils ont l'habitude de fonder leurs pratiques et à s'engager dans une logique de coproduction des services qui intègre pleinement le FM et le bénéficiaire<sup>8</sup>.

La montée du FM met en exergue un rapport au bâtiment et une temporalité de celui-ci qui échappent à la maîtrise d'ouvrage. L'appréciation de l'offre de service par le bénéficiaire et l'évaluation de la pertinence du cadre bâti du point de vue de l'activité sont des enjeux qui se situent ou se dénouent essentiellement à partir de la mise en service du cadre bâti et aménagé. En effet, l'existence et les moyens d'intervention de la maîtrise d'ouvrage sont limités à la durée du projet. Le fait qu'il n'y ait pas de fonction de maîtrise d'ouvrage en dehors du projet interroge celle-ci dans ses compétences et

dans sa légitimité à porter ces enjeux. Même dans une entreprise avec une direction immobilière habituée à exercer la fonction de maîtrise d'ouvrage, le lien avec les directions opérationnelles s'avère dans de nombreux cas assez faible, et le suivi des opérations ne dépasse que rarement le stade de la mise en fonctionnement du bâtiment. Dans de nombreuses entreprises, la fonction du FM est même clairement séparée de celle de la direction de l'immobilier.

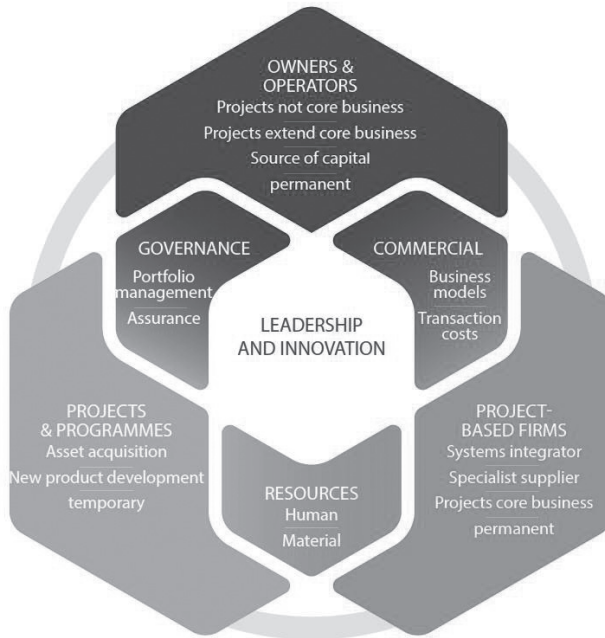
Le rôle consistant à porter les intérêts du bénéficiaire peut-il alors être dévolu au *facilities management* ? Celui-ci a développé un appareil méthodologique conséquent qui permet une meilleure appréciation des moyens à mettre en œuvre pour optimiser les mises en relation entre usages et conception, en intégrant notamment les préoccupations des bénéficiaires. Il propose aussi, dans ce domaine, une véritable gestion appuyée sur la capitalisation d'expériences, capable d'anticipation et disposant d'instruments de mesure des aspects économiques. Il faut cependant tenir compte du fait que le FM, qu'il soit placé aux côtés du bénéficiaire ou auprès de la maîtrise d'ouvrage, est nécessairement réduit à son rôle de prestataire de services. Il ne peut éprouver l'utilité du service à la place du bénéficiaire, ni faire un usage de l'espace en rapport avec l'activité, que ce soit sur le plan organisationnel, managérial, social ou politique. La question d'une autonomie de jugement et de la poursuite de finalités *hic et nunc*, non solubles dans les objectifs du FM, reste valable<sup>9</sup>.

Certains travaux ont aussi montré des formes de rapprochement, voire d'hybridation, entre les groupes d'acteurs dans le cadre de procédures de dévolution des marchés publics apparues depuis une dizaine d'années, comme le partenariat public-privé (PPP), et, plus récemment, le dialogue compétitif. Le rôle du bénéficiaire semble, dans ces approches, surtout analysé dans la perspective d'un prolongement des compétences de la maîtrise d'ouvrage.

D'autres recherches récentes au Royaume-Uni dans le secteur de la construction des infrastructures ont, au contraire, mis en évidence l'intérêt d'élargir la vision du rôle du bénéficiaire dans la fabrication du cadre bâti, en particulier à partir de la notion de « *strong owner* » (Morris et Hough, 1987). Nous nous référons ici aux recherches sur des projets majeurs (Hui, Davis-Blake et Broschak, 2008 ; Mellow, 2011) qui ont montré l'importance des « *owners*<sup>10</sup> » dans la réalisation de projets d'ingénierie complexes. Des recherches ultérieures ont conceptualisé les rôles distinctifs de ces « *owners* », d'une part, et des prestataires de services (entrepreneurs, architectes, etc.), d'autre part, dans les processus de conception (Winch et Leiringer, 2016 ; Winch, 2014) qui requièrent la mise en place d'organisations temporaires de projet. Cela a abouti au « modèle des trois domaines » que recouvre la conduite de projet (figure 1). Ce modèle montre l'interaction entre trois types d'organisations : « *owner* », prestataire et organisation temporaire de projet.



Figure 1 : « Le modèle des trois domaines ». Source : Winch G., Maytorena-Sanchez E. et Sergeeva N., dans *Project*, automne 2018, p. 62-63.



Ces recherches ont un double intérêt pour notre analyse. Le premier est que le « *owner* » joue un rôle beaucoup plus large que celui habituellement défini par le terme « client ». Les « *owners* » sont les principaux bénéficiaires des services fournis par le nouvel actif physique (école, hôpital, etc.). Pour obtenir ces avantages, ils doivent également agir en tant qu'investisseurs et opérateurs. Alors que les investissements proviennent généralement de sources externes à l'organisation du bénéficiaire (subventions publiques, profits ou prêts du secteur privé), celle-ci est habituellement responsable de la définition des attendus du projet et d'une utilisation efficace du bâtiment réalisé. L'obtention des services se fait en exploitant l'actif tout au long de son cycle de vie (l'enseignement dans une école, les soins dans un hôpital, etc.). Le rôle du « client » est, au contraire, limité légalement à la phase de projet.

## Un éclairage par les pratiques opérationnelles

Selon quelles modalités concrètes la question des usages et des pratiques sociales au sein de l'organisation du bénéficiaire est-elle prise en considération dans les ingénieries de projet et dans les pratiques des différents intervenants sur la conception ? Quelles sont les modalités de coopérations et de négociations générées dans ces démarches ? Donnent-elles lieu à la mise en œuvre de dispositifs opérationnels spécifiques ? Est-ce que ces dispositifs évoluent au cours des projets ou sur un temps plus long ? Les conséquences sont-elles avérées comme ayant un effet réel sur la prise en compte de l'usage ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations, nous présentons trois opérations, deux en France et une en Angleterre, dans lesquelles le bénéficiaire a joué un rôle significatif.

### La restructuration d'un palais de justice

L'opération de restructuration de la partie ancienne du palais de justice de Bordeaux se déroule entre 1998 et 2009<sup>11</sup>. Dans le contexte d'une maîtrise d'ouvrage éclatée entre une direction de l'équipement sous l'autorité de la chancellerie et une entité régionale chargée du suivi des opérations, est mis en place un comité de pilotage auquel sont intégrées ces deux entités ainsi que des représentants des différentes juridictions utilisatrices du palais. En raison de leur indépendance, ces juridictions participent à la prise de décisions en matière de programmation et d'occupation des locaux, la maîtrise d'ouvrage n'ayant aucun pouvoir pour imposer son point de vue. Un autre acteur, qui va occuper un rôle central dans la conduite de l'opération, fait également partie de ce comité : il s'agit du magistrat délégué à l'équipement (MDE), qui a une fonction de conseiller du premier président de la cour d'appel. Ce dernier a une responsabilité vis-à-vis de la gestion des équipements de son ressort, comparable à celle d'un chef d'établissement. Dans le cadre du comité de pilotage de l'opération de restructuration, le MDE assure l'articulation entre le fonctionnement des juridictions et la réalisation de l'opération. Son rôle consiste notamment à accompagner la négociation de compromis entre les juridictions et le maître d'ouvrage<sup>12</sup>.

Les interactions et prises de décision au sein de ce comité se déroulent sur fonds de changements successifs des éléments programmatiques et du cadre législatif<sup>13</sup>, dans les phases allant de la faisabilité jusqu'à l'appel d'offres de travaux. Cette période a été marquée par d'intenses négociations entre les juridictions et des recherches de compromis avec la maîtrise d'ouvrage pour intégrer des éléments programmatiques nouveaux dans l'opération, parfois à des stades avancés du processus de conception. Le MDE considère que l'élaboration de compromis est une dimension essentielle de la conduite qui permet un avancement du projet en tenant compte des contraintes techniques et des demandes des juridictions. Il valorise les moments d'itération dans lesquels les juridictions sont parties prenantes de la recherche de solutions et pas

seulement des « sources d'information ». Il questionne ainsi la représentation dominante de la conduite d'opération véhiculée au sein de l'entité ministérielle chargée de la maîtrise d'ouvrage. Celle-ci est fort contrariée par l'apparition d'événements qui vont à l'encontre de sa représentation d'une conduite efficace : la progression linéaire du processus de projet. Le chef de projet de la maîtrise d'ouvrage confirme cependant la pertinence de la position du MDE et précise qu'il ne pourrait pas lui-même prendre cette place dans les négociations en raison de son manque d'autorité vis-à-vis des juridictions.

L'appartenance du MDE se trouve clairement dans le domaine de la conduite de l'opération. Il a réussi à ouvrir le processus à des moments cruciaux durant lesquels une réarticulation entre les logiques immobilières et organisationnelles du projet devenait nécessaire. Il a ainsi eu un effet sur la qualité du processus de projet en organisant une forme d'itération entre les acteurs. Il a également contribué à la définition du dispositif spatio-organisationnel en œuvrant à la prise en compte des nouveaux dispositifs législatifs dans le fonctionnement institutionnel, simultanément à la conception de l'espace.

#### L'édification d'un bâtiment de recherche

La construction d'un bâtiment dédié à la recherche scientifique pour le Laboratoire d'écologie et de génomique forestière (LEGF) à Champenoux, près de Nancy<sup>14</sup>, achevée en 2012, intervient dans un contexte sociétal, scientifique et économique agité<sup>15</sup>. En effet, le secteur de la recherche biomoléculaire est traversé par une transformation des méthodes de recherche (automatisation et numérisation de certaines activités d'analyse, interdisciplinarité) et de l'organisation des unités de recherche (concentration des ressources humaines et accroissement des partenariats entre plusieurs institutions, y compris entre acteurs publics et privés). La maîtrise d'ouvrage de ce projet est assurée par l'Institut national de la recherche en agronomie (Inra), qui dispose des compétences techniques pour la réalisation d'infrastructures de recherche de très haut niveau, et qui a bien conscience des enjeux scientifiques et institutionnels du développement de l'activité de ce laboratoire. C'est pourtant dans une coordination étroite avec la direction du site de Champenoux et celle des deux principales unités de recherche concernées que la direction des affaires immobilières de l'Inra conduit l'opération. Cette posture collaborative semble guidée par le fait que le projet de création du LEGF s'inscrit dans un partenariat régional avec l'université de Lorraine dans lequel la direction du site s'est fortement investie. La mise en place de ce laboratoire, qui doit émerger à partir de deux disciplines scientifiques traditionnellement cloisonnées, répond aussi à l'objectif de prendre en charge le pilotage scientifique du partenariat avec l'université. La réalisation d'un bâtiment regroupant des équipements technologiques de pointe, sur trois plateformes d'expérimentation, est partie intégrante de cette stratégie institutionnelle et partenariale.

La présence des bénéficiaires – la direction du site et celle des deux unités de recherche – vise à satisfaire deux intérêts : s'assurer de la pertinence des choix en matière d'architecture et d'équipements au regard des finalités institutionnelles et du projet d'établissement, et veiller à ce que la configuration des plateformes donne lieu à des entités spatio-organisationnelles en cohérence avec les objectifs scientifiques poursuivis par le nouveau laboratoire et ses équipes. Cette présence a surtout été effective dans la phase des études de faisabilité et de programmation. Les bénéficiaires ont été beaucoup moins impliqués au stade de la conception, ce qui a généré des inattentions au niveau de l'articulation fine des orientations programmatiques et de l'agencement du bâtiment. Le constat des risques et de certaines erreurs commises, notamment au sujet de la maîtrise des zones de confinement, a suscité une nouvelle mobilisation renforcée plus en aval du projet.

L'analyse de cette opération permet de constater une faiblesse en matière de conduite de projet, de la part de la maîtrise d'ouvrage, mais aussi des bénéficiaires. L'erreur a été de penser la mobilisation des savoirs et des savoir-faire de manière trop sectorielle et séquentielle, et de donner la prépondérance de manière alternative à chacun des rôles : d'abord les aspects organisationnels et politiques au niveau de la définition du projet scientifique et de sa dimension spatiale, ensuite les compétences liées à la conception-réalisation de l'édifice. Les compétences qu'ont apportées les bénéficiaires se situent à la fois sur le plan politique (défense des intérêts au niveau du site) et sur le plan technique et organisationnel de l'activité scientifique à venir (maîtrise des techniques expérimentales et de leurs contraintes spatiales, organisation du travail des équipes dans un contexte d'interdisciplinarité croissante). Leur implication continue dans le processus décisionnel – donc y compris au moment crucial de la formalisation de la réponse au programme – aurait pu éviter les déconvenues.

#### L'extension d'un campus universitaire<sup>16</sup>

L'université de York – l'une des dix meilleures du Royaume-Uni – compte parmi les petites institutions fondées lors de la vaste expansion du système universitaire britannique au cours des années 1960. Construit à la périphérie de York, le campus est organisé en sept collèges disposés autour d'un lac artificiel. Trois catégories de bâtiments ont été réalisées à l'origine. La première concerne des bâtiments simples, robustes et peu flexibles tels que des résidences universitaires organisées en unités regroupant six chambres pour étudier et dormir. La deuxième s'applique à des bâtiments simples et robustes offrant une grande flexibilité pour loger les départements d'enseignement. Construits sur un seul étage surélevé et dotés d'un éclairage naturel zénithal, ils facilitent l'adaptation des installations techniques et des reconfigurations internes. Les bâtiments symboliques avec une architecture singulière forment la dernière catégorie : il s'agit à la fois de constructions

neuves, dont le hall central et la bibliothèque, et de rénovations d'édifices existants répertoriés.

Le développement du parc immobilier a connu trois phases. La première, allant de 1962 à 1972, est marquée par une expansion rapide suivant le plan directeur. Elle comprend principalement des nouvelles opérations utilisant un système de construction préfabriquée pour les bâtiments simples et des réalisations singulières pour les bâtiments symboliques. La phase suivante, de 1973 à 1992, a consisté en la consolidation et l'adaptation des constructions de la première phase afin de répondre à l'évolution des besoins dans un contexte de contraintes financières importantes. La période de 1993 à 1998 correspond à une nouvelle expansion dans des zones « stratégiques », avec des constructions neuves et des rénovations utilisant des matériaux et des procédures de commande traditionnels.

Les principaux acteurs des trois phases étaient le propriétaire, représenté par la personne initiatrice du projet, les architectes, avec une continuité des personnes impliquées, et l'entreprise de travaux locale. Le programme a été globalement considéré comme un succès : les bâtiments de la phase 1, respectant délais et coûts grâce au choix de la préfabrication, ont reçu un accueil favorable dans le monde de l'architecture.

L'engagement dans la préfabrication avait commencé à décliner avant même la fin de la première phase, quand ses coûts ont augmenté par rapport aux méthodes traditionnelles. Le passage de l'emploi de panneaux préfabriqués à celui de parpaings s'est poursuivi pour les nouvelles constructions au cours des phases ultérieures, car un critère de conception important était devenu que les nouveaux bâtiments ne devaient pas ressembler aux bâtiments existants. Les faibles performances thermiques et la maintenance relativement coûteuse du système de préfabrication ont favorisé l'utilisation de la maçonnerie traditionnelle pour le revêtement extérieur, avec des toits en pente et en tuiles.

Malgré la continuité des personnes et des partenariats tout au long des trente-cinq années du programme, presque aucune démarche pour comprendre la pertinence des bâtiments du point de vue des usages n'a été entreprise. Deux exceptions doivent être mentionnées, en dehors des coûts de consommation de l'énergie, qui ont été régulièrement relevés : une étude sur l'utilisation des laboratoires en 1967 et une enquête auprès des étudiants en 1983 indiquant globalement un niveau de satisfaction élevé. Ce n'est qu'en 1995 que le plan directeur original de 1962 a été revisité et sa pertinence examinée. Des évaluations détaillées des usages de certains bâtiments ont été réalisées à l'aide de la méthode « Building Use Studies ». À ce moment, le domaine comptait 1,5 million de mètres carrés de construction sur un campus de 9,2 hectares.

La vocation du campus de l'université de York s'est précisée au fil des années. Alors que celle des résidences universitaires est restée sensiblement la même

tout au long de l'existence du site, la vocation des bâtiments d'enseignement a évolué. L'accent a davantage été mis sur la qualité des constructions lors des développements ultérieurs, quand le bénéficiaire a voulu distinguer les nouveaux bâtiments de l'existant. Un soin particulier a également été apporté aux édifices symboliques, comprenant la rénovation de bâtiments répertoriés de différentes époques architecturales.

Divers enseignements peuvent être tirés de l'expérience de l'université depuis plus de trente ans :

- Le développement du projet s'inscrit dans une stratégie d'établissement claire de la part du bénéficiaire. Celle-ci contient une dimension patrimoniale articulée à la volonté de favoriser le développement d'un lieu d'apprentissage, de diffusion des connaissances au plus haut niveau et d'inclusion.
- Un cadre transparent pour le développement du site est nécessaire. En définissant les attentes, les procédures et les critères d'efficacité, il peut guider les décisions, les évaluations et les améliorations. Les organismes de financement de l'université ont clairement défini les niveaux de dépenses acceptables. Le plan de développement de 1962 et sa mise à jour de 1995 ont constitué un cadre d'action approprié.
- La présence d'un porteur de projet du côté du bénéficiaire, capable de formuler avec autorité les points essentiels du cahier des charges, paraît indispensable. Au cours de la phase 1, c'est le vice-chancelier lui-même qui a fourni une vision de ce que la nouvelle université défendait par le biais du plan de développement. Il a su dire aux décideurs ce qu'il « ne voulait pas ». Les projets menés au cours de la troisième phase avaient clairement des sponsors au niveau des départements. Ainsi, le mécène du département de psychologie a résumé ainsi la vocation du nouvel espace devant abriter sa discipline : « un bâtiment architectural distinct, autonome, doté de sa propre porte d'entrée et d'une architecture qui ne devait pas ressembler à l'édifice James College<sup>17</sup> ». La vocation du bâtiment pour le département de l'informatique était de « stimuler l'imagination des chercheurs, de répondre à l'enthousiasme des étudiants, d'indiquer au visiteur que le département avait un caractère intellectuel, de créer un sentiment d'appartenance pour ceux qui y travaillent et de refléter le meilleur du design et de l'artisanat britanniques ».
- Les installations doivent être capables d'adaptation et de changement, leur utilisation future étant impossible à prévoir : « L'avenir d'une organisation aussi complexe et susceptible de changer qu'est une université ne peut être prédit que dans les grandes lignes. » Même les installations aussi communes qu'une résidence pour étudiants ont dû s'adapter à deux transformations distinctes : l'abandon de logements réservés aux personnes de même sexe (avec des conséquences importantes pour les équipements sanitaires tels que les douches) et la conversion de toutes

les chambres partagées en chambres simples. Ces changements ont été motivés à la fois par la revendication des étudiants et l'attention croissante portée au marché des conférences organisées pendant les vacances. Ce dernier phénomène a également conduit à une amélioration constante de la spécification du logement des étudiants au cours de la période.

- Les retours d'expérience réguliers sur les usages sont essentiels, afin que des enseignements puissent être apportés aux futurs projets. Même pour un critère de performance aussi central que la consommation d'énergie, les données ne sont pas ventilées par immeuble, mais uniquement disponibles pour l'université dans son ensemble. Les données devraient ensuite être soumises à une révision continue.
- La cohérence du financement à moyen terme est essentielle. Il faut jusqu'à cinq ans pour concrétiser les projets, et des horizons de financement plus courts conduisent à l'abandon des travaux.

Les trois opérations que nous venons de décrire permettent de comprendre le rôle distinct du bénéficiaire par rapport au maître d'ouvrage. Il s'agit d'un rôle actif qui se situe à la fois au niveau de la définition de l'objet, lors de la conception, et au niveau de la conduite et du déroulement de l'opération. Si le maître d'ouvrage conserve la responsabilité juridique et opérationnelle du projet, certaines compétences du bénéficiaire lui échappent, soit en raison de sa coupure vis-à-vis des usages et des pratiques sociales au sein de la structure concernée, soit en raison d'un positionnement institutionnel ou d'un poids politique faibles, incompatibles avec les exigences du projet en termes de coordination et de prise de décision.

### **Le rôle et la valeur du bénéficiaire dans le projet**

Sur la base de quelles valeurs ou de quels objectifs le bénéficiaire occupe-t-il une place dans les opérations architecturales ?

Les logiques sur lesquelles s'appuient les démarches visant une implication du bénéficiaire dans les processus de conception architecturale s'avèrent multiples. Celle qui est le plus couramment à l'œuvre situe le rôle du bénéficiaire au niveau de l'apport d'informations afin de permettre une meilleure compréhension des usages de l'espace et des modes de fonctionnement du système sociotechnique du bénéficiaire. En transmettant cette connaissance aux acteurs professionnels, il s'agit d'informer le processus de conception dans la perspective d'une amélioration de la production : pertinence du produit, coût, délai, etc. En excluant le bénéficiaire du processus de décision, un grand nombre d'approches restent ainsi centrées sur la notion d'expert, dont le travail, certes enrichi par la connaissance de certains aspects concernant le bénéficiaire, reste rattaché au domaine de la construction. S'il existe une forme de participation du bénéficiaire au processus de décision et d'élaboration du dispositif spatial, c'est d'abord en raison d'une forte

complexité technique de l'objet à concevoir, ou en raison de situations où la décision pourrait avoir des répercussions difficilement mesurables en termes d'acceptabilité sociale. La prise de décision s'apparente alors à une forme d'arbitrage qui transfère au bénéficiaire une part ou la totalité de la responsabilité des conséquences des décisions prises au cours du processus de conception sur le système social du bénéficiaire.

L'implication du bénéficiaire répond aussi à la perspective, pour celui-ci, de pouvoir apprécier les dimensions économiques du projet. Au-delà de l'aspect purement financier de l'investissement immobilier, il est nécessaire de mener un travail d'évaluation de la valeur ajoutée d'une opération par le bénéficiaire. Le cadre d'analyse introduit par Spencer et Winch (2002) suggère que les avantages qu'un bénéficiaire peut tirer de son engagement dans une définition plus précise des attendus d'une opération peuvent être catégorisés en quatre groupes : avantages financiers, commerciaux internes, pour les parties prenantes et pour les ressources humaines.

D'autres logiques sont davantage orientées vers une coopération entre bénéficiaires et acteurs professionnels. Elles considèrent les négociations et interactions comme un moyen de développement réciproque des connaissances utiles pour la progression du projet. Dans cette perspective, le processus du projet architectural est appréhendé comme une exploration conjointe des possibles, permettant d'affiner le projet social en même temps que la définition des dispositifs architecturaux. L'organisation du projet ambitionne alors un processus dialectique, voire itératif, entre les dimensions organisationnelle et spatiale, engageant souvent une action coordonnée des protagonistes, tant sur le plan décisionnel que sur le plan informationnel. Ainsi, du point de vue du bénéficiaire, son implication dans l'élaboration du projet peut être considérée comme une contribution à la réduction des écarts de compréhension des enjeux et finalités de la démarche entre différents niveaux et groupes d'acteurs impliqués dans son activité, comme une évaluation de la pertinence des choix pendant la conception et comme une prise de décision par un groupe de bénéficiaires élargi.

L'idée de réciprocité des effets de la coopération se traduit du côté des acteurs professionnels – outre l'objectif de fiabilisation des décisions – par certaines ambitions en termes d'apprentissage. Celles-ci peuvent se situer dans le domaine des savoirs thématiques, directement liés à la spécificité de l'objet à concevoir et des groupes sociaux qui en tirent bénéfice. Elles peuvent également viser un apprentissage en matière de conduite de projet, d'amélioration des outils et des méthodes de travail transférables à d'autres situations d'intervention. La question de l'apprentissage peut concerner aussi bien les acteurs de la maîtrise d'ouvrage que ceux de la maîtrise d'œuvre.

Certaines approches ont des visées qui vont au-delà de l'amélioration des résultats de la conception. Dans cette logique, l'objectif consiste à susciter des formes d'appropriation de l'espace de travail en amont de



la réalisation du cadre bâti. Les démarches de réflexivité dans lesquelles sont engagés les bénéficiaires participant à la conception constitueraient une étape de l'apprentissage du futur système sociotechnique. Le processus de projet permettrait une médiation entre différentes modalités de fonctionnement et une anticipation des usages et situations d'activité au sein de la structure du bénéficiaire. Ces arènes de réflexivité peuvent également inclure l'élaboration de stratégies d'exploitation du bâtiment en anticipant les possibles articulations entre l'offre et la demande de services liées à l'espace de travail.

Pour résumer, la présence du bénéficiaire dans le processus de projet serait ainsi liée à quatre niveaux de contribution : la définition de l'ouvrage et de son potentiel d'exploitation, la mise au point de questions managériales, l'appropriation par anticipation, la préparation de la gestion du bâtiment. La reconnaissance de la valeur de ces niveaux de contribution dépend, bien entendu, de la perspective dans laquelle se placent les acteurs du projet.

### **Les perspectives pour la reconnaissance d'une entité tierce dans l'organisation de projet**

L'articulation des dimensions organisationnelles et spatiales constitue un enjeu transversal entre les démarches de conception d'un bâtiment et les processus de décision des organisations pour lesquelles le bâtiment est projeté. Cette double imbrication, disciplinaire et temporaire, est à l'origine de la complexité de l'intervention sur les lieux de travail. Elle est souvent le premier motif invoqué pour une implication du bénéficiaire du projet architectural. La maîtrise d'ouvrage appréhende cet élargissement le plus souvent sous l'angle de la diversification des compétences. L'apprentissage ou l'incorporation de nouvelles compétences représente pour elle un moyen de mieux comprendre les enjeux liés à l'espace dans l'activité du bénéficiaire ou de répondre à de nouvelles exigences, notamment en matière de gouvernance et de conduite des projets. Cependant, aussi indispensable que puisse s'avérer cette diversification des compétences dans le système de la maîtrise d'ouvrage, les opérations présentées plus haut ont montré les limites de ce raisonnement. En effet, elles illustrent des situations où un glissement de la prise en considération de certains enjeux vers des sphères institutionnelles et organisationnelles a été profitable pour les opérations. Un glissement que seuls les bénéficiaires pouvaient opérer. Au-delà de la contribution du bénéficiaire à la compréhension du fonctionnement de son organisation et de la technicité de son activité, est donc apparu le rôle des savoirs stratégiques et politiques dont celui-ci est porteur. Son implication ne peut donc être appréhendée sous l'angle d'une « simple » substitution qualitative de certaines compétences techniques et opérationnelles détenues par la maîtrise d'ouvrage, mais bien plus sous celui d'une extension du champ de l'intervention par un élargissement de l'arène du projet. Seule

l'implication de ceux qui chercheront un bénéfice à travers l'utilisation du cadre bâti peut conduire vers une approche plus collective et transversale des objectifs poursuivis.

Comme nous l'avons montré, du point de vue du bénéficiaire, l'ambition de son implication dans le projet peut aussi viser la création d'un espace de réflexion, d'apprentissage et d'appropriation du dispositif productif et sociotechnique à venir. Il y a là un enjeu qui dépasse l'activité de définition du projet, plaçant les interactions des protagonistes dans une temporalité qui inclut le bâtiment en situation de fonctionnement. Cette mise en perspective des usages futurs, l'« utilisabilité<sup>18</sup> » des espaces construits, ne peut être endossée seule par la maîtrise d'ouvrage. La mobilisation de l'espace en tant que ressource pour l'activité du bénéficiaire, et en particulier pour le travail de chaque opérateur de cette organisation, est un acte qui s'appuie sur une intentionnalité, un dessein qui cherche à se concrétiser dans chaque situation de la vie de cette organisation, et non pas seulement en situation de définition et de conception du bâtiment. C'est à travers les usages de l'espace que se vérifient sa pertinence et sa qualité fonctionnelle et symbolique au regard de l'action du bénéficiaire, et que s'apprécie le service qu'offre le dispositif spatial. Dans ce jugement qui implique l'interprétation de l'espace, éventuellement son adaptation mais plus couramment l'ajustement des comportements, aucun acteur ne peut se substituer au bénéficiaire.

La participation du bénéficiaire à la conduite de l'opération est cependant un sujet controversé. Si l'interaction avec lui peut être pratiquée dans de nombreuses opérations dans les phases de faisabilité et de programmation, des réticences à l'associer aux phases de conception-réalisation se sont également manifestées. Un point de vue répandu parmi les acteurs de la maîtrise d'ouvrage consiste à considérer cette partie du projet comme relevant exclusivement de leur périmètre d'action. Cette posture – que nous pouvons qualifier d'« industrielle », au sens où les acteurs envisagent dans la séparation des interventions une source d'efficacité (Boltanski et Thévenot, 1991) – est partagée, dans certains cas, par les bénéficiaires. Elle exprime la prégnance du modèle de l'expert dans le domaine de la production architecturale et la prédominance des savoirs techniques, mais aussi la réticence du bénéficiaire vis-à-vis d'un engagement long et chronophage. Une des plus grandes difficultés s'avère, en effet, de maintenir une implication constante et régulière du bénéficiaire dans le déroulement de l'opération. Si les cas présentés plus haut semblent montrer des situations où celui-ci a joué un rôle important dans la qualité du processus de projet, les savoir-faire en matière de conduite partenariale semblent insuffisamment développés, aussi bien du côté de la maîtrise d'ouvrage que du côté du bénéficiaire. La principale difficulté concerne le maintien des ambitions et des objectifs dans la durée, tout au long de l'opération. Les raisons d'une perte possible de cette

maîtrise sont multiples : le décalage entre les cultures professionnelles des acteurs engagés dans une arène élargie ; l'ignorance du fait que le caractère négocié du processus de projet n'est pas cantonné à la programmation mais bel et bien présent à toutes les phases ; l'absence d'un retour d'information régulier sur les choix effectués vers les autres acteurs au sein du système de la maîtrise d'ouvrage et dans l'organisation du bénéficiaire.

### Conclusion

En cohérence avec l'orientation thématique de ses travaux, le réseau Ramau a abordé, depuis sa création, la question de la qualité symbolique, instrumentale et d'usage des espaces construits à partir des savoirs et des modes de pensée et d'action de ceux qui les définissent, les conçoivent, les réalisent et les gèrent (Biau et Tapie, 2009). La prise en considération du point de vue du destinataire des projets y est généralement perçue comme une source de renouvellement des compétences des acteurs professionnels et des modalités de coopération, en lien avec la transformation des dispositifs de pilotage des opérations. Avec l'irruption des préoccupations relatives au développement durable dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture, le réseau a élargi sa compréhension de la dynamique de transformation des pratiques professionnelles et des organisations de projet qui concourent à la fabrication de la ville. En effet, la présence des habitants, usagers et citoyens pose la question de la recomposition des systèmes d'acteurs et de la gouvernance des projets. Les ambitions des collectivités en matière d'adoption de modes de vie plus « durables » et d'appropriation du cadre bâti et aménagé par les habitants exacerbent la façon dont les professionnels sont confrontés aux dimensions politique et éthique de leur activité.

En nous intéressant aux opérations architecturales des entreprises et des administrations et en mettant l'accent sur l'imbrication entre les décisions liées à l'espace et les choix fondamentaux de ces organisations, nous avons voulu montrer un autre aspect de ce en quoi l'intention d'une prise en compte des usages et des usagers interroge les organisations de projet : l'irréductibilité d'une partie des intérêts et responsabilités du bénéficiaire des services dont le bâtiment est le support dans le jeu classique des acteurs du projet architectural en France. Le modèle français de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre induit un raisonnement sur le bénéficiaire limité à la temporalité du projet et davantage focalisé sur les dimensions constructives de la transformation de l'espace que sur les services attendus. Le choix du terme « bénéficiaire » plutôt que celui de « maître d'usage » procède de la compréhension qu'une réelle prise en considération des préoccupations du bénéficiaire et des actions qui en découlent implique une organisation des dispositifs qui dépasse le cadre du projet.

Les travaux du réseau ont documenté l'évolution du regard des professionnels sur les enjeux processuels des opérations architecturales et urbaines.

L'objet construit est de plus en plus confronté à la question de son fonctionnement et de sa pertinence dans le temps. En témoignent les analyses sur la montée des enjeux « gestionnaires » de la fabrication de l'espace, y compris à travers des réflexions sur le coût global et le passage vers une amélioration continue des pratiques professionnelles. La période actuelle, où l'injonction au développement durable incite à penser la production du cadre de vie de manière plus systémique, plus transversale, plus portée par des dispositifs d'accompagnement et du *care*, invite à repenser le rôle et l'apport du bénéficiaire. La pertinence des démarches de transformation de l'espace semblerait croître dans une logique qui lie l'activité de conception et de gestion des bâtiments à celle du bénéficiaire. Pour nous, l'intérêt ne réside pas dans le remplacement de certaines compétences de la maîtrise d'ouvrage par le bénéficiaire, mais dans la reconnaissance du bénéfice que l'on recherche à travers les usages comme un enjeu central du travail de conception, comme le fondement même du projet. Et cette notion de bénéfice est éminemment liée à l'appréciation du bénéficiaire, que celle-ci s'appuie sur des évaluations quantifiées et objectivées ou sur l'expérience (inter)subjective des situations vécues.

De gauche à droite : Thérèse Evette (organisation), Éric Lengereau, chef du BRAUP (MCC), Emmanuel Raoul, secrétaire permanent du Puca (MEDAD). Atelier international 2008. « Architecture et *Facilities Management*. La conception face à la montée des services » 17 et 18 avril, INHA, Paris.



## Bibliographie

- Alexander K. (dir.), 2008, *Usability. Context, situation, culture and experience*, Rotterdam, CIB Report 316.
- Alexander K. et Price I., 2012, *Managing Organizational Ecologies : space, management and organizations*, Londres, Routledge.
- Arab N., 2007, « Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme », *Management et Avenir*, n° 2, p. 147-164.
- Berke P., 2002, « Does sustainable development offer a new direction for planning ? Challenges for the Twenthy-first Century », *Journal of Planning Literature*, vol. 17, n° 1, p. 21-36.
- Biau V. et Tapie G. (dir.), 2009, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses.
- Biau V. et Evette T., 2008, « Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Recherches et dispositifs réflexifs », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 104, p. 165-173.
- Blondiaux L., 2001, « La délibération, norme de l'action publique contemporaine ? », *Revue Projet*, n° 268, Ceras.
- Bonnet M., Claude V. et Rubinstein M. (dir.), 2001, *La Commande... de l'architecture à la ville*, Paris, Puca.
- Carassus J., 2002, *Construction : la mutation. De l'ouvrage au service*, Paris, Presses de l'ENPC.
- Chadoin O., 2007, *Être architecte. Les vertus de l'indétermination. De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel*, Presses universitaires de Limoges, coll. « Sociologie ».
- Chombart de Lauwe P. (dir.), 2012, *Le Projet négocié*, Paris, Puca/Medde, coll. « Recherche ».
- Courdurier E. et Tapie G., 2003, *Les Professions de la maîtrise d'œuvre*, Paris, La Documentation française.
- Dale K. et Burrell G., 2008, *The Spaces of Organisation and the Organisation of Space : Power, Identity and Materiality at Work*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Evette T. et Lautier F. (dir.), 1994, *De l'atelier au territoire. Le travail en quête d'espaces*, Paris, L'Harmattan.
- Evette, T. (dir.), 2001, *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, Cahier Ramau 2, Paris, Éditions de la Villette.
- Fenker M., 2003, *L'Espace, un mode de gestion de la dynamique organisationnelle*, thèse de doctorat de l'École polytechnique.
- Fenker M., 2008, « Towards a theoretical framework for usability of buildings », in Alexander K. (dir.), 2008, *Usability. Context, situation, culture and experience*, Rotterdam, CIB Report 316.
- Godier P., 2009, « L'interprofessionnalité en actes. Le cas des infrastructures de transport urbain », in Biau V. et Tapie G. (dir.), 2009, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses.

- Hui P. P., Davis-Blake A. et Broschak J. P., 2008, « Managing interdependence : The effects of outsourcing structure on the performance of complex projects », *Decision Sciences*, n° 39(1), p. 5-31.
- Maclouf E., 2011, « Espace de travail et management », *Revue de gestion des ressources humaines*, n° 81, p. 5-18.
- Merrow E. W., 2011, *Industrial Megaprojects. Concepts, Strategies, and Practices for success*, Chichester, Wiley.
- Morris P. W. G. et Hough G. H., 1987, *The Anatomy of Major Projects. A Study of the Reality of Project Management*, Chichester, Wiley.
- Novarina G., 2000, « Conduite et négociation du projet d'urbanisme », in Söderström O., Cogato-Lanza E., Laurence R.-J. et Barbey G. (dir.), *L'Usage du projet*, Lausanne, Payot.
- Nutt B. et McLennan P., 2000, *Facilities Management. Risks and opportunities*, Oxford, Blackwell Publishing.
- Spencer N. C. et Winch G. M., 2002, *How buildings add value for clients*, Londres, Thomas Telford.
- Tertre C. du, 2013, « Économie servicielle et travail : contribution théorique au développement d'une économie de la coopération », *Travailler*, n° 29, p 29-64.
- Winch G. M. et Leiringer R., 2016, « Owner project capabilities for infrastructure development : A review and development of the "strong owner" concept », *International Journal of Project Management*, n° 34(2), p. 271-281.
- Winch G. M., 2014, « Three domains of project organising », *International Journal of Project Management*, n° 32(5), p. 721-731.
- Zetlaoui-Léger J., 2009, « La programmation architecturale et urbaine : émergence et évolutions d'une fonction », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 24/25, Paris, Éditions du Patrimoine/Centre des monuments nationaux, p. 143-158.

## Notes

- 1 Voir par exemple le Cahier 2 sur l'interprofessionnalité et le Cahier 4 sur l'expertise et la conception.
- 2 Ces thèmes apparaissent respectivement dans les Cahiers 6, 7 et 8.
- 3 Nous préférons provisoirement ces deux termes à celui de « destinataire ». Ce dernier nous semble enfermer les acteurs concernés par les intentions du projet dans un rapport passif au processus de conception-réalisation et à l'espace construit. Nous y reviendrons plus loin.
- 4 La question de l'influence de l'environnement sur les comportements est centrale pour la psychologie environnementale, qui s'établit au début des années 1960 aux États-Unis. En France, la recherche sur les dimensions psychologique et sociale de l'espace de travail doit beaucoup aux analyses de Gustave-Nicolas Fischer à la fin des années 1960. Les travaux du Laboratoire Espaces Travail, fondé par Thérèse Evette et François Lautier, ont également un rôle significatif dans le développement de ce domaine de recherche.
- 5 Voir notamment les travaux du réseau W111 « Usability of workplaces » de l'International Council for Research and Innovation in Building and Construction/Conseil international du bâtiment (CIB) : [http://site.cibworld.nl/db/publication/recordlist\\_pre\\_commnr.php?&commission\\_no=W111](http://site.cibworld.nl/db/publication/recordlist_pre_commnr.php?&commission_no=W111)
- 6 Atelier international Ramau 2007 : « Évaluer les partenariats public-privé. Quels impacts sur la commande et le projet ? Quels impacts sur les qualités des bâtiments et des services ? » ; Atelier international Ramau 2008 : « Architecture et *facilities management* : la conception face à la montée des services ».
- 7 Mentionnons cependant que la participation des travailleurs à la définition de leur espace de travail a été un objet de recherche sur lequel se sont centrées un certain nombre d'études en France et dans d'autres pays au cours des années 1970 et 1980. Des membres de Ramau y ont contribué, comme en témoigne *La Participation du personnel à la conception des lieux de travail*, de Thérèse Evette (LET-ENSAPLV, 1985). Rappelons aussi l'implication du Plan Construction, Architecture au ministère de l'Équipement (PCA, devenu Puca) et celle de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) dans la mise en place de programmes de recherche incitative sur la conception des espaces de travail. D'autres programmes publics se sont adressés aux milieux professionnels pour promouvoir des démarches associant concepteurs et entreprises utilisatrices dans la perspective d'une prise en compte des spécificités organisationnelles, techniques et sociales des activités de travail dans la conception des bâtiments, notamment à travers les « PAN (Programme Architecture nouvelle) Bureau » de 1985 et 1988.
- 8 Cet aspect a été souligné par plusieurs intervenants de l'atelier international « Architecture et *facilities management* : la conception face à la montée des services », organisé par Ramau les 17 et 18 avril 2008 à Paris.
- 9 N'étant pas dans le cœur de métier du bénéficiaire, le FM peut avoir

- une compréhension limitée des conditions d'évolution de son activité.  
Il contractualise les services attendus, raisonne en « *supply* » et en prestation de services, mais reste éloigné de la question de l'effet des services rendus sur l'activité du bénéficiaire en termes d'efficacité et de qualité.
- 10 Nous préférons garder le terme anglais, car il renvoie pour nous davantage à la notion de bénéficiaire qu'à celle de propriétaire.
- 11 Cf. Fenker M. (dir. scientifique), 2006, *La Médiation de l'expérience dans la production des opérations immobilières complexes*, rapport de recherche, programme « Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles », Paris, Puca.
- 12 À l'instar de la maîtrise d'ouvrage, le magistrat délégué à l'équipement ne peut s'immiscer dans le fonctionnement interne des juridictions. Son rôle d'intermédiaire tient à la fois à l'indépendance que lui donne son statut de magistrat et à sa connaissance du fonctionnement des juridictions. Nommé par la chancellerie sur proposition du premier président de la cour d'appel, le MDE jouit d'une liberté de parole qui lui permet de contredire les arguments du premier président de la cour d'appel ou des chefs de cours.
- 13 Parmi les changements les plus significatifs, notons la création d'une deuxième salle d'assises (loi sur la présomption d'innocence) et la mise en place d'un pôle anti-criminalité (lois Perben 1 et 2).
- 14 Cf. Fenker M., 2017, « L'architecture au service de l'efficacité des instituts de recherche. Enjeux, représentations, savoirs d'utilisateurs », in Hubault F. (dir.), *Les Espaces du travail. Enjeux, savoirs, pratiques*, Toulouse, Octarès, p. 83-100.
- 15 En effet, le secteur de la recherche en sciences de la vie et de la santé connaît depuis plusieurs années des bouleversements en termes de rapport entre le monde scientifique et la société civile sur des grandes questions sociétales (santé publique, alimentation, environnement...), d'accélération des rythmes d'expérimentation et d'internationalisation de la recherche.
- 16 Ce cas est développé à partir de Phiri M., 1999, *Briefing a Continuous Building Program*, York, Institute of Advanced Architectural Studies. Une version antérieure de ce texte a été publiée dans Winch G. M., 2010, *Managing Construction Projects : An Information Processing Approach* (2<sup>e</sup> éd.), Chichester, Wiley-Blackwell.
- 17 Le verbatim provient de documents récents.
- 18 L'utilisabilité, traduction littérale du terme anglais « *usability* », est un attribut de qualité dans le domaine de la conception des systèmes homme-machine. Transposé dans le domaine du bâtiment, ce mot vise à rendre compte des approches désireuses d'intégrer l'expérience des bénéficiaires des projets dans l'évaluation du cadre bâti.



# Les effets du développement durable sur la conception architecturale et urbaine

Conversation croisée à partir de vingt ans de Cahiers Ramau

**Gilles Debizet, Nadine Roudil, Éric Henry, Silvère Tribout**

**L**e début des années 2010 marque un tournant dans les réflexions, rencontres et publications du réseau Ramau. À cette époque, un nouveau programme scientifique s'ouvre autour du développement durable et de ses effets sur les pratiques professionnelles. Il donne lieu à quatre rencontres et autant de publications. Celles-ci portent sur l'évolution des « pratiques de conception architecturale et urbaine [...] placées sous l'injonction au développement durable » (2011, Métropolitiques.eu), puis sur les questions d'implication des habitants et des usagers dans la fabrique de la ville (2012, Cahier Ramau 6). Une troisième rencontre s'attache aux « savoirs et modèles de l'urbanisme et de l'architecture durables » (2013, Cahier 7) et une dernière pose la question de « la gestion des espaces bâtis et aménagés à l'heure du développement durable : pratiques, évolutions, enjeux » (2014, Cahier 8).

Le présent article, fondé sur une discussion interdisciplinaire, poursuit un double objectif. Le premier consiste à offrir un regard rétrospectif et analytique sur la manière dont le développement durable a marqué les réflexions du réseau Ramau de 1999 à 2011, soit avant le cycle de rencontres qui lui ont été spécifiquement consacrées (partie 1), puis au fil des quatre moments rappelés plus haut (partie 2). Au-delà des publications Ramau, le second objectif est de révéler les regards des auteurs sur les processus d'intégration du développement durable dans les pratiques de la fabrique urbaine en France. Les échanges engagés se complètent autant qu'ils dessinent et assument des points de vue différents, tant sur le réseau Ramau que sur la capacité transformatrice du développement durable.

L'article réunit les propos de quatre chercheurs dont l'implication dans le réseau a été différente et complémentaire. Nadine Roudil<sup>1</sup> et Gilles Debizet<sup>2</sup>, membres du conseil scientifique depuis 2011, ont activement contribué aux rencontres et aux publications du programme sur le développement durable. Éric Henry<sup>3</sup>, quant à lui, a été membre de Ramau tout au long des

années 2000. Silvère Tribout<sup>4</sup>, enfin, a eu l'occasion de participer à deux des quatre rencontres au début des années 2010 et fait aujourd'hui partie du comité de programme 2018-2020<sup>5</sup>.

## I. Introduction de la durabilité dans les cinq premiers Cahiers Ramau

Concept et paradigme

**Silvère Tribout** : Les articles mobilisant le terme « développement durable » sont peu nombreux dans les cinq premiers Cahiers Ramau, ce qui témoigne, au début des années 2000, de la place encore marginale d'une telle question dans les réflexions du réseau. Certains articles ne font que l'évoquer<sup>6</sup>. D'autres, et c'est tout à fait symbolique, venant d'auteurs étrangers et/ou traitant de cas européens en font un sujet plus structurant. Le texte de Martin Symes, tout d'abord (2001), intitulé « La durabilité : question multidimensionnelle traversant toutes les opérations », présente le développement durable comme un nouveau paradigme questionnant, voire transformant, les pratiques à travers quatre dimensions : l'environnement, la prise en compte du futur, l'égalité entre les secteurs de la société et la participation des usagers au processus de conception mais aussi de gestion. Le développement durable remettrait en cause et transformerait, à l'échelle architecturale, les connaissances spécifiques des concepteurs et leur rôle dans la fabrique de la ville. Il questionnerait, en outre, la linéarité du projet, donc le séquençage de ce dernier, appellerait à plus de multidisciplinarité, à l'intégration de nouveaux sujets (gestion des déchets, des mobilités et des transports) et enfin à la prise en compte de nouveaux outils et guides de l'action. Le deuxième article, tiré du Cahier 3, de Claude Grin et Paul Marti (2004), intitulé « Réhabilitation de logements et médiation de la demande sociale. L'architecte et le développement durable », analyse les stratégies des agences de conception pour effectuer le passage « d'une volonté politique du concept normatif de développement durable à une pratique du projet architectural et urbain » (p. 76). Le cas de la réhabilitation du quartier Riponne-Tunnel à Lausanne montre le rôle du développement durable dans la redéfinition des places et des missions des concepteurs architectes, ainsi que la complexification de l'acte de construire sous l'effet « de nouvelles exigences en termes de coûts, de délais, de fonctionnalités, de renouvellement des techniques, de prise en compte de nouveaux paramètres, notamment environnementaux et sociaux » (p. 75).

Au début des années 2000, donc, ces deux articles, accompagnés de quelques écrits, viennent croiser les questionnements centraux du réseau avec la problématique de la durabilité, en même temps qu'ils préfigurent les entrées analytiques qui seront largement développées une décennie plus tard dans les quatre rencontres issues du programme consacré au développement durable : l'interprofessionnalité, l'évolution des compétences et des rapports

de force entre professions dans le processus de la fabrique urbaine, les liens entre participation habitante et durabilité, la remise en cause de la linéarité du processus de projet, les liens entre durabilité et intégration des problématiques de gestion dès la phase de conception. Ces articles défendent un postulat fort. Appréhendant le développement durable comme un concept et/ou un paradigme, ils posent l'hypothèse, d'une part, d'une perception commune de ce dernier par les professionnels et les chercheurs, et, d'autre part, d'une transformation profonde des métiers de la conception architecturale et urbaine sous l'effet de la quête de durabilité. Capacités transformatrices que les Cahiers Ramau remettent en partie en cause au début des années 2010. Notons enfin que la place accordée au développement durable depuis les premiers Cahiers est symptomatique des temporalités de sa diffusion dans les écrits scientifiques sur la fabrique de la ville. Périphérique au début des années 2000, il devient un sujet central en quelques années, pour, aujourd'hui, s'effacer progressivement au profit d'autres thèmes ou entrées (autour, notamment, des questions de transition).

**Éric Henry** : À l'origine, Ramau a été créé pour traiter de questions d'architecture. Gravitaient autour du réseau des chercheurs en relation avec les écoles d'architecture qui s'interrogeaient sur la conception et non sur la question du développement durable. La réflexion portait sur la qualité de la conception, l'esthétique, l'usage, mais aussi sur les relations entre conception et commande. Puis des auteurs sont venus ouvrir d'autres champs de réflexion. J'ai eu par exemple l'occasion d'échanger et de collaborer avec Martin Symes. Nous avons eu l'idée de monter un programme de recherche franco-néerlandais, financé par le Puca, pour faire une analyse comparative de la question environnementale dans les projets de différents pays européens. Nous nous sommes associés à Marie Puybaraud, qui travaillait en Grande-Bretagne dans une société de gestion de patrimoine. C'est donc par l'entrée de l'environnement, associée à celles du fonctionnement et de la maintenance, que nous avons abordé le développement durable. Ces dernières dimensions, peu prises en compte à l'époque, n'ont finalement pas été abordées avant les rencontres Ramau de 2014.

Le poids de la démarche HQE en France

**Gilles Debizet** : Plus généralement, Éric, selon quels items et de quelle façon la thématique du développement durable est-elle advenue dans le secteur de la construction et de l'architecture ?

**Éric Henry** : La notion de développement durable remonte à 1987, à la suite de la publication du rapport Brundtland. Mais elle n'est pas arrivée sous cette forme dans le secteur de la construction. Les années 1990 sont un grand moment d'effervescence en France autour des questions de gestion par la qualité globale des processus, mais aussi de management. Il s'agissait de promouvoir l'idée selon laquelle le processus de conception

devait passer par plus de convergence, de coopération et de collaboration entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, mais aussi entre maîtrise d'œuvre et entreprises. L'idée de produire des guides pour faciliter le travail des maîtres d'œuvre et des coordinateurs est alors apparue. De manière concomitante avait été lancé en 1992 un groupe de travail autour du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), pour réfléchir à un référentiel qui permettrait de définir des objectifs et des méthodes favorisant la prise en compte de la qualité environnementale dans la construction. Au cours de cette décennie, des opérations expérimentales ont émergé, notamment pour concevoir des lycées et des collèges. Un certain nombre de maîtres d'ouvrage et de maîtres d'œuvre essayaient de donner une forme pratique, concrète, à la notion de qualité environnementale, en termes d'exigences, de fonctionnement et d'usages.

Le référentiel Ateque (Atelier d'évaluation de la qualité environnementale) a alors été élaboré (Olive, 1999) et diffusé dans le milieu. Mais l'événement a été considéré comme un épiphénomène par les promoteurs de la gestion par la qualité. Il était alors difficile d'imaginer ce que sa diffusion pouvait représenter en termes de changements dans la conception du bâtiment. Par ailleurs, le secteur de la normalisation était en train de s'internationaliser<sup>7</sup>. La démarche était alors rejetée par le milieu du bâtiment français, qui dénonçait des documents rédigés en faveur des industriels de la construction, au détriment des maîtres d'ouvrage et plus largement des professionnels de la construction.

**Nadine Roudil** : N'est-ce pas le début de la période durant laquelle la question du développement durable se voit réduite à son volet énergétique ? La diffusion de la HQE (Haute qualité environnementale) n'a-t-elle pas symbolisé ce basculement ?

**Gilles Debizet** : Il faut rappeler que le développement durable a été porté au niveau international essentiellement par la question du changement climatique et que l'énergie est apparue, au tournant des années 2000, comme le principal levier de son atténuation. Cependant, le secteur de la construction en France s'est approprié le développement durable par la qualité environnementale, plus précisément par une approche visant à limiter une grande variété d'impacts environnementaux. Ainsi, le management de la qualité décrit par Éric Henry forme un sentier de dépendance expliquant le poids pris en France par la HQE dans le secteur du bâtiment. Créée en 1997 afin de promouvoir une démarche de conception et réalisation limitant les impacts environnementaux des bâtiments, l'association HQE a repris le référentiel Ateque et s'est attelée à l'établissement d'une liste d'indicateurs regroupés en quatorze cibles qualifiant l'édifice construit. Publié en 2001, ce référentiel – « Description de l'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments » (Duchêne-Marullaz, Nibel *et al.*, 2001) – a eu un succès rapide. La variété des cibles a facilité son appropriation. Avec seulement

deux cibles sur quatorze qui lui étaient directement consacrées, l'énergie n'y occupait pas une place importante.

À partir de 2002-2003, un nombre croissant de professionnels de la construction revendiquaient des compétences en HQE ou annonçaient construire des bâtiments HQE. Sélectionnant les indicateurs qui valorisaient leur produit, les industriels promouvaient le référentiel HQE. Des professionnels de la programmation architecturale et de l'ingénierie-conseil développaient des activités d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et d'évaluation environnementale de la conception. Leurs organisations professionnelles appelaient à une certification, c'est-à-dire une évaluation des qualités de l'édifice et du processus par un tiers indépendant. Il s'agissait de distinguer les bâtiments respectant effectivement un haut niveau de qualité environnementale. Principale organisation fédérant les architectes, l'UNSA<sup>8</sup> désapprouvait la certification et a claqué la porte de l'association HQE un an avant la sortie de la première certification, « démarche HQE bâtiment tertiaire ».

C'est à cette période que le réseau Ramau s'empare du sujet de la qualité et organise au printemps 2005 un colloque intitulé « Qualité et maîtrise des processus dans les projets d'édifices » donnant lieu au Cahier 5, *La Qualité architecturale. Acteurs et enjeux*. Cristina Conrad, future présidente de l'ordre des architectes d'Île-de-France, associe le développement durable à un horizon futur souhaitable et positionne la qualité environnementale comme une des dimensions de la qualité urbaine (Conrad, 2009) ; elle dénonce cependant le caractère contraignant de la certification et le risque de baisse de la rémunération de la maîtrise d'œuvre du fait d'un nouveau prestataire, l'AMO HQE. Avec Éric Henry (Debizet et Henry, 2009), nous soulignons alors la capacité transformative de la démarche HQE : en forçant la concurrence entre les acteurs de la conception au lieu du processus séquentiel usuel, elle favoriserait la qualité. Il est frappant de constater que le développement durable reste très peu abordé dans ce Cahier, tout comme les économies d'énergie, à peine évoquées. Alors que l'énergie fut rapidement l'enjeu central des injonctions au développement durable dans de nombreux secteurs d'activité au cours des années 2000, l'architecture et la construction se sont tenues à l'écart de ce mouvement. Partiellement compatible avec la dimension idiosyncrasique de l'architecture, l'approche environnementale multi-critères de la HQE a contribué à cette mise à distance de la question de l'énergie.

**Nadine Roudil** : Il est intéressant de voir que, dans le Cahier Ramau 5, l'analyse de la place prise par la notion de qualité dans les processus de conception urbaine et architecturale n'est pas associée à l'émergence d'un discours sur la production de la ville durable. Néanmoins, ce Cahier met au jour les mécanismes dans lesquels elle s'insère dès le début des années 1990 en France. Véronique Biau et François Lautier montrent bien le caractère en vogue de la notion de qualité en matière de conception de la ville. Ils notent surtout la complexité de l'analyse de ce que recouvre la qualité, alors qu'elle

est associée à des vocables qui en diversifient le sens, « soulignant tout à la fois les enjeux, les présupposés et les non-dits qu'elle véhicule » (Biau et Lautier, 2009 p. 11). Il me paraît aussi important d'ajouter que la production institutionnalisée de la ville durable se réapproprie la question de la qualité, non pas tant par le recours au vocable devenu partie intégrante de toutes les certifications environnementales à l'échelle du bâtiment ou de la ville (HQE, BBC, AEU, EcoQuartier etc.) qu'en institutionnalisant des phases d'évaluation de ces labellisations. Ainsi, lorsque la qualité est investie pour concevoir la ville durable, la démonstration est faite que la notion renvoie à des univers professionnels élaborant pour eux-mêmes « une définition partagée de la qualité » (*Ibid.*, p. 16). La notion se transforme en « un pré-requis » de ce que sera la ville du futur (Roudil, 2018). La diffusion de la notion de développement durable a permis en deux décennies la production d'une vision normative de la ville à toutes les échelles de la fabrique urbaine, et c'est cela qui est assez inédit. Ce prérequis normatif de la qualité appliquée à la durabilité implique, comme un fait acquis, la nécessité d'imposer aux concepteurs une fabrique de la ville fondée sur un certain nombre de médiations techniques. Le recouvrement de la question environnementale par celle de l'énergie se fait par cet intermédiaire.

Des récits qui se croisent

**Silvère Tribout** : Ce qui frappe ici, c'est bien l'existence de récits, celui de l'émergence de l'environnement, celui de la gestion de la qualité, celui également de la haute qualité environnementale, qui ont leur indépendance, au moins en partie avec le récit du développement durable. Il est frappant également de voir comment, à cette période, le développement durable subit une forme de réduction substantielle (très axée sur la question énergétique et technique) et scalaire (axée sur l'échelle architecturale).

**Gilles Debizet** : Le développement durable a connu une évolution dans son audience et, de façon concomitante, dans son périmètre. Au cours des années 1990, la notion est portée presque exclusivement par les partis écologistes qui visent une rupture du modèle productiviste. Le début des années 2000 marque un basculement : l'action publique s'empare de l'expression « développement durable », la loi SRU l'introduit parmi les objectifs du code de l'urbanisme<sup>9</sup>. Ce succès de la notion s'accompagne de réductions technicistes et d'un effacement des idéologies originelles, soit une « désactivation du développement durable » selon Cyria Emelianoff (2015). Tandis que la certification HQE prospère, les questions d'atténuation et plus tard d'adaptation au changement climatique sont débattues au sein du secteur de la construction. Prennent aussi de l'ampleur les problématiques de gouvernance, de concertation et de participation. C'est à cette période qu'une symbiose s'opère, y compris dans Ramau, entre environnement et participation, sous le chapeau du développement durable.

## **Le développement durable au cœur du programme 2010-2014 : débat scientifique sur la recomposition des pratiques professionnelles**

Genèse, fondements et déroulement du programme sur le développement durable

**Silvère Tribout** : Au début des années 2010, au moment où le conseil scientifique de Ramau se renouvelle, un nouveau programme scientifique s'ouvre autour du développement durable et de ses implications dans les pratiques professionnelles, tant du point de vue substantiel que procédural. Il débouche sur un cycle de quatre rencontres : « Les pratiques de conception architecturale et urbaine : évolutions et perspectives face aux enjeux du développement durable » (2011) ; « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers » (2012) ; « Savoirs et modèles de l'urbanisme et de l'architecture durables » (2013) ; « La gestion des espaces bâtis et aménagés à l'heure du développement durable : pratiques, évolutions, enjeux » (2014). Nadine, puis Gilles, vous qui avez participé activement à l'organisation de plusieurs de ces rencontres et vécu de l'intérieur la construction du nouveau programme, pourriez-vous revenir sur les fondements de ce dernier et les raisons qui ont poussé Ramau à faire du développement durable une entrée centrale des réflexions pendant plus de quatre ans ?

**Nadine Roudil** : Le premier intérêt du réseau Ramau à investir la question du développement durable, en 2011, est à mettre en lien avec la place que cette question prenait dans des domaines qui étaient les siens. La diffusion du terme, mais aussi sa mue en catégorie politique, semblait avoir engagé une évolution des métiers de la conception architecturale et urbaine et redéfini les référentiels des savoirs propres à ces professions. La question du développement durable avait déjà contribué depuis au moins une décennie à « verdir » le financement de la recherche publique. Elle avait fait évoluer de manière notable les sujets de la recherche urbaine en sciences humaines et sociales. L'Agence nationale de la recherche (ANR) s'est modifiée en ce sens dès 2008 avec le programme « Ville durable » (Roudil, 2018). L'introduction au dossier publié dans *Métropolitiques*<sup>10</sup> pose bien, selon moi, le sentiment d'inconfort du réseau par rapport à cette transformation, mais aussi tous les enjeux de la réorganisation de la fabrique contemporaine de la ville à partir du mot d'ordre qu'était alors le développement durable. La seconde raison qui a poussé le réseau à considérer la question à travers la mise en place d'un programme scientifique sur quatre ans est liée à la place prise par le thème de l'énergie dans ce processus attendu de transformation des compétences des acteurs de la conception. De ce fait, trois numéros des Cahiers ont considéré ce que Véronique Biau et Michael Fenker désignent comme un « registre environnemental rabattu à son volet énergétique » dans l'introduction au dossier dont j'ai coordonné l'édition. Sur ce point, je pense

qu'il faut aussi interroger l'évolution de nos propres objets de recherche. Il est important de veiller à ne pas trop déconnecter les phénomènes que nous étudions de l'écho qui est donné à nos recherches. C'est bien aussi parce que de plus en plus de chercheurs ont travaillé sur la place de l'énergie dans les pratiques des professionnels de la conception ou dans celles de l'habiter que la question est devenue légitime à considérer. Je pense que le renouvellement du conseil scientifique de Ramau en 2011 a porté l'empreinte de cette transformation du monde de la recherche sur la ville, lui aussi placé sous l'injonction au développement durable. Nous étions cinq sur sept nouveaux membres<sup>11</sup> à prendre en compte la thématique de l'énergie ou de la durabilité dans nos travaux de recherche. Rétrospectivement, je mesure que cela fait beaucoup mais que cela renvoie bien à l'ampleur du phénomène de colonisation des domaines de recherche des sciences humaines par les questions du développement durable et de l'énergie. Cette inclinaison était alors encore sans grand lien avec une évolution connexe vécue par la sociologie de l'environnement, qui progressivement a fait une place à ces questions, les rendant légitimes d'un point de vue scientifique grâce notamment aux travaux de Cyria Emelianoff (grand témoin des rencontres 2013), Philippe Hamman, Florence Rudolf (grand témoin des rencontres 2014) en France et de René Audet et Corinne Gendron au Québec. Le réseau s'est donc posé les bonnes questions au bon moment et en bonne compagnie.

**Gilles Debizet :** Je partage l'idée d'un recouvrement de la question environnementale par celle de l'énergie, mais il me paraît nécessaire de distinguer l'évolution du cadre institutionnel de celle des pratiques, même si les deux interagissent évidemment. Sur le plan des pratiques, dès le début des années 2000, les maîtres d'ouvrage inscrivant leur activité dans le développement durable se préoccupaient prioritairement de l'énergie. Dirigée par Éric Henry et Martin Symes à la demande du Puca, la recherche analysant dix opérations exemplaires en termes de démarche HQE en France et son équivalent au Royaume-Uni (BREEAM) a mis en évidence la focalisation sur l'énergie (Henry, Abrial *et al.*, 2006). Alors que les deux référentiels listaient une douzaine de grandes thématiques environnementales, l'énergie accaparait l'essentiel des discussions entre concepteurs et des revues de projet avec les maîtres d'ouvrage. L'économie de la construction restant un enjeu majeur du secteur d'activité, et l'énergie constituant le premier poste de dépenses du bâtiment en phase de fonctionnement, la performance énergétique fut mise en avant par les prestataires pionniers du bâtiment durable. Les économies futures justifient ainsi les surcoûts de leurs préconisations... et leurs honoraires. L'écart entre cette préoccupation – essentiellement énergétique – des acteurs de terrain et la multiplicité thématique de la HQE a été à l'origine de la création de l'association Effinergie en 2006.



Créée par des présidents de régions à la suite d'expériences de constructions de lycées, cette association a ardemment bataillé contre l'association HQE, les fournisseurs de matériaux de construction, les fournisseurs d'énergie et les organismes certificateurs pour qu'ils insèrent une option Effinergie dans la certification qualité du bâtiment et pour que l'État instaure le label bâtiment basse consommation (BBC) – qui ouvre la porte à des exonérations fiscales (Debizet, 2012) –, préfigurateur de la RT 2012<sup>12</sup>. On pourrait résumer cette évolution ainsi : les pionniers de la durabilité se sont d'abord saisis de l'approche multi-critères HQE – sentier de dépendance de la qualité oblige – avant de concentrer leurs efforts sur la performance énergétique (avec le label BBC-Effinergie). La commande publique de recherche incarnée par l'ANR a accompagné – voire suivi – la focalisation sur l'énergie des acteurs économiques de la construction.

**Nadine Roudil** : Effectivement, le Puca dès 2005, par l'intermédiaire du programme Prebat, mais aussi l'Ademe ont permis à certains d'entre nous de considérer la ville durable à partir de la question de l'énergie, car tel était l'intérêt des commanditaires de la recherche publique en France. Lorsque le réseau se saisit de la question, le paysage de la recherche s'est installé dans une prise en considération de la « durabilité » à partir du prisme de l'énergie, grâce aux importants financements de l'ANR « Ville durable » puis « Bâtiment durable ». Le réseau Ramau a alors structuré les quatre rencontres de 2011, 2012, 2013 et 2014 en prise avec ce que nous considérons comme le fil de l'évolution des métiers de la conception et de la fabrique de la ville en lien avec ce phénomène. Il me paraît néanmoins important de distinguer les rencontres 2011 des autres. En effet, à travers cette journée, nous avons voulu interroger les multiples facettes d'un mot d'ordre. Ce moment a permis de poser les pistes d'un questionnement qui s'est affûté en 2013 et 2014. Lors de cette journée, nous avons instruit et identifié de manière assez complète ce que pouvait produire l'injonction à la durabilité dans nos objets de recherche. Le dossier réalisé pour la revue *Métropolitiques* propose un panorama assez complet des enjeux macro, micro et méso de l'injonction au durable pour les concepteurs, en matière de conception, d'usage et de pratique des citoyens. En déconstruisant l'injonction institutionnelle et politique produite par le développement durable, cette journée a permis de poser ensemble le processus de transformation touchant à la fois la production, la conception et la réception de la ville. Ce sera la ligne directrice des autres rencontres.

**Gilles Debizet** : Le florilège thématique des rencontres 2011 a conduit le conseil scientifique de Ramau à distinguer deux dimensions du développement durable : l'une tournée vers la participation, l'autre vers les savoirs et les modèles. Relevant de la praxéologie des architectes et des urbanistes – cœur de l'activité de Ramau –, la première a fait l'objet des rencontres 2012 et du Cahier 6. La seconde s'intéressait aux processus de formulation, de diffusion

et de réception des modèles et des savoirs. Adoptant l'hypothèse de modèles véhiculant l'injonction, l'appel à communications des rencontres 2013 sollicitait des analyses empiriques explorant la trajectoire de modèles de natures variées : savoir-faire, dispositifs/outils, projet architectural ou urbain, ainsi que des architectes emblématiques. La quasi-totalité<sup>13</sup> des communications concernait des modèles d'action : des savoir-faire explicites jusqu'à des outils d'aide à la décision composés de dispositions processuelles. Ces modèles sont promus et diffusés par des autorités publiques (Faburel, 2015) ou l'État (Romagnoli et Vecchio, 2015 ; Grudet *et al.*, 2015) et par des médiateurs de la finance internationale (Boisnier, 2015). Leurs effets sur la conception sont discutables : si Guillaume Faburel (2015) soutient qu'ils infléchissent la conception du projet architectural et urbain et contraignent ainsi les usages des habitants, Maître *et al.* (2015) considèrent qu'ils véhiculent des mots d'ordre généraux de l'urbanisme actuel – qui ne doivent rien ou si peu à la durabilité – et n'affectent pas les modes de vie. Si la volonté d'expérimenter est grande, l'inscription des nouveaux savoir-faire dans les formes stabilisées de conception s'avère au mieux balbutiante (Fenker, 2015) au-delà de quelques maîtres d'ouvrage et architectes singulièrement pro-actifs (Menez, 2015). L'analyse de l'élaboration du label d'État EcoQuartier offre une piste explicative : l'objectif de large adoption du label conduit à démultiplier les thématiques et à édulcorer les exigences (Grudet, 2015). Ainsi, la dimension contraignante de l'injonction se réduit au fur et à mesure de l'opérationnalisation de la durabilité (Debizet et Godier, 2015).

**Nadine Roudil** : Ensuite, les rencontres 2014 ont logiquement porté sur la gestion, dans la mesure où cette question pouvait permettre de considérer la réception de la fabrique de la ville durable tant du côté des professionnels que des habitants. Leur organisation a révélé un contexte dans lequel nous avons eu de réelles difficultés à trouver des intervenants, ce qui confirmait la nécessité d'engager l'exploration de ce point aveugle des recherches sur la ville durable. La gestion des espaces bâtis et aménagés dans le contexte précis de la conception durable était peu traitée. Cette thématique revêtait un intérêt particulier car elle permettait d'aborder l'espace d'application des attendus de « performance » ou de « rentabilité » caractérisant désormais la ville durable, comme c'était le cas pour les bâtiments durables. Il nous paraissait important d'interroger le langage gestionnaire appliqué à la fabrique urbaine tant il paraissait avoir pris de la place dans les processus de projet et de conception. En fait, ces rencontres ont été l'occasion de prendre en compte le développement urbain durable dans une phase susceptible d'être qualifiée de « fin de processus », incarnée par des projets en situation d'être donnés à vivre et mis à l'épreuve de l'usage. Il nous paraissait important de pouvoir prendre en compte les logiques de gestion néolibérales imposant une nouvelle rhétorique désormais associée aux pratiques et aux produits de la conception devenus durables.

De l'échelle du bâtiment à l'échelle urbaine. Ressaisissement politique

**Gilles Debizet** : Alors qu'à l'échelle du bâtiment la durabilité se réduisait à l'énergie à la fin des années 2000, les thématiques environnementales et sociales s'étendaient à l'échelle du quartier. Il convient de resituer cette extension dans le mouvement des collectivités locales visant à prendre en compte les questions climatiques et environnementales dans la fabrique urbaine : les Agendas 21 et les plans climat innervent progressivement les programmes urbains tels que les plans locaux d'urbanisme et les programmes locaux de l'habitat ainsi que les opérations urbaines d'envergure. Nous observons alors une profusion de référentiels de construction durable, de qualité environnementale ou encore d'écoquartiers, qui définissent parfois des conditions d'attribution de subventions par les collectivités locales plus grandes : les régions ou les départements.

Ainsi, le premier référentiel de l'association HQE a inspiré une multiplicité de référentiels locaux adaptés aux ressources, aux enjeux et aux contraintes spécifiques du territoire. Face à cette multiplication et cette hétérogénéisation des référentiels de durabilité, l'État cherche à reprendre la main. La commande d'élaboration du label EcoQuartier passée par l'État au Cerema<sup>14</sup> s'inscrit dans la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Elle vise aussi le rayonnement international du savoir-faire français<sup>15</sup>. Isabelle Grudet (2015) décrit très précisément la genèse de ce label et la façon dont son caractère prescriptif a été limité. En inscrivant un grand nombre de cibles, il induit une approche systémique. Cependant, dans la mesure où il ne les hiérarchise ni ne les pondère, il laisse une grande latitude aux utilisateurs. Sa malléabilité facilite son adoption et par conséquent permet son succès. Elle est cependant loin de garantir des effets en termes de pratique de la fabrique de la ville et de performance environnementale des édifices construits.

**Nadine Roudil** : Je n'ai pas la même perception de la diffusion de l'écoquartier. Je pense qu'il est devenu un modèle d'aménagement durable à visée industrielle, soutenu dans ses modalités de conception par l'État grâce à sa labellisation. Ce n'était pas le but des opérations pionnières réalisées par exemple dans le cadre du projet Concerto à Lyon Confluence, à Grenoble (ZAC de Bonne) ou à Nantes. Si je suis d'accord sur l'objectif de convertir ce processus d'aménagement qu'est devenu l'écoquartier en marché de la conception, d'en faire un modèle susceptible d'être exporté, particulièrement au Maghreb (Barthel, 2011), je ne pense pas que cette inclinaison actuelle française permette de favoriser une approche qualitative de sa définition. L'écoquartier est désormais un modèle d'aménagement urbain qui rassemble sous son label un ensemble de certifications actualisant les normes de construction sous couvert d'enjeux climatiques. Il est devenu, alors que la politique de la ville était en panne de modèle duplicable, une solution d'aménagement susceptible de servir les besoins du vaste

chantier de destruction-reconstruction qu'est l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), dont la démarche est pensée quantitativement à l'échelle nationale.

Les effets de la normalisation : différenciation ou standardisation ?

**Gilles Debizet** : Je partage ton analyse sur les processus déployés par l'État et sur ses intentions, mais pas sur le fait que le label EcoQuartier ou la certification HQE constituent un modèle d'aménagement qui standardiserait les formes bâties et urbaines. Évidemment, la centralisation des décisions au sein de l'Anru conduit les responsables d'opérations – ceux qui s'assurent que la commande passée aux concepteurs est conforme aux prescriptions de leur employeur – à peu prendre en compte les spécificités du site et de son contexte. L'analyse d'opérations « exemplaires » par l'équipe de chercheurs animée par Éric Henry (2006) montre comment les indicateurs de durabilité rendent explicites – sous la pression de l'objectivation chiffrée – les discussions relatives aux relations entre le bâtiment et son environnement, entre les concepteurs et la maîtrise d'ouvrage, voire parfois avec la collectivité locale. L'architecte peut effectivement ressentir une réduction de sa marge d'action car sa proposition architecturale se trouve évaluée et mise en discussion ; la capacité d'arbitrage du maître d'ouvrage s'avère ainsi renforcée. Sachant la préoccupation des maîtres d'ouvrage bailleurs pour la facture énergétique des locataires, nous devons même nous demander si l'attention explicite de la HQE aux relations entre le projet et son environnement n'aurait pas contribué à renforcer la dimension idiosyncrasique du projet architectural et urbain. C'est l'hypothèse de la normalisation durable conduisant à la différenciation que Patrice Godier et moi-même (2015) émettions dans la conclusion du Cahier 7.

**Nadine Roudil** : Le rôle donné à l'écoquartier dans la production et la conception de la ville durable me paraît parfaitement illustrer la dimension normalisante affectée aux opérations d'aménagement durable en France. Ce processus est le reflet d'une situation incarnée par certains acteurs (maîtres d'ouvrage publics et privés, agents des collectivités territoriales et du ministère de l'Environnement, élus locaux) qui se sont emparé, en France de la nécessité de développer une conception de la ville durable à la suite d'expériences européennes réussies. La création du néologisme de « ville sobre » (Roudil, 2015) me permet de qualifier cette traduction néolibérale de la ville durable nord-européenne à l'échelle urbaine française. La « ville sobre » s'incarne dans la production d'une forme d'habitat et de quartier conçus sur un mode industriel, facilement diffusable et commercialisable. En devenant un modèle, elle permet de déployer des solutions techniques et réglementaires qui assurent sa diffusion à grande échelle (Roudil, 2016). La normalisation des pratiques faisant partie du

processus de production de la ville durable se fonde ainsi sur une incitation au changement qui concerne autant les métiers de la conception urbaine que les modes d'habiter.

**Gilles Debizet** : Plusieurs municipalités de l'agglomération grenobloise ont mis en œuvre, à partir du milieu des années 2000, des démarches de copilotage de la conception des bâtiments privés (Debizet, 2013). Les retours d'expérience ont conduit l'intercommunalité à élaborer une « boîte à outils climat, air, urbanisme » qui définit ce qu'une commune peut faire en termes d'urbanisme négocié – mais un urbanisme négocié qui annoncerait la couleur au départ. Certaines communes ont ensuite développé leur propre référentiel en ajoutant parfois des prescriptions de mixité sociale et fonctionnelle. Je me demande jusqu'à quel point ces référentiels peuvent s'élargir à d'autres thématiques. Plus celles-ci sont diversifiées, plus elles recouvrent le travail usuel de conception. Par conséquent, Silvère, j'ai envie de te poser une question, toi qui as travaillé en tant que doctorant Cifre dans une agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage : comment ces multiples thématiques, pas seulement environnementales, sont-elles intégrées dans la conception architecturale et urbaine ? Interfèrent-elles, recourent-elles ou déconstruisent-elles des catégories de pensées usuellement mobilisées dans l'activité de conception ?

**Silvère Tribout** : J'ai eu l'occasion, entre 2010 et 2013, d'observer les concepteurs d'une agence parisienne d'architecture, d'urbanisme et de paysage, et de collaborer avec eux. Pour la plupart d'entre eux, beaucoup de thématiques abordées au nom du développement durable (énergie, déchets mobilité, etc.) l'avaient été bien avant l'émergence de ce dernier. J'observais alors une forme de malaise intellectuel. Les concepteurs étaient pris entre deux alternatives opposées. L'une visant à reconnaître la diversité des sujets à prendre en compte au nom du développement durable – au risque, à force d'élargissement de la notion, d'une superposition quasi complète entre les sujets historiquement appréhendés par les métiers de la conception urbaine et architecturale et les sujets mobilisés au nom du développement durable, et donc une perte de repères sur la singularité substantielle de ce dernier. L'autre étant de réduire les actions menées au nom du développement durable à quelques thématiques, notamment celle de l'énergie – une réduction certainement plus confortable pour les professionnels, et d'une certaine manière stratégique puisqu'elle permet de faire ressortir quelques axes phares d'un projet, mais qui ne peut constituer qu'une forme d'appauvrissement problématique, sur les plans intellectuel, idéologique et opérationnel.

**Nadine Roudil** : Je partage ton point de vue. L'article introductif du numéro spécial de la revue *Métropolitiques* « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au "durable" », auxquels les membres du réseau ont contribué en 2012, débute sur ce constat. J'ai pour ma part été témoin de ce basculement

lorsque j'étais chargée de recherches au CSTB juste après le Grenelle de l'environnement. Je lie ce recouvrement de la question environnementale par la dimension énergétique au rôle conféré par l'État aux ingénieurs, et plus particulièrement aux grands corps techniques de l'État, dans la conception de la ville durable en France. Cet atypisme a des racines historiques. Depuis le Second Empire, les ingénieurs se sont vu conférer un rôle important lors des grands moments de « fabrique de la ville » de l'histoire urbaine contemporaine (reconstruction à la fin de la Seconde Guerre mondiale ; diffusion des grands ensembles, etc.). L'État, en prenant en charge la politique urbaine des Trente Glorieuses, crée le ministère de l'Équipement en 1966. Il impose alors un modèle professionnel en charge de la conception urbaine fondé sur l'expertise et issu de l'industrie, dans lequel les ingénieurs vont facilement trouver leur place (Blanc, 2010). Depuis, les ingénieurs sont légitimement « mêlés à la conception, à la fabrication, à la diffusion et au contrôle » des techniques choisies pour répondre aux enjeux de fabrique de la ville (Didier, 2007). C'est donc fort logiquement que ce monde de l'ingénierie est devenu la cheville ouvrière de la définition des solutions techniques et constructives de sobriété et a contribué à prioriser l'enjeu énergétique, au détriment de l'enjeu environnemental.

**Silvère Tribout :** Finalement, on voit bien ici que la réduction du développement durable s'explique autant par le rôle historiquement accordé à certains acteurs qu'à des tentatives, non pas des ingénieurs, mais bien des concepteurs de répondre à une question très complexe : comment imaginer une définition du développement durable qui soit satisfaisante sur le plan intellectuel tout en étant opérationnalisable ? Je me souviens de nombreux temps d'échanges au sein de l'agence dans laquelle je travaillais, au cours desquels les concepteurs tentaient de formaliser une approche commune de la durabilité et de la traduire dans un outil d'aide à la décision. Au fil des mois, cette approche s'était élargie à une quarantaine de sujets à traiter. L'outil n'avait pas vocation à dire comment faire, mais à recueillir des textes, professionnels et scientifiques, sur chaque sujet pour apporter des connaissances nouvelles aux membres de l'agence. Une séance de travail fut ensuite consacrée à la mise en relation de ces sujets. Exercice qui a été très vite abandonné au nom de la difficulté cognitive qu'il représentait. Cet exemple montre comment les injonctions d'élargissement et de complexification des approches de la durabilité se heurtent également, dans les organisations publiques ou privées en charge de la fabrique de la ville, à des écueils cognitifs.

**Nadine Roudil :** Je pense que cette situation s'explique aussi par le fait que la place prise par les ingénieurs dans la fabrique de la ville durable a eu pour corollaire un changement d'échelle dans la réponse apportée à la lutte contre le changement climatique. Celle du bâtiment est clairement priorisée. C'est à son niveau que les solutions de sobriété sont pensées, expérimentées, puis étendues au domaine urbain (Roudil, 2018). L'effort

de complexité ou de brouillage entre les thématiques environnementales supposées être prises en compte par le développement durable montre la difficulté d'emboîtement des échelles dans la fabrique actuelle de la ville durable, due à ce choix. L'exercice du métier d'ingénieur peut être considéré comme faisant partie d'un « agir technique » doté d'une capacité réelle de transformation du monde. Plus précisément, les ingénieurs jouissent d'une légitimité dans l'exercice du pouvoir qui consiste à concevoir des solutions inédites, qualifiées d'innovantes, pour lutter contre le changement climatique à l'échelle urbaine (*Ibid.*, p. 89). Ce pouvoir réside dans la capacité qui leur est conférée de choisir une technologie plutôt qu'une autre, d'assurer sa diffusion et de favoriser sa mise en application à une échelle industrielle (Blanc, 2010, p. 133). Ce pouvoir est d'autant plus important qu'il se dilue dans une chaîne de conception de projets urbains recouverte par des intentions politiques et économiques plus globales.

L'hypothèse de la « simplexification » comme résultat de l'apprentissage collectif de la complexité induite par le nouveau paradigme

**Éric Henry** : Lorsqu'on leur parle de développement durable, les acteurs de la conception ou de la maîtrise d'ouvrage font face, dans un premier temps, à une interrogation. Par ailleurs, tous les processus de construction, et surtout d'urbanisation, sont excessivement complexes. La difficulté, c'est d'arriver à réduire cette complexité. C'est pour cela que la notion de « simplicité » m'intéresse beaucoup. Lorsqu'on propose des référentiels, des outils, on émet une injonction qui vient perturber les fonctionnements et régulations internes. La « simplexification », c'est l'idée de simplifier le processus non pas en le séquençant, comme on pourrait le faire habituellement, mais en définissant une approche peut-être réductive au début, que l'on va développer progressivement en analysant ses effets et rétroactions. Un certain nombre de bureaux d'études phares en matière d'environnement et d'aménagement ont réussi à fabriquer des guides, des référentiels, et à devenir des consultants privilégiés de collectivités ou de concepteurs, parce qu'ils ont fait ce travail de simplification et d'invention.

**Silvère Tribout** : Il faut noter le rapport tout à fait ambivalent de beaucoup de professionnels et notamment des concepteurs (architectes, urbanistes, paysagistes) avec les outils (Tribout, 2015). S'ils peuvent être en demande d'instruments pour les accompagner sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas nécessairement, bien des professionnels dénoncent, souvent à juste titre, leur caractère normatif et la manière dont ils contribuent à réduire la part créative de leur métier, et donc à redéfinir leur identité professionnelle. Ces outils, devenant acteurs intermédiaires et traducteurs, déplacent ainsi le problème davantage qu'ils ne résolvent une situation. Le verrou cognitif laisse place à un verrou épistémologique et stratégique. Ainsi, à la question « comment imaginer une définition du développement durable qui soit

satisfaisante sur le plan intellectuel tout en étant opérationnalisable ? », posée ci-dessus, s'en ajoute une deuxième, complémentaire : « Comment imaginer une définition dont l'opérationnalisation serait stratégiquement satisfaisante ? » Les approches de la durabilité ne peuvent être comprises sans être replacées dans le contexte de concurrence interprofessionnelle dans lequel les acteurs se trouvent. Il est intéressant de voir que les concepteurs peuvent être pris entre deux stratégies opposées : d'un côté une réduction des approches de la durabilité pour résoudre des difficultés cognitives et intellectuelles, de l'autre une ouverture stratégique pour résister à toute hégémonie de l'ingénierie et conforter une place de choix dans le processus de conception architecturale, urbaine et paysagère. Plus généralement, la mise au jour des résistances dans le Cahier 7 montre comment, en quinze ans, les recherches sont venues relativiser la capacité transformatrice du développement durable et, *in fine*, sa dimension paradigmatique.

### Bilan et perspectives

Vers un essoufflement du développement durable ?

**Éric Henry** : La France a été précurseur en développant dès 1974 un cadre réglementaire sur la maîtrise de l'énergie des bâtiments, puis à partir de 2004 en créant la certification HQE, qui prenait en compte les critères de l'énergie, des matériaux, de l'usage, de la santé, et enfin de la gestion du bâtiment à venir. Cependant, la performance carbone a pris depuis quelques années une place grandissante comme vecteur de performance des bâtiments de demain. Aujourd'hui, il s'agit d'intégrer une démarche bas carbone en mobilisant des options telles que les niveaux Effinergie 2017 et le label BBCA<sup>16</sup>. Le label E+C- proposé par la puissance publique en 2018 préfigure ce que sera la réglementation environnementale 2020 dans le bâtiment neuf. Il reprend les niveaux de performance énergétique et de production d'énergie renouvelable, d'où le « E », et instaure deux niveaux carbone (« C ») prenant en compte les émissions au cours de la construction du bâtiment. Cette vision s'amorce sur le bâtiment neuf, alors qu'elle fait encore cruellement défaut sur l'existant. Nous sommes donc aux prémices d'une meilleure prise en compte du carbone dans nos constructions, ce qui constitue le cœur de la durabilité aujourd'hui. Finalement, il aura fallu un quart de siècle entre le protocole de Kyoto et sa déclinaison complète au secteur de la construction neuve. C'est dire l'inertie de ce secteur interprofessionnel.

**Silvère Tribout** : Dans le Cahier Ramau 7, comme le rappelait Gilles, Cyria Emelianoff parlait de « désactivation » du contenu du développement durable. On peut faire l'hypothèse qu'on assiste également, aujourd'hui, à une désactivation progressive du contenant qu'est le développement durable. En effet, on voit bien que tout ce qui a pu être fait en son nom continue d'être travaillé, réapproprié, bricolé, mais plus nécessairement en son nom ; comme si on n'avait plus besoin d'en passer explicitement



par cette formulation pour conduire ces actions-là. Finalement, on voit mal aujourd'hui l'intérêt que pourraient avoir les acteurs, notamment les concepteurs, à continuer de mobiliser le développement durable pour légitimer leurs actions. Sur le plan stratégique, sa convocation ne constitue plus un facteur de démarcation vis-à-vis des concurrents. Sur le plan interprofessionnel, le développement durable semble davantage source de remise en question des places historiques. Sur le plan cognitif, sa convocation semble avant tout source de complexification ou, au contraire, dans ses formes réduites, d'insatisfaction intellectuelle.

**Gilles Debizet** : La « transition écologique » se substitue à l'expression « développement durable ». J'ai eu l'occasion d'accompagner en 2017 un apprenti du master MOBat<sup>17</sup> au sein du service maîtrise d'ouvrage d'un département francilien. Les modalités d'élaboration et les engagements du plan d'action « transition écologique » de ce service se distinguent peu des référentiels « développement durable » qui avaient émergé deux décennies auparavant : la co-construction avec les acteurs intermédiaires est de nouveau évoquée, comme dans les Agendas 21 et les premiers plans climat ; la réduction des émissions carbone est plus explicite ; la résilience fait son entrée parmi les orientations ; des actions sont mises à jour en intégrant les possibilités du numérique. Concernant le secteur de l'architecture et de l'urbanisme, il est fait référence à un récent « schéma départemental de la construction durable ». La permanence du « contenu », comme l'exprime Silvère, à deux décennies d'intervalle laisse penser que la conduite des opérations immobilières et les arbitrages politiques peinent encore à prendre en compte les orientations de la durabilité. Après l'essoufflement, voire l'épuisement, du paradigme du développement durable, la « transition écologique » semble, en revanche, renouveler la mobilisation des acteurs de la fabrique urbaine.

**Nadine Roudil** : De mon point de vue, il y a une évolution importante entre le temps du développement durable et celui des transitions. Le développement durable a été un moment de tâtonnements et d'expérimentations en matière de conception urbaine. Il l'a été aussi pour nous chercheurs. Le Cahier 7 montre bien à travers les échanges de la table ronde « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? » (Roudil et Molina, 2015) que la manière de faire des sciences humaines a évolué dans ce contexte. Le temps des transitions véhicule des manières de produire et de concevoir la ville qui font partie d'un cadre normatif très fort. Nous sommes dans un moment assez inédit de normalisation encadrant les pratiques des professionnels de la conception et des citoyens. Dans l'usage systématique de cette nouvelle catégorie qu'est la « transition » s'incarne la nécessité de construire une réponse commune à la question climatique. La COP21 à Paris, en 2015, a symbolisé ce glissement en érigeant en principe la question des transitions. Le vocabulaire

de l'action publique évolue donc en conséquence. L'ère des « transitions » s'ouvre et est déclinée de manière programmatique. Elle est proclamée pour être écologique, environnementale et énergétique.

Les apports vis-à-vis des questions fondamentales posées par Ramau

**Gilles Debizet** : L'hypothèse d'un nouveau paradigme était au cœur du cycle « développement durable » ; elle a été bien explorée par les quatre publications. Notre discussion montre bien les débats scientifiques en chantier, par exemple sur les complémentarités/concurrences professionnelles ou sur la standardisation/différenciation des pratiques de conception. Je perçois deux apports qui pourraient faire consensus. Premièrement, le cycle a positionné les changements de modèles et de pratiques professionnelles dans le temps long<sup>18</sup>. L'intensité et la soudaineté de l'irruption de l'enjeu climatique à la fin des années 1990 ont entraîné des prescriptions opérationnelles et bousculé des frontières interprofessionnelles. Des résistances/réactions professionnelles et des réajustements au sein des projets ainsi que des instruments de pilotage des autorités publiques ont révélé les transformations et les inerties. Deuxièmement, les problématiques de gestion immobilière et urbaine se sont révélées essentielles à la compréhension des responsabilités entre concepteurs (au sens large, de la programmation urbaine aux entreprises de travaux en passant par l'architecture et l'ingénierie).

Ces deux apports doivent nous interroger sur le rôle de la recherche en sciences humaines et sociales en matière d'urbanisme et d'architecture dans un monde professionnel où le chiffre joue un rôle croissant. Si la force de la recherche en sciences humaines a consisté et consistera à déconstruire les mécanismes de la fabrique de la ville, ne faut-il pas aussi qu'elle propose des modèles ? Qu'elle n'en laisse pas le monopole aux technologues et aux économistes ?

**Nadine Roudil** : Pour ma part, je replacerai ces quatre rencontres dans un mouvement plus global au sein duquel nous avons été nombreux, bien au-delà du réseau Ramau, à nous interroger sur l'irruption d'une injonction lancée à nos travaux très associée à une évolution connexe des financements de la recherche. Cette situation me paraît avoir changé la manière de faire des sciences humaines et sociales, car considérer le développement durable ou l'énergie en tant que sociologues nous plaçait tous en situation « ancillaire ». Je pense que cela a permis d'enrichir les démarches réflexives des chercheurs et chercheuses engagés dans le champ des études urbaines pour peu qu'ils ou elles s'attachent à ces questions. La difficulté a été de ne pas, « si ce n'est servir à quelque chose, devoir servir à quelqu'un » (Chadoin, 2009, p. 82), car l'injonction a été assez violente, particulièrement lorsqu'il s'agissait de travailler avec les sciences pour l'ingénieur. Nous avons pu constater que nos outils et nos méthodes étaient solides et légitimes à travailler comme nous le souhaitions sur des objets de recherche inédits.

## Perspectives

**Silvère Tribout** : Sur le plan scientifique, le réseau Ramau s'est aujourd'hui orienté vers d'autres champs : la fabrique des savoirs et de l'expertise. Dans le même temps, bien des laboratoires, à l'image de l'UMR Pacte à Grenoble, se sont ouverts davantage aux questions de transition qu'à celles de développement durable. Il y a là bien plus qu'une substitution. Plutôt que d'analyser une forme de développement trop souvent associée à des changements profonds (dont nous avons vu qu'il fallait les relativiser), la transition réinterroge la dynamique même du changement.

**Gilles Debizet** : Cette contradiction suscite un fort intérêt des chercheurs analysant les innovations sociales ou sociotechniques dans le champ de l'action urbaine ou aménagiste, notamment celles induites par le changement climatique, qui reste l'enjeu essentiel commun au développement durable et à la transition écologique. Écologique ou énergétique, la transition questionne : au sein du réseau ACDD<sup>19</sup> et au-delà, comme évoqué par Silvère. Cependant, il est encore trop tôt pour saisir des généralisations d'innovations et de changements dans les métiers et les activités récurrentes de l'architecture et de l'urbanisme. De même, il a fallu attendre la fin des années 2000 pour observer des changements dans les pratiques courantes induites par l'injonction à la durabilité... et lancer le cycle Ramau sur le développement durable. Après ce cycle, il y avait donc place pour des questionnements plus introspectifs, davantage centrés sur l'activité même des chercheurs du réseau Ramau : le cycle 2018-2020 sur l'expertise, la formation et les recherches partenariales.

**Nadine Roudil** : En effet, les travaux sur le changement climatique sont désormais nombreux, et la nouvelle génération de chercheurs me paraît assumer parfaitement ces objets. C'est sans doute facilité par le fait que l'énergie n'est plus aussi centrale et que réfléchir au changement climatique à partir des objets classiques des sciences humaines et sociales se fait plus aisément, comme en témoigne le développement des travaux sur le genre et le réchauffement.

Éric Henry, au troisième rang, à gauche de la photo, Thérèse Evette, devant, au premier rang. Atelier international 2007. « Évaluer les partenariats public-privé. Quels impacts sur la commande et le projet ? Quels impacts sur les qualités des bâtiments et des services ? » 29 et 30 novembre 2007, INHA, Paris.



## Bibliographie

- Barthel P.-A., 2011, « Premiers quartiers urbains “durables” dans les pays arabes : enseignements sur une génération spontanée », *Espaces et Sociétés*, vol. 147, p. 99-115.
- Biau V. et Lautier F., 2009, *La Qualité architecturale. Acteurs et enjeux*, Cahier Ramau 5, Paris, Éditions de la Villette.
- Blanc M., 2010, « Métiers et professions de l’urbanisme : l’ingénieur, l’architecte et les autres », *Espaces et Sociétés*, vol. 142, p. 131-150.
- Boisnier C., 2015, « Comment la finance impose sa certification environnementale », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 38-51.
- Conrad C., 2009, « Qualité vs quantité dans la production actuelle de logement social », in Biau V. et Lautier F., *La Qualité architecturale. Acteurs et enjeux*, Cahier Ramau 5, Paris, Éditions de la Villette, p. 197-209.
- Debizet G., 2012, « Bâtiment et climat : la guerre des normes n’aura pas lieu », *Métropolitiques*.
- Debizet G. et Godier P., 2015, *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette.
- Debizet G. et Henry E., 2009, « Qualité en conception, concurrence et management de la qualité », in Biau V. et Lautier F., *La Qualité architecturale. Acteurs et enjeux*, Cahier Ramau 5, Paris, Éditions de la Villette, p. 143-162.
- Didier C., 2007, « Une éthique pour les ingénieurs : les enjeux théoriques d’une discipline. Nouveaux axes de recherche et pistes pour les formations », *Mélanges de sciences religieuses*, vol. 64, n° 1, p. 41-62.
- Duchène-Marullaz P., Nibel S., Nagy L. et Valicourt (de) D., 2001, *Référentiel explicite de la qualité environnementale, référentiels des caractéristiques HQE*, Paris, Association HQE.
- Emelianoff C., 2015, « La ville durable : questions à la recherche », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 266-272.
- Faburel G., 2015, « Le développement durable entre gouvernement par la technique et technique de gouvernement », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 152-172.
- Fenker M., 2015, « La fabrication des écoquartiers comme espace d’apprentissage pour la maîtrise d’ouvrage urbaine », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 184-200.
- Grin C. et Marti P., 2004, « Réhabilitation de logements et médiation de la demande sociale : l’architecte et le développement durable », in Chadoin O. et Evette T., *Activités d’architectes et nouvelles pratiques*, Cahier Ramau 3, Paris, Éditions de la Villette, p. 65-86.

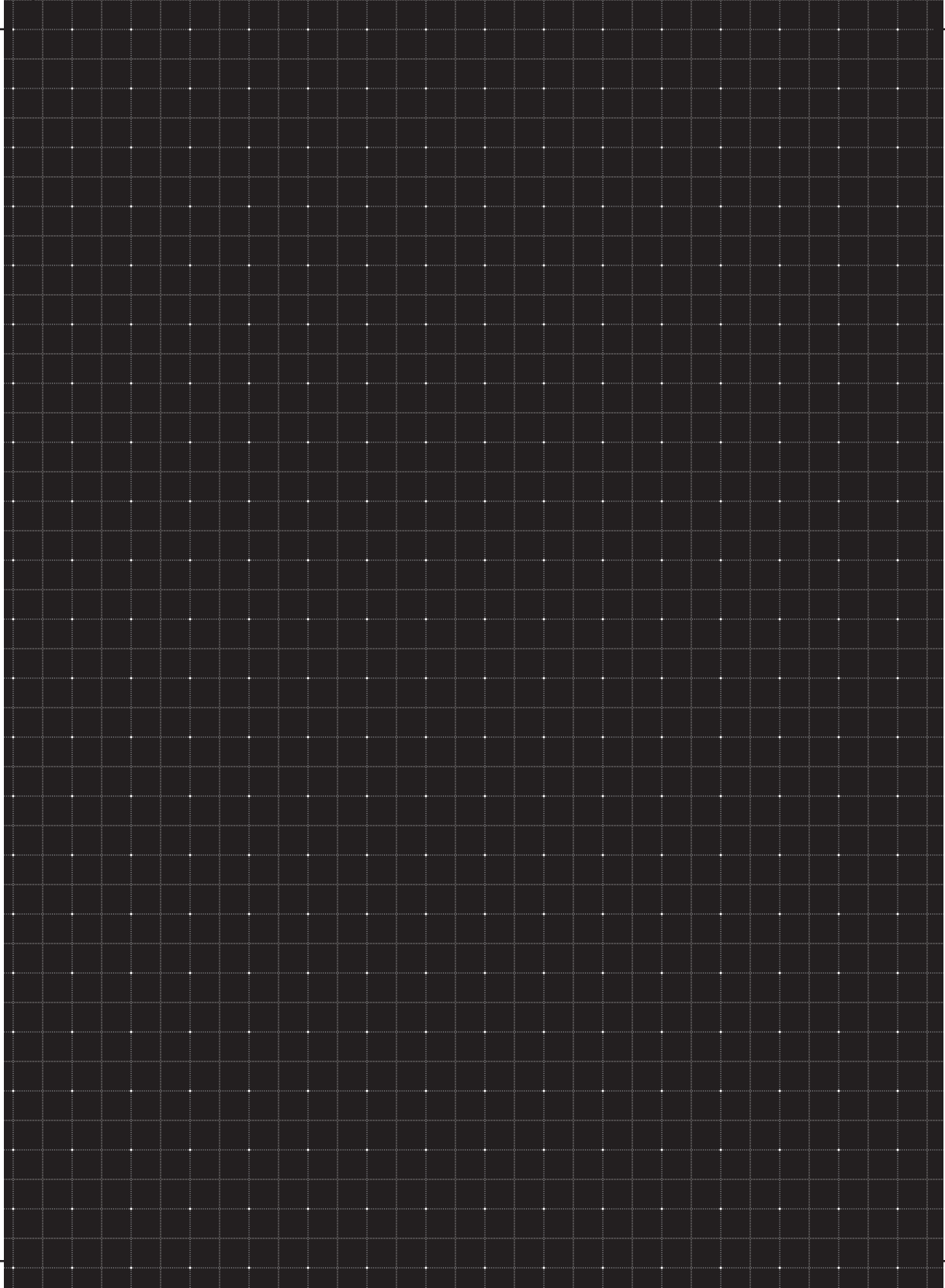
- Grudet I., 2015, « Le “moment EcoQuartier” en France. Expérimentation et labellisation », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 22-37.
- Henry E., Abrial S., Codet-Boisset J., Debizet G., Paris M., Puybaraud M. et Symes M., 2006, *Expertises, compétences et gestion de projets de construction durables*, rapport de recherche Cristo/Pacte (Grenoble) et UWE (Bristol), Paris, ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer/Puca.
- Maitre J., Racineux N., Drouy F. et Bachelard O., 2015, « 24 heures dans la vie d'un écoquartier en 2020. Récits de collectivités locales candidates à l'appel à projet EcoQuartier 2011 », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 88-99.
- Menez F., 2015, « Processus et condition d'apprentissage pour un urbanisme plus durable », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 173-183
- Olive G., 1999, *Ateque : 5 ans de travaux (1993-1998)*, Paris, Éditions du Puca, coll. « Recherche », n° 109.
- Romagnoli E. et Vecchio C., 2015, « Les termes de la ville durable », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 52-66.
- Roudil N., 2015, « La ville durable à l'épreuve de la sobriété. Le citoyen entre injonction à “bien habiter” et normalisation des conduites en milieu urbain », in Hamman P., Christen G., Jehling M. et Wintz M. (dir.), *Systèmes énergétiques renouvelables en France et en Allemagne. Synergies et divergences*, Paris, Orizons, p. 95-115.
- Roudil N., 2016, « Politiques de la ville et du développement durable : une filiation institutionnelle autour de l'émergence d'un enjeu de société ? », in Busquet G., Hérouard F. et Saint-Macary E. (dir.), *La Politique de la ville. Idéologies, acteurs et territoires*, Paris, L'Harmattan, p. 237-252.
- Roudil N., 2018, *De la ville sûre à la ville sobre : normalisation des conduites et fabrique de la ville*, habilitation à diriger des recherches, section CNU 19, université de Strasbourg.
- Roudil N. et Molina G., 2015, « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 222-246.
- Symes M., 2001, « La durabilité : question multidimensionnelle traversant toutes les opérations », in Evette T., 2001, *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception urbaine et architecturale*, Cahier Ramau 2, Paris, Éditions de la Villette, p. 39-46.
- Tribout S., 2015, *Les Concepteurs en agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage à l'épreuve du développement durable*, thèse de doctorat, section CNU 24, université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.

## Notes

- 1 Sociologue et professeure à l'Ensa de Lyon, chercheuse au sein de l'UMR Lavue-Équipe CRH et chercheuse associée dans l'unité de recherche EVS-Laure. Elle a dirigé en 2011 le dossier « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au « durable » » publié par la revue *Métropolitiques* et a codirigé avec Isabelle Grudet et Élise Macaire en 2014 le Cahier Ramau 8, paru en 2017 sous le titre *Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?*
- 2 Géographe-urbaniste et maître de conférences à l'UFR Phitem (université Grenoble-Alpes), chercheur au sein de l'UMR Pacte-Équipe Villes et Territoires. Avec Patrice Godier, il a dirigé le Cahier 7, consacré aux modèles et aux savoirs de l'architecture et de l'urbanisme durables.
- 3 Sociologue, chercheur émérite au CNRS au sein du laboratoire Cristo puis à l'UMR Pacte.
- 4 Urbaniste-géographe, maître de conférences à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (université Grenoble-Alpes), chercheur au sein de l'UMR Pacte-Équipe Villes et Territoires.
- 5 « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise » : [www.ramau.archi.fr/spip.php?article1046](http://www.ramau.archi.fr/spip.php?article1046)
- 6 Martin Symes l'évoque dans le premier Cahier Ramau (2000), appelant les chercheurs à l'appréhender tant à l'échelle architecturale qu'urbaine. Thérèse Évette, dans le Cahier suivant (2001), parle de « nouveau paradigme de l'action publique » (p. 11). Jean Carassus, dans le Cahier 3 (2004), montre que « la gestion du cycle de vie des ouvrages de construction est au cœur de l'approche en termes de développement durable (p. 24), reliant celui-ci à la notion de service rendu par les ouvrages.
- 7 Publication des normes ISO 9000 pour l'assurance qualité puis des normes ISO 14 000 pour le management environnemental par l'International Standard Organisation.
- 8 Union nationale des syndicats français d'architectes.
- 9 Elle instaure notamment le projet d'aménagement et de développement durable (Padd) comme préalable obligatoire à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU).
- 10 « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au "durable" », *Métropolitiques.eu*, 14 novembre 2012.
- 11 Gilles Debizet, Laure Héland, Géraldine Molina, Nadine Roudil et Hélène Subremon.
- 12 Instaurée par l'État en 1975 après le premier choc pétrolier, la réglementation thermique (RT) établit des caractéristiques minimales imposées aux bâtiments neufs. Les indicateurs et les seuils ont été renforcés à plusieurs reprises, par exemple en 2000, en 2005 et en 2012. La RT 2012 a constitué un saut majeur avec une réduction par deux des seuils, ce qui correspondait exactement à l'exigence du label – facultatif – Effinergie.

- 13 La seule traitant d'un modèle de forme au sens de Choay F. (1964) portait sur la diffusion des toitures végétalisées en Amérique du Nord : elle montrait la transformation du modèle de forme en un modèle – réglementaire – de performance. Debizet G., 2015, « Prescription ne fait pas loi. Les “green roofs” dans les villes américaines », in Debizet G. et Godier P., *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau 7, Paris, Éditions de la Villette, p. 67-87.
- 14 Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre de la Transition écologique et solidaire et du ministre de la Cohésion des territoires. Centre de ressources et d'expertises techniques et scientifiques, il apporte un appui aux services de l'État et aux collectivités locales.
- 15 La première version du label EcoQuartier a été publiée juste avant une réunion organisée par la présidence française du Conseil européen, consacrée au développement durable.
- 16 L'association BBKA (Bâtiment bas carbone) a été créée en 2015 dans le sillage de la COP21, véritable déclencheur d'un mouvement des professionnels et de la puissance publique qui s'est démarqué de la certification HQE, créée dix ans auparavant. Elle s'est donnée pour mission de favoriser le développement des bâtiments bas carbone et de mettre en lumière leurs vertus. Des institutionnels, des architectes de renom, les principaux promoteurs immobiliers mais aussi de grandes entreprises de construction et des bureaux d'ingénierie environnementale sont les membres fondateurs de cette association. BBKA préconise et soutient des expérimentations qui préfigurent l'élaboration de la réglementation 2020, qui prendra en compte simultanément basse énergie ou énergie positive et bas carbone.
- 17 Le master MOBat est une formation à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion de patrimoine bâti de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine, de l'université Grenoble-Alpes.
- 18 Celui de la diffusion des innovations au sens de Rogers (2003), des transformations des cadres sociotechniques au sens de Flichy (1996) ou bien encore des transitions sociotechniques au sens de Geels (2004).
- 19 Le cycle 2018-2019 du séminaire du réseau, « Analyse critique du développement durable », portait sur les pratiques et les politiques de la transition.





# Témoignages

# Quelques pages d'ego-histoire sur l'origine de Ramau

Bernard Haumont

Mon intérêt pour les métiers de la ville et du cadre bâti prend place, comme chez beaucoup d'entre nous, au croisement, d'une part, d'une histoire individuelle faite de certaines continuités et discontinuités et, d'autre part, d'opportunités liées à des rencontres ou à des situations. Soit une alliance entre la nécessité d'une cohérence personnelle et le hasard de conjonctures plus ou moins bien maîtrisées.

## **Les origines de mon intérêt pour les métiers et les professions de l'architecture et du cadre bâti**

Pour autant que je puisse me livrer à une sorte d'ego-histoire, quelques situations ont joué au départ pour qu'une large part de mes travaux de recherche ait porté sur la question des métiers et de leurs évolutions. La première tient à ma nomination, en 1966, au poste d'assistant à l'École des beaux-arts, au sein du groupe B. Nous étions, avec mes collègues de sciences humaines et sociales (SHS), confrontés à des attitudes pédagogiques et professionnelles très contrastées, entre un Lamache, un Quénard ou un Rémondet, qui, pourtant, enseignaient la même discipline, à savoir l'architecture. De là viennent de premières interrogations : quelle professionnalité était à l'œuvre chez des intervenants si différents ?

Le second élément a trait à mon travail de thèse, soutenue en 1969, qui portait sur les transformations des villes françaises et, surtout, sur l'extension des activités dites de service (les activités tertiaires dans le vocabulaire de l'époque) et les qualifications qu'elles requéraient, entre salariat et travail indépendant.

Le troisième ressort correspond à mon séjour au Québec (1969-1970) au ministère de la Famille et du Bien-Être, où j'ai pu suivre les questions liées aux politiques sociales et aux travailleurs communautaires, puis comme SPURS Fellow<sup>1</sup> (1970-1971) au MIT de Cambridge (États-Unis). Mon intégration dans ce programme était liée à des recherches sur la planification urbaine et le *welfare*, en particulier sur les *planners*, groupe professionnel largement établi aux États-Unis dans de multiples domaines : de la ville et de l'urbanisme à la santé en passant par les loisirs, la culture ou les transports. Quelle professionnalité, là encore, pouvait unir des spécialités si différentes ?

### Avant Ramau

À mon retour en France, en 1972, outre mon engagement par l'OTH, où j'ai travaillé sur la planification et la prospective territoriale, je suis revenu à l'architecture et à ses enseignements à l'UP 1. Là, dans le cadre de l'Adri 1 (association de recherche de l'UP 1), puis dans celui du Gresa (Groupe de recherche sur la socialisation de l'architecture), que j'ai créé avec Jacques Allégret, nous avons mené des études et des recherches portant sur les métiers de l'architecture et leurs diversifications<sup>2</sup>. Sans doute faut-il citer ici les soutiens apportés par l'Apec et la grande enquête que j'ai pu mener sur les emplois des diplômés en architecture, ceux apportés par la FNCAUE pour l'étude des trajectoires professionnelles et celle portant sur la consultation architecturale. Il faut également souligner la bienveillance de la direction de l'Architecture, et en particulier celle de Jean-Pierre Dupont, très fortement mobilisée sur la diversification des métiers devant accompagner la croissance des effectifs étudiants et des bases renouvelées pour l'essor d'une architecture « à la française ». C'est ainsi qu'avec Jacques Allégret et Claude Hourcade nous avons créé à l'UP 1 le DPEA « Assistance à la maîtrise d'ouvrage », formation qui, par la suite, a migré à l'Institut d'urbanisme de Créteil avec Amine Benaïssa.

En faisant un petit saut historique, et après le numéro fondateur des *Cahiers de la recherche architecturale* « Métiers » (1978), nous avons créé dans le courant des années 1980 un premier groupe de travail « Métiers et professions » avec Jacques Allégret, Jean-Pierre Martinon et Jean-François Crola (Puca). Ce groupe s'est progressivement étoffé (Peter Bachtold, Robert Prost, Jean-Pierre Epron...) et a donné lieu à une première rencontre élargie en 1989 à l'Académie d'architecture, ce qui a ouvert l'institutionnalisation de ce réseau.

Avant cet élargissement, ce petit réseau s'était réuni à maintes reprises, mais force est de constater qu'il n'a pas produit de résultats véritablement importants hors des notes qui ont pu nourrir les recherches que nous menions (« Les figures salariales », « L'architecture communale », « Les maîtres d'ouvrage et la commande architecturale », « Traces d'architectes », etc.)<sup>3</sup>. Moi-même, à l'époque, j'étais davantage mobilisé par le séminaire que j'organisais à l'UP 1 sur les métiers de la conception, où j'ai pu inviter un large éventail de concepteurs et de créateurs, de la typographie au cinéma. Et puis, à partir de l'automne 1986, j'ai été absorbé par mon travail comme chef du bureau de la Recherche architecturale, où, parmi d'autres thématiques, je n'ai évidemment pas oublié celle des métiers et des professions, puisque j'ai soutenu la réunion mentionnée à l'Académie d'architecture, ai participé à la fondation de l'association Territoires & Enseignement, réunissant des chercheurs et des enseignants d'une dizaine d'écoles et d'autant de CAUE, et ai organisé avec Philippe Boudon et Robert Prost un petit colloque sur

la conception à l'Arche de La Défense. Dans ce sens, la thématique des métiers est apparue de façon explicite et en tant que telle dans les divers programmes du BRA.

À partir de 1990, de retour dans une école d'architecture, où j'ai créé une nouvelle équipe de recherche (Cressac), j'ai repris des travaux plus personnels, tout en assurant dans le cadre des premières années du PIR-Ville du CNRS une veille et un soutien aux recherches portant sur les métiers de la conception et de la production du cadre bâti ainsi qu'à celles traitant des formes urbaines<sup>4</sup>.

En 1991, parce que j'avais lancé avec quelques autres une recherche sur les architectes en Europe, Michel Bonnet et le Puca, m'ont demandé de réfléchir à un programme européen susceptible d'engager des équipes françaises et étrangères de chercheurs et de praticiens s'intéressant aux métiers et aux conditions de travail de la conception et de la maîtrise d'œuvre. Cette réflexion a conduit, d'une part, à la rédaction d'une note<sup>5</sup> et, d'autre part, à la création du programme Euro-Conception. Assez vite, celui-ci, après des missions en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni, a associé des équipes étrangères (dont certaines ont ensuite participé à Ramau : Martin Symes, Graham Winch...) et, surtout, un certain nombre d'équipes françaises dont beaucoup se retrouvent aujourd'hui dans Ramau.

Euro-Conception, dans sa première phase, a mobilisé au travers de ses appels d'offres (1992, 1993 et 1994) de nombreux chercheurs français et européens, et organisé trois séminaires spécifiques à l'École d'architecture de Paris-La Défense<sup>6</sup>. Dans une seconde phase, démarrée fin 1994, le programme a été intégré au pôle créé par le Puca et la direction de l'Architecture, « Programmer et Concevoir », visant à intégrer dans un même ensemble les travaux de l'European et ceux d'Euro-Conception, d'une part, et à orienter les recherches vers les formes de la commande, d'autre part. Cette réorientation, dénommée Euro-Conception 2, a concerné de façon élargie les interrogations et les analyses se rapportant aux métiers de la maîtrise d'œuvre. Surtout, elle les a mieux mises en lien avec les évolutions concernant la commande et la maîtrise d'ouvrage en Europe. Plusieurs colloques et séminaires conduits sous l'intitulé général « L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe : quels systèmes d'action ? » (1997 et 1998) ont concrétisé cette transformation du premier programme Euro-Conception, qualifié par Michel Bonnet lui-même « d'action de recherche fragile, encore balbutiante [...], car un milieu de recherche structuré et reconnu se constituait tout juste (il était *in statu nascendi*)<sup>7</sup> ».

Les actions menées par le Puca les années suivantes ont renforcé le déplacement, engagé fin 1994, « des focales vers l'amont de la chaîne "conception/réalisation" en direction de la programmation et de la commande, c'est-à-dire les acteurs et les processus de la maîtrise d'ouvrage<sup>8</sup> ».

## **Ramau**

Face à ces réorientations, nombreux furent ceux qui considèrent qu'il serait dommage d'abandonner la dynamique de recherche créée avec les programmes d'Euro-Conception. Certains s'engagèrent en 1998, pour perpétuer des échanges moins inscrits dans les politiques institutionnelles du Puca, mais avec la bénédiction d'Olivier Piron, alors son secrétaire, sous la forme d'un réseau également soutenu par le Brau et le ministère de l'Industrie (J.-M. Dossier). Des chercheurs des Écoles d'architecture ainsi que quelques praticiens en particulier engagés dans l'association « Architecture et maîtrise d'ouvrage » (AMO) rejoignirent cette initiative, ce qui explique les orientations européennes de la première manifestation publique de Ramau en 1999 : « Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe ».

Depuis, le réseau Ramau, à partir de ses coordinateurs et dirigeants successifs, a su développer diverses thématiques et problématiques, toutes pertinentes et très souvent stratégiques, sinon pionnières, quant à l'évolution des métiers et des professions de la maîtrise d'œuvre et de la conception architecturale et urbanistique. Je dois reconnaître pleinement ces apports, même si, pour ma part, d'autres intérêts de recherche m'ont temporairement tenu quelque peu éloigné de ces questions relatives aux métiers et aux professions. Outre les rencontres, les Cahiers constituent des ouvrages de référence pour tous ceux qui s'intéressent à ces évolutions.

En conclusion, j'aurais quelques remarques à formuler. La première tient principalement à une minimalisation, du moins dans sa visibilité, des questions internationales. À l'échelle européenne, et sans doute même mondiale, les façons d'être architecte et de pratiquer l'architecture se modifient sans cesse, alors que les interactions dans les modes de faire semblent croissantes. Qu'en est-il des États-Unis ou de la Chine, mais aussi de l'Amérique latine et surtout de l'Afrique francophone ? Comment, dans ces pays, se renouvellent les relations entre concepteurs, commanditaires et constructeurs ? Etc.

Ma deuxième remarque a trait à une trop faible évocation, dans les travaux de Ramau, de la diversification des métiers auxquels les formations à l'architecture sont susceptibles de conduire. Dans ce sens, les formes très disparates de professionnalisation sont assez peu traitées (structures éphémères ou militantes, effets de la HMONP...), de même que les métiers d'architecte hors maîtrise d'œuvre (AMO, agences diverses, collectivités locales, etc.).

Enfin, à côté de trop rares monographies, il manque toujours une approche véritablement ethnologique du travail architectural, depuis la division du travail existant dans les agences ou d'autres structures de conception jusqu'à la nature des échanges régissant l'avancement des projets.

Peut-être faut-il incriminer ici les recentrages progressifs de Ramau vers les seules Écoles d'architecture, au détriment des instituts et départements d'urbanisme ou d'aménagement et des formations d'ingénieurs, qu'elles dépendent d'écoles spécifiques ou de filières universitaires.

## Notes

- 1 SPURS : Special Program for Urban and Regional Studies.
- 2 Voir les publications, dans la collection « In Extenso », de l'UP 1.
- 3 Allégret J., 1985, *Les Communaux. Les pratiques architecturales intégrées aux collectivités locales*, Paris, École d'architecture Paris-Villemin, coll. « In Extenso » n° 6. Haumont B., 1985, *Figures salariales et socialisation de l'architecture*, Paris, École d'architecture Paris-Villemin, coll. « In Extenso » n° 8. Haumont B. et Rousseau O., 1986, *Architecture communale. La maîtrise d'œuvre intégrée*, Paris, École d'architecture Paris-Villemin, coll. « In Extenso » n° 10. Martinon J.-P., 2003, *Traces d'architectes. Éducation et carrières*, Paris, Anthropos.
- 4 Voir « La Ville », 1994, *Courrier du CNRS*, n° 81.
- 5 « Les métiers et les compétences de la conception architecturale et constructive ». Cette note, sous diverses versions, apparaîtra dans plusieurs publications du Puca, dont Bonnet M. (dir.), 1992, *Techniques et métiers de la construction. Perspectives*, et comme texte introductif des actes du séminaire « Forces et tendances de la maîtrise d'œuvre », 24 et 30 mars 1992, EA de Paris-La Défense et Puca. Il est à noter que ces actes ont été publiés sous l'égide du programme Eurorex, l'indépendance d'Euro-Conception n'ayant été acquise qu'après ce séminaire.
- 6 Bonnet M., Haumont B. et Berthomieu B. (dir.), *Forces et tendances de la maîtrise d'œuvre*, 1992 ; *Enjeux européens de la maîtrise d'œuvre. Confrontations et perspectives*, 1993 ; *Recherches sur le projet et les concepteurs*, 1993, Puca.
- 7 Bonnet M., 1988, *La Conception en Europe. Euro-Conception 2*, Paris, Puca, p. 14.
- 8 Bonnet M., 2001, *La Commande... de l'architecture à la ville*, tome 1, Paris, Puca, p. 15.

# Un réseau : la recherche d'intérêts communs, des négociations permanentes

**Thérèse Evette**

Ramau : Vous avez été la première directrice scientifique de Ramau. Comment le réseau s'est-il alors inscrit dans le milieu de la recherche architecturale et urbaine ?

À l'époque, au milieu des années 1990, l'État, à travers le Plan Construction, était très impliqué dans la recherche-action avec les REX : les Réalisations expérimentales. C'étaient des opérations qui bénéficiaient d'un petit financement supplémentaire. Sur la base d'un concours, le Plan Construction soutenait des processus innovants, souvent en termes techniques ou sur des questions de qualité architecturale. Sur les programmes REX, il y avait un volet recherche. La recherche publique était très engagée à la fois dans le changement des pratiques et dans le lien entre la recherche et les acteurs de l'architecture et de l'urbanisme. Le réseau n'est donc pas né de rien. Il est évident que la manière de poser les problèmes n'était pas propre à Ramau. Ce qui l'était, cela a été d'initier une recherche autonome sur les acteurs, alors qu'auparavant ceux-ci n'apparaissaient généralement qu'à la marge des recherches sur l'architecture et l'urbanisme, comme un chapitre ponctuel. Il n'y avait pas, jusqu'alors, de recherche portant spécifiquement sur les acteurs, les métiers et les formations, l'originalité du réseau a été de faire de ce thème quelque chose de spécifique.

La recherche architecturale et urbaine était alors portée par des chercheurs des instituts d'urbanisme et des écoles d'architecture – des équipes relativement récentes. Le réseau a été créé en 1998, à un moment où l'institutionnalisation de la recherche architecturale et urbaine était récente, ayant émergé dans les années 1970. Nous étions encore un peu en marge par rapport à la recherche universitaire ; nous n'avions pas le même rapport à la reconnaissance académique. Cette situation est très différente aujourd'hui : à l'intérieur des écoles d'architecture, on trouve à peu près les mêmes caractéristiques que dans la recherche universitaire. À la naissance de Ramau, il y avait des pratiques pluridisciplinaires et d'échange qui étaient, je crois, beaucoup plus ouvertes qu'aujourd'hui. C'est dans cet esprit qu'ont été envisagés les thèmes de travail et la manière de faire de la recherche au sein de Ramau. En urbanisme et en architecture, les enseignants et une partie des chercheurs étaient des professionnels actifs dans les équipes de recherche et qui avaient naturellement des liens avec



d'autres acteurs professionnels. Cette hybridité a été encouragée par le ministère de l'Équipement sous ses différentes dénominations. La question du partenariat entre acteurs et chercheurs était liée à ce contexte.

Comment a fonctionné le réseau à ses débuts ?

Comment se montaient les collaborations entre laboratoires et entre institutions et chercheurs ?

Les équipes qui ont été invitées à se joindre à Ramau, au-delà des trois fondatrices (LET, Cressac et ARD, devenue Pave), ont pour la plupart été sollicitées au sein des écoles d'architecture. À l'époque, les équipes de recherche des écoles architecture n'étaient pas très nombreuses et elles étaient très liées. Il y avait notamment des réunions de coordination qui faisaient que l'on connaissait bien les travaux des uns et des autres. Pour ce qui est du réseau en dehors des écoles, nous nous sommes appuyés sur les relations que chacun des laboratoires avait développées. Et puis il y avait un milieu constitué autour des grands programmes de recherche dirigés par Michel Bonnet et Danielle Valabrègue du Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca)... Disons que c'est la commande publique qui a structuré la recherche urbaine et architecturale, de fait. Pour ce qui est du réseau Ramau, la structuration s'est beaucoup faite autour des programmes dirigés par Michel Bonnet. Une interconnaissance s'est créée à ce moment-là, et des chercheurs dont nous avons vu les travaux à l'occasion de ces rencontres, de ces programmes, ont été sollicités. Les thématiques ont été issues d'une partie de ces recherches – celles plus particulièrement qui étaient en rapport étroit avec la problématique spécifique des métiers. Pendant des années, le réseau a été très dépendant des priorités définies par le Puca. Les chercheurs de Ramau proposaient des thèmes, la collaboration était nécessaire pour obtenir des financements corrects, mais les approches étaient toujours négociées. Au Puca, il y avait des chargés de mission comme Michel Bonnet qui étaient d'anciens chercheurs ou des personnes très qualifiées pour la recherche, pas du tout des administratifs. Ramau a été dépendant du Puca jusqu'à ce que nous perdions ces financements à la suite d'une réduction drastique du budget de recherche de cet organisme en 2006 ou 2007. Après, le réseau s'est réorganisé de manière plus autonome. Un réseau, ce sont des négociations permanentes, en interne et par rapport à ses sources de financement.

Quelle appréciation portez-vous sur votre rôle au sein du réseau durant ces années-là ?

J'étais sans arrêt dans une posture de prospection, de négociation, à rechercher les intérêts communs et les terrains d'échanges possibles. Par rapport aux autres membres du conseil scientifique, j'étais beaucoup plus mobilisée par cela. Pour resituer aujourd'hui ce travail, je le vois très en osmose avec

le Plan Construction, comme je viens de le dire, mais aussi avec ce que l'on voyait émerger dans les publications du type *Annales de la recherche urbaine*. Et aussi avec tout ce qui se faisait autour des colloques de Cerisy, en général novateurs dans leurs problématiques, qui nous inspiraient. Je pense que c'est ce milieu assez fécond des années 1970 et 1980 qui a nourri les réflexions que François Lautier et moi pouvions avoir au LET. Nous étions assez moteurs dans l'évolution des problématiques du réseau.

Comment ont été choisies les thématiques de travail ?

Nous sommes allés chercher des contributions complémentaires à ce qui se faisait dans le milieu des écoles d'architecture. Nous sentions que des questions posées aux professionnels de l'architecture et de l'urbanisme étaient mieux travaillées ailleurs. Il y avait, dans les sollicitations que nous adressions à telle ou telle personne, l'idée de trouver des expériences innovantes dont le processus était plus intéressant à étudier que la procédure classique. Je pense qu'il y avait toujours cette idée de travailler sur l'innovant, le complexe, le démontage des processus... Un peu comme le travail pionnier sur les promoteurs immobiliers, par exemple. Il y avait cette idée d'aller chercher des choses intéressantes parce que plus complexes, avec des façons nouvelles de faire de la part des acteurs. Ou de travailler dans des équipes pluridisciplinaires, avec la volonté de monter une coopération professionnelle efficace, utile, etc. En fait, on travaillait sans arrêt avec des professionnels, on les invitait. Nous étions attentifs à faire la différence, au niveau des démarches de recherche, entre l'idéologie et les réflexions sérieuses, même si nous n'étions pas d'une neutralité totale. Une hybridation s'est faite entre les milieux de la formation, de l'enseignement et de la recherche, et ceux de la production de l'architecture et de la ville : d'un côté des personnes qui ont des formations universitaires, et de l'autre des personnes qui ont une formation différente. Dans tous ces processus, qui plus est, il y avait une très forte présence de l'ingénierie. Par exemple, le gros chantier d'étude des processus de conception de la ville a consisté à s'inspirer de l'ingénierie concourante issue de l'industrie automobile. Nous avons beaucoup collaboré avec les chercheurs des laboratoires de Polytechnique, avec lesquels le LET avait déjà travaillé, ou de l'École des mines : Christophe Midler, Armand Hatchuel, Michel Callon. Et, à cette époque, Jean-Jacques Terrin, qui était dans le réseau, était lui aussi très intéressé par cette question de l'ingénierie concourante. Jean-Michel Dossier, qui était dans le conseil scientifique du réseau, était en poste au ministère de l'Industrie avec un statut d'urbaniste de l'État. Il apportait au réseau les réflexions de son milieu sur l'informatisation des processus, les échanges de données informatisées, la conception assistée par ordinateur. Le thème des métiers et des processus a aussi été, dès le départ, très présent dans les programmes des différentes équipes.

Au début, nous avons essayé de faire rédiger des articles sur ces thématiques par des professionnels, mais, sauf exception, cela n'a pas été possible, pour des questions de disponibilité ou d'aisance dans l'écriture. Le couplage des professionnels et des chercheurs a permis de mieux rendre compte des expériences et témoignages professionnels.

Comment étaient perçus le travail scientifique du réseau et sa production (livres et Cahiers) ?

Pour ce qui concerne la production scientifique du réseau, la politique du Puca était d'avoir ses propres éditions. Ces livres sont passionnants et contiennent en fait toute la recherche qui a été produite à l'époque. Je pense qu'on les trouve dans les écoles d'architecture et les instituts d'urbanisme. Mais tout ça n'est plus possible aujourd'hui : c'est une production qui ne se trouve pas chez les éditeurs et les libraires, qui n'est pas numérisée... Cela ne nous préoccupait pas à l'époque : ce n'était pas une volonté de retrait, ce n'était tout simplement pas nécessaire. Notre génération n'était pas dans cette logique de reconnaissance universitaire. Nous fonctionnions autrement tout en ayant chacun notre domaine de reconnaissance.

Les travaux du réseau ont participé progressivement à faire reconnaître et légitimer un champ de recherche, alors qu'auparavant les chercheurs sur ces sujets étaient dispersés et n'étaient pas suffisamment reconnus dans chacun des laboratoires et établissements où ils travaillaient. Le réseau, proposait une thématique et, si elle était acceptée par le Puca, nous avions le financement pour élaborer une rencontre Ramau sur ce thème. Nous avions une grande liberté sur la manière de traiter la thématique, sur les personnes à inviter, mais il fallait d'abord aller chercher le financement. C'est sûr que cette reconnaissance, ce financement du Puca, a permis à ces publications d'exister et assis la réputation du réseau. Car il y a eu des publications relativement régulières des Cahiers et, au fil des années, la qualité s'est plutôt améliorée.

Quel regard portez-vous rétrospectivement sur le réseau ?

Le réseau, durant les années où je l'ai piloté avec d'autres, a été comme une bouffée d'air pour beaucoup de chercheurs qui, en travaillant sur ces questions-là, n'étaient pas considérés dans leur labo. C'est l'un des premiers réseaux de la recherche architecturale et urbaine, et le premier sur ces thèmes. Alors, au début, il a été reconnu simplement, de gré à gré. Après, il y a eu les mêmes procédures d'évaluation et d'habilitation que pour les équipes et laboratoires de recherche, avec des évaluations sur rapport d'activité et projet scientifique, et avec des financements de la part du ministère de la Culture. Ces financements étaient modestes par rapport à celui du Plan construction, mais ils nous ont quand même permis d'avoir une dimension internationale. Nous avons pu faire venir des chercheurs

de différents pays européens (Grande-Bretagne, Danemark, Autriche, etc.). Nous avions la volonté de chercher en Europe des pratiques différentes : certains architectes collaboraient avec des industriels pour la conception de composants du bâtiment, il y avait une grande diversification vers les métiers de la participation, de la médiation, d'autres métiers plus proches de la production concrète du bâtiment, d'autres peut-être plus proches du politique. Il y avait cette idée que, dans les processus complexes, les architectes pouvaient se spécialiser ou expérimenter sur des approches ou des segments très différents les uns des autres. Alors qu'aujourd'hui les financements ne permettent plus de couvrir les voyages et les traductions simultanées : on perd cette ouverture internationale.

Pour un réseau comme Ramau, il y a la question de faire reconnaître sa place dans un milieu intermédiaire, hybride. Alors qu'en ingénierie, cela ne pose pas de problème parce que le mélange y est normal. En urbanisme, on y est davantage accoutumé aussi. En architecture, on n'est pas intégré dans l'université, tout simplement, donc toutes les équipes de recherche des écoles d'architecture ont à se faire reconnaître comme tout aussi légitimes que celles des universités. Dans d'autres pays d'Europe où ce n'est pas le cas, les chercheurs sont moins amenés à faire la preuve de leur scientificité, ils ne sont pas non plus confrontés de la même façon à des professionnels qui les contestent. À l'époque de la fondation de Ramau, les thèses des chercheurs formés en architecture portaient sur la ville, l'histoire de la ville, la théorie, les discours... Il y avait très peu de doctorants qui travaillaient sur les thèmes de recherche du réseau : Olivier Chadoin, Christophe Camus. Mais c'étaient des thèses en sociologie qui portaient sur les architectes. D'ailleurs, il n'y a pratiquement pas de contributions venant de doctorants dans les premiers Cahiers.

Quand je vois l'ampleur des contributions réunies dans les Cahiers depuis la création du réseau, l'implication des jeunes chercheurs et la vitalité actuelle de Ramau, je pense qu'il constitue aujourd'hui un lieu essentiel de la recherche sur les métiers et les processus de conception et de production de la ville, et je m'en réjouis !

# « Le réseau s'est inscrit dans une nouvelle problématique de la recherche architecturale et urbaine »

Entretien avec **Guy Tapie**

Ramau : Vous avez été l'un des chercheurs des Écoles nationales supérieures d'architecture à l'initiative de Ramau. Quel était alors le contexte institutionnel de la recherche architecturale et urbaine ?

**Guy Tapie** : Le réseau est né dans la continuité de plusieurs programmes de recherche sur l'analyse des processus de conception dans la production du cadre de vie – programmes soutenus par le Plan Construction Architecture (PCA), représenté par Michel Bonnet, et le Bureau de la recherche architecturale, dirigé par Danièle Valabrègue. La ligne directrice était de décrypter la façon dont les acteurs interagissent pour produire le cadre de vie et l'architecture. Michel Bonnet se positionnait d'un point de vue global, avec un intérêt pour la programmation et la formulation des besoins des clients, alors que Danièle Valabrègue se focalisait davantage sur les architectes et le statut de la conception architecturale dans ce processus. Ces programmes ont financé de nombreuses équipes de recherche, y compris au niveau international. Michel Bonnet a soutenu une vision de la comparaison internationale pour identifier la « spécificité française » au moment de l'uniformisation européenne. Séminaires, colloques et programmes de recherche se sont succédé en un laps de temps assez court, avec des moyens financiers importants, et l'on a constaté que les chercheurs étaient nombreux, venant de plusieurs pays, avec des interlocuteurs danois, anglais, hollandais, allemands bien identifiés. L'idée de réseau, pour les décideurs, a été le prolongement naturel de la mobilisation de la recherche. Elle émanait, initialement, des commanditaires plutôt que des chercheurs, par nature plus individualistes.

Quelles appréciations portez-vous aujourd'hui sur la production des savoirs de cette époque en matière architecturale et urbaine ?

Elle était assez hétérogène du point de vue des problématiques (l'usage, le professionnel, le système d'acteurs, les nouvelles technologies naissantes) et des savoirs de référence (l'ingénierie, la sociologie, l'architecture, la science politique, l'histoire). Ces thèmes apparaissaient plutôt comme complémentaires, *via* un objet et un questionnement partagés : comment

se fabriquent les espaces de vie ? Comment les décideurs et les professionnels agissent-ils ? Le regard des sciences humaines sur ces questions correspondait à une partie de la recherche conduite alors dans les écoles d'architecture. Leur force a été d'introduire un regard sur les processus, de se démarquer de l'usage et de la réception des projets architecturaux et urbains constructifs. Le réseau s'est inscrit dans une nouvelle problématique.

Quelle a été votre participation et votre implication personnelle dans le réseau ?

Michel Bonnet souhaitait vivement consolider un milieu de la recherche sur ce thème. J'y ai d'abord participé en tant que chercheur. Nous avons été retenus dans différents appels d'offres, et il avait pu apprécier notre travail et notre investissement, notamment dans le premier colloque international sur les projets urbains et architecturaux en Europe, franchement réussi, élaboré avec Catherine Chimits et Patrice Godier, chercheurs à l'Ensa Bordeaux. Ce travail pionnier a conditionné les autres séminaires. Nous étions inconnus, il faut le dire, et provinciaux qui plus est. Nous croyions à ce que nous faisons, à l'originalité de nos perspectives. Nous avons la confiance des commanditaires. Ceux-ci ont aussi introduit le LET (Thérèse Evette et François Lautier) qui, à l'époque, était plutôt spécialisé dans les bâtiments de bureaux, assez distant vis-à-vis de la thématique généraliste du réseau, et Bernard Haumont et Véronique Biau (Ensa-Nanterre), plus attentifs, eux, à la profession et aux dynamiques collectives de production. Pour nous, c'étaient des poids lourds !

Je faisais partie du triumvirat qui a créé le réseau. J'ai beaucoup participé aux textes initiaux et à la théorisation de la thématique, très inspirée par Bernard Haumont, qui, par ses travaux, exerçait un leadership intellectuel. C'était au moment de ma thèse et d'une bifurcation de ma carrière vers la recherche architecturale et urbaine sur les systèmes d'acteurs. J'insistais toujours sur une analyse en termes de processus. Le texte de synthèse du premier colloque sur les projets urbains, rédigé avec Patrice Godier, a été un moment fort<sup>1</sup>. Je me retrouvais bien dans ces perspectives théoriques, dans ces objets.

Quelles sont les thématiques que vous avez pu développer personnellement dans le cadre du réseau durant cette période ?

Paradoxalement, malgré ma proximité originelle avec le thème du réseau, je ne me rappelle pas avoir développé quelque chose de plus que ce que je faisais personnellement à Bordeaux avec mes collègues. En 2000, nous avons participé avec les mêmes personnes à une importante recherche sur les professions de la maîtrise d'œuvre financée par le ministère de la Formation personnelle, et notre équipe en a été le leader avec Grain (Groupe de recherches d'aménagement et d'interventions nouvelles) et la sociologie

Élisabeth Courdurier. Un travail considérable qui demeure trop méconnu aujourd'hui<sup>2</sup>. J'ai l'impression que nous servions plus le réseau que le réseau ne nous servait ! En étant éloigné de l'organe de direction, je me suis investi sur d'autres terrains (mon HDR en 2003) et je me suis recentré sur les thématiques de l'habitat, que j'estimais plus lisibles par la société que les approches en termes de systèmes d'acteurs. La direction scientifique du programme « Habitat individuel, Architecture, Urbanité » a été pour moi un autre tournant, et mon engagement dans Ramau s'est estompé.

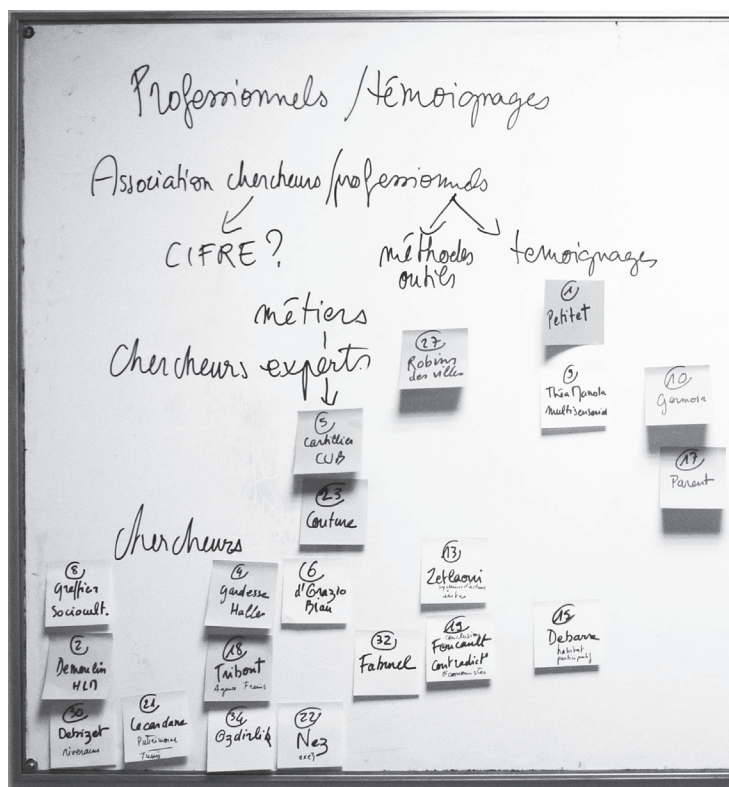
Quels regards portez-vous aujourd'hui sur l'organisation du réseau et sur sa production scientifique ?

Ramau est de nouveau d'actualité pour notre laboratoire (Pave), grâce à Patrice Godier (sociologue Pave), qui a intégré le comité scientifique du réseau en 2011. Laura Brown (architecte, docteure en sociologie à Pave) l'a aussi récemment fait, ce qui donne une réelle épaisseur à notre participation. Chaque fois que l'on en parle, Patrice Godier souligne le renouvellement générationnel, le travail considérable d'organisation et d'animation, que j'ignorais, d'Élise Macaire, par exemple, l'élaboration de séminaires thématiques, la bonne ambiance qui y règne, aussi, le plaisir de se retrouver. Des journées, des séminaires, des publications rythment la politique du réseau. J'ai l'impression qu'il y a là un véritable milieu de la recherche, peut-être plus ouvert que par le passé, et surtout qui est redevenu une boîte à idées plus qu'un système de gestion de l'information. Pour Pave, c'est essentiel d'y participer.

**Notes**

- 1 Godier P. et Tapie G. (dir.), 1997 : « Les acteurs du projet architectural et urbain », in *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol 1., Paris, Puca, coll. « Recherches », p 15-67.
- 2 Tapie G. et Courdurier É. (dir.), 2003, *Les Professions de la maîtrise d'œuvre en France*, Paris, La Documentation française.

Préparation du colloque « Rencontres Ramau 2012. Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers. »  
22 et 23 novembre 2012, Ensa Paris-La Villette. Réunion du conseil scientifique.





# Ramau at 20: a Danish citizen's experience and point of view

Niels Albertsen

[Pour favoriser l'accès des Cahiers Ramau au public anglophone, que l'auteur appelle de ses vœux, nous avons fait le choix de publier ce témoignage en anglais. Note de l'éditeur]

## **Introduction: On the road to Ramau**

It all began in 1994. I was in the early stages of a research into the architectural profession, which I understood as a contradictory unity of art, professionalism and business (Albertsen, 1994). I wanted to develop that viewpoint by employing a Bourdieusian framework following the intuition that such a contradictory unity could be conceptualised and theorised as a polarised 'champ', a field of architecture (Albertsen, 1996a; 1998). To get inspiration, guidance and advice, I went to Paris to visit among others Monique Pinçon-Charlot and Michel Pinçon. I knew both of them from a longer stay at the Centre de sociologie urbaine ten years earlier. They put me in touch with Véronique Biau. During our talk Véronique mentioned the Euroconception project directed by Bernard Haumont, which investigated the forces and tendencies that were conditioning the conception of architecture and constructions. That sent me on the track of following the future developments of this strand of research. I attended the seminars in 1996, 1997 and 1998 under the heading of "The elaboration of architectural and urban projects in Europe", for which I collaborated with Véronique Biau, Bernard Haumont and Patrice Godier on empirical and comparative investigations of the professions of architecture in Europe by supplying data from Denmark (Haumont, Godier, Biau, 1998: 49, Albertsen 1997). Later on, I attended some of the first Ramau-conferences and in 2004 I was asked to be an international member of the scientific committee of Ramau together with Graham Winch, which I gladly accepted.

In this article, I will first say something about my activities in the Ramau-context. Then I will address Ramau as a source of knowledge for a foreigner by referring to what I have learnt from Ramau and have found particularly interesting, yesterday as well as today. Third, I will comment upon the organisational idea and practice of Ramau as compared to the Nordic situation. In closing, I will allow myself a few comments on the future of Ramau as seen from outside of the hexagon.

### Being in Ramau

My 'being in Ramau' consisted of four types of activities: ordinary attendance at Ramau conferences, session discussant at conferences, paper presenter and member of the scientific committee. As an ordinary participant, I took part in the conference on interprofessionality in September 2000 and in the meeting in 2013 on knowledge and models of sustainable urbanism and architecture. I presented a paper to the conference in 2002 on new professional practices of architects in Europe (Albertsen, 2004) and was a discussant at the 2012 conference on "Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers" as well as at the 2014 meeting on "La gestion des espaces bâtis et aménagés à l'heure du développement durable: pratiques, évolutions, enjeux". I have been a member of the scientific committee from 2004 to 2007. My experiences of 'being in Ramau' in these different ways can be summarized as follows.

The conferences were very well organised and meticulously prepared. They looked like quite traditional academic conferences with several sessions, many presentations and discussions demanding from the audience some well-trained academic patience and perseverance, not least for someone not having the French language as his mother tongue. Nonetheless, they were very informative and fruitful and gave a lot of opportunities to socialise with new people. They also left me wondering if the form was appropriate for a network that includes not only academics but also professionals accustomed to other forms of communication. In my own network of the Centre for Strategic Urban Research ([www.byforskning.ku.dk](http://www.byforskning.ku.dk)) we have the experience of seminars for practitioners, where more time-space is devoted to discussions among the audience and between researchers and the audience in small groups. The form of the Ramau-meetings does not seem to have changed much over the last 20 years, which underlines, I think, the central role of research and researchers in the network. This is also reflected in the practice of establishing longer-term research projects for the network and organizing the seminars around the projected themes. From 2002, they have covered a very wide span of topics: expert activities and interprofessional cooperation in urban and architectural production (Biau and Tapie, 2009; Bonnet, 2006); sustainability as a challenge for the professions of urbanism and architecture (*Cahier Ramau* 7 and 8); the impact of the educational sector on the activities and professions of architecture and urbanism (*Cahier Ramau* 9) and the relationship between knowledge, research and professional practice (project 2018-20).

As I mentioned, the conferences were very well prepared. I experienced that in the context of the 2002-conference on new professional practices. One year before the event, possible presentations were discussed at a preparatory meeting in Paris July 2001 (I didn't participate), then first

and second versions of extended abstracts/synopsis were distributed. Following that, a second preparatory meeting was held in Paris in October 2001 where these versions as well as the organisation and coherence of the conference were under discussion. Papers were delivered beforehand and circulated at the conference. Especially the preparatory meetings were for me quite unusual. In my whole academic career, I don't think I have come across such care for the quality of the presentations and coherence of a conference.

The role of the scientific committee was to actively debate and orient the activities of Ramau. The focus was on structuring and developing the proposals for coordinated research programmes. But it was also a forum for broader discussions. From this experience, I remember one lively meeting October 21<sup>st</sup>, 2005 where, among other things, we discussed on professionals as taking part in and orienting research (Albertsen, 2005). This took place the day after a working day focalised on “les changements professionnels liés à l'évolution de la prise en compte des destinataires des activités d'architecture et d'urbanisme”, which was proposed as a new coordinated research programme for Ramau. The issue was thematised under the notion of service and concerned among other things the changing relationships between “maîtres d'ouvrage” and “maîtres d'œuvre”, due to new diversified intermediary agencies and the rising difficulties of organising and conciliating such relationships. The overall hypothesis was that the rising demand and diversified aspects of taking the final users into consideration in the whole design, planning and production process of architecture and urban environment produces profound reorganisations of professional relations. The discussion the day after in the scientific committee began with an interesting exchange on the role of the activities of Ramau in relation to professionals. On the one hand, it was said that professionals do not read papers, but are fond of continuous learning/education, participate in conferences and publish in the professional press they also read. On the other hand, it was emphasized that one remedy against that could be professional practitioners taking part in research itself. This could help orienting research in directions that could be more relevant to the practical sphere. Here, the user issue was extended into questions on how to make research. What could the role of professionals be, not only in dialogue with future users, but also in 'dialogue' with researchers and not least as participants in research? After that discussion, we returned to the main issue. Practitioners in research did not become an important Ramau-issue in the following years, but it was developed in programs like POPSU (Prost 2009) and addressed in the 2018-20 Ramau program.

From my experience as discussant, I would like to highlight an exciting session of the Ramau-conference in 2014 on sustainable development. All of the papers that were presented during the session were interesting and

worth commenting upon, but one stood out for me as especially astonishing. It was a paper by Mathieu Bonnefond and others (2014) on the risk of flooding in two cities, Angers in the west of France and Narbonne in the south. The paper and the presentation showed two diverging approaches of the interrelations between water and urban planning which can be formulated like this: Is water understood or problematized as an actor and mediator which makes things happen, or an object to be pacified and controlled by a direct transposition of rules into practices?

In the latter (modernist) situation urban planning seems governed by the principle: *we must avoid water!* This is obtained by a strict application of rules and a direct transposition of rules into the architectural design of buildings and urban quarters. The consequence is an urbanisation based on slabs and 'brutal' over-elevation, which is unfavourable to everyday urban life. All in all: a situation of mono-principle, mono-professionalism and direct translation.

The principle of the other (a-modern) situation can be formulated like this: *let the water play an active role.* In the cities that are subject to flooding, water should be treated as an actor its own behaviour and its own narrative in the urban project: hydraulicity and its hydraulic models. Water as an actor and its representation must be present from the beginning of the urban project. The city presents itself as an urban landscape that requires the integration of different disciplines in the urban project, especially landscape architecture, not by direct transposition of rules, but through negotiation. Water becomes a mediator that makes things happen (*faire faire*), which gathers different expertises in an inter-professional process in order to "*faire la ville et refaire la nature avec l'inondation*" as mentioned in the paper.

This was the interpretation I proposed as a starting point for the discussion. Why did I find the paper interesting? Not only because it indicated how such a Latourian interpretation can sharpen the understanding of what matters in the concern with water and urbanity. But also because back home (in Aarhus), I could "recycle" what I learnt from the paper in my supervision of a PhD-fellow who was investigating similar issues (Wiberg 2018). This example constitutes a natural transition to the next section.

### **Learning from Ramau**

One overall issue has left an important and lasting impression on me. It is the importance of understanding the specific professional activities of architects and urban and regional planners in larger networks and that of the conditions of action. This is not surprising at all since this is exactly the main viewpoint and purpose of Ramau. As said in the presentation, the objective of the network is illuminating the fabrication of cities (and architectures and landscapes) in simultaneous examinations

of the elaboration of architectural and urban projects, the organisation of activities, and the professional practices and cultures of the actors in projects. This includes the relationship with clients and future users and with the persons in charge of building the projects and managing them. This also reaches out to larger societal conditions (economical, social, political, regulatory) as well as the overall societal issues and challenges that may occur. It may seem too obvious to mention this general approach as something special, but in fact, I think it is. Much research in the fields of architecture, urban, regional and landscape planning is concerned with the projects as finished entities, and if it investigates the processes of becoming, this is often seen in quite narrow networks or systems of action. Ramau places such narrow 'systems of actors and actions' within larger systems. Hence, the Ramau approach can be summarized as 'systems of action inside systems of action'.

The specificity of Ramau: interdisciplinarity and systems of action

Two aspects of this approach seem especially important. First, it widens the scope of issues to be investigated and hence the disciplines to be taken into consideration, i.e. multi and inter disciplinarity. Thus, the investigation of the relation with clients and end-users has pointed towards the integration of broader questions of 'service' as theorised and investigated in economics and sociology. What is the specific character of the "service relation" in the building sector (May, 2000) and how could it clash with the idea of architecture as (art)work (Camus, 2001)? *Per se* the opposition between architecture as an art and architecture as a service is not surprising. I have detected it in debates among Danish architects too: The concept of architecture "is all about the artistic and inside the artistic, the aesthetical" versus architects are "working in a qualified way so that the expectations of the customer are satisfied" (quoted in Albertsen, 1996a). What seems specific to Ramau is that such questions have been explored much deeper by resorting to other disciplines.

The other aspect is that the 'systems of action inside systems of action' approach is thoroughgoing all and one specific themes of the research programs. This aspect, rather than the themes themselves, seems to be the speciality of Ramau. Let me mention two examples: The question of architectural quality and the question of sustainability.

*Architectural quality* was a theme of research developed in the Ramau context on the initiative of the profession, and it gave rise to a two day Ramau-meeting in 2005 and to *Cahiers Ramau 5* (2009). However, the question of architectural quality was at that time on the agenda not only in France, but in other contexts. It was, somehow, in the air. At the Aarhus School of Architecture we had two PhD-fellows working on this question, and I was supervising one of them. His project was interdisciplinary; it relied

upon two disciplines outside architecture, neuro-aesthetics and discourse theory (Nygaard 2006). If we compare with *Cahiers Ramau 5*, what strikes me as different from Nygaard is that *Cahiers Ramau 5* frames and answers the question of architectural quality in terms of relations, interactions and differences between actors of different types: designers, builders (public or private), investors, developers, users, administrative and political organizations, etc. (Biau and Lautier, 2009: 18). From a discourse theoretical point of view, Niels Nygaard characterised the term or concept of architectural quality as an “empty signifier” that can be connected to different questions and interests. *Cahiers Ramau 5* shows how different actor’s positions and relations can supply some ‘content’ to this ‘emptiness’.

*Sustainability* has been a highly prioritised issue of Ramau. It was the focus of the 2011-14 research plan which produced two issues of *Cahiers Ramau* (7 and 8). Again, although sustainability was at that time certainly not a specialty of Ramau, it was investigated almost everywhere in architectural and urban design and planning milieus, and in many different contexts. Even pre-industrial architectural heritage could be investigated under that heading as shown in another PhD thesis produced under my supervision at the Aarhus School of Architecture at the time (Eybye, 2016). The Ramau-specialty was *the approach*. Sustainability was investigated through focalizing on the knowledge and competences required from architects and urban planners, on models of sustainable architecture and town planning, on the organisational and institutional ways of operationalizing sustainability and on the question of interdisciplinary research (*Cahiers Ramau 7*). The question of services turned up again since sustainability is not only about fabricating the city but about of managing and maintaining it in sustainable ways (*Cahiers Ramau 8*).

Beside this overall, important and instructively exemplified learning from Ramau, I would like to highlight three more specialised fields or themes of research that I have found particularly interesting in the Ramau context: architecturology, atmosphere/ambiances and interprofessionality.

#### Architecturology

For many years, I have been following the development of the discipline of *architecturology*. One example: together with Jerker Lundequist (1942-2015), professor of design methodology at KTH, Stockholm and with the help of professor Philippe Boudon, I edited an issue of *Nordic Journal of Architectural Research* in English, which contained translations of articles and papers by professor Boudon and his colleagues (Albertsen and Lundequist, 1999). Against this background, it has been particularly interesting for me to follow the ways in which the architecturological approach has illuminated some Ramau themes of research. Investigating the cases of l’Institut du Monde Arabe in Paris and the Palais de Justice

in Caen, Caroline Lecourtois (2009) analyses the concept of architectural quality by mobilizing some pertinent spaces of reference (scales) to open fields of investigation :

- How can the perception of architecture be looked upon as a cognitive ‘re-designing’ of the architectural space?
- How can the users’ conception of quality be understood not as use-value but as perceptive representation?
- How can such representations be strongly and negatively ‘out of tune’ (my expression) with architects’s conceptions, even though, after some time, the former can converge towards the latter as the building becomes integrated into the everyday lives of citizens and the developments of the built environment.

On sustainability, Caroline Lecourtois (2015) explored the most pertinent spaces of reference in some texts on ecoquartiers and the different ways these references turn up in spatial design operations. The pertinent spaces of reference (economical, geographical, technical, architectural model, neighbouring, social, visual and temporal references) were resorted to in 10 different ways of operating. The article clearly shows how architecturology can illuminate the highly differentiated character of sustainable design. There is no such thing as a simple concept of eco-design, and the referential space of architectural models is only one among others. This “fits” very well with the overall finding of *Cahiers 7* that there is no such thing as “the model of urban sustainability” (Debizet and Godier, 2015: 277). This said, it comes as a little surprise that ‘sustainability’ does not offer some resistance to the general conceptual apparatus of architecturology. The reason may be that some of the categories of spaces of reference (economical, geographical, technical, social) are very general and comprehensive as classificatory devices. Despite this, the descriptions of sustainability measures that were implemented are very illuminating and detailed. They might have resulted in some sustainability-generated reconsiderations of the basic conceptual apparatus of architecturology.

#### Atmosphere/Ambiance

In the second half of the 1990s, the concept of atmosphere/ambiance caught my attention. I wrote a couple of articles (Albertsen, 1996b; 1999), but from the early years of 2000, I became preoccupied with other things. Only later on, from about 2008-9, the interest in this issue exploded in the Danish context. I directed two PhD-projects: one on atmosphere and architectural heritage (Ventzel Riis, 2014) and one on atmosphere and design (Kinch, 2014). I organised an international PhD-research course in 2012, I resumed writing (synthesised in Albertsen, 2013) and became, in different ways, involved in the Ambiances network (ambiances.net). Looking back on the issues of *les Cahiers*, I discover that I

have not dedicated to the contributions to this field of research (Terrin, 2006; Amphoux, 2006; Balaý and Siret, 2009) the attention I should have devoted to them. Actually, reviewing these articles today, what strikes me is that my own focus on the phenomenologico-aesthetic conception of atmosphere could have been influenced and put into wider perspectives by considering not only the technological perspective on ambiance (Terrin, 2006), but also the ways production of ambiances may be dependent on conscientious considerations in the early phases of design, and how things can go wrong if ambiances are not co-constructed by users, builders, and designers (Balaý and Siret, 2009: 67). This said, I certainly also can subscribe to Pascal Amphoux's philosophico-poetic notion of Ambiance as an irreducible, relational and dynamic concept in need of interdisciplinarity, intersensoriality and intergenerationality (different and dynamic forms of representation and expression) in order to represent/express (*repress*, one might say, or *represent*<sup>1</sup>) the "incommensurable heterogeneity of the physical, social and aesthetic" elements that make up Ambiances (Amphoux, 2006: 59). In my view, this perspective is very much in tune with my own idea of 'gesturing atmosphere' I developed a few years later (Albertsen, 2012). Amphoux's little article is still very fruitful to be thought over and to think with.

#### Interprofessionality

My third interest, the concept of interprofessionality, was addressed in *Cahiers Ramau 2*. At that time (2000) there was a very active debate on interdisciplinarity, transdisciplinarity and so-called Mode 2 research (Gibbons et. al. 1994), and relations between professions were often considered as relations of competition and struggles over jurisdictions (Abbott, 1998). In this situation, interprofessionality came as a perfect eye-opener. This concept pointed towards investigating forms of cooperation and coordination, the paths of negotiation, organisational development and confidence-building processes between the heterogeneous professions with their diverging ontologies (Evette, 2001). But for me, interprofessionality has since then moved somehow into the background in the Ramau context, while on the contrary it emerged in the foreground in other areas such as health and social care. It might be interesting to have a second look at interprofessionality 20 years later.

#### Comparing Ramau

As far as I know and seen from a Danish/Nordic and wider international perspective, Ramau is above all a unique example of a sustained effort over 20 years to gather and publish the work of researchers who explore and investigate the interlinked transformations and developments of competencies and professions, the plurality of actors and the ever changing



challenges facing professionals of design, production and maintenance of our built environments. Launching 2-3 years research programmes, inviting contributions from different research milieus, careful planning of conferences and publications, I don't know of anything similar in the realm of urbanism and architecture; Neither do I know an effort over such a long time in simultaneously coherent and differentiated ways. Let me just compare with two examples of coordinated research in the Nordic countries.

My own research unit, the Centre for Strategic Urban Research, celebrates its 15<sup>th</sup> anniversary this year (2019). One might think it shows similar strengths of perseverance with Ramau but this would be a misunderstanding because the Centre has not been centrally focusing on investigating the professions in their broader contexts, and the group of researchers belongs to a limited set of 3 institutions within Copenhagen University, Aalborg University and the Aarhus School of Architecture. Each year, the Centre organises a one-day seminar for practitioners on a specified and actually relevant theme ("The City and the Sea" in 2019), which relies on on-going or accomplished research within the Centre, but these meetings are not grounded in common 2-3 year research plans comparable to the Ramau research strategies.

In 2006, I participated in an evaluation of 10 years of Swedish architectural research (Forty, 2006). The Swedish research authorities followed our recommendation to coordinate the research activities of the dispersed research milieus in the Swedish institutions and to increase the fundings. The outcome was a huge program of state funded inter-institutional coordinated research with two "strong research environments": one on architectural theory and method and one on "Architecture in Effect: Rethinking the Social in Architecture" (architecture in effect.se). It is striking that the latter coordinated program has not been focalised on the profession in its broader context of systems of actors. One project only (the one on the role of education in socialising the professional architect (<http://architectureineffect.se/people/bergstrom>) raises this issue. Furthermore, this program has been limited to the 2011-2017 period.

Compared to these two Nordic examples, the uniqueness of Ramau can be specified a little more. The specificity is not only that Ramau has persisted for 20 years with different research programs investigated from the point of view of a common, transversal approach. It is also that this has happened in the form of flexible networks between a variety of research milieus rather than through stable inter-institutional partnerships. Flexible networks can be fragile, but weak ties may also be strong as Granovetter analysed in a paradigmatic sociological article (Granovetter, 1973). In Ramau, stability and flexibility have co-existed in the network form of research (see also the article by Laurent Devisme in this issue).

### **Ramau's future**

So Ramau is, as I see it, unique in its sustained network-mediated research on the professions of architecture and urbanism in their broader contexts of actors, societal conditions and shifting challenges. Seen from an in-between position of outside observer and inside actor, Ramau should certainly continue in the future to investigate on how new challenges will force the professions to transform themselves and how they can cope with such forces. Not only for the sake of French research and French professions, but also for the sake of showing the outside world how such research can be approached and implemented. This recommendation also goes for the other networking activities of Ramau, which I have not touched upon here. This raises the question of the international perspective and accessibility of the activities and outcomes of the Ramau network. Especially in the beginning, Ramau was very good at integrating international /European comparisons into the research work. Later on, it seems somehow to have turned back, to focus on situations in France. There may be many good reasons for this turn towards the hexagon, but it has – paradoxically perhaps – made the question of internationalization even more important. Ramau has not proven any ability to “speak” beyond French-reading/speaking audiences. This is really a pity, precisely because of what I have already said: the internationally unique character of its activities and publications. A lot of people could learn a lot, but architectural and urban researchers and professionals in e.g. the Nordic countries generally don't even know the existence of Ramau; And when they do the language comes as an insurmountable barrier. While I was a member of the scientific committee, I proposed that Ramau could try something like the *Revue Française de Sociologie*, which publishes selected articles in English. Cairn info also publishes dossiers of articles on specific themes in English. Something like this could, I think, enable Ramau to internationalize much more. The richness and pertinence of Ramau's activities and publications deserve a much wider audience. May the publication of this article in English be a reminder!

## Bibliographie

- Abbott, A. (1988). *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago: Chicago University Press.
- Albertsen, N. (1994). "Arkitektfaget: Kunst, profession, forretning" in Hansen, J.W., Knudsen, G., Lund, N.-O., Nygaard, E., Lyhne-Knudsen, M. (1994). *Dansk arkitektur. Vilkår, muligheder og udfordringer*, Aarhus, Klim, p. 117-28.
- Albertsen, N. (1996a). *Architectural practice. Habitus, field and cultural capital*. Paper presented to the conference Occupations and Professions: changing patterns, definitions, classifications.
- University of Nottingham, 11-13 September, Aarhus, Aarhus School of Architecture. Available from the author.
- Albertsen, N. (1996b). "Atmosfære, gestus, netværk" in *Sorte Hull-Hvite Flekker*. Rapport fra Norsk Forms høstkonferanse, Oslo, 7 October, p. 5-20.
- Albertsen, N. (1997). *Les Conditions d'exercice des professions et des fonctions de l'architecture. Danemark* (traduction V. Biau), Arkitektskolen i Aarhus/ CRESSAC/CRH, École d'Architecture de Paris, La Défense, November, 34 p. Unpublished.
- Albertsen, N. (1998). "Arkitekturens fält" in Broady, D. (ed.) (1998). *Kulturella fält; Om Pierre Bourdieu sociologi*, Göteborg: Daidalos, p. 373-395.
- Albertsen, N. (1999). "Urbane atmosfærer", *Sociologi i dag*, vol. 29, no. 4, p. 5-29.
- Albertsen, N. (2004). "L'architecte comme concepteur de composants du bâtiment dans les nouveaux réseaux du secteur de la construction", *Cahier Ramau 3*, January, p. 36-49.
- Albertsen, N. (2005). *Notes from the meeting of the Scientific Committee of Ramau, 21 October 2005*. Aarhus, Aarhus School of Architecture, Unpublished.
- Albertsen, N. (2012). "Gesturing atmospheres" in Thibaud, J.-P. and Siret, D. (eds.) (2012). *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances, Montreal 2012*, Montreal, International Ambiances Network, p. 69-74.
- Albertsen, N. (2013). "Atmosfærernes by. Fænomenologi i bystudiet", in Schiermer, B. (ed.). *Fænomenologi. Teorier og metoder*, Copenhagen, Hans Reitzels Forlag, p. 215-41.
- Albertsen, N. and Lundequist, J. (eds.) (1999) "Architecturology" *Nordic Journal of Architectural Research*, vol. 12, no. 1.
- Amphoux, P. (2006). "Une expertise "ambiance" est-elle possible?", *Cahier Ramau 4*, December, p. 57-68.
- Balaÿ, O. and Siret, D. (2009). "Qualité des ambiances et processus de conception: l'exemple des bureaux du nouveaux palais de justice de Bordeaux", *Cahier Ramau 5*, p. 51-70.
- Biau, V. and Lautier, F. (2009). "Processus d'engendrement de la qualité et négociations entre acteurs de l'architecture", *Cahier Ramau 5*, p. 11-26.
- Biau, V. and Tapie, G. (eds.) (2009). *La Fabrication de la ville. Métiers*

- et organisations*, Marseille, Éditions Parenthèses.
- Bonnefond, M., Gralepois, M., Guevara, S., Rode, S. (2014). *L'inondation : contrainte ou opportunité ? La posture des métiers de l'urbanisme face au projet urbain en zone inondable*. Paper presented at Rencontres Ramau 13-14 Octobre, *La gestion des espaces bâtis et aménagés à l'heure du développement durable: pratiques, évolutions, enjeux*, 16 p.
  - Bonnet, M. (ed.) (2006). *Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles. Premières synthèses des recherches*, Paris, Puca.
  - Camus, C. (2001). "L'architecte: entre le service et l'œuvre", Cahier Ramau 2, December, p. 193-208.
  - Debizet, G. and Godier, P. (2015). "Savoirs et modèles en transition: constats et pistes de recherche" Cahier Ramau 7, November, p. 276-286.
  - Evette, T. (2001). "Interprofessionalité? Un point de vue", Cahier Ramau 2, December, p. 9-13.
  - Eybye, B. T. (2016). *Bæredygtighed i Danmarks førindustrielle bygningskultur og dens aktuelle relevans*, PhD thesis, Aarhus, Aarhus School of Architecture.
  - Forty, A. (2006) (ed.). *Evaluation of Swedish Architectural Research, 1995-2005*, Stockholm, Formas.
  - Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P., Trow, M. (2006) 1<sup>st</sup> edition 1994. *The New Production of Knowledge. The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, London, Sage.
  - Granovetter, M. S. (1973). "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, vol. 78, no. 6, p. 1360-1380.
  - Haumont, B., Godier, P., Biau, V. (1998). "Métiers de l'architecture et positions des architectes en Europe: une approche comparative" in Prost, R. (ed.). (1998) *L'Élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe Volume 3: Les pratiques de l'architecture: comparaisons Européennes en grands enjeux*, Paris, CSTB, p. 33-51.
  - Kinch, S. (2014). *Designing for Atmospheric Experiences*, PhD thesis, Aarhus, Aarhus School of Architecture and Alexandra Institute.
  - Lecourtois, C. (2009). "Quelles qualités pour l'espace architectural?", Cahier Ramau 5, October, p. 71-87.
  - Lecourtois, C. (2015). "Un modèle de connaissance de la conception urbaine durable. Le cas des écoquartiers", Cahier Ramau 7, November, p. 100-115.
  - May, N. (2001). "Production des services et relation de service: quelques perspectives d'analyse", Cahier Ramau 1, July, p. 61-76.
  - Nygaard, N. (2006). *Arkitektonisk kvalitet*, PhD thesis, Aarhus, Aarhus School of Architecture.
  - Prost, R. (2009). "Observer la ville en train de se faire" in Bourdin, A. and Prost, R. (eds.) (2009). *Projets et stratégies urbaines. Regards comparatifs*, Marseille, Éditions Parenthèses, p. 5-16.
  - Terrin, J.-J. (2006). "L'influence des technologies relatives aux ambiances dans la conduite de projet", Cahier Ramau 4, December, p. 23-56.

- Ventzel Riis, N. (2015). *At håndtere det uhåndterbare. Dokumentation af den arkitektoniske kulturarv*, PhD thesis, Aarhus, Aarhus School of Architecture.
- Wiberg, K. (2018), *Waterscapes of Value. Value Creation through Climate Adaptation in Everyday Landscapes*, PhD thesis, Aarhus, Aarhus School of Architecture.

## Notes

- 1 In a good-humoured and creative moment during a workshop at the 3<sup>rd</sup> International Congress on Ambiances in Volos (2016), Pascal Amphoux and I came to baptize such amalgamations of representation and expression *reexpression*. This, I now suggest, could be developed into a continuum between a pole of *reexpression* close to pure expression and a pole of *representation* close to pure representation; for both of them, ‘purity’ is a pure idealisation.

Atelier international 2008, « Architecture et *Facilities Management*. La conception face à la montée des services ». La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) y était très représentée : Christian Romon, secrétaire général, à gauche au deuxième plan, Jean-Marie Galibourg son adjoint au milieu (pull clair) et Sylvie Weil à droite.



# Parcours d'une étudiante en architecture dans les années 1990 : retour sur vingt ans de compagnonnage avec le réseau Ramau

Élise Macaire

Ce témoignage revient sur vingt ans de compagnonnage avec le réseau, depuis ma rencontre avec le milieu des chercheurs comme étudiante jusqu'au portage institutionnel et scientifique du réseau comme membre du LET-Lavue.

## **Mon intérêt pour la problématique des identités professionnelles**

Je commence mes études d'architecture en 1995, au moment d'un mouvement étudiant engagé contre le changement de tutelle des écoles d'architecture. Le gouvernement récemment élu transférait la direction de l'Architecture du ministère de l'Équipement au ministère de la Culture. Conjointement à ce « retour à la Culture », une réforme de l'enseignement était envisagée. Rapidement après la rentrée scolaire, l'école d'architecture de Paris La Villette, où je suis inscrite, se met en grève. Ma formation commence ainsi d'assemblées générales en ateliers de réflexion, auxquels Bernard Haumont et Robert Prost sont invités<sup>1</sup>. Les écoles d'architecture, notamment par l'intermédiaire de l'Union nationale des étudiants en architecture (Unea), se concertent alors afin d'organiser des assises locales. C'est dans ce cadre que je m'intéresse aux métiers de l'architecture et que je découvre quelques travaux de l'époque sur ces praticiens<sup>2</sup>. J'appartiens ainsi à une génération d'architectes sensibilisés à une approche critique des pratiques professionnelles dans un contexte de mobilisation étudiante. Je côtoie de futurs programmistes tels que François Meunier, Caroline Greber et Nathalie Bonnevide, dont le positionnement vis-à-vis du domaine de la programmation se forge dans ce milieu des années 1990<sup>3</sup>, ainsi qu'un grand nombre de personnes qui contribuent au développement de pratiques en « collectifs », sur lesquelles j'engagerai une thèse de doctorat une dizaine d'années plus tard<sup>4</sup>.

À la suite de ma participation aux assises locales de l'école d'architecture de Paris-La Villette, je travaille durant six ans au sein de l'association des étudiants à la constitution d'un réseau des anciens élèves. Les deux dernières années sont

consacrées à des rencontres avec des architectes ayant une pratique diversifiée : scénographie, journalisme, humanitaire, etc. C'est dans ce cadre que je réalise les premiers entretiens biographiques qui m'amènent à questionner l'identité professionnelle des architectes. En 1999, le Laboratoire Espaces Travail (LET) me propose de collaborer à ses activités et d'accompagner les débuts du réseau Ramau. En 2002, je réalise un mémoire de 5<sup>e</sup> année sur l'intervention d'architectes à l'échelle de l'aménagement du territoire. J'obtiens le diplôme d'architecte DPLG en 2003 et je m'engage dans un master de sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales, sous la direction de François Dubet. Mon projet est de me former à la recherche.

En parallèle de mes études, j'assure la veille scientifique du centre de ressources de Ramau et d'autres missions, notamment d'assistance de direction, pour le LET. Je contribue essentiellement au site Internet du réseau (veille documentaire, agenda scientifique et revue de presse) aux côtés de Robert Laugier, qui tient le rôle de webmaster. L'ingénierie documentaire m'ouvre aux questions de société et aux politiques publiques qui impactent les pratiques professionnelles : montée des thématiques de la durabilité et du numérique, évolution des formes de gouvernance et du cadre réglementaire, etc. La fréquentation quotidienne des chercheurs me permet d'opérer une acculturation aux questionnements scientifiques. Mon intervention dans ce milieu de la recherche navigue alors entre gestion financière, organisation logistique des rencontres du réseau et secrétariat administratif. En ce sens, le réseau Ramau et mes activités au LET sont une véritable école de la recherche.

Mon mi-temps d'apprentie chercheuse au LET prend fin lorsque je démarre ma thèse en 2007. Je continue à participer aux travaux du réseau comme doctorante (j'encadre d'autres doctorants sur la veille scientifique ainsi que des stagiaires de master sur la revue de presse, et je continue à prêter main-forte lors des événements importants du réseau). Je pilote la transformation du centre de ressources en base de données<sup>5</sup>. En 2010, lorsque je prends en charge la coordination de Ramau, j'en maîtrise déjà quelques aspects, du fait de ce compagnonnage de dix années. J'apprécie particulièrement le travail en réseau et l'animation de collectifs.

### **Mon engagement face à un nouveau défi : piloter le réseau en assurant un renouvellement générationnel**

En 2010, je suis en troisième année de thèse après une année consacrée à l'enseignement des sciences humaines et sociales à l'Ensa de Bretagne. Je me prépare à reprendre une activité de chercheuse à temps plein pour finaliser ma thèse. J'ai notamment rejoint l'équipe qui assure au LET une mission d'observatoire de la profession d'architecte pour le ministère de la Culture<sup>6</sup>. Même si, dans ce contexte, la mission de coordination paraît un défi, je suis relativement disponible et intéressée pour le faire (aussi bien vis-à-vis des contenus portés par le réseau que sur le plan de l'évolution professionnelle).

La direction de Ramau m'est alors proposée dans un contexte de changement générationnel dans l'équipe des enseignants-chercheurs en charge du réseau. Ce changement s'accompagne d'une transformation des modes de financement invitant les chercheurs à questionner le fonctionnement et la gouvernance du réseau<sup>7</sup>. Tout en perdant des soutiens précieux pour l'animation de programmes ambitieux<sup>8</sup>, Ramau gagne alors fortement en autonomie scientifique. Ces transformations arrivent alors que les membres du réseau réfléchissent au lancement d'un programme de travail sur la thématique du développement durable, afin de comprendre les évolutions à l'œuvre dans les pratiques professionnelles et les organisations de projet. Avec Véronique Biau (CRH) et Michael Fenker (LET), nous fixons l'objectif de constituer un nouveau conseil scientifique pour assurer le pilotage d'un programme sur cette thématique. Nous savons qu'un certain nombre de recherches ont été réalisées pouvant venir nourrir la focale de Ramau, avec par exemple le programme du Puca sur le « projet négocié », « la villa urbaine durable » ou les programmes « Architecture de la grande échelle » et « *Ignis Mutat Res. Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie* » initiés par le ministère de la Culture. Nous sollicitons des chercheurs à la fois anciens et nouveaux au sein du réseau en misant sur leur implication pour relancer une nouvelle dynamique.

Étant plutôt jeune au sein du nouveau conseil scientifique, et sans être vraiment spécialiste des effets du développement durable sur les pratiques professionnelles<sup>9</sup>, je m'efforce d'incarner la nouvelle dynamique et de contribuer à la consolidation d'un noyau dur portant le réseau. La relative liberté des chercheurs pour définir ses orientations scientifiques facilite l'engagement personnel. De fait, un rythme de travail assez soutenu nous amène à organiser un colloque chaque année, suivi d'une publication (chacun assurant des responsabilités à tour de rôle).

Ma légitimité scientifique se consolide en 2012 alors que je soutiens ma thèse sur les « collectifs d'architectes » et la coproduction de l'architecture. Le réseau organise alors un colloque sur « les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers », dont j'assure ensuite la direction de la publication avec Véronique Biau et Michael Fenker. Cet agenda scientifique et la bonne fortune de la publication, très demandée et qui fera l'objet d'une réimpression, confortent un attachement personnel au réseau.

Mes efforts se concentrent alors sur la gouvernance : élargir le conseil scientifique afin de ne pas épuiser nos forces vives, asseoir le portage institutionnel et développer des partenariats autour des actions. Néanmoins, à partir de 2014, je dois me dessaisir du pilotage. Une activité d'enseignement à temps plein et l'impossibilité de prétendre à des décharges pour recherches nous amènent à imaginer une direction collégiale (avec Véronique Biau, Laurent Devisme et Michael Fenker). En 2015, nous engageons un nouveau



programme sur les interactions entre l'évolution des formations et celle des métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Le sujet de « la transmission et de la fabrication des savoirs » s'impose dans les échanges au sein du conseil scientifique mais aussi en assemblée générale. Nous distinguons alors plusieurs instances : la direction collégiale, le conseil scientifique (permanent), un comité de programme qui accompagne la thématique du réseau pendant la durée de l'habilitation (trois ans) et l'AG, qui correspond à un temps de discussion lors des Rencontres Ramau sur les objectifs du réseau. L'objectif est de continuer à élargir le collectif de travail et notre expertise scientifique (par exemple, le conseil accueille des collègues belges et suisses afin de sortir du contexte français).

L'évolution du réseau s'inscrit dans le mouvement d'académisation de la recherche : les Cahiers passent progressivement du statut d'actes de colloques à celui de revue à comité de lecture, des procédures de sélection sont formalisées, etc. En 2018, un espace pour les doctorants et les jeunes chercheurs commence à faire sa place dans le cercle des membres. Entre 2011 et 2018, le réseau se recentre clairement sur le milieu scientifique, qui est l'assise principale de son fonctionnement et de sa reconnaissance. En 2019, le retour des professionnels dans les discussions du réseau devient un nouvel axe prioritaire. En effet, ses membres continuent à voir en Ramau un espace privilégié d'échanges avec les milieux professionnels pour mieux cerner les questions problématiques à privilégier. Cet impératif émerge alors que le réseau engage un nouveau programme, dans la continuité du précédent, sur la manière dont l'expertise est renouvelée dans un contexte d'hybridation des savoirs (professionnels et scientifiques) et des individus (chercheurs-acteurs, contrats Cifre, professionnels des études urbaines, etc.). Les cadres d'analyse que le réseau cherche à clarifier paraissent intimement liés à sa trajectoire, qui est à la fois celle d'un espace de réflexion sur les activités professionnelles et celle des chercheurs qui le constituent. L'esprit de liberté qui semble incarner la période 2010-2018 se traduit par une forte adhésion des chercheurs aux débats qui animent les champs de l'architecture et de l'urbanisme. Ramau se présente ainsi comme une caisse de résonance à la croisée de deux univers : scientifique et professionnel.

### **Mon intérêt scientifique pour les pratiques alternatives et les marges**

Mes premiers questionnements sur le champ de l'architecture portent sur les « marges » : diversification des pratiques, activités militantes des collectifs, féminisation de la profession, etc. Ces questionnements sont intimement liés à ma propre trajectoire dans le milieu professionnel. Mon regard sur le réseau Ramau est d'abord décalé : les chercheurs m'apparaissent concentrés sur les évolutions *mainstream* de la fabrication de

la ville. De mon côté, je ne me passionne ni pour le star-system, ni pour les « stéréotypes professionnels », ni pour les projets architecturaux et urbains dits « complexes » ou « durables », etc., qui semblent être les sujets favoris de mes collègues. Quand je commence à travailler sur les « collectifs » et les associations, la catégorie même de « professionnels » pose problème et nécessite une justification. Être focalisée sur les « alternatives » me renvoie aussi à une position relativement marginale dans le champ de la recherche architecturale. Piloter le réseau me force à porter un regard plus global sur les transformations à l'œuvre dans les milieux professionnels<sup>10</sup>. En même temps, mes questionnements sont légitimés par la médiatisation des collectifs. Leurs pratiques, qui apparaissaient comme des signaux faibles, deviennent objets de curiosité, voire de fascination, dans les milieux étudiants.

Ce décalage est à relativiser à la lecture du témoignage de Thérèse Evette (restitué en partie dans ce numéro) : elle explique que l'objectif du réseau était également d'identifier les expérimentations à l'œuvre, avec des études de cas où, par exemple, les habitants sont impliqués dans les projets, le *partnering* au Canada, des formes émergentes d'études et de conseil, etc., en allant notamment les chercher à l'étranger.

Alors que Ramau s'intéresse aux formations (2015-2017), je suis chargée au LET, avec Minna Nordström<sup>11</sup>, de lancer une recherche portant sur la mise en situation professionnelle de l'architecte diplômé d'État durant sa formation à l'HMONP. Nous cherchons à qualifier les caractéristiques d'une nouvelle génération d'architectes issue de cette formation créée en 2007. Aujourd'hui, le réseau est pour moi – comme pour la majorité de ses membres, je pense – un espace de débat scientifique sur des objets de recherche communs. Il est certain qu'il m'a façonnée au moins autant que la nouvelle génération qui revendique sa filiation avec le réseau.

### **Questions d'avenir**

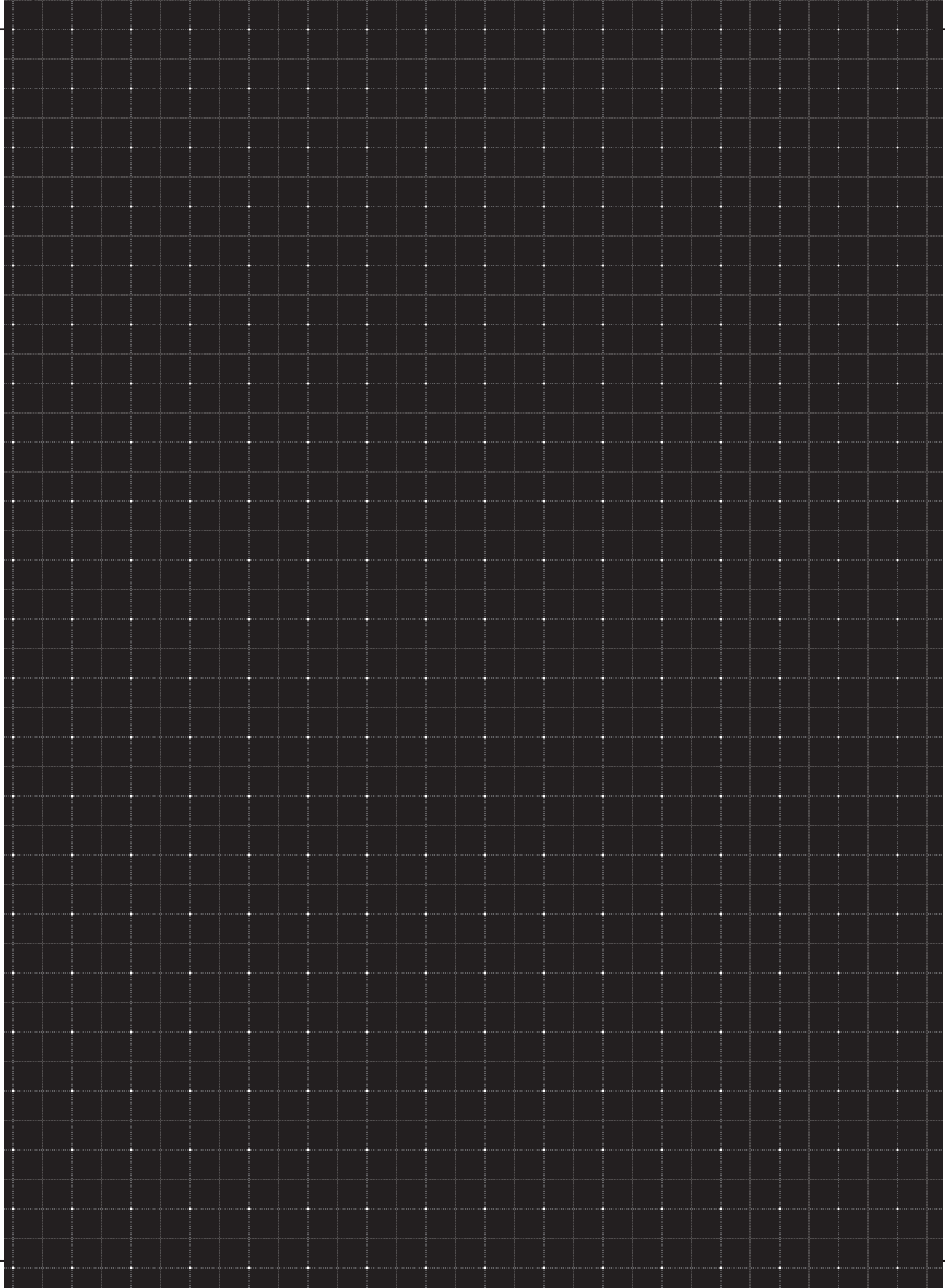
Malgré les efforts du conseil scientifique, nous avons à renforcer la gouvernance : la direction collégiale est surchargée, le réseau des jeunes chercheurs peine encore à trouver sa place, la dimension internationale et les relations avec les milieux professionnels restent à développer... Néanmoins, s'il conserve son autonomie<sup>12</sup>, le réseau pourrait être à la pointe sur la manière de soulever des questionnements problématiques, notamment sur les rapports entre sciences et société. Il me semble que les travaux en cours sur le renouvellement des savoirs en sont une bonne illustration.

Véronique Biau, Michael Fenker, Élise Macaire, au moment de la mise en place d'un nouveau secrétariat scientifique.



## Notes

- 1 En particulier un atelier sur les métiers de l'architecture, animé par les étudiants avec la contribution de Marc Bourdier, enseignant.
- 2 Allégret J., Bertrand R., Debarre A. et Accorsi F., 1989, *Trajectoires professionnelles : esquisse du champ de l'architecture*, Groupe de recherches et d'étude sur la socialisation de l'architecture, École d'architecture Paris-Villemin. Haumont B., *Les Architectes et les modifications des pratiques professionnelles : l'insertion professionnelle et les nouvelles formes de pratiques*, 1982, MUL/DAU, ADA/Gresa ; 1989, « Pratiques et professions », *Annales de la Recherche urbaine*, n° 44-45.
- 3 Caroline Gerber a fait partie de l'équipe qui a conduit la recherche sur l'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France avec Jacques Allégret, Nathalie Mercier et Jodelle Zetlaoui-Léger. Programme de recherche du Puca « Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles dans le cadre des productions urbaines et architecturales », animé par le réseau Ramau .
- 4 De nombreuses personnes engagées dans le mouvement étudiant et dans l'Unea de l'époque ont ensuite développé une pratique professionnelle dans le milieu associatif. Je reviens sur cette histoire dans ma thèse, intitulée *L'Architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques. Recompositions professionnelles et démocratisation culturelle*, réalisée sous la direction de Jodelle Zetlaoui-Léger, université de Paris-Est et ENSAPLV, 2012. J'ai moi-même fondé en 2001 une association dont les activités sont pédagogiques et participatives : Didattica (<http://didattica-asso.com>).
- 5 Passage du langage html au php.
- 6 J'ai réalisé avec Thérèse Evette et sous sa direction des enquêtes qualitatives et quantitatives jusqu'en 2013, portant majoritairement sur les architectes du secteur public et parapublic.
- 7 Le réseau bénéficiait d'une subvention annuelle du ministère de la Culture, qui a été fortement réduite. Et le Puca, principal partenaire et commanditaire du réseau, était en pleine transformation et a mis fin à sa collaboration privilégiée avec Ramau.
- 8 Le réseau venait de publier un ouvrage de référence issu du programme de recherche cité plus haut : Biau V. et Tapie G. (dir.), 2009, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, coll. « La ville en train de se faire ».
- 9 Même si le sujet de l'implication des habitants dans les projets architecturaux et urbains, qui sera l'un des premiers volets du programme sur le développement durable, m'est assez familier (voir plus bas).
- 10 Thérèse Evette m'a alors signalé qu'une qualité importante pour le pilotage d'un réseau tel que Ramau est la curiosité.
- 11 Responsable de la formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) à l'ENSAPLV.
- 12 La tendance étant au financement par projet, et celui-ci devant concorder avec les orientations ministérielles, on peut craindre une autonomie fragilisée dans la définition des objectifs scientifiques.



# Tendances

# Le réseau Ramau comme forme spécifique d'organisation du travail scientifique<sup>1</sup>

Laurent Devisme

Le travail collectif de recherche se réalise principalement aujourd'hui sous trois formes complémentaires et combinables. La première relève de ce que l'on nomme en France le laboratoire, regroupant sur une base territoriale (essentiellement) et sous une thématique, une discipline, un champ ou encore une problématique un certain nombre de chercheurs dont les statuts peuvent être variés. Une deuxième forme s'est plus nettement déployée depuis le développement et la généralisation des appels à projets, avec des actions collectives plus délimitées dans le temps et dont le séquençage est plus ou moins le suivant : chaîne d'activation forte pour organiser la réponse à l'appel (stratégies, contenu mais aussi tactiques d'association entre laboratoires), distribution du montant de la subvention entre différentes équipes, travail de terrain, restitution d'un « *work package* » et colloque final avec publication. Une troisième forme relève du réseau scientifique et possède une définition généralement plus pointue : par-delà les affectations statutaires et les lieux d'exercice des enseignants-chercheurs, la possibilité de travailler collectivement sur une question ou un ensemble de questions. La forme réseau est plus largement l'infrastructure d'un monde connexionniste et l'organisation privilégiée de la cité par projet (Boltanski et Chiapello, 1999). Ces formes peuvent s'articuler (la deuxième suppose la première) mais elles ne relèvent pas des mêmes logiques.

Territoires et réseaux : voilà deux formes bien connues par ceux que la recherche urbaine intéresse. Sans développer l'acception du laboratoire comme territoire (*Lieux communs*, n° 18, 2017), voyons l'évolution récente de la condition du réseau de recherche au prisme de Ramau. Après une brève caractérisation de la forme réseau, il s'agit de s'arrêter sur deux caractéristiques distinctives de Ramau et de pointer quelques questions prospectives qui s'adressent aussi bien à la forme réseau scientifique en général qu'à Ramau en particulier.

## Le réseau ou la force des liens faibles

Dans le monde académique, le réseau peut se présenter sous la forme d'une association consacrée aux retrouvailles régulières d'une discipline : on songe spontanément aux grandes associations de sciences sociales organisées sur une base disciplinaire (Association internationale de

sociologie, Association française de sociologie, Association française de science politique, American Association of Geography, etc.). Elles intègrent de nombreux groupes de travail ou sous-réseaux qui donnent une image intéressante de la dynamique scientifique et des spécialisations à l'œuvre. Les réseaux peuvent également être d'emblée thématiques et interdisciplinaires, comme en témoigne l'Urban Affairs Association. Les conférences annuelles de ces organisations internationales montrent une différenciation interne impressionnante, signe de vitalité, certes, mais aussi parfois de morcellement et d'émiettement<sup>2</sup>. Dans le même registre, citons précisément les réseaux scientifiques thématiques habilités par le ministère de la Culture en France (dont fait partie Ramau) ou encore ceux financés par le CNRS (comme le réseau international Ambiances).

Dans les mondes professionnels en général et ceux de l'action urbaine en particulier, les réseaux partagent un enjeu d'interconnaissances et d'échanges de bonnes pratiques. Ils sont plus ou moins « clubisés ». On peut ainsi penser au secteur des organismes HLM lorsqu'ils sont réunis en congrès ou encore au Club Ville Aménagement, qui regroupe essentiellement les cadres dirigeants des sociétés publiques locales d'aménagement. Entretiens et « 5 à 7 » sont alors les activités vitrine d'un travail de réseautage plus ordinaire et qui peut se faire lobby à l'occasion (on songe aux congrès HLM et aux visites rituelles du ministre en charge du Logement). Certains réseaux regroupent plus explicitement des catégories de professionnels : l'Association des directeurs généraux des communautés de France est une déclinaison « technique » d'associations d'élus (Association des maires de France, Association des maires des grandes villes de France), dont les moments de publicité sont souvent instructifs sur des rapports de force spécifiques. Sur le temps long, une telle association peut commander des travaux d'études et de recherches qui pourraient aussi bien être hébergés par des réseaux davantage fléchés vers la recherche<sup>3</sup>.

L'échelle de la forme réseau donne une idée de son extension et du degré de circulation des questions abordées. Elle est souvent un élément clé pour les acteurs, désignant un degré d'ouverture et d'ampleur des thèmes abordés. On peut ainsi penser à l'inter-réseau Développement social urbain (DSU), qui a longtemps joué au niveau national un rôle important dans la circulation des acteurs de ce secteur et dans le partage d'expériences, tellement utile pour des métiers chronophages. Ce processus peut s'exercer à l'échelle locale (ainsi de la mission Cite, qui, au sein des services municipaux nantais, a longtemps permis la mise en réseau des chargés de quartier), régionale (les associations d'urbanistes existent souvent à un tel niveau), mais aussi, bien entendu, européenne et mondiale. Nul besoin d'insister sur le fait que ces échelles territoriales sont bien souvent tout autant des échelles de grandeur. Les acteurs comme les chercheurs peuvent se jauger-classer selon leur participation à tel ou tel réseau de grande taille.



Pointons également la souplesse de cette forme de travail collective, le réseau étant détaché de tout type de travail bureaucratique ou de rapports de pouvoir, qui concernent davantage la forme laboratoire. Car, outre sa teneur scientifique, le laboratoire gère des budgets et du personnel, et de ce fait est condamné à une certaine inertie. S'il était exclusivement fondé sur une question scientifique, il est probable que la dynamique de création-suppression de laboratoires serait beaucoup plus élevée. Dans plusieurs pays (notamment au Canada et en Italie), c'est plus clairement le financement qui fait le laboratoire. La forme associative de nombreux réseaux entraîne en outre un fonctionnement avec présidence et bureau, et une représentation plus ouverte que ce qui se joue dans les laboratoires, aux prises avec leurs « tutelles<sup>4</sup> ».

### **Ramau : institutionnalité et hybridité constitutives**

À sa naissance, le réseau Ramau a été soutenu par des institutions de recherche incitative (le Puca et le MCC), à la suite de consultations de recherches<sup>5</sup>. Référence est ainsi faite il y a vingt ans au réseau « socio-économie de l'habitat ». Il s'inscrit à ce moment-là dans les grands objectifs des pouvoirs publics, selon Olivier Piron, alors secrétaire permanent du Puca<sup>6</sup>, qui parle dans sa contribution au premier Cahier Ramau d'une structure prestataire de services et d'expertise ! Le contexte est celui de la création de la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC) au sein du ministère de l'Équipement. Le Puca est lui-même issu du rassemblement du Plan urbain (PU) et du Plan Construction Architecture (PCA). Haut fonctionnaire au ministère de la Culture, sous-directrice des formations, des métiers et de la recherche architecturale et urbaine, Marielle Riche se réfère au projet de François Barré de création de la Direction de l'architecture et du patrimoine (Dapa). Elle mentionne la réflexion relative aux écoles doctorales pour les écoles d'architecture et le rapprochement avec les universités, de même qu'une réflexion prospective sur la place des architectes afin de ne pas se contenter de la loi de 1977 définissant l'intérêt public de l'architecture. Un moment et ses acteurs, en somme ! Vingt ans plus tard, l'actualité toujours vive de ces dossiers montre à quel point ils sont épais, sans consensus évident.

Le réseau Ramau est intéressant à analyser au regard de l'hybridité initiale qui le caractérise. Thérèse Evette nous rappelle ainsi que l'association des professionnels est un objectif initial, une attente explicite du Puca, qui participe au financement du réseau. Cet organisme de recherche incitative finance, à la fin des années 1990, aussi bien des bureaux d'étude privés que des laboratoires publics. Ainsi, au sein des séminaires de l'appel d'offres de recherches « La ville émergente », on trouvait des chercheurs des deux conditions<sup>7</sup>. Les laboratoires fondateurs sont inscrits au sein d'écoles d'architecture qui forment principalement des professionnels et la recherche

publique. À cette période et encore au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les laboratoires publics eux-mêmes peuvent s'associer à des professionnels lors de réponses à des appels d'offres ou encore rejoindre ces professionnels réflexifs si chers à Donald Schön (1983) au sein même du laboratoire : des « chercheurs associés » – c'est le statut alors le plus fréquemment utilisé (au LET par exemple) – mais aussi des compagnons de route. L'enjeu peut alors être de définir un cercle spécifique ou encore un « tiers-espace » organisationnel (au LAUA par exemple).

Cela n'aplatit pas les différences, bien entendu. Ainsi les professionnels sont-ils moins investis dans les comités ou le conseil scientifique du réseau. Néanmoins, sur l'ensemble des Cahiers Ramau, on dénombre près d'un tiers de professionnels parmi les auteurs, ce qui n'est pas rien. Et les journées Ramau intègrent toujours d'assez nombreux professionnels (dont les motivations à participer seraient intéressantes à décrypter).

Notons également, aux fondements de cette « unité de service », l'enjeu premier de la rencontre et de l'oralité<sup>8</sup>. Les premiers numéros des Cahiers sont de fait pensés comme des actes. Et la coopération chercheurs-acteurs se joue fortement dans la rencontre concrète à partir de laquelle est promise une extension : « Outil commun et scène partagée, Ramau se donne comme rôle d'être un lieu aussi réel que virtuel où, sans fausse naïveté ni angélisme béat, puissent être confrontées et comparées des expériences pratiques et des problématiques scientifiques à partir desquelles il sera possible d'envisager des programmes coopératifs de recherche et d'évaluation d'expériences », est-il écrit dans l'avant-propos du Cahier 1.

Ramau vise notamment à soumettre à la réflexion des chercheurs des questions d'acteurs sur l'évolution de leurs pratiques et de leur professionnalité (Biau, 2018) : nouveaux objets, contraintes projectuelles émergentes... Et, dans bien des cas, les proximités avec certains milieux se dessinent facilement. Lorsqu'il s'agit d'étudier les chargés de quartier, on se situe « tout contre » eux, on valorise leur engagement, on tient fortement à restituer leur travail (Devisme et Pasquier, 2006). Plusieurs chercheurs du LET sont proches des milieux de l'ingénierie et du management – « espace de/et travail » – et les pratiques de recherches-intervention (milieux dont s'était rapproché le Puca dans son programme relevant de l'ingénierie de projet) se repèrent. La recherche-action avait quant à elle marqué une partie de la sociologie du travail (mais aussi la recherche sur les mouvements sociaux). Bref, les sujets d'étude « déteignent », c'est heureux, et les acteurs observés débarquent parmi les observateurs eux-mêmes, déroutant la figure trop commode de l'éthologue en terrain objectivé ! Les professionnels rencontrés sur les terrains s'invitent dans les laboratoires, quoi de plus normal ?

Tout compte fait, ces moments ont gagné en consistance et en légitimité avec la figure du « professionnel réflexif », mais aussi avec la conceptualisation de la « recherche de plein air », les « forums hybrides », les sciences

citoyennes : partenariats et échanges entre chercheurs et professionnels ont acquis leurs lettres de noblesse dans la théorie elle-même, et notamment pour les travaux familiers de la sociologie de la traduction.

La présentation de « l'unité de service » Ramau par Robert Laugier dans le même Cahier 1 est intéressante : on se situe alors au début de la mise en place de sites Internet dédiés, sur lesquels sont publiés des textes explicatifs. L'enjeu principal est celui de la circulation d'informations : « centralisation et diffusion ». Olivier Piron parle d'« unité de service documentaire », quand Robert Laugier précise bien qu'il ne s'agit pas d'un centre documentaire : intéressant malentendu que l'on retrouve régulièrement entre chercheurs défendant l'autonomie relative de leurs productions et acteurs publics en attentes d'expertises, voire de solutions.

### **Paradigmes ouverts et éclairage de l'action**

Les représentations qui sous-tendent les enjeux de cette hybridité tiennent probablement à différentes traditions. On peut songer à la recherche-action, à l'ingénierie sociale et, plus récemment, à la recherche-développement. Plus discrètement, la recherche impliquée peut également être mentionnée<sup>9</sup>. La forme réseau permet à ces sensibilités de converger sans prédominance d'une école particulière. Les différents Cahiers Ramau mettent en avant les mots-clés suivants : compétences, coordination, interprofessionnalité, action collective, expertise, gestion... Ces termes témoignent aussi bien de préoccupations institutionnelles d'administrations centrales que d'observations de mondes professionnels marqués par le pragmatisme. Nulle radicalité, en effet, mais plutôt la prise au sérieux de questions professionnelles des acteurs au travail. Et bien sûr des inflexions quant aux types de professionnels concernés. Probablement les rencontres sur les partenariats publics-privés (Élisabeth Campagnac) et sur le *facility management* (Michael Fenker) ont-elles mobilisé très largement des professionnels, mais les publications se sont alors déployées en dehors des Cahiers Ramau. Au fil des thématiques, les types de professionnels changent, bien entendu : milieu de l'aménagement, de la gestion des territoires, secteur associatif, mondes plus ou moins militants de la transition socio-énergétique... Le sujet de thèse d'Élise Macaire<sup>10</sup> conduit par exemple à faire se rencontrer d'autres types de professionnels dans les arcanes de Ramau. Y a-t-il réellement une symétrie, un équilibre entre acteurs et chercheurs ? Probablement pas. On peut par exemple souligner que les acteurs sont présents dans des temps d'échange, mais que, dans les Cahiers Ramau, ils livrent plus facilement des témoignages que des articles en tant que tels.

Qu'est-ce qui émerge, en comparaison, d'autres réseaux partageant pour partie les mêmes objectifs ? Impossible d'être exhaustif ici, mais ce sont les écarts et convergences qui aident à mieux situer le réseau Ramau. « Recherche-Habitat-Logement » a remplacé le réseau « socio-économie

de l'habitat » évoqué dans le Cahier 1 : *mutatis mutandis* avec un ancrage notamment toulousain et une composition exclusive par des chercheurs. La visée est toutefois toujours de « favoriser les interactions et partenariats avec les acteurs professionnels ». Comme pour Ramau, ce réseau n'a pas une focalisation pointue, mais il vise à être un portail de travaux sur des questions qui touchent à l'habiter : le réseau des acteurs de l'habitat est mentionné (plutôt des professionnels, en l'occurrence), mais aussi des ateliers, journées et laboratoires, qui apportent clairement une connotation de recherche.

Des réseaux créés plus récemment sont, dans l'ensemble, plus spécifiques. Citons le réseau Approches critiques du développement durable (ACDD), qui, à la suite d'un colloque international en février 2012, aspire à repérer les transversalités critiques dans les approches du développement durable : approche explicitement sociologique dans un moment de saturation de la sphère publique par la notion de développement durable. Le réseau est à dominante scientifique, il est vrai, mais aux prises avec une évolution professionnelle préoccupante. « Pédagogies de l'aménagement et de l'urbanisme (PedagAU) », au sein de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement-urbanisme (Aperau), vise plutôt à permettre les échanges au sein de la communauté enseignante en urbanisme. Un équivalent est le réseau PAPier, qui vise à promouvoir les échanges pédagogiques autour de l'architecture et du paysage. Les formations apparaissent alors comme autant de promesses d'un renouveau des activités et des métiers. Plus récemment encore, Ensa-Eco apparaît comme un réseau soutenu par le MCC et qui vise un engagement plus entier des enseignements en faveur de la transition écologique. Ses promoteurs lancent un Livre vert et s'activent à diffuser des « mesures basculantes » dans ce domaine. On trouve également dans ce cas un mélange intéressant entre implications d'enseignants-chercheurs promouvant de nouvelles lignes de travail et institutions publiques réfléchissant à leur propre politique de soutien : soutenir, infléchir, orienter, insuffler... Les motivations pour financer les réseaux sont à examiner de près.

Si une tendance à la spécification des réseaux est observable, une autre relevant plutôt de l'éclairage des politiques publiques est intéressante à signaler. À cet égard, il faut mentionner un réseau qui a pris le nom de plateforme. Émergeant au début des années 2000, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) se veut clairement hybride dès le départ et associe à parts égales l'État et les collectivités locales dans le financement de recherches territorialisées. Alors que la troisième édition est en cours et que la plateforme s'est déployée en direction de villes petites et moyennes, cette plateforme rejoint certains enjeux de Ramau en identifiant plus clairement des politiques publiques, la structuration d'équipes locales de recherche et la mise en œuvre de négociations dont les

portées sont très variables suivant les territoires. Largement soutenue par le Puca, cette plateforme offre un matériau intéressant pour qui cherche à comprendre la nature des relations acteurs-chercheurs et le type de travaux de recherche qui peuvent être issus d'un nouveau mode de financement. Dans la phase la plus récente, ce sont d'abord le Puca et les collectivités territoriales qui ont échangé sur des thématiques privilégiées, avant que des équipes de recherche soient contactées. Les thèses en Cifre que la plateforme peut labelliser sont de nature à être une caisse de résonance de cette réticularité particulière.

### **Prospective : quatre questions vives**

Un certain nombre d'évolutions récentes posent question au regard des promesses initiales du réseau Ramau, actualisées tous les trois ans dans le cadre de son habilitation. Elles renvoient, d'une part, à une certaine tendance au confinement de la recherche que produisent les formes d'évaluation standard et, d'autre part, à l'accélération des temporalités de travail. Ces deux questions permettent d'en poser deux autres quant à l'évolution de la ligne éditoriale et la place, décisive mais délicate, des marginaux sécants.

Un premier bloc de questions renvoie à l'évolution rapide des manières de considérer, de classer et d'évaluer les productions de recherche. La globalisation de la production scientifique s'accompagne de l'intensification d'une conception managériale de la recherche et d'une attention soutenue aux classements et à l'impact des revues : bibliométrie aidant, le facteur d'impact devient un critère régulièrement employé pour différencier les supports. Il est établi sur le nombre moyen de citations d'un texte au sein d'une revue, donnant ainsi une idée de son auto-référenciation. Critère sans doute utile, mais partiel. Il pousse en tout cas à augmenter la circulation des travaux exclusivement au sein du champ académique. Cette tendance conduit au confinement, qui peut aussi, dans le domaine des études urbaines, s'appeler radicalisme de campus... L'évaluation des travaux s'appuie en tout cas de manière croissante sur une approche quantitative qui est susceptible de rejoindre « le pacte de non-lecture » explicité par Peter Sloterdijk. Si, dans une tribune au *Monde*, le philosophe abordait principalement la question du plagiat, il dressait aussi le portrait contemporain de l'universitaire, qui est plus un non-lecteur qu'un lecteur, retournement foudroyant de l'aura de l'Academia : « Aujourd'hui, seules les machines à lire digitales et les programmes de recherche spécialisés sont en mesure de tenir le rôle de délégués du lecteur authentique et d'entrer en conversation ou en non-conversation avec un texte. Le lecteur humain – appelons-le le professeur – est en revanche défaillant. C'est aussi et précisément en tant qu'homme de l'Université que le spécialiste est depuis longtemps condamné à être plus un non-lecteur qu'un lecteur » (Sloterdijk, 2012).

La recommandation la plus directe qui suit cette analyse est d'inciter à la production de controverses (et non de polémiques) et à disposer de « lecteurs méchants », comme l'écrit encore Sloterdijk, disons exigeants, et intéressés par le cadrage plus global : celui des lignes éditoriales. Une rapide enquête récente auprès de quelques auteurs de numéros thématiques de revue nous confirmait ainsi que la plupart ne lisent pas l'ensemble du numéro auquel ils ont participé. Outre les coordinateurs d'un dossier, combien de lecteurs de l'ensemble ? Dans le même ordre d'idées, plusieurs rédacteurs en chef de revues témoignent également de la difficulté de monter des rubriques de controverses, alors que le caractère cumulable des articles est censé être au cœur de la production scientifique... On voit alors toute l'originalité de maintenir une élaboration artisanale de productions de recherche, comme en témoigne la préparation de ce numéro, avec circulation en amont de différentes versions au sein de la communauté des contributeurs.

Un deuxième bloc renvoie symétriquement aux univers professionnels, qui sont également plongés dans des avalanches de données et de référentiels. Le problème des professionnels est de moins en moins d'obtenir des informations et des études, mais bien de les mettre en perspective, de les interpréter, de leur donner de l'épaisseur en somme. « Le nez dans le guidon », le professionnel de l'urbain est d'abord celui qui cherche à gommer des rendez-vous et des réunions dans son agenda, car il est d'emblée saturé. Dans le management d'organisation, l'attention est de plus en plus vive pour le ressourcement, la nécessité de l'écart afin de mieux revenir et comprendre les choses. C'est de nature à accroître les relations avec les chercheurs, certes, mais il existe ici un filtre non négligeable : celui de la consultance *ad hoc*, du coaching, loin des apports que les sciences sociales peuvent proposer.

Dans les deux cas, l'accélération des temporalités professionnelles et scientifiques est un réel frein à l'exploration patiente des résonances, voire des convergences. Les communautés scientifiques et professionnelles se segmentent rapidement. En termes latouriens, on pourrait dire qu'il y a de plus en plus d'oligooptiques et de moins en moins de panoramas (Devisme, 2007). L'hypothèse d'une culture partiellement commune est menacée par des pratiques d'évaluation normées qui n'intègrent qu'à la marge les productions des marginaux sécants de ces univers. À cet égard, pointons l'importance (sans les survaloriser) de figures pouvant les incarner. Une histoire récente serait à construire avec, par exemple, les rôles clés d'André Bruston du côté de la recherche incitative, François Ascher, Pierre Veltz, Jean-Marc Offner, Marie-Christine Jaillet ou Alain Bourdin du côté de la production d'essais. Tous ont questionné l'urbanisme, mais ils se sont aussi impliqués dans des structures-interfaces (Institut pour la ville en mouvement, Popsu, Plan urbain, Conseil de développement). Si certains ont pu être distingués par les grands prix de l'urbanisme en France, on peut plus

largement penser à des académiques-professionnels, praticiens-chercheurs comme ceux que l'on trouve au sein de la « coopérative d'études et de recherches Acadie » (Martin Vanier, Daniel Béhar, Philippe Estèbe, Xavier Desjardins, etc.). L'hybridité constitutive de réseaux acteurs-chercheurs tient aussi à la présence de telles figures.

Face aux risques de confinement et de repli spécialisé, on peut également penser que les formations des professionnels et des chercheurs sont de plus en plus proches. Dans ce cas de figure, comme pouvait le rappeler Bertrand Vallet lors du séminaire Ramau de janvier 2019, nul besoin d'entretenir la coupure ! Une autre manière de sortir de ces pratiques normalisées est de rappeler la centralité de l'enquête dans tout travail, et que celle-ci n'est l'apanage d'aucune communauté. Comme le dit Arnaud Esquerre à propos de l'analyse des faits alternatifs : « Ce travail d'enquête peut être fait par des universitaires, mais aussi bien par des journalistes ou par des juges. Et imposer ce qui résulte de ce travail d'enquête [...] nécessite de s'inscrire dans un rapport de force » (Esquerre, 2018, p. 57). Les productions issues des enquêtes mettent certes en évidence des cultures distinctes et un langage différent, propres à chacun des univers professionnels, mais l'interprofessionnalité n'est pas un vain mot. Le travail de détermination des centres d'intérêt est bien toujours sur la table.

Tout réseau doit régulièrement réaffirmer une ligne éditoriale. La large bannière « activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme » révèle facilement l'intersection possible avec d'autres réseaux. Mais elle montre peut-être insuffisamment comment elle peut contribuer à une réflexion prospective quant aux activités et aux professions touchant à la modification spatiale. Cette réflexion doit aussi bien se décliner en problème scientifique qu'en problème d'action publique. Elle peut aussi naître depuis des enquêtes de plein air. Dans son dernier ouvrage, Laurent Matthey (2018) interroge ainsi la contribution majeure possible d'un auteur comme Pier Paolo Pasolini aux sciences sociales de l'aménagement. Ce plaidoyer pour le décloisonnement est largement à encourager !

## Bibliographie

- Biau V., 2018, *Les Architectes. Nouveaux modes de fabrication de la ville et enjeux de professionnalité*, DHDR, université de Paris-Nanterre.
- Boltanski L. et Chiapello E., 1999, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Devisme L., 2007, « Oligoptique (alias traceur) », *EspacesTemps.net*, 23 juillet 2007.
- Devisme L., 2017, « Un héritage prospectif ? Deux ou trois choses que j'ai apprises de ce laboratoire », *Lieux communs*, n° 18.
- Esquerre A., 2018, *Le Vertige des faits alternatifs*, Paris, Textuel.
- Laugier R., 2000, « Présentation de l'unité de service Ramau », in *Cahier Ramau 1*, Paris, Éditions de la Villette.
- Matthey L., 2018, *Paragéographie. Voir le monde en géographe sans que le monde y prenne garde*, Genève, A-Type éditions.
- Piron O., 2000, « Des objectifs et des orientations pour le réseau Ramau », in *Cahier Ramau 1*, Paris, Éditions de la Villette.
- Riche M., 2000, « Trois raisons pour s'intéresser à Ramau », in *Cahier Ramau 1*, Paris, Éditions de la Villette.
- Schön D., 1984, *The Reflexive Practitioner. How professionals think in action*, Londres, Basic Books.
- Sloterdijk P., 2012, « Plagiat universitaire : le pacte de non-lecture », *Le Monde*, 28 janvier 2012.



## Notes

- 1 Cette courte réflexion sur le réseau et ses promesses est redevable d'échanges avec mes collègues coresponsables du réseau (Véronique Biau, Élise Macaire et Michael Fenker) et du témoignage de Thérèse Evette. Je remercie également Claude Cohen pour sa relecture et ses suggestions.
- 2 Un reproche qui a déjà pu être exprimé à propos des « *something-studies* » et qui requiert précisément à nouveau une réflexion plus large sur les sciences sociales...
- 3 Ainsi de travaux du master en stratégies territoriales et urbaines de l'École urbaine de Sciences Po-Paris ou encore d'ouvrages comme *Métropoles en chantier* aux éditions Berger Levrault.
- 4 Il serait plus pertinent de parler de partenaires, mais il est d'usage, en France, d'utiliser le terme « tutelle », dont la connotation hiérarchique et administrative est évidente : « Qui paie commande. » Il est alors préférable de multiplier les payeurs plutôt que de devoir se référer à une seule « tutelle ».
- 5 Cf. l'entretien avec Guy Tapie dans ce numéro, explicite à cet égard.
- 6 Il y aurait une intéressante histoire à faire de la dénomination des postes dans les administrations centrales françaises : on y rencontre ainsi « secrétaire permanent », « chef de bureau », « adjoint au chef de bureau », sans oublier les sous-directeurs. Le nouvel esprit du capitalisme est certes bien entré dans les pratiques des personnes qui occupent ces postes, mais les intitulés sont plutôt restés rivés à la bureaucratie d'État.
- 7 Et on pourrait rappeler une histoire plus ancienne : l'intégration au CNRS de chercheurs issus de bureaux d'études privés, par exemple.
- 8 Une quasi-constante des réseaux, qui indique la plupart du temps des rencontres fondatrices faisant émerger des préoccupations auparavant latentes.
- 9 Faisons même le pari que, *via* des Cifre dans les territoires ou dans des bureaux d'étude, cette posture se développe et prospère afin d'hybrider davantage les cultures praticiennes et scientifiques. Cf. la thèse récente de G. Lacroix (2019) ethnographiant ce qu'il nomme « les équilibristes du développement durable » à partir d'une position de praticien-chercheur dans une filiale d'un groupe de services urbains.
- 10 Macaire É., 2012, *L'Architecture à l'épreuve de nouvelles pratiques : recompositions professionnelles et démocratie culturelle*, thèse de l'Université Paris-Est.

# Ramau et les architectes : approches sociologiques d'une profession

Olivier Chadoin

Le réseau Ramau commence à se former au milieu des années 1990, dans un contexte où se développe une recherche autour de la profession d'architecte qui s'attache à décrire les métiers et les mécanismes de la production urbaine et architecturale. Dès son émergence, en 2000, il est animé en particulier par le petit monde des enseignants et chercheurs des Écoles nationales supérieures d'architecture (Ensa) françaises. De fait, les travaux de Ramau ont beaucoup concerné le métier d'architecte. Il s'agit moins, au tournant des années 1990, de rendre compte du rapport entre architecture et société ou d'envisager la question de l'habitat et des pratiques sociales de l'espace (deux angles très développés dans la tradition sociologique des écoles d'architecture) que de saisir l'architecture et les métiers de la ville comme un « monde » ou un « champ ». Ces analyses empruntent plusieurs directions : celle de la sociologie des professions « établies », l'analyse des mécanismes de consécration et de stratification internes au champ architectural, enfin le décryptage des nouvelles divisions du travail à l'œuvre dans la production des édifices. Là encore, les limites avec la sociologie de la ville ou des professions sont très ténues. Elles tiennent à une division simple entre l'amont et l'aval, c'est-à-dire entre la production de la ville par un monde professionnel et ses usages et pratiques par ceux qui l'habitent.

Cet article propose une présentation dialogique des différents travaux portant sur les architectes depuis le milieu des années 1990, en tentant de montrer comment ils alimentent plus généralement les questionnements sociologiques sur les professions. Il s'attache à montrer comment les évolutions de la profession d'architecte confrontent la sociologie des groupes professionnels à ses difficultés, en particulier celle qui consiste à rechercher une unité du groupe. Cela d'abord en pointant la manière dont les évolutions de la profession d'architecte questionnent l'usage de la notion même de profession. Ensuite en montrant comment se sont développées d'autres directions d'analyse qui mobilisent, d'une part, la notion de champ et, d'autre part, les acquis de la sociologie du travail, avec la notion de compétence ou d'interprofessionnalité. Enfin en proposant d'ouvrir et de renouveler l'approche de ce groupe professionnel en réenvisageant le poids et le rôle de la dimension symbolique dans la construction et le maintien de son identité.

### **Une sociologie des professions pour les architectes**

L'unité du groupe professionnel remise en question

Les années 1990 sont en effet le moment où le modèle de la profession libérale est clairement questionné par trois phénomènes : du côté de l'enseignement, on constate une croissance du nombre d'étudiants et un changement de la structure des effectifs ; du côté de la profession, on observe une dispersion des diplômés sur des postes qui ne correspondent plus forcément à la définition historique et idéale-typique de l'exercice de la profession d'architecte ; enfin, une concurrence accrue et une nouvelle division du travail se mettent en place dans les processus de production des bâtiments. On est donc face à une réalité mouvante, dans laquelle la solide relation entre enseignement et profession qui prévalait dans l'ancien modèle professionnel ne va plus de soi (Ringon, 1997, p. 99-118 ; Tapie, 1999, p. 251-295). La disparition de ce système intégré, producteur d'une forte cohésion professionnelle, semble avoir laissé la place à une réalité plus incertaine dont les traits caractéristiques sont l'éclatement de la définition de la professionnalité de l'architecte et la complexification du système de formation.

La sociologie des professions libérales associe généralement leur statut et leur respectabilité à la délimitation d'un territoire spécifié et spécifique référé à un corps de savoirs légitimes, d'une part, et à une sélection des caractéristiques des nouveaux entrants, d'autre part. Ce modèle d'analyse de la « forme professionnelle » repose sur une définition unitaire du groupe, mais il achoppe notamment sur le problème de la diversité des modes d'exercice de cette profession. Car, dans le cas des architectes, la dispersion des diplômés dans d'autres secteurs que celui de la maîtrise d'œuvre libérale incite à questionner l'impossibilité de dépasser des couples d'opposition tels que « professionnels / non-professionnels » ou « autonomie / hétéronomie ».

Les débats des années 1990 autour de la profession d'architecte mettent tous en exergue la difficulté de définir l'identité de cette profession et sa place dans la production du cadre architectural et urbain. Comment, par exemple, se définissent les architectes qui sortent du champ historiquement institué de leur action et entrent dans « des jeux sociaux et des systèmes de références qui ne sont alors plus tout à fait les mêmes » ? (Haumont, 1995, p. 103-110) ?

La définition unitaire (notamment l'existence de « barrières à l'entrée » et d'un lien entre enseignement et profession) de la définition du groupe n'est pas suffisante pour rendre compte des jeux de concurrence et de complémentarité qu'il entretient avec les autres acteurs des processus de production de la ville et de l'architecture. Plus profondément, toute l'histoire de cette profession semble traversée par une contradiction de fond : d'un côté, il est question de définir un champ de pratiques

spécifiques et un territoire de l'architecte dans le but de protéger l'exercice et de contrôler le nombre de professionnels ; de l'autre, il s'agit d'élargir la définition de cette profession pour y englober des formes diversifiées de la pratique architecturale.

Le terme « profession » renvoie à des activités instituées officiellement et juridiquement encadrées. Il met l'accent sur l'efficacité symbolique de rites sociaux qui incitent les groupes professionnels à s'organiser en entités disposant du pouvoir exclusif d'exercer une activité socialement valorisée<sup>1</sup> et d'en réglementer l'accès. En ce sens, on pourrait définir la profession comme une occupation qui, peu à peu, est parvenue à mettre en place les conditions de son institutionnalisation – c'est-à-dire, rappelons-le, un groupe dont l'existence résulte d'une « spécification autoritaire au nom de l'intérêt commun » (Weber, 1971, p. 201-206 ; Sarfatti-Larson, 2012 ; Dubar et Tripier, 1998 p. 113-138). Ainsi, pour l'interactionnisme américain, les professions sont aussi définies comme « des occupations ayant eu suffisamment de chance pour acquérir et préserver, dans le monde actuel du travail, la propriété d'un titre honorifique » (Becker, 1983 ; Hugues, 1997).

Selon une telle acception, l'architecte est le garant de la qualité des projets d'édification, du fait de l'obtention d'un diplôme qui en fait foi et qui lui « donne compétence » sur une sorte de territoire réservé en matière de cadre bâti, dont l'ordre des architectes est un gardien<sup>2</sup>. Avec ce raisonnement, on comprend la nécessité et l'utilité fonctionnelle du système d'enseignement pour la stabilité du corps professionnel. La sphère architecturale s'est donc progressivement constituée en tant que profession par le droit et avec le soutien du pouvoir en place ; simultanément, elle s'est instituée comme système autonome et régulé dont l'unité était essentiellement donnée par l'adéquation entre un système d'enseignement et la définition particulière d'une activité.

Autrement dit, d'une part, le titre d'architecte consacre l'appartenance à un groupe social pour celui qui en est le porteur (Bourdieu, 1989) et, d'autre part, il institue de fait une frontière sociale<sup>3</sup> avec les autres groupes sociaux. Il « justifie en raison », authentifie le monopole de la compétence technique et sociale de son titulaire. Il représente, de ce point de vue, une sorte de garantie pour le *mandat*, c'est-à-dire un certificat qui permet d'assurer la collectivité de l'identité et de la confiance de ceux à qui elle a décidé de confier l'aménagement de l'espace. Il permet de réserver l'exercice d'une compétence, de définir une expertise, sur un territoire particulier, pour ses seuls détenteurs et, surtout, par l'acte de séparation qu'il consacre, il est au principe d'une attribution identitaire. Sur ce point, il n'est pas inintéressant de rappeler que la profession d'architecte est l'une de ces positions de l'espace social qui permettent aux individus d'être définis par « ce qu'ils sont » plutôt que par « ce qu'ils font », ce qui confirme que l'attribution du diplôme est bien un acte de catégorisation légitime par lequel est décerné l'attribut le plus déterminant de l'identité sociale (Bourdieu, 1989).

Tous ces éléments sont datés et définissent ce qui a pu être appelé le « modèle de l'École nationale supérieure des beaux-arts » et ses trois caractéristiques principales :

- une forte adéquation entre système professionnel et système de formation du fait d'une sélection serrée à l'entrée, de l'importance des relations d'atelier et de la place d'instances de régulation telles que l'ordre et de légitimation comme le célèbre prix de Rome ;
- une grande capacité d'intégration des individus entrants, dont la structure traditionnelle de l'atelier comme base pédagogique et l'apprentissage des règles de l'art auprès du maître sont de bonnes illustrations ;
- une forte lisibilité du territoire professionnel.

La mission de l'architecte ainsi que sa place dans le procès de production comme dans l'espace social sont clairement perceptibles (ce sont les figures classiques de « l'architecte artiste » et du « chef d'orchestre ») et, par-là, offrent, d'une part, le terrain d'un lien pédagogique clair et, d'autre part, le terreau nécessaire au développement de la croyance et de l'adhésion aux valeurs du champ.

C'est donc lorsque le consensus existant à propos de la définition de l'architecture est suffisamment fort pour que les enseignants (qui sont souvent aussi des « professionnels de la profession » pour reprendre l'expression de Jean-Luc Godard) assurent la bonne reproduction du corps professionnel que l'ensemble fonctionne. Aussi, concernant la deuxième caractéristique évoquée ci-dessus, on peut observer une solide intégration des individus par l'adhésion au modèle dominant de l'exercice libéral de l'architecture, lui-même étant au principe de la pleine réalisation du corps. Nous sommes là face à un modèle de type sériel – c'est-à-dire un système dans lequel l'institution produit des rôles ajustés à la structure.

Enfin, si ce modèle offre à l'observation autant de cohérence, c'est surtout en raison de la force de la définition du territoire et du statut de l'architecte. Autrement dit, dans un tel système, il y a une référence stable à laquelle peuvent se conformer les principes d'enseignement comme les futurs architectes. La capacité à définir expertise et territoire de façon claire est au principe d'une forte cohésion du groupe professionnel. À l'origine de ce modèle et de son unité, on observe le partage d'une définition consensuelle de la pratique de l'architecture permettant aux acteurs de se conformer à un rôle institué.

La fin d'un système intégré d'enseignement

Pourtant, ce trop harmonieux mécanisme a éclaté et cessé de remplir ses fonctions de formation et de consécration des architectes dès la fin des années 1960 (Moulin *et al.*, 1973). À cette ancienne organisation fondée sur l'atelier et le dessin s'est substitué un enseignement plus ouvert qui

se caractérise par un changement de statut des enseignants, la pluridisciplinarité, la diversification des cursus possibles et l'introduction des sciences sociales. À une formation consensuelle et ajustée – car largement protégée – s'est substituée une réalité plus complexe, sur fond de transformation du système d'enseignement et d'éclatement de la définition classique de l'expertise architecturale. Le caractère de cet événement peut être résumé ainsi : débats incessants sur la vocation du travail architectural et sur l'existence d'un noyau dur de compétences. Certes, à ce sujet, les architectes sont unanimes pour dire que le noyau de leur compétence professionnelle est la capacité à « *faire projet* » (selon l'expression consacrée), mais, dès lors qu'il s'agit de s'accorder sur une définition de ce terme et sur ses modalités de transmission, les choses deviennent beaucoup plus compliquées... D'autant que la notion de projet fait aujourd'hui l'objet d'un surinvestissement idéologique important et semble être passée dans le discours contemporain commun (Boltanski et Chiapello, 1999).

Après les changements de la fin des années 1960, deux logiques parallèles sont discernables dans les transformations qui ont touché le monde de la production architecturale dès les années 1990 : l'évolution de la structure de la population étudiante et celle de la structure des emplois dans le champ architectural. On sait en effet que le prestige comme la stabilité d'un groupe professionnel trouvent leur principe non pas dans la seule distinction entre le sacré et le profane (ou autres caractères « séparateurs »), mais dans le fait que les professions opèrent à leur entrée de véritables sélections des caractères dans les biographies<sup>4</sup>. Alors que l'ancien système pouvait fonctionner sur un « modèle référentiel » (Hughes, 1996) conforté par une certaine homogénéité de recrutement social, à l'heure actuelle se pose la double question de la perte du modèle de référence et de l'hétérogénéité croissante des biographies d'étudiants. Si, dans un passé encore proche, la fabrication de l'identité d'architecte pouvait être facilement analysée selon le modèle d'une socialisation anticipatrice sur la base de trajectoires orthodoxes<sup>5</sup>, dès lors que le chemin qui mène à la mission est brouillé (le flou sur la définition du rôle de l'architecte), qu'il n'y a plus de correspondance parfaite entre le titre et le poste, les agents se trouvent dans une situation où les ajustements routiniers ne vont plus de soi. Ainsi, la profession se pose non seulement le problème de la délimitation de la fonction de l'architecte, mais aussi celui du contenu à donner aux enseignements et des stratégies à mettre en place au sein des écoles.

Ce que marque alors la montée de la division du travail et du salariat en architecture, ce n'est pas seulement l'éclatement d'une mission globale en missions partielles, mais également l'invention de nouveaux postes sur la base de la formation générale et généraliste d'architecte. C'est donc bien l'identité professionnelle des architectes que questionnent ces transformations. D'ailleurs, dès 1973, était signalée la « métamorphose

d'une profession libérale ». Sous les contraintes de l'économie capitaliste, les architectes se trouvaient acculés au dilemme suivant : « Ou bien se soumettre à la demande en participant à un urbanisme spéculatif voué à la réitération, ou bien, à la faveur d'une commande exceptionnelle, construire le chef-d'œuvre unique, et il dépend de la profession et de ses capacités à se rénover [...] que l'architecte réinterprète sa fonction traditionnelle en construisant à la fois une vision neuve et cohérente de la ville et de sa propre place dans un processus infiniment plus compliqué que jadis » (Moulin *et al.*, 1973, p. 293).

Est-ce à dire que c'est l'autonomie même du champ architectural qui s'en trouve modifiée ? Si l'on s'en remet aux analyses de Christian de Montlibert (1995), on peut assurément répondre par l'affirmative. Pour autant, ce point de vue n'épuise pas la question, et, ce qui demeure inexpliqué, c'est, d'une part, la logique sociale qui est au principe de ces transformations de la structure des places dans le processus de production du cadre bâti et, d'autre part, la question de ses effets sur l'identité du groupe professionnel.

Plus généralement, la plupart des analyses ont souligné très tôt que la mythique fonction de synthèse et d'orchestration traditionnellement dévolue à l'architecte était vouée à l'obsolescence, notamment sous la contrainte du marché. Depuis, s'est ajoutée à cela une forte croissance des effectifs professionnels, et, à en croire les différentes études disponibles, la maîtrise complète du processus d'édification n'est plus qu'un rêve ancien. Si la concentration des moyens de production dans de grosses agences est restée relativement marginale, on constate cependant qu'à cette nouvelle organisation correspondent non seulement une redéfinition de la fonction traditionnelle de l'architecte par recentrage sur l'exercice de la conception mais également l'émergence de nouveaux métiers.

Si l'on étend la réflexion – au-delà du seul processus de conception architecturale – à l'ensemble des intervenants en matière d'aménagement de l'espace, on peut faire le même constat de la croissance du nombre des intervenants et/ou des prétendants à l'intervention. On sait par exemple comment les thèmes nouveaux du paysage et de la « qualité de vie » ont pu susciter l'apparition de métiers tels que ceux de paysagiste ou d'urbaniste, et comment ceux-ci prétendent également « dire l'espace ». En définitive, ce qui marque la montée de la division du travail et du salariat en architecture, ce n'est donc pas seulement l'éclatement d'une mission en missions partielles, mais également l'invention de nouveaux postes sur la base de la formation d'architecte (design, aménagement intérieur...) et la concurrence de nouvelles professions « prétendantes » à une place dans l'espace de la maîtrise d'œuvre.

Aussi peut-on faire l'hypothèse qu'il s'agit là véritablement d'un *travail* qu'ont à opérer les architectes sur l'identité de leur corps professionnel pour continuer à se définir comme architectes et préserver leur place

dans la division du travail de production architecturale. De ce point de vue, il n'y a effectivement pas de « profession établie ». Est-ce à dire que toute tentative pour arrêter une définition de cette profession et établir les limites de son territoire se trouverait invalidée par des nécessités continues d'adaptation, notamment pour faire entrer dans la définition de son territoire les positions dites diversifiées ?

La construction d'une « nouvelle théorie sociologique des professions<sup>6</sup> » En 2010, l'ouvrage *Une nouvelle théorie sociologique des professions* prend une place singulière dans le paysage intellectuel. Florent Champy y aborde des questions engagées de longue date, notamment au sein du réseau Ramau. Cet auteur, qui semble ignorer ou minorer l'apport du réseau, propose en effet de « monter en généralité » à partir du cas singulier des architectes pour proposer une nouvelle théorie sociologique des professions. Cette position engage des conséquences épistémologiques et méthodologiques qu'il faut questionner, comme d'ailleurs les bases empiriques de cette théorisation.

Cette « nouvelle théorie sociologique » passe par une relecture de deux grands courants sociologiques : le fonctionnalisme et l'interactionnisme. Sans doute ces travaux ne se réduisent pas à cette opposition didactique, et il y a une réception bien française de ces héritages (Demazières et Gadea, 2009). Reste que l'auteur reproche à la position interactionniste d'esquiver la question de la spécificité des activités des groupes professionnels savants, tels les architectes. C'est la base de son questionnement : comment rendre compte de la spécificité de ces professions singulières que la perspective interactionniste conduirait à oublier.

Pour Florent Champy, ces groupes confrontés à des problèmes à la fois « singuliers et complexes » qui engagent dans le traitement des problèmes (architecture, santé, etc.) des formes de raisonnement rétives à toutes formalisations peuvent être définis comme des « professions prudentielles ». La proposition est suffisamment générale pour être valable pour de nombreuses occupations salariées comme libérales, protégées ou non. Il ne s'agit donc pas de comprendre comment la profession d'architecte est parvenue à se rendre incontournable dans une division du travail, mais de spécifier « ce que font les architectes que d'autres ne font pas ». L'objectif est de comprendre la singularité de l'architecture. Là où Anselm Strauss (1992) proposait d'étudier comment ces groupes sociaux produisent un travail social singulier « d'unification symbolique » par-delà leur différenciation interne, l'auteur postule l'unité comme un fait réalisé.

Cette proposition, en forme de réhabilitation du fonctionnalisme, engage ni plus ni moins l'abandon de la perspective constructiviste qui irrigue pratiquement l'ensemble des sociologies contemporaines. Il ne s'agit plus de rendre compte de la construction sociale d'un ensemble contingent nommé profession, mais de dégager sa spécificité. Cette



proposition repose sur le pari que cette spécificité des architectes passe par une culture professionnelle que l'auteur désigne comme un ensemble « épistémo-déontique » (ensemble de savoirs et de savoir-faire, articulé autour de valeurs stables dans le temps et dans l'espace), qui elle-même serait presque une « essence » (« montrer la spécificité de l'architecture avec un grand A », « en tout temps et tout lieu », répondait l'auteur à Sylvain Bourmeau sur France Culture le 23 avril 2010). En dépit du risque normatif qu'encourt le sociologue désormais tenu de dire la spécificité d'une profession, cette attitude est selon lui une nécessité politique : si les architectes ne parviennent pas à identifier la nature et la spécificité de leurs savoirs et savoir-faire, ils ne parviendront pas à se défendre face à la normalisation croissante des activités. Le rôle du chercheur consiste dès lors à aider les professionnels à défendre leur autonomie.

Pour édifier sa proposition théorique depuis le cas des architectes, Florent Champy convoque la « pensée par cas » (Passeron, 2005). Cette posture suppose non seulement la mobilisation de l'ensemble des connaissances produites sur cet objet, mais aussi leur mise en discussion. C'est de ce point de vue que l'ouvrage pose le plus de questions. L'auteur considère en effet comme acquise, comme point de départ, la thèse d'une menace de déprofessionnalisation qui pèserait sur les architectes, incapables de préciser la nature de leur compétence face à la concurrence des autres métiers. Cette position, présentée comme un fait, reste pourtant discutable.

La proposition d'identifier une spécificité du groupe professionnel, ainsi que l'abandon de l'analyse de sa segmentation ou différenciation interne, ne conduit-elle pas à négliger les tensions internes (croissance démographique, renouvellement des « traits sociologiques », féminisation, rajeunissement, etc.) comme sources de changement du groupe en question ? La stabilité affirmée dans le temps et l'espace du socle épistémo-déontique signifie-t-elle que les groupes professionnels n'existent que par des mécanismes de défense d'une forme sociale acquise et qu'ils ne sont pas actifs quant à la manière de faire évoluer cette dernière ? La position de l'auteur sur la « déprofessionnalisation » a été discutée. Des travaux montrent, à l'inverse, que, loin d'être démunis dans la défense de leur position, les architectes possèdent une capacité et une force de positionnement et de repositionnement fondées justement sur le caractère indéterminé de l'expertise. Une des forces de cette profession est moins la capacité à argumenter sur son expertise que sa capacité à entretenir son capital symbolique, et donc les croyances qui y sont attachées (Chadoin, 2007).

Il est important d'envisager le travail des architectes dans ses rapports aux autres métiers de la maîtrise d'œuvre, ce que fait le réseau Ramau. Les architectes ne produisent pas seuls, et l'observation des relations dans le cours de la réalisation des projets montre qu'ils ne peuvent s'appuyer sur une conception complètement stabilisée de leur compétence. À l'inverse,

ils ont à négocier et à construire à chaque projet une position dans un processus de construction qui réunit des acteurs très divers. C'est la nécessaire dimension relationnelle d'une sociologie des professions.

Finalement, privilégier l'approche de l'unité et de la spécificité est loin de résoudre les problèmes posés par l'analyse des groupes professionnels. Surtout, si la définition de l'unité du groupe est elle-même un enjeu social interne, on fait courir au sociologue le risque d'être partie prenante d'une des fractions de ce dernier dans les jeux de concurrence pour sa définition unitaire. En cela, ce parti est porteur d'une position normative quant à la délimitation du groupe professionnel qui, par ailleurs, esquive la question de la transformation des professions par diversification du mode d'exercice et reste attachée à la définition traditionnelle du mandat. Cela étant, il rappelle aux chercheurs du réseau Ramau la nécessité de dépasser les études de cas et l'importance de faire dialoguer leurs travaux avec les questions théoriques générales au sujet des professions.

### **Professions et compétences**

L'analyse sociologique en termes de profession semble donc insuffisante pour saisir le groupe social des architectes dans sa diversité. Si elle demeure essentielle pour rendre compte des éléments de fondation de son identité, elle bute en revanche sur la question de ses transformations. En ce sens, la seule comparaison des spécialités professionnelles au vu de leurs caractéristiques sociologiques ou économiques limite la connaissance à la juxtaposition d'éléments sociographiques (comparés par la suite terme à terme) ou à une vaine recherche « d'essence ». Face à cet écueil, l'une des réponses possibles est de ne pas dissocier l'identité des professions du cadre contextuel et relationnel de leurs pratiques ; bref, de saisir les professions *en action*. Plus simplement, la circonscription de l'analyse à la question des contours identitaires de la profession en référence au modèle classique de la forme professionnelle ne rend pas compte de la profession dans sa dimension active, économique et relationnelle – c'est-à-dire de ses pratiques et de ses relations aux autres professions et aux différents segments de marché du bâtiment.

#### Une sociologie du travail des architectes

Pour répondre à ce questionnement, une « sociologie du travail » des architectes s'est donc développée, qui s'est en particulier donné pour objet l'analyse de l'activité des architectes en tant qu'elle est prise dans un jeu d'interdépendance avec d'autres professions (économistes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, etc.). Partant, l'accent est porté sur le travail de cette profession et ses changements : changements dans la nature des compétences et des qualifications, changements de position dans la division du travail de construction. Ces approches du travail n'excluent évidemment pas le

fait que la notion de profession soit considérée, seulement elles replacent le fait professionnel dans un espace de pratiques et d'interactions.

Une des premières directions prises par cette sociologie du travail des architectes consiste à contextualiser ces derniers dans les changements imposés par l'économie de la construction et les formes d'encadrement (notamment juridiques) de la commande architecturale. Elle conduit à observer une modification de la compétence des architectes et de leur place dans la division du travail face à la concurrence des autres professions intervenant dans le processus de construction.

Si ces approches s'accordent sur le constat d'une hétéronomie de la profession d'architecte, elles n'empruntent pas pour autant les mêmes principes de lecture. Ainsi, se différencient celles qui conservent l'idée d'une unité de la profession réagissant à des contraintes de nature externe, et celles qui considèrent la profession d'architecte comme un « champ » dans lequel la concurrence interne entre des positions est également un facteur d'évolution de la profession.

De fait, la division du travail de construction ne correspond pas exactement au découpage formel des textes qui encadrent l'intervention architecturale, et l'on observe une réduction des limites de l'intervention des architectes qui se double d'une redéfinition de leur compétence en relation avec la concurrence des autres métiers de la construction. Ainsi, la définition de « programmes » en amont des projets de construction comme l'utilisation de l'architecture à des fins de communication (Biau, 1992) peuvent conduire l'architecte à perdre une partie des compétences qui étaient les siennes. D'une part, le travail de clarification des besoins qu'opère le travail de conception est rendu difficile par la programmation ; d'autre part, « l'esthétisation de l'architecture » fait perdre aux architectes le savoir et la maîtrise de la technique, qui est pourtant l'une des bases de leur compétence professionnelle. C'est alors l'autonomie de la profession et la définition de sa compétence qui sont mises en jeu. On assiste à un brouillage paradoxal de la fonction de l'architecte, dans la mesure où ses tâches ne sont pas pour autant simplifiées puisqu'elles se trouvent prises dans un ensemble de décisions et de fonctions entremêlées.

Les analyses de Christian de Montlibert (1995), selon une orientation théorique et méthodologique différente, cherchent moins à dégager les fondements de l'identité de l'architecte qu'à porter au jour, à travers les luttes qui structurent le groupe professionnel, sa réalité en tant qu'« espace de positions ». Ainsi cet auteur insiste-t-il sur le fait que « l'aménagement de l'espace est un domaine où se manifestent efficacement des rapports de domination » (p. 7), et il cherche à rendre compte de la croissance de la division du travail dans ce champ en développant l'hypothèse selon laquelle elle résulterait d'une forte lutte entre différents intérêts sociaux pour le contrôle de l'aménagement de l'espace.

Assez synthétique, ce travail apporte une réflexion intéressante pour notre propos sur les changements survenus ces dernières années chez les praticiens de l'architecture. Il présente notamment l'intérêt d'une appréhension des architectes comme inclus dans un « champ des agents de la production de l'espace » (p. 41-68) et pas seulement d'une profession. Le propos concerne d'une part les changements de l'identité et de l'organisation du système professionnel, d'autre part il offre une vue relativement complète quant aux prises de position des architectes sur leur profession en fonction de leur trajectoire et de leur position. L'auteur souligne par ailleurs deux faits essentiels : la croissance du nombre des individus et des spécialités amenées à intervenir sur l'espace et la prépondérance des trajectoires individuelles sur les positions et les prises de position dans le champ de l'aménagement de l'espace. La question de l'autonomie de l'architecte est donc envisagée à deux niveaux articulés : celui d'une concurrence interne au champ de l'architecture et celui d'une concurrence externe au niveau du champ des « agents de la production de l'espace ». L'architecte est alors pris dans une suite de déterminations qui réduisent son autonomie : pression économique de la commande au niveau externe, hiérarchisation et spécialisation au niveau interne.

Des chercheurs du réseau Ramau ont développé une approche sensiblement différente. Ainsi, Véronique Biau s'attache à saisir dans ses travaux (1997) la profession d'architecte en mobilisant la notion de champ de production culturelle travaillée par Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1992). Acceptant la définition de l'architecte comme producteur de sens, elle livre une analyse des principes sur lesquels se fonde la hiérarchie de ce corps professionnel. Pour ce faire, les parcours d'architectes et leur relation à la commande sont appréhendés comme des parcours de « consécration » (Biau, 1999). La profession est saisie comme développant des stratégies tournées vers un enjeu : le capital symbolique. Cette approche possède le mérite indéniable de rappeler que les architectes ne sont pas seulement des constructeurs, mais aussi des professionnels de la culture. De plus, le travail sur les trajectoires révèle comment l'accès à la commande publique n'est pas qu'une affaire économique mais obéit également à des passages et à des consécration bien spécifiques. En cela, la notion de champ mobilisée apporte une plus-value à la seule approche économique du marché des architectes et de la commande publique vue comme exerçant une « fonction rectrice » sur la hiérarchie professionnelle. Mieux encore, cette analyse engage une réflexion sur l'enjeu d'une reconnaissance de ces professionnels comme producteurs culturels vis-à-vis des autres professions qui interviennent dans la conception de la ville. « La capacité des architectes à produire du non-reproductible et/ou à faire valoir leurs produits comme tels serait le dernier domaine sur lequel les architectes pourraient faire valoir leur exclusivité ? Le processus de stratification symbolique, expression de leur seule revendication à être les seuls détenteurs des critères de leur évaluation, fonctionnerait alors

au bénéfice plus ou moins conscient et avoué de tous, fournissant à l'ensemble de la profession les arguments de sa prédominance, voire de son quasi-monopole, sur la maîtrise de la dimension esthétique-symbolique de la production de l'espace » (Biau, 1997, p. 63). Centrée sur la dimension et le discours culturel de cette profession, l'analyse rappelle finalement que la « dimension esthétique-symbolique » revendiquée par les architectes est d'autant plus intéressante pour eux qu'elle se présente comme désintéressée. En approchant la profession d'architecte sur le registre de la production culturelle et des parcours de consécration, ce travail invite donc à interroger les lieux et les moments de mobilisation des effets capitalisés de cette consécration. En particulier, si la revendication d'une dimension culturelle de l'activité architecturale est un atout stratégique face aux autres professions et pour investir des segments de marchés, il convient d'en aborder les mécanismes de mobilisation.

Pour expliquer la place nouvelle des architectes dans l'espace de la maîtrise d'œuvre et rendre compte du contexte renouvelé de leurs pratiques, d'autres recherches concentrent l'observation des architectes sur leurs activités dans les processus de conception. Elles développent une sociologie du travail des architectes dans laquelle ces derniers sont saisis comme les acteurs d'une division du travail qui s'est transformée sous l'effet des changements des modes et mécanismes de la production architecturale.

Les auteurs de ces travaux pointent ainsi une évolution du processus de production architecturale qui est à mettre en relation avec une modification de l'organisation du travail des agences. Analyse des agences d'architecture en tant qu'organisations et analyse des pratiques de projet convergent alors pour souligner une modification de la « compétence » des architectes. Néanmoins, dans ces approches, la question du fait professionnel ou de l'autonomie n'est pas première. C'est plutôt la production d'une connaissance de ces nouvelles conditions d'exercice et des aménagements de compétence qui s'ensuivent qui est visée. Les savoirs mobilisés sont alors davantage ceux de la sociologie du travail et des organisations que ceux de la sociologie de la culture.

Ainsi, bien que le triptyque classique maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre/entreprises, correspondant aux fonctions de commande, conception et réalisation, demeure un repère, il s'est néanmoins largement complexifié. Effectivement, depuis maintenant une vingtaine d'années, les processus de conception et d'élaboration des projets urbains et architecturaux connaissent de nombreuses transformations. Le langage lui-même en est marqué. Une approche lexicale des ouvrages et autres contributions réflexives sur la fabrique de la ville et de l'architecture montrerait sans doute une inflation des vocables utilisés pour qualifier la situation présente : « mutation », « déplacements », « émergences », « transformations » (Chadoin et Evette, 2004).

### Interprofessionnalité et espace de la maîtrise d'œuvre

Au sein de Ramau, les analyses consacrées dans les années 2000 par Thérèse Evette et Bernard Haumont aux processus de projet en attestent également : « La vision linéaire et hiérarchique des processus d'aménagement et des relations entre les acteurs concernés par les projets est obsolète » et « les frontières entre les domaines et les échelles de l'aménagement sont reconsidérées. Ainsi, la complexité est non plus seulement abordée comme un principe majeur d'analyse de la ville mais aussi comme une donnée de l'action » (Evette, 2001, p. 9-13). D'abord, les processus doivent intégrer de nouvelles préoccupations telles que la gestion des risques et la percée, unanimement constatée, des préoccupations environnementales. Il ne s'agit plus seulement de livrer un bâtiment : encore faut-il penser et rendre efficace le processus qui mène à sa fabrication comme à sa gestion future, avec par exemple l'intégration des objectifs de développement durable.

Le premier des éléments visibles qui s'imposent dans la réorganisation des processus est alors la pluridisciplinarité, ou mieux : « l'interprofessionnalité ». La figure ancienne du colloque singulier entre l'architecte et son client est définitivement enterrée. Le nombre de spécialités et d'expertises mobilisées aux côtés des compétences traditionnelles (architectes, ingénieurs, entreprises) est relativement étendu : designers, concepteurs-lumière, paysagistes, urbanistes, vidéastes, sociologues, économistes, etc. Les configurations d'acteurs et les modalités de leurs relations changent. Comme l'explique Bernard Haumont, c'est la fonction de conception elle-même, au centre de la définition du rôle des architectes, qui s'en trouve affectée : « On peut observer une dissolution relative de la notion [de conception] et du rôle de la maîtrise d'œuvre, qui assumait traditionnellement l'unité du processus, étant donné sa fonction centrale de conception et de projection pour un bâtiment ou un ensemble bâti, considérés dans leur unité d'œuvre » (Haumont, 2012).

Du coup, la recherche porte sur la manière dont les architectes aménagent les conditions de leur rôle et s'ajustent à ce contexte renouvelé de la production des bâtiments. C'est en particulier la question de la capacité des acteurs à coordonner leurs actions et à poursuivre des buts communs tout au long de la vie du projet qui est interrogée. Aussi, la tenue des objectifs de l'élaboration d'un projet dans le temps et la coordination d'acteurs aux cultures professionnelles diverses deviennent l'objet de missions et de rôles spécifiques. Ces rôles peuvent aussi bien être tenus par des profils professionnels émergents dits « nouveaux métiers » que faire l'objet d'un investissement par des professions de la maîtrise d'œuvre plus traditionnelles qui développent des méthodes spécifiques sur la base de leur savoir initial. Dans tous les cas, s'impose avec ces rôles la nécessité de nouveaux supports de travail, parmi lesquels la communication et l'image tiennent une place non négligeable.

Ces transformations générales du système de production confirment en fait l'hypothèse d'un éclatement et d'une fragmentation de la mission « traditionnelle » de l'architecte ainsi que la multiplication des « ingénieries spécifiques » (Raynaud, 2004). Elles poussent naturellement à s'interroger sur la nature et la forme des compétences qui se développent ou prennent place dans les métiers de la maîtrise d'œuvre. Cette question est traitée à au moins trois niveaux d'analyse non exclusifs.

D'abord au niveau des parcours. Par la restitution de profils et d'évolutions de carrière par les professionnels eux-mêmes, c'est la construction individuelle d'une compétence qui est abordée. Il s'agit alors de croiser le structurel et le biographique. Ces travaux donnent à voir la manière dont, à l'échelle d'une trajectoire professionnelle, par la rencontre d'opportunités liées à des changements plus profonds, notamment économiques, se construit ou se modifie une professionnalité de base.

Ensuite, au niveau des projets. Là, les analyses mobilisent la méthode monographique pour saisir comment, dans le déroulement d'opérations spécifiques, les professionnels sont amenés à aménager leur rôle. C'est un autre niveau et une autre temporalité du changement des professionnalités qui sont abordés. En particulier, il s'agit de saisir comment les interactions entre métiers et les nouveaux enjeux du travail urbain et architectural, comme la participation des usagers ou le développement durable, affectent directement des compétences instituées.

Enfin, la forme des processus se modifiant, elle interroge en retour les modalités d'organisation et de réaction des professionnels de la maîtrise d'œuvre. Les questions sont ici nombreuses : les nouveaux métiers ou rôles qui s'installent dans les processus font-ils appel à des compétences véritablement nouvelles par rapport à celles, traditionnelles, des métiers de la maîtrise d'œuvre ? Ou bien a-t-on simplement affaire à un repositionnement des métiers de la maîtrise d'œuvre permis par une formation de base adaptée ? La modification des processus génère-t-elle un recentrage des métiers sur ce qu'il est convenu d'appeler maintenant leur « cœur de compétence » ou, à l'inverse, un déplacement de leur compétence vers un autre champ ? Ces questions restent ouvertes et prises dans le débat, toujours recommencé, de l'organisation de l'interdépendance des professions. Ces travaux ont en commun de tenter une caractérisation de la notion de « compétence » chez les architectes<sup>7</sup>.

#### Une sociologie des compétences des architectes

La notion de compétence est mobilisée, dans Ramau, dans les travaux de Guy Tapie (1999). Son usage vise à rendre compte de l'insuffisance d'une approche mécaniste de la relation entre métier et qualification, basée sur une conception linéaire et séquentielle des processus de production. S'il reste difficile d'en donner une définition consensuelle, on peut s'accorder

sur le fait qu'elle renvoie à l'aménagement des notions de rôle, de fonction et de statut, qui sont reconfigurées par de nouveaux modèles d'action. Elle est définie le plus souvent de façon large comme : « un art à base de qualités individuelles et d'expérience » ou comme « l'ensemble des ressources professionnelles mises en œuvre dans la pratique » (Monjardet, 1987).

Guy Tapie, empruntant plus ou moins explicitement les voies d'une sociologie du travail, voire des organisations, insiste davantage sur la dimension stratégique que constitue le renouvellement des compétences que sur les risques de dissolution des savoirs de référence qui fondent la profession. Selon cette approche synchronique, la compétence des architectes vivrait une « mutation », au sens où la compétence originelle de ces derniers s'enrichit et se recompose par « hybridation », dans la mesure où la seule référence au terme « architecte » est insuffisante pour dire ce qu'ils font aujourd'hui. Pour exemple, le thème omniprésent de la ville et de l'urbain conduit nombre d'entre eux à se définir comme « architecte-concepteur » ou encore « architecte-programmateur ». Plus généralement, l'hétérogénéité des parcours et des formations semble participer d'une difficulté à identifier une figure professionnelle de base. Aussi, la référence à une profession identifiée devient insuffisante, et l'on est conduit à distinguer des « architectes-urbanistes », « architectes-concepteurs », « architectes-programmateurs »... Autrement dit, des architectes qui, de par leur parcours, ont ajouté une compétence de plus à leur professionnalité de base. Pour l'auteur, cette « hybridation des compétences » aurait, pour la profession, un caractère stratégique. Reste cependant à analyser les conditions qui rendent possible cette « hybridation », à en livrer une définition, à analyser ses effets et à démontrer sa stratégie supposée.

Ces travaux insistent sur le caractère stratégique des mutations décrites. Ce faisant, ils insistent particulièrement sur l'identification de nouvelles compétences à partir de l'analyse du groupe et des modes d'organisation des agences d'architecture. De fait, ils partent plus souvent de l'observation des pratiques des architectes, avec la volonté de sérier des compétences émergentes chez eux, que de l'analyse des relations qu'entretiennent les architectes avec d'autres professions ou métiers, ou encore de ce qui rend possible l'émergence des compétences identifiées. Par conséquent, si les aménagements de compétences sont bien identifiés, les enjeux relationnels qui en sont le principe sont moins éclairés. Enfin, et surtout, on peut se demander si le fait de privilégier l'observation des professionnels dans leur travail de projet ne conduit pas à surestimer la négociation contextuelle de leur position dans le processus de construction, au point d'en faire une modification ou « mutation » de compétence considérée comme structurelle. Cela d'autant que les architectes, dont la culture professionnelle est liée à l'auctorialité (la figure de l'auteur), sont généralement peu enclins à reconnaître tout ce qui contribue à faire du projet un acte collectif. Ainsi,



ces approches gagneraient sans doute à considérer la manière dont les architectes travaillent également à la défense ou à l'élaboration d'une définition stratégique de leur compétence en dehors des situations de projet (travail de l'ordre, du ministère de la Culture, des écoles d'architecture, etc.).

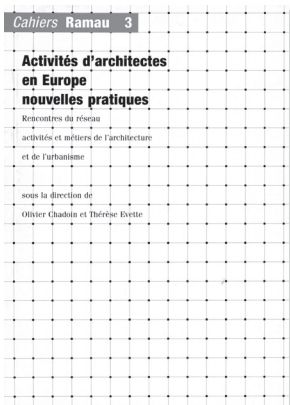
### **Dépasser le modèle de la profession ?**

L'examen des différentes approches sociologiques de la profession d'architecte conduit finalement à s'interroger sur son analyse en termes d'identité professionnelle, sur le modèle des professions savantes. Le glissement des recherches sur les architectes vers la notion de compétence et la sociologie du travail est un indice de cette difficulté. L'usage de la notion de compétence ne permet pas de surmonter tous les écueils. Certes, elle permet d'échapper au nominalisme auquel conduit souvent la sociologie des professions, mais, en référant la connaissance de l'identité des architectes à l'observation de leurs situations de travail, elle grossit les effets de « négociation » qui pèsent sur leur identité, sans répondre à la question du modèle auquel se réfèrent ces métiers pour penser leur identité et leur travail : celui de la profession.

Autrement dit, d'un côté, la sociologie des professions surestime la cohérence du groupe et réfère sa connaissance à un modèle dont elle serait plus ou moins éloignée, et, de l'autre, la sociologie du travail et des compétences, en privilégiant l'analyse des architectes dans les situations de travail sur le mode synchronique, mésestime la manière dont ce groupe réalise un travail de positionnement et fait valoir son identité en dehors des seules situations de travail, en mobilisant des ressources historiquement construites. Ainsi, par exemple, évoquer à propos des architectes une « hybridation des compétences » ne rend pas compte des ressources mobilisées par cette profession pour parvenir à cette « multipositionnalité » ou cette « indétermination », qui peut se révéler payante en termes de positionnement vis-à-vis des autres professions du monde de la construction.

En effet, plus la relation entre la définition du titre (architecte) et celle du poste (les fonctions réellement exercées) est « floue ou incertaine », « plus il y a de la place pour le bluff, et plus les détenteurs de capital social et de capital symbolique (nom noble, "distinction", etc.) ont des chances d'obtenir un rendement élevé de leur capital scolaire » (Bourdieu, 1989, p. 172-174). Autrement dit, si l'on en reste à une définition de la compétence référée à des situations de travail, c'est la question même des ressources sur lesquelles se fonde cette compétence qui est écartée<sup>8</sup>. Plus généralement, même, s'agissant des architectes, un tel usage de la notion de compétence conduit à en minorer « l'ambiguïté » (Bourdieu, 1989, p. 178), c'est-à-dire le fait que le titre d'architecte est à la fois un certificat de « capacité technique » et une garantie de « dignité » ; un capital symbolique qui fonctionne comme une ressource pour se positionner dans les processus de production et vis-à-vis des professions concurrentes.

*Activités d'architectes en Europe. Nouvelles pratiques.* Ouvrage dirigé par Olivier Chadoin avec Thérèse Evette. Cahiers Ramau, Éditions de la Villette, Paris, 2004



Entre ces deux positions, « compétence » ou « profession », il semble possible de développer une attitude distincte que l'on pourrait appeler, en acceptant une définition large de ce terme, « constructiviste<sup>9</sup> ». Si, effectivement, l'absence d'une forme professionnelle établie, unifiée et stable est un élément constaté de façon récurrente chez les architectes et que c'est dans le jeu des commandes et des concurrences interprofessionnelles que se définissent ses contours, il faut alors se donner les moyens de l'approcher sous cet angle. Ce constat d'une « introuvable profession » doit conduire à s'interroger non plus seulement sur l'identité de ces professionnels mais aussi sur leurs pratiques – non seulement des pratiques de travail, mais aussi des pratiques qui permettent de se définir comme professionnel. En effet, si l'idée de profession n'est plus qu'une « fiction utile » (Dubet, 2002) présente dans les présentations de soi comme architecte, il faut saisir l'état de cette profession à partir de l'analyse de ce qu'elle *fait* et non plus de ce qu'elle devrait *être*. Le modèle que ces métiers se donnent est celui de la « profession ». En conséquence « le terme de profession est un symbole de la conception du travail qui est revendiquée, et par suite un symbole du moi » (Hughes, 1997). C'est cette optique, définie par le terme de « travail professionnel » (Chadoin, 2007), que j'ai développée. Ce regard sur « la profession en action », que j'ai nommé « analyse du travail professionnel », débouche sur l'analyse du champ architectural comme un groupement professionnel dont la forme est soumise à un « travail social » continu de positionnement et d'investissement qui repose sur l'entretien du capital symbolique attaché au titre « architecte ».

## Bibliographie

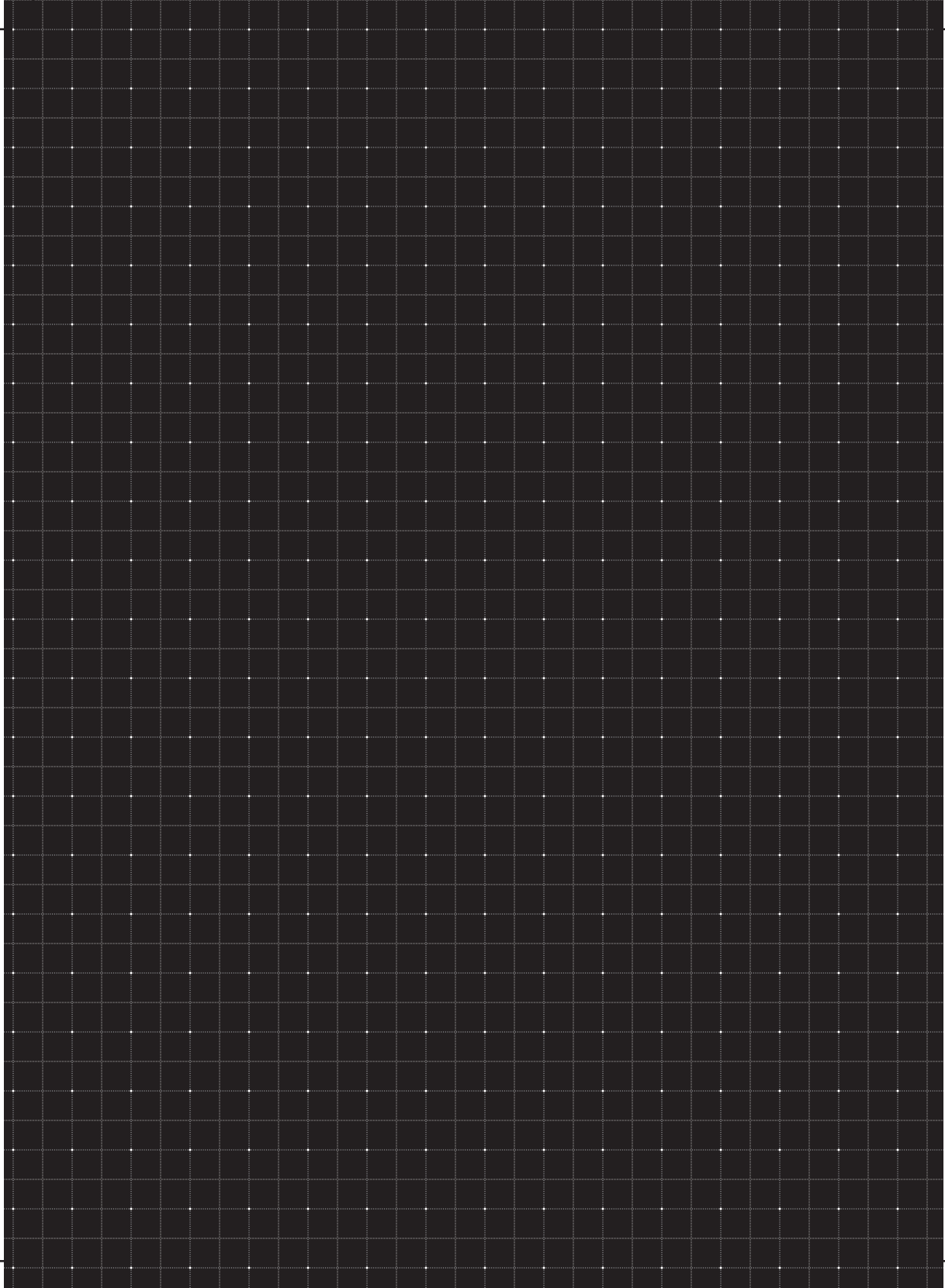
- Biau V., 1992, *L'Architecture comme emblème municipal. Les grands projets des maires*, Paris, Plan Construction et Architecture, coll. « Recherches ».
- Biau V., 1999, « Marques et instances de consécration en architecture », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 2-3, p. 15-38.
- Biau V., 2003, « La consécration des grands architectes », *Regards sociologiques*, n° 25-26.
- Biau V., 1997, « Sociologie des architectes », *Urbanisme*, n° 293, p. 61-63
- Biau V., 1998, « Stratégies de positionnement et trajectoires d'architectes », *Sociétés contemporaines*, n° 29, p. 7-25.
- Boltanski L. et Chiapello E., 1999, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard
- Bourdieu P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P., 1989, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P., 1992, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil.
- Chadoin O., 2007, *Être architecte. Les vertus de l'indétermination. De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel*, Limoges, Pulim.
- Chadoin O., 2011, « Profession architecte », *Métropolitiques*.
- Chadoin O. et Evette T., 2010, *Statistiques de la profession d'architecte. Socio-démographie et activités économiques (1998-2007)*, ministère de la Culture et de la Communication.
- Chadoin O. et Evette T. (dir.), 2004, *Activités d'architectes en Europe. Nouvelles pratiques*, in Cahier Ramau 3, Paris, Éditions de la Villette.
- Champy F., 1998, *Les Architectes et la commande publique*, Paris, PUF, coll. « Sociologies ».
- Champy F., 2001, *Sociologie de l'architecture*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Champy F., 1999, « Vers la déprofessionnalisation. L'évolution des compétences des architectes en France depuis 1980 », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 2-3, p. 27-38.
- Champy F., 2000, « Les architectes, les urbanistes et les paysagistes », in Paquot T., Lussault M. et Body-Gendrot S (dir.), *La Ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 215-224.
- Corcuff P., 1995, *Les Nouvelles Sociologies*, Paris, Nathan (nouvelle éd. 2017, Paris, Armand Colin, coll. « 128 »).
- Demazière D. et Gadéa C., 2009, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte
- Dubar C., 1995, *La Socialisation. Construction des identités sociales*

- et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- Dubar C. et Tripier P., 1998, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.
  - Dubet F., 2002, *Le Déclin de l'institution*, Paris, Seuil.
  - Epron J.-P., 1981, *Architecture, architectes : enseignement, institutions, profession. Anthologie 1790-1948*, Paris, Institut français d'architecture.
  - Evette T., 2001, « L'interprofessionnalité ? Un point de vue », in *Cahier Ramau 2*, Paris, Éditions de la Villette, p. 9-13.
  - Haumont B., 1995, « Le projet urbain : un nouveau champ pour l'architecture et sa recherche », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, p. 103-110, n° 32-33.
  - Haumont B., 1992, « Les métiers et les compétences de la conception architecturale et constructive. Questions de prospective », in *Forces et tendances de la maîtrise d'œuvre*, Paris, Puca, p. 11-40.
  - Hughes E. C., 1996, « Le travail et le soi », in Hughes E. C. (dir.), *Le Regard sociologique. Essais choisis*, textes rassemblés et traduits par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 76-77.
  - Monjardet D., 1987, « Compétence et qualification comme principes d'analyse de l'action policière », *Sociologie du travail*, vol. 29, n° 1.
  - Montlibert de C., 1995, *L'Impossible Autonomie de l'architecte. Sociologie de la production architecturale*, Presses universitaires de Strasbourg.
  - Passeron J.-C. et Revel J. (dir.), 2005, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS.
  - Raynaud D., 2004, « Contrainte et liberté dans le travail de conception architecturale », *Revue française de sociologie*, n° 45(2), p. 339-366.
  - Ringon G., 1997, *Histoire du métier d'architecte en France*, Paris, PUF.
  - Strauss A. L., 1992, *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
  - Tapie G., 1999, *Les Architectes : mutations d'une profession*, Paris, L'Harmattan.
  - Tripier P. et Damien R., 1994, « Rhétoriques professionnelles », in Dubar C. et Lucas Y. (dir.), *Genèse et dynamique des groupes professionnels*, Presses universitaires de Lille.
  - Violeau J.-L., 2005, *Les Architectes et Mai 68*, Paris, Éd. Recherches.
  - Weber M., 1971 [1921], *Économie et société*, Paris, Plon, coll. « Agora ».

## Notes

- 1 Une des oppositions les plus marquées, procédant également de cette institution de groupements en tant que profession, est sans doute celle qui distingue les termes « métier » et « profession ». Le premier renvoyant au latin *ministerium*, qui lui-même renvoie aux charges et devoirs associés à la fonction de serviteur (donc à une activité non autonome), alors que le second est associé à une activité autonome de type intellectuel. Plus généralement, cette opposition renvoie au clivage mis en place au XIII<sup>e</sup> siècle entre arts libéraux et arts mécaniques.
- 2 Le contenu de l'intervention de l'architecte est défini par la loi du 3 janvier 1977 (art. 3, al. 2), le code de l'urbanisme (art. L. 421-2, al. 3) et le code des devoirs professionnels de l'architecte (art. 16).
- 3 Il s'ensuit, comme le suggère assez bien le contenu des textes rassemblés par l'historien Jean-Pierre Epron (1981), que l'histoire des rapports entre enseignement et profession s'exprime dans une discussion jamais close sur les critères et les modalités de la qualification de l'architecte et la garantie sociale qu'elle apporte. Non seulement le diplôme est l'occasion de réaffirmer une position sociale, mais il entérine une appartenance à un corps d'experts, une protection du territoire, une attestation de la capacité exclusive de ses détenteurs à pratiquer « l'art de l'édification ».
- 4 Everett C. Hughes (1996, p. 187-198) montre comment une profession repose sur un « stéréotype » réunissant un ensemble de caractères idéaux (protestant, blanc, d'origine aisée, marié, catholique...).
- 5 Non seulement la mission de l'architecte apparaissait très clairement à l'étudiant, mais le parcours qui y menait était encore clairement identifiable (obtention du DPLG, travail en agence avec un patron, installation en libéral, commande publique...). Ainsi, par conformation à ce modèle donné du professionnel, se composait une socialisation anticipée.
- 6 Cette partie reprend assez largement un article paru dans la revue en ligne *Métropolitiques* (Chadoin, 2011).
- 7 Comme dans d'autres univers sociaux, la demande de recherche et d'études sur les « référentiels de compétences » concerne les architectes. Si elle produit évidemment de la connaissance, elle n'est cependant pas sans difficultés pour le sociologue, dans la mesure où la connaissance qu'elle produit devient un des éléments de l'argumentaire des professionnels qui cherchent à faire valoir leur position vis-à-vis d'autres professions. De ce fait, le travail sociologique se trouve pris dans la lutte de définition des positions qu'il doit en même temps analyser.
- 8 Ainsi, selon Claude Dubar (1995, p. 125-126), « l'espace de reconnaissance des identités est inséparable des espaces de légitimation des savoirs et compétences associés. La transaction objective entre les individus et les institutions est d'abord celle qui s'organise autour de la reconnaissance ou de la non-reconnaissance des compétences, des savoirs et des images de soi, qui constituent les noyaux durs des identités revendiquées ».

- 9 Philippe Corcuff (1995, p. 17-18) en propose la définition synthétique suivante : « Dans une perspective constructiviste, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs. » Le terme « construction » conduit alors à rappeler que (1) « le monde social se construit à partir de pré-constructions passées » ; (2) « les formes sociales passées sont reproduites, réappropriées, déplacées et transformées alors que d'autres sont inventées dans les pratiques et les interactions de la vie quotidienne des acteurs » ; (3) « cet héritage passé et ce travail quotidien ouvrent sur un champ de possibles dans l'avenir ».



# Transmissions



# Qui sont les Jeunes Ramau ? Trajectoires, profils et positionnements

**Laura Brown**

Contributions de **Fanny Gerbeaud, Théa Manola,  
Luna D'Emilio, Yasmina Dris**

Vingt ans après sa création, le réseau Ramau est devenu une référence nationale dans les domaines de la recherche en architecture, urbanisme et paysage. Cet anniversaire a été l'occasion de créer une nouvelle branche : les « Jeunes Ramau ». L'ambition est de faire perdurer Ramau en s'appuyant sur ses jeunes chercheurs et en misant sur le fait qu'eux-mêmes s'impliqueront dans les activités du réseau et le feront rayonner. Dans un objectif de poursuite de travaux de qualité, il s'agit de fédérer un ensemble de chercheurs et de professionnels œuvrant dans les domaines de la construction du cadre bâti et de l'environnement : architecture, urbanisme, paysage, ingénierie et design. Enfin, le nombre de diplômés dans ces disciplines qui se dirigent vers des parcours doctoraux étant en forte augmentation, le groupe des « Jeunes Ramau » permettra de mieux identifier et de valoriser leurs recherches.

Une base de données se constitue depuis 2018, enrichie par les réponses à un questionnaire en ligne. D'abord adressé à des doctorants et à de jeunes chercheurs cooptés par les membres du réseau, il est en cours de diffusion élargie auprès de listes diverses (1 000 doctorants pour les territoires, Association des doctorants et docteurs Cifre en sciences humaines et sociales, et Géotamtam). L'ambition du questionnaire est de révéler les trajectoires, les profils et les positionnements des répondants entre leurs études initiales et les recherches vers lesquelles ils se dirigent. Les premiers résultats sont analysés ici. Dans la mesure où les réponses reçues ne sont pour l'instant qu'au nombre de trente-deux, il s'agit d'observations plus qualitatives que statistiques, mais qui révèlent toutefois des tendances : une féminisation des effectifs, une majorité de diplômés en architecture et en urbanisme, aux revenus généralement modestes ou bénéficiant souvent de financements Cifre, désireux de devenir enseignants-chercheurs et ayant recours dans leurs travaux aux méthodes qualitatives. Une première partie analyse les travaux de recherche et leurs positionnements théoriques et méthodologiques ; une deuxième étudie les coulisses des recherches (financements, motivations, ambitions, insertion) ; enfin, une troisième examine les trajectoires individuelles (milieu familial, sexe, études initiales) en tant que déterminants des choix professionnels.

Figure 1 - Le projet, l'urbain et les acteurs au cœur des thèses



### **Les recherches des Jeunes Ramau : fabrique de la ville et démarches qualitatives**

Plus que les disciplines académiques telles que la sociologie, la géographie ou l'histoire de l'art, l'intérêt principal pour l'architecture et l'urbanisme constitue le socle commun des thèses des Jeunes Ramau. L'analyse des résumés par la méthode du nuage de mots fait ressortir le « projet » comme objet d'étude majeur (fig. 1). Architectural ou urbain, celui-ci est le support des analyses de processus. Des thèses s'intéressent à l'arrivée de nouveaux acteurs dans la chaîne de production et aux mutations des jeux d'acteurs professionnels (architectes et urbanistes principalement) : collectifs, entrepreneurs sociaux, rôle des élus, internationalisation, « Building Information Model ». D'autres analysent des objets complexes en train d'être construits : gares, patrimoines et cités, opérations d'intérêt national. D'autres encore centrent leurs analyses sur la fabrique des territoires : formes et modèles de villes, mobilités, projets périurbains, favelas et méga-événements. D'autres enfin étudient les cadres législatifs en perpétuelle évolution et observent de nouveaux référentiels d'action dans la fabrique de la ville : la durabilité, la participation, l'internationalisation, la recherche-développement-innovation et la transition énergétique.

Les méthodes qualitatives dominent les travaux des doctorants et des jeunes docteurs. Moins initiés aux méthodes quantitatives et statistiques dans les écoles d'architecture ou les instituts d'urbanisme que dans les masters universitaires, les jeunes composent avec leurs moyens. La thèse représente souvent un moment d'apprentissage pendant lequel les laboratoires

offrent une gamme élargie de formations. Acquises ou non avant l'entrée en doctorat, les méthodes s'acquièrent en partie pendant la thèse. Aussi, certainement parce qu'ils y sont prédisposés, ces jeunes plébiscitent l'enquête par entretiens semi-directifs et ouverts, l'observation participante, l'enquête ethnographique et les méthodes visuelles<sup>1</sup>. Au contraire, les enquêtes par questionnaire et analyses statistiques sont peu mobilisées.

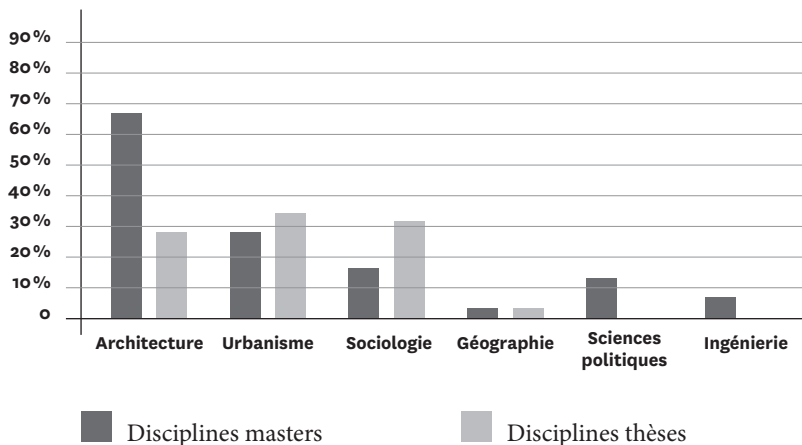
### **Les coulisses des recherches : localités, financements et diplômes**

Principalement localisés à Bordeaux, Paris et Grenoble, les Jeunes Ramau étudient surtout des cas français. Ceux qui traitent de cas internationaux le font avec le Brésil, le Canada, la Thaïlande et l'Équateur. Une seule situation de cotutelle internationale est recensée (entre la France et le Brésil). Soulignons que certains chercheurs sont eux-mêmes des étrangers installés en Suisse, en Belgique et en Suède, et que des villes françaises peuvent constituer leur terrain d'étude. C'est le cas d'une thèse suédoise comparatiste (entre Bordeaux, Cambridge et Göteborg) interrogeant la prise en compte du développement durable dans les procédures d'aménagement urbain.

Le choix du lieu d'études peut sans doute s'expliquer par les sources de financement, qui induisent dans certains cas une orientation du sujet de recherche. Les thèses Cifre sont les plus courantes. Hébergés dans des institutions, des bureaux et des entreprises, les jeunes chercheurs sont accueillis en situation professionnelle, dans une position partenariale entre un laboratoire d'établissement au sein d'une école d'architecture, un laboratoire universitaire de recherche et un employeur. Cette voie semble correspondre aux attentes des diplômés en architecture et urbanisme, qui ont suivi un cursus d'études professionnalisant. En entrant en thèse, tous ne souhaitent pas faire une carrière universitaire. Pour certains profils, la thèse Cifre offre un bon compromis entre un parcours universitaire et le monde opérationnel. Certains restent à terme employés de la structure qui les a accueillis. Cela tient-il au financement Cifre ou non, toujours est-il que peu de chercheurs ont participé à des projets collectifs de type ANR, d'une Région ou de l'État. Tandis que les générations de chercheurs des années 1970 à 1990 témoignent de leurs nombreuses participations à des projets collectifs, les promotions 2000 à 2020 profitent des Cifre ou bénéficient de contrats doctoraux et de bourses (Palladio et Fondations) pour financer leurs doctorats. Cela traduit la tendance observée de la baisse de financements publics pour la recherche en France.

La discipline d'inscription en thèse ne correspond pas nécessairement à la provenance des masters (fig. 2). Bien qu'une majorité ait obtenu un diplôme en architecture, la thèse est effectuée en urbanisme et en sociologie. Ceci ne reflète pas nécessairement un choix délibéré de la part des candidats. À Bordeaux, par exemple, l'architecture ne figure pas dans les

Figure 2 - Disciplines de masters et de thèses



disciplines de certaines écoles doctorales. Les doctorants s'inscrivent dès lors en sociologie, en urbanisme ou en géographie.

### **Les trajectoires individuelles : le souhait de devenir enseignant-chercheur**

Pour les Jeunes Ramau, la thèse est avant tout un moyen de faire de la recherche. Leur souhait quand, ils se projettent professionnellement, est de devenir enseignants-chercheurs. La thèse est aussi un moyen d'obtenir un diplôme de plus haut niveau et de continuer à se former. L'expérience semble positive pour ces nouveaux diplômés, qui affirment percevoir de fortes articulations entre leurs travaux de thèse et leurs attentes du monde professionnel. Pour ceux qui ont terminé leur doctorat, l'expérience les a aidés à s'insérer dans une voie professionnelle satisfaisante.

De sexe féminin en majorité, âgées de 31 à 44 ans, issues de familles de cadres et professions intellectuelles supérieures, les personnes ayant répondu au questionnaire ont travaillé et continuent de travailler pendant leur thèse dans un domaine d'activité souvent lié à leur objet d'étude (enseignement, médiation, missions de recherche). Leur parcours doctoral les projette dans une carrière satisfaisante. Plus de la moitié ont déjà publié des articles pendant leur thèse. Les plus jeunes s'inspirent des travaux de Ramau pour mener leurs propres recherches. Entre dépendance au sentier et autonomie, comment se positionnent les nouvelles générations par rapport au réseau ? Comment les travaux de Ramau ont-ils accompagné, orienté, été le support des activités des entrants dans le monde de l'enseignement et de la recherche ? C'est ce que tâchent d'approfondir les quatre portraits suivants.

### Fanny Gerbeaud – Une orientation internationale

Quelle est votre perception de Ramau et en quoi consiste votre participation au réseau ?

Je connaissais Ramau de manière indirecte par le biais de mon entourage scientifique, puisque plusieurs de mes collègues en sont membres. J'ai eu l'occasion, plus récemment, de participer à une enquête du réseau sur les jeunes chercheurs. Je découvre aujourd'hui plus précisément ses thématiques et ses actions en rejoignant le groupe des Jeunes Ramau, et par le biais de mes recherches au laboratoire Profession Architecture Ville et Environnement (Pave) à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx). À la suite de ma thèse, j'ai en effet contribué à l'enquête nationale sur la culture architecturale des Français<sup>2</sup> menée par Pave, qui abordait les perceptions de l'architecture ainsi que la formation des futurs praticiens de l'espace. J'ai aussi travaillé sur plusieurs programmes de recherche sur le développement durable urbain dans le cadre de comparaisons internationales. Ces thèmes-là, ainsi que les interrogations soulevées lors de mes échanges avec les étudiants et enseignants, m'orientent naturellement vers les publications et activités de Ramau pour enrichir ma réflexion et ma participation aux études.

Quels sont les liens entre votre thèse et les thématiques du réseau ?

Comment avez-vous pu et pouvez-vous actuellement mobiliser les travaux de Ramau, Cahiers, site web, journées ?

Ma thèse<sup>3</sup> interrogeait la fabrication *a priori* temporaire d'espaces et de quartiers, et leur consolidation et assimilation progressive au tissu urbain régulier sur les plans spatiaux, juridiques et sociaux. Elle s'intéressait aussi à l'évolution des représentations de ces communautés denses (en langue thaïe : *chumchon ae-at*) et des pratiques professionnelles chez les praticiens, universitaires et instances urbaines, dans un contexte de régularisation croissante de ces ensembles. Ces questionnements ont irrigué ma pratique d'enseignante en sciences humaines et sociales à l'EnsapBx (de 2009 à 2017) et de chercheuse travaillant sur les postures professionnelles, les usages et l'appropriation de l'espace – formels et informels – à plusieurs échelles, ainsi que sur la médiation de l'architecture.

Si je n'ai pas encore pu participer aux journées du réseau, je consulte en ligne les Cahiers Ramau, dont plusieurs thématiques rejoignent mes objets de recherche autour de comparaisons internationales :

- la conception de la ville durable en rapport avec des approches participatives dans l'habitat (programme « Développement durable France-Thaïlande », 2008) et les récits de ville dans la transition énergétique (programme « *Ignis Mutat Res* », 2013, « France-États-Unis-Brésil », 2013) ;
- la participation et la gestion de la ville autour des notions d'*empowerment* et de co-conception ;

- la qualité architecturale, les usages et le confort (programme « Redivivus » sur le patrimoine résidentiel moderne à l'épreuve de la transition énergétique, recherche en cours ; les perceptions et usages du confort dans l'habitat individuel, 2017) ;
- la perception de l'architecture, la médiation et la formation des acteurs de la ville.

Quels sont votre parcours personnel et vos centres d'intérêt ?

Mon parcours a une orientation internationale. Grâce à un échange avec la faculté d'architecture de Kasetsart, à Bangkok (Thaïlande, 2005-2006), j'ai pu me confronter à la construction illégale de pans entiers de la ville et j'y ai consacré deux mémoires : le premier sur une communauté dense (bidonville) de la banlieue de Bangkok à partir de l'organisation de ses espaces et des appropriations ; le deuxième, en master 2, sur les politiques du logement en faveur des habitants de bidonvilles. Diplômée en architecture en 2007 et docteure en sociologie depuis 2012, j'ai réalisé ma thèse dans la continuité de ces premiers travaux pour approfondir ce questionnement sur la fabrication de la ville par des « non-sachants » dans le contexte de métropoles de pays du Sud (à Bangkok, puis dans quelques villes brésiliennes).

Moins mobile aujourd'hui, car je partage mon temps entre mes missions d'ingénieure de recherche à Pave (EnsapBx) et ma famille, je n'en reste pas moins passionnée par les situations internationales et la fabrication de l'espace par ses habitants et usagers, ainsi que par les échanges entre acteurs sur leurs pratiques et cultures professionnelles. Je tiens aussi à me tenir informée des débats et questionnements sur les pratiques professionnelles, leurs évolutions, l'enseignement des futurs praticiens, puisque l'une de mes missions est d'assurer la diffusion et la valorisation de la recherche auprès des étudiants et de publics variés. Il m'importe aussi beaucoup de favoriser la compréhension et l'appropriation des résultats de la recherche auprès des acteurs du territoire, et de développer des formes de médiation ou d'opérationnalisation de la recherche pour des résultats concrets à différentes échelles. Plusieurs de mes recherches impliquent en effet des habitants ou des citoyens qui collaborent à la production de données et avec qui je souhaiterais pouvoir expérimenter des applications de la recherche.

Quelles sont les thématiques que vous souhaiteriez voir émerger dans les activités du réseau ?

Je suis heureuse de rejoindre le réseau Ramau dans l'objectif d'un enrichissement mutuel et peut-être d'un élargissement des thématiques à des mises en perspective Nord-Sud. Le décalage du regard m'apparaît fondamental dans l'évolution des perceptions des espaces bâtis et des pratiques des architectes. Je serais très intéressée, par exemple, par une enquête consacrée

à l'enseignement et à la formation en architecture et urbanisme dans les pays du Sud confrontés à la métropolisation. Ceci particulièrement dans un double contexte d'injonction à la durabilité et de circulation rapide des idées et des personnes.

### **Théa Manola – L'approche par le sensible**

Quelle est votre perception de Ramau et en quoi consiste votre participation au réseau ?

J'ai connu l'existence du réseau Ramau grâce à ses publications. Nous étions en 2006, j'étais en début de thèse. Architecte et urbaniste de formation, fortement sensibilisée aux sciences humaines et sociales, je voyais, et vois encore aujourd'hui Ramau comme un espace des possible, croisant des personnes issues de mondes différents, traitant d'inter-professionnalisation/disciplinarité ; un espace qui semblait correspondre à ma manière de penser les enjeux de la réflexion et de la fabrique urbaines. Puis les appels à colloque, et notamment celui intitulé « L'implication des habitants dans la fabrication de la ville », m'ont conduite à participer à une table ronde sur les méthodes et outils « innovants ». Nous étions en 2013, j'avais terminé ma thèse et étais engagée dans une recherche post-doctorale. Depuis 2018, je suis membre du comité de programme « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise<sup>4</sup> ».

Quels sont les liens entre votre thèse et les thématiques du réseau ?

Comment avez-vous pu et pouvez-vous actuellement mobiliser les travaux de Ramau, Cahiers, site web, journées ?

Mon travail de thèse<sup>5</sup> portait sur la saisie et la compréhension des expériences sensibles ordinaires situées des quartiers dits durables du nord de l'Europe, visant à la fois une conceptualisation du paysage « multisensoriel » et une considération des conditions de la prise en compte du sensible dans l'action urbaine. Ses liens avec les thématiques de Ramau n'ont pas été directs ou pensés comme tels. Cependant, et peut-être sans en avoir véritablement conscience, mon travail de thèse entrait en résonance avec les préoccupations du réseau. D'abord par les thématiques abordées : approche par les ambiances (*cf.* Cahier Ramau 4), durabilité et ville durable (*cf.* Cahiers Ramau 7 et 8), implication habitante et concertation (*cf.* Cahiers Ramau 4 et 6). Ensuite par la communauté de chercheurs qui composent Ramau et qui, bien qu'ayant des thématiques scientifiques, des approches méthodologiques et des origines disciplinaires variées, se retrouvent sur la volonté d'éclairer la fabrique de la ville contemporaine en questionnant les processus d'élaboration des projets architecturaux et urbains et l'évolution des cultures professionnelles dans ce cadre.

C'est aussi en cela qu'aujourd'hui le cadre de réflexion du Ramau m'apporte et m'apportera certainement de plus en plus. En effet, sept années après la

Figure 3 - Réalisation d'un parcours multisensoriel au sein du quartier WGT à Amsterdam en 2010. © Silvère Tribout



thèse, mes intérêts scientifiques évoluent, me permettant de consolider et de croiser des travaux existants sur les expériences sensorielles, esthétiques et affectives de la ville, mais aussi d'apporter des éléments de compréhension sur la considération du sensible dans l'ensemble du processus de projet, et donc aussi par les maîtrises d'ouvrage et d'œuvre et leurs assistances – sujet encore non traité par la recherche française. Outre une volonté d'analyse des enjeux socio-politiques de la fabrique urbaine et d'une « critique sensible » de l'urbain questionnant notamment les processus d'(hyper)esthétisation en cours (travail que j'amorce dans le cadre du projet exploratoire Proseco financé par l'Idex Grenoble-Alpes<sup>6</sup>), il s'agit aussi de questionner les re-professionnalisations et inter-professionnalités en œuvre quand le sensible entre dans le jeu de la production urbaine.

Quels sont votre parcours personnel et vos centres d'intérêt ?

Pendant mes études d'architecture, je me suis rapidement intéressée aux processus de conception convoquant des connaissances sensibles et relatives aux expériences des usagers et habitants, à la fois celles déjà là et



celles projetées. Puis, par un heureux hasard, et assez tôt ou bien à temps, j'ai croisé le monde de la recherche architecturale et urbaine. Après un master 2 de recherche en urbanisme réalisé en parallèle de mon travail de fin d'études, je me suis retrouvée doublement diplômée pendant l'été 2006 : architecte DPLG (École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette) et urbaniste (Institut d'urbanisme de Paris). Dès le dépôt de mon sujet de thèse auprès d'une école doctorale, j'ai obtenu une allocation de recherche ministérielle sur un sujet « risqué ». Une recherche doctorale et quelques recherches collectives plus tard, je suis docteure en urbanisme, aménagement et politiques urbaines. De profil hybride, à mi-chemin entre arts de la conception et sciences humaines et sociales (que je conçois dans une forme d'indivisibilité), je réalise un post-doctorat à l'UMR Ladyss sur les Trames vertes et bleues (en tant qu'objet et politique publique) et leurs applications possibles par les bailleurs sociaux, puis un second post-doctorat au Centre scientifique et technique du bâtiment dans le cadre d'une recherche-projet intitulée Fact, qui se trouve être une extension directe de mes travaux personnels. Dans cette trajectoire, mes travaux scientifiques se sont intéressés aux expériences sensibles ordinaires, au paysage (multisensoriel) ainsi qu'aux enjeux socio-environnementaux et participatifs et à leur prise en compte dans les métiers de la fabrique urbaine et dans les projets spatiaux. Depuis 2015, je suis titularisée en tant que maîtresse de conférences sur un poste en sciences humaines et sociales pour l'architecture à l'Ensa de Grenoble et chercheuse au Cresson/UMR AAU. J'y trouve une place qui répond à mon profil hybride et à mes travaux scientifiques.

Quelles sont les thématiques que vous souhaiteriez voir émerger dans les activités du réseau ?

Dans l'évolution thématique du réseau, je trouverais important de consolider deux mouvements déjà amorcés. Le premier consiste en l'ouverture vers d'autres mondes tels que le paysagisme, mais aussi les pratiques artistiques et de design. Dans ce cadre, des mises en perspective entre différentes pratiques « créatives » et manières de faire pourraient être discutées. Le second a trait à une focale spécifique qui est celle de la recherche, et notamment des liens entre recherche et « projet ». Les enjeux de la recherche de/par/pour/dans/avec le « projet » pourraient être abordés. En extension, une mise en perspective entre mondes de la création (ou des créativité) et recherches pourrait être passionnante à mener. Enfin, il me semble aujourd'hui souhaitable et nécessaire de travailler sur le croisement entre enjeux contemporains prégnants de la fabrique urbaine (transitions diverses, numérique, métropolisation, esthétisation) et des enjeux sociopolitiques qui lui sont liés, notamment les processus de normation, terme utilisé en référence à la normalisation de celle-ci.

Pratique du jeu de territoire en école d'architecture : le projet comme moteur du questionnement, inscrit dans la dialogique urbaine.



### **Luna D'Emilio – L'étonnement comme source d'apprentissage**

Quelle est votre perception de Ramau et en quoi consiste votre participation au réseau ?

N'ayant pas un profil issu de la sociologie ou de l'anthropologie, j'ai toujours trouvé les travaux de Ramau, notamment les Cahiers, très intéressants pour appréhender les recompositions profondes des professions du cadre bâti. Cela m'intéresse d'autant plus que cela concerne directement l'enseignement dans les écoles d'architecture : quelles compétences sont nécessaires pour les architectes de demain ? Quelles situations pédagogiques seraient propices pour piloter cette transition vers de nouveaux métiers ? Et, surtout, comment transmettre aux étudiants une capacité d'adaptation vis-à-vis d'évolutions qui – disons-le ! – nous échappent en bonne partie ? Ma récente intégration à l'école de Lyon m'a en quelque sorte « obligée » à me poser de telles questions. Au sein du champ « ville et territoires », tout particulièrement, l'imbrication des échelles et des temporalités ainsi que la diversité des situations mobilisées dans la pédagogie constituent autant de bonnes raisons pour convoquer les recompositions des métiers du cadre

bâti. Les disciplines de l'urbain, qualifiées de « sciences de l'action » par Olivier Soubeyran, ou encore, d'« action » tout court si l'on se réfère à Françoise Choay et Pierre Merlin, semblent adopter des configurations à géométrie variable à la suite de l'introduction d'enjeux (la biodiversité, les aléas climatiques) qui étaient, jusqu'à il y a quelques décennies, étrangers ou marginaux dans la *praxis* des projets urbains et territoriaux.

Quels sont les liens entre votre thèse et les thématiques du réseau ?

Comment avez-vous pu et pouvez-vous actuellement mobiliser les travaux de Ramau, Cahiers, site web, journées ?

Ma thèse<sup>7</sup> a représenté une lente migration de l'Italie vers la France (linguistique d'abord, puis culturelle). Aussi, j'ai pris le parti de suivre ce qui m'avait étonnée et m'apparaissait comme une « absence curieuse » : le manque de participation des architectes français à la construction des approches théoriques de la notion de ville durable. La thèse s'est construite en partant de mon regard étranger sur les débats autour de la notion – polysémique, omniprésente, controversée – de « ville durable », dont la portée demandait une remise en perspective avec les débats sur le projet urbain. Loin d'une approche techno-centrée, l'émergence du développement durable a été abordée dans mon travail comme une problématique ouverte plutôt que comme une série de solutions fermées. La question des cultures disciplinaires des acteurs de la conception et de l'urbanisme a été centrale pour construire une posture critique tout en restant proche de la *praxis* du projet de territoire. La question de la consistance et de l'utilité de la notion de figure m'avait permis d'effectuer une mise en perspective des questions actuelles, notamment par rapport au débat italien sur les outils critiques du projet. Le cas d'étude de la métropole de Strasbourg, que j'ai mené dans le cadre de la thèse, m'a permis d'identifier des évolutions des différentes figures à l'œuvre dans le territoire strasbourgeois, tant dans ses représentations que dans les mises en récit des acteurs.

Je prolonge ces réflexions grâce à une imbrication forte avec l'enseignement, sur deux niveaux. D'abord par la coordination du réseau scientifique pédagogique Espace rural et projet spatial (ERPS), qui rassemble de nombreux membres issus des établissements d'enseignement supérieur formant des « praticiens de l'espace » (architecture, design, urbanisme, aménagement, paysage), mais aussi des professionnels et des agents des collectivités. Créé il y a bientôt dix ans, ce réseau a pour ambition de « renouveler les savoirs et les pratiques d'enseignement du projet dans les territoires ruraux, prenant en compte les transformations d'ordre spatial et sociétal qui ont marqué le processus d'urbanisation des trente dernières années, en France et dans la majorité des pays européens<sup>8</sup> ». Plusieurs passerelles ont été créées avec le réseau Ramau, mais aussi avec l'association Didattica<sup>9</sup>, notamment par l'implication d'Élise Macaire. La spécificité des contextes de faible densité

conduit aussi à réfléchir à d'autres manières de penser les métiers, les acteurs, et les dispositifs permettant l'aménagement du cadre de vie. Avec le réseau, je prépare les 9<sup>es</sup> rencontres, durant lesquelles nous questionnons, sous l'angle politique, le rôle des territoires ruraux dans les transitions en cours. D'autres passerelles avec le réseau Ramau restent à construire sur ce sujet, dans une logique inter-réseaux de plus en plus nécessaire.

Par ailleurs, l'introduction d'une pratique de « jeux urbains<sup>10</sup> » au sein d'un atelier de projet à l'Ensa Lyon (M1) portant sur les territoires du Grand Parc de Miribel-Jonage permet d'initier les étudiants à la dimension relationnelle du projet spatial aux différentes échelles. Les élèves ont conçu, construit et animé trois sessions de jeu durant le semestre, dans une imbrication forte avec le processus de conception. Par la mobilisation des élus et des équipes techniques du Grand Parc, ces jeux leur ont permis d'alimenter la réflexion, de valider des intuitions et surtout de se mesurer à la dimension contradictoire liée aux enjeux de notre temps : comment jongler entre accessibilité à tous et préservation de l'environnement ? Comment reconnaître celui-ci comme acteur de premier plan dans l'adaptation au changement climatique à l'échelle de la métropole lyonnaise ? Comment reconfigurer la lisibilité des accès au parc, dans une logique d'équité territoriale ?

Quelles sont les thématiques que vous souhaiteriez voir émerger dans les activités du réseau ?

Les pédagogies ayant pour objectif la dimension relationnelle du projet de territoire pourraient également faire l'objet de moments de rencontre : une passerelle à construire avec le réseau Ensa-Eco<sup>11</sup> ?

### **Yasmina Dris – Des citoyens dans la fabrique de la ville**

Quelle est votre perception de Ramau et en quoi consiste votre participation au réseau ?

Je conçois le réseau comme un espace d'échange et de rencontre entre des personnes issues d'horizons variés. Il permet la rencontre entre le monde professionnel et celui de la recherche. C'est d'ailleurs sur cet aspect que ma contribution au Cahier 8<sup>12</sup> s'est portée. J'ai interviewé des professionnels intervenant dans différents domaines (paysage, gestion de logement ou d'espace tertiaire) et dont les préoccupations se rejoignent autour de la mise en place d'une gestion durable des espaces architecturaux et urbains.

Quels sont les liens entre votre thèse et les thématiques du réseau ?

Comment avez-vous pu et pouvez-vous actuellement mobiliser les travaux de Ramau, Cahiers, site web, journées ?

L'apport scientifique du réseau dans le cadre de ma thèse<sup>13</sup> est considérable à plusieurs égards. Tout d'abord, la première recherche ayant abordé l'activité de programmation en France et sa structuration a été menée dans le cadre

d'un projet Ramau<sup>14</sup>. J'ai largement mobilisé ce travail dans ma réflexion pour comprendre la pratique de la programmation aujourd'hui. Le réseau m'a également permis d'identifier des travaux en cours sur les enjeux de la durabilité, notamment lors des rencontres tenues entre 2012 et 2014.

Dans ma thèse, j'interroge à la fois le rapport des professionnels à la question de l'implication des citoyens et l'impact du nouveau contexte de production urbaine sur un groupe professionnel en cours de structuration. Cette recherche s'inscrit donc dans la continuité des travaux portés par Ramau sur les métiers et professions de l'architecture et de l'urbanisme, ainsi que sur leurs évolutions. Il succède aux recherches qui questionnent les évolutions des pratiques professionnelles au regard de l'évolution des enjeux de durabilité (thème abordé par le précédent programme de recherche du réseau).

Quels sont votre parcours personnel et vos centres d'intérêt ?

Je suis architecte et urbaniste de formation, avec une spécialisation en programmation. Le choix de m'orienter vers le monde de la recherche et de l'enseignement s'est confirmé après quelques courtes expériences professionnelles. Durant celles-ci, j'ai pu prendre conscience des difficultés rencontrées sur certaines questions, en particulier celles relatives à l'implication des citoyens dans l'élaboration des projets architecturaux et urbains. Je suis engagée depuis 2014 dans une recherche doctorale<sup>15</sup> sur les pratiques de la programmation participative, au sein du LET-UMR Lavue, grâce à un financement accordé par HESAM Université dans le cadre du programme « Paris Nouveaux Mondes ».

Quelles sont les thématiques que vous souhaiteriez voir émerger dans les activités du réseau ?

Le monde de la recherche architecturale et urbaine connaît depuis quelques années plusieurs évolutions. Le développement des thèses en Cifre et par validation des acquis de l'expérience ainsi que la mise en place du statut d'enseignant-chercheur dans les écoles d'architecture en sont des signes. S'intéresser à ces évolutions, à leurs effets sur le paysage de la recherche, notamment dans les liens et différentes formes d'échanges développés avec le monde professionnel, est un moyen de contribuer à la compréhension des pratiques et des métiers de l'urbain. La constitution du réseau de jeunes chercheurs Ramau semble amorcer cette dynamique.

### **Une nouvelle jeunesse pour Ramau**

Vingt ans après sa construction, Ramau se réinvente au travers de sa jeunesse, arrimée aux principes fondateurs du réseau : l'intérêt pour la fabrique de l'espace perdure, tout autant que celui pour l'évolution des métiers et des professions dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Même si davantage de travaux sont désormais consacrés

Cahiers Ramau 8, auquel Yasmina Dris a participé.



aux urbanistes, à l'activité de programmation et à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'architecture et les architectes restent au cœur des objets de recherche. Enfin la question environnementale et climatique, présente depuis le milieu des années 2000, permet un renouveau thématique et méthodologique dans les recherches.

Le dispositif Cifre concerne de nombreux Jeunes Ramau, amenés à se situer au carrefour des mondes universitaire et professionnel. Les diplômés des Ensa sont de plus en plus nombreux à s'orienter vers un doctorat et à s'interroger sur leur insertion professionnelle et leur rôle dans le paysage de la recherche et de l'enseignement. Après une formation initiale vers une pratique professionnelle (souvent l'architecture et l'urbanisme), ils soutiennent des thèses en sociologie ou en architecture et s'engagent alors dans un autre parcours, vraisemblablement enthousiasmant et enrichissant. Une majorité souhaite devenir enseignant-chercheur, mais tous ne le seront pas, ou pas tout de suite. Ingénieurs de recherche, post-doctorants, chargés de missions de recherche, salariés de collectivités territoriales : cette diversité de débouchés mériterait une large enquête nationale pour mieux cerner le devenir des jeunes docteurs.

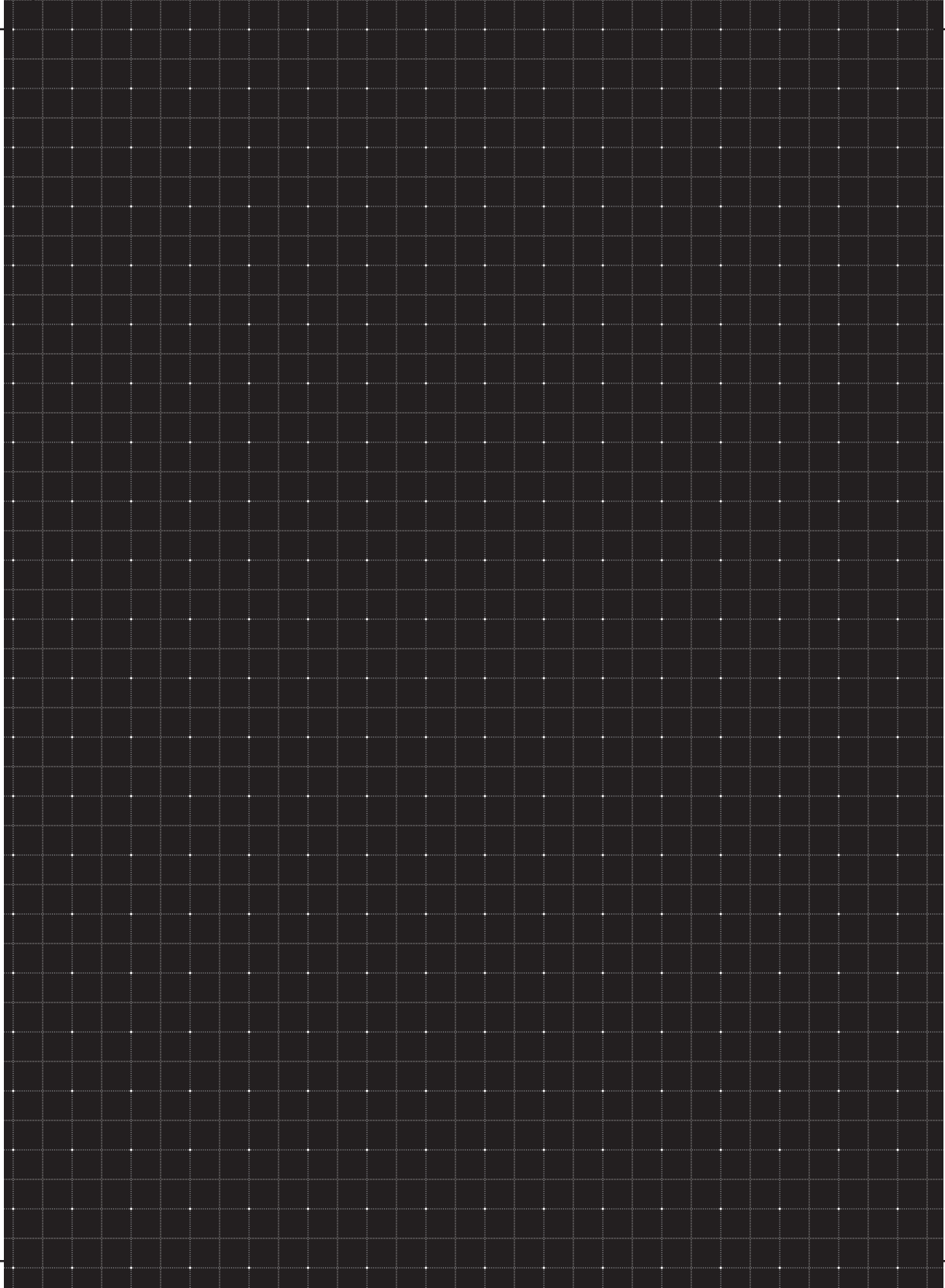
Les Jeunes Ramau s'emparent finalement du réseau de plusieurs manières : source continuellement renouvelée de productions scientifiques, le réseau alimente les travaux doctoraux et de recherche ; opportunités de publication, les Cahiers offrent aux jeunes comme aux confirmés un espace pour valoriser leurs travaux ; communauté diversifiée en profils et en compétences, les congrès et séminaires Ramau sont appréciés autant pour l'ambiance bienveillante qui y règne que pour la richesse des connexions professionnelles qu'ils procurent.

## Notes

- 1 Cf. la *Revue française des méthodes visuelles*, récemment créée, dédiée à ces méthodes : <https://rfmv.fr>
- 2 Tapie G. (dir.), 2018, *La Culture architecturale des Français*, Paris, Presses de Sciences Po.
- 3 Gerbeaud F., 2012, *L'Habitat spontané : une architecture adaptée pour le développement des métropoles ? Le cas de Bangkok, Thaïlande*, thèse en sociologie de l'université de Bordeaux.
- 4 Projet scientifique Ramau 2019.
- 5 Manola T., 2012, *Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain : mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans trois quartiers dits durables : WGT (Amsterdam), Bo01, Augustenborg (Malmö)*, thèse en aménagement de l'espace, urbanisme de l'université Paris-Est.
- 6 « Production sensible de l'espace public contemporain. De la conception à l'expérience, pour penser les enjeux politiques du sensible », laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités (AAU).
- 7 D'Emilio L., 2013, *La Ville durable dans le débat français : entre réflexion et praxis. Figures de projet à l'œuvre à Strasbourg*, thèse en aménagement de l'université de Strasbourg.
- 8 Source : [erps.archi.fr](http://erps.archi.fr)
- 9 <http://www.didattica-asso.com>
- 10 Jeux de territoire, *serious games*... Une grande palette d'expérimentations émerge autour d'une plus grande « ludification » de l'urbanisme. Le Labex « Intelligence des mondes urbains » de l'université de Lyon, avec lequel je collabore sur ces sujets, a adopté la formule de « jeux urbains ». Les pratiques restent assez variées.
- 11 Réseau de l'enseignement de la transition écologique dans les Ensa.
- 12 Dris Y., « Entretien avec Marine Morain », in Cahier Ramau 8, *Concevoir la ville durable : un enjeu de gestion ?* Paris, Éditions de la Villette, p. 160-162.
- 13 Dris Y., *La Programmation et l'injonction à la participation citoyenne : quelles évolutions des pratiques et représentation professionnelles*, thèse en architecture, urbanisme et environnement, en préparation depuis 2014, Cnam.
- 14 Allégret J., Mercier N., Zetlaoui-Léger J., 2005, *L'Exercice de la programmation architecturale et urbaine en France. État de la construction et de la spécification des savoir-faire des professionnels de la programmation. Analyse du processus de professionnalisation*, recherche menée dans le cadre du programme de recherche du réseau Ramau, Paris, Puca, 2 volumes.
- 15 « La participation citoyenne dans la programmation des projets urbains et architecturaux : quelles évolutions des pratiques professionnelles ? », sous la direction de Jodelle Zetlaoui-Léger. Laboratoire Espaces Travail LET-UMR CNRS Lavue 7218, École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, école doctorale 546 Abbé Grégoire du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).







# Conclusion

# Vingt ans de fabrication de la ville et des recherches sur le sujet

Véronique Biau, Patrice Godier

R evenir sur vingt ans d'activité du réseau Ramau, c'est tout d'abord retracer et donner un nouveau souffle à une aventure collective, riche et chaleureuse, qui a permis d'inventer une manière spécifique de collaborer et d'interagir autour de centres d'intérêt partagés. Les témoignages que nous avons pu recueillir des différents chercheurs qui étaient présents aux origines de Ramau (Thérèse Evette, Bernard Haumont, Guy Tapie, Élise Macaire et, au Danemark, Niels Albertsen) illustrent cette aventure d'autant de points de vue complémentaires. Dans les années 1990, le travail scientifique en réseau tel que le décrit ici Laurent Devisme n'avait guère pignon sur rue dans les établissements d'enseignement de l'architecture ; le monde universitaire n'y était pas non plus très accoutumé, au-delà de quelques rapprochements thématiques prenant la forme de GDR (groupements de recherche) ou de GIS (groupements d'intérêt scientifique) labellisés par le CNRS. Au fil du temps, Ramau a expérimenté diverses formes de travail et d'action, à la fois singulières et complémentaires de celles qui se développaient au sein des équipes et laboratoires dont chacun des membres faisait partie – équipes et laboratoires qui ont été et sont toujours des partenaires privilégiés pour le réseau.

Sans doute l'identification de Ramau dans le milieu scientifique dont il relève est-elle fortement redevable de la continuité de l'interrogation qu'il a portée sur les transformations du modèle de production du cadre de vie, choisissant toujours l'angle des acteurs de la fabrication de la ville. En prenant comme objet le groupe professionnel des architectes, Olivier Chadoin analyse dans son article ce qui a pu caractériser une approche Ramau par rapport aux grands courants de la sociologie des groupes professionnels et, spécifiquement, des travaux menés sur les architectes. Mais, au-delà, les contributions rassemblées ici témoignent de l'ouverture des problématiques conductrices des activités du réseau : elles touchent aux grandes dynamiques mondiales, aux politiques publiques en matière d'urbanisme, d'architecture et de construction, elles s'inscrivent dans les dynamiques des compétences et des activités professionnelles, elles sont au cœur des rapports de force entre les divers échelons de gestion territoriale, elles interprètent les questions de gouvernance et de démocratie participative, elles se nourrissent des apports de la science politique, de l'économie, des sciences de gestion, etc. Ce qu'elles font en propre est de resituer dans ces problématiques et de prendre comme objet principal les acteurs de la fabrication de la ville. Ceux que, dans les premiers temps du

réseau, on dénommait volontiers les acteurs de la maîtrise d'œuvre et ceux de la maîtrise d'ouvrage sont au centre des regards, dans la diversité de leurs formations, de leurs profils, de leurs métiers et professionnalités – dans les coopérations et les concurrences au sein desquelles ils sont pris, aussi. Patrice Godier, Guillaume Lacroix, Laurent Matthey et Guy Tapie nous proposent ici à la fois une lecture transversale et des zooms très significatifs en s'appuyant sur les analyses qui ont pu être faites de ces problématiques.

La distance que procure cette vision rétrospective sur le champ de recherche bien délimité que s'est donné Ramau est sans doute, pour finir, l'occasion de sortir de ce périmètre pour proposer un témoignage sur les transformations du monde dans lequel cette histoire a pris place. Ce témoignage est double. Parce que Ramau est un observatoire des dynamiques qui ont traversé le champ de la fabrication de la ville à l'échelle architecturale comme à l'échelle urbaine et paysagère, il est tentant de pointer les moments clés et les processus majeurs qui ont affecté les sociétés urbaines, au-delà de la production architecturale et urbaine. Ce sera le premier point. Par ailleurs, le travail en réseau, dont un bilan est proposé ici, donne matière à un regard historicisé sur vingt années de pratique de la recherche dans les laboratoires des Écoles d'architecture et des Instituts d'urbanisme. Ce sera le deuxième axe de cette conclusion.

### **Acteurs et processus de la fabrication de la ville, vingt ans d'évolution du contexte**

Les textes réunis ici témoignent très clairement de la manière dont les processus d'intervention sur la ville, comme les acteurs qui en sont parties prenantes, se sont trouvés pris dans un faisceau d'injonctions et d'innovations, dont beaucoup coïncident avec les années 1990 ou le début des années 2000. Le vocabulaire de la transition – ou du tournant – qualifie bien cette période d'articulation.

#### **Le tournant néolibéral**

L'expression du « tournant néolibéral » est souvent employée pour qualifier l'observation du moment auquel les politiques urbaines ont commencé à laisser une place croissante aux acteurs privés et/ou aux dynamiques qui leur sont réputées propres dans la gouvernance des villes. Les premières observations de ce tournant se sont attachées aux phénomènes de concurrence généralisée – entre villes, notamment – en matière d'attractivité économique. Ceux-ci se sont traduits par des stratégies de marketing territorial, d'offre culturelle et d'hébergement de grands événements, la construction de quartiers d'affaires, de centres commerciaux, de stades ou de nouvelles infrastructures de transport, etc. Des « bonnes pratiques » et des modèles ont été mis en avant (*Espaces et Sociétés* n° 131, 2007), dont l'adéquation avec le contexte spécifique n'était que peu questionnée, donnant lieu à des formes de standardisation des politiques urbaines.

Simultanément, les nouveaux rapports de force technico-économiques des années 1970-1980 plaçaient les décideurs publics face à des opérateurs urbains de plus en plus puissants, ces « ensembliers » (Lorrain, 1992) qui agissent dans le domaine de la construction mais aussi dans diverses fonctions de cette filière, de l'aménagement à la gestion immobilière. La montée en puissance de ces acteurs privés allait de pair avec la diffusion d'une idéologie entrepreneuriale chez les décideurs locaux, l'application du New Public Management au sein des gouvernements locaux, la délégation de la production des espaces urbains aux acteurs économiques dans le cadre des partenariats public-privé (Fol et Morange, 2014). Les journées d'études du réseau Ramau organisées par Élisabeth Campagnac en collaboration avec le Latts et le Puca les 29 et 30 novembre 2007 ainsi que la publication qui leur a fait suite (Campagnac, 2009) ont permis d'analyser ce processus dans divers contextes européens.

C'est aussi à cette occasion que s'est observée de plus en plus clairement la montée d'un « modèle serviciel<sup>1</sup> » modifiant profondément le statut de l'édifice construit dans un certain nombre de segments de la production bâtie. Un glissement s'opérait d'un bâtiment considéré comme objet en tant que tel, avec ses caractéristiques morphologiques, techniques, esthétiques et sa valeur patrimoniale, vers une représentation de l'édifice comme enveloppe support de la prestation de services. Jean Carassus évoquait cette mutation dès 2003 pour le secteur de la construction. Cette dynamique, très lisible dans les contrats globaux associant dès l'amont la conception, la réalisation de l'ouvrage et sa gestion sur une temporalité plus ou moins longue, mettait en avant les protagonistes autrefois définis comme « acteurs des phases aval ». C'est à ceux-ci, les professionnels du *facilities management*, que Ramau commençait à s'intéresser dès 2008, au cours des journées d'études des 17 et 18 avril de cette année-là, « Architecture et *facilities management*. La conception face à la montée des services », organisées par Michael Fenker et François Lautier en partenariat avec le Puca et le ministère de la Culture. Les intervenants, majoritairement issus du monde professionnel et scientifique anglo-saxon (Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Canada) montraient déjà comment le fait de considérer les édifices comme des moyens et des supports de services conduisait à transformer les méthodes et les processus de leur conception. De nouvelles modalités d'action se développaient entre architectes, propriétaires, gestionnaires et utilisateurs ; le *facilities management*, en tant que gestion stratégique des moyens et des services nécessaires aux entreprises et administrations pour exercer leur activité, était emblématique de cette évolution. C'est ce modèle serviciel qui incite Michael Fenker et Graham Winch, dans l'article inclus dans ce Cahier, à désigner par le terme de « bénéficiaire » l'organisation assurant tout à la fois la maîtrise d'ouvrage, au sens traditionnel du terme, et une forme de maîtrise d'usage.

### Le tournant participatif

Comme le tournant néolibéral, et peut-être en lien avec la place nouvelle de la notion du service à l'usager dans une économie qui s'oriente de plus en plus vers l'offre de services, le « tournant participatif » que décèlent certains auteurs<sup>2</sup> relève d'une dynamique très globale, et qui excède largement les objets de nos travaux. On a pu le noter dans les textes rassemblés ici, la notion de « forum hybride » empruntée à Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yann Barthe (2001), qui l'ont forgée dans un tout autre contexte, a été introduite très tôt dans les réflexions collectives du réseau. Elle nous permettait en effet de saisir globalement la recomposition des acteurs et des scènes participant des nouveaux régimes de décision urbaine. La question de l'hybridité entraînait celle de l'altérité, au sein des mondes professionnels comme dans leurs rapports avec les « profanes », dont divers travaux ont mis en lumière l'enjeu de leur désignation.

Dans le champ professionnel, la notion de forum hybride permettait de rendre compte tout à la fois de la fragmentation des expertises et des métiers et de la multiplicité des profils spécialisés appelés à intervenir au cours d'un procès qui se sophistiquait, tant dans les fonctions de maîtrise d'ouvrage que dans celles de maîtrise d'œuvre. Au-delà, les études de processus de fabrication architecturale et urbaine montraient que l'analyse d'activités professionnelles liées au projet ne pouvait être dissociée de celle de l'ensemble du système d'acteurs – élus locaux, municipaux ou intercommunaux mais aussi du secteur privé – des entreprises et des enjeux économiques d'attractivité et de concurrence dans lesquels les villes étaient prises. La frontière même entre ces deux blocs de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre instaurés par la loi MOP<sup>3</sup> – et tellement fondamentaux dans les analyses des années 1990 – se brouillait avec la montée des métiers de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de diverses activités de conseil. Les dispositifs participatifs en étaient une nouvelle illustration.

Concernant les non-professionnels inclus dans les forums hybrides, l'instabilité de la terminologie utilisée pour désigner cet « autre » (habitant, citoyen, usager, résident, utilisateur, profane, riverain, etc.) dit bien, d'ailleurs, si l'on suit Aurélie Couture, Isabelle Grudet et Élise Macaire dans leur dialogue avec Thérèse Evette, la manière dont sont attendus de l'interlocuteur un positionnement, un horizon d'intérêt, une forme de mobilisation ou encore un langage. Il peut être reconnu aux habitants une expertise propre, mais encore faut-il qu'elle s'exprime dans le cadre de ce que les professionnels et institutionnels ont posé en amont : des dispositifs prédéfinis, des questions déjà formulées, des outils, des mots, des références qui font l'objet de cultures professionnelles.

Avec le recul, on peut aussi noter que l'un des préalables épistémologiques du réseau à ses débuts – l'affirmation selon laquelle on pouvait étudier le processus de conception/production sans s'attacher à son résultat – a dû

être reconsidéré. Là où le souci de s'écarter de la démarche de la critique architecturale, ou celui de s'affranchir de descriptions monographiques, avait pu conduire les chercheurs du réseau à mettre de côté les espaces et les objets architecturaux et urbains dans leurs caractéristiques matérielles, les questions participatives les ont remis au centre. Dans ces démarches, et parce que les espaces deviennent les supports d'interactions qui valorisent usages et perceptions, il n'est plus pertinent de dissocier processus et produit, conception et réception. La notion même d'acteurs de la fabrication de la ville s'élargit alors en conséquence.

#### La mondialisation

L'élargissement des objets d'étude du réseau au cours de ces vingt années est lié, également, à l'élargissement des univers de référence. Cela a été rappelé par plusieurs témoins, l'origine du réseau s'articule étroitement avec la nécessité de dépasser le schéma de compréhension franco-français pour aborder le cadre européen alors en pleine gestation. Cela suppose, comme le font Véronique Biau, Laura Brown et Bernard Haumont dans ce numéro, de s'ouvrir à des comparaisons européennes, mais aussi d'appréhender des pratiques qui, quoique très situées par nature, s'internationalisent. Avec l'évolution des visions Nord-Sud vers des approches qui évoquent leur pluralité (les Suds, les Nord(s)), c'est l'échelle mondiale qui s'impose progressivement : nombre de marchés se font désormais à l'exportation, les formations s'internationalisent, les mobilités sont facilitées. Et sans doute l'univers de la recherche, en France, n'est-il pas le plus perméable à ces évolutions. Plusieurs voix s'accordent ici à regretter le manque de diffusion internationale des productions du réseau, le manque aussi d'échanges internationaux au sein du conseil scientifique et des événements publics du réseau. Les conditions matérielles dans lesquelles celui-ci travaille n'y sont pas étrangères, mais elles n'expliquent pas tout. Les chercheurs qui ont été confrontés à des travaux comparatifs sur les acteurs et métiers de la production architecturale et urbaine savent combien il est difficile de saisir avec toute la finesse nécessaire – dans différentes situations nationales – les cultures et positionnements professionnels, la segmentation des activités et les rapports de ces segments aux pouvoirs publics d'une part, aux marchés d'autre part, les systèmes de formation et de compétences, les contextes juridiques et réglementaires, etc.

#### La transition environnementale

Si la notion de développement durable est arrivée dans l'agenda français dès la fin des années 1980, le réseau Ramau n'en a réellement fait un objet de recherche que dans les années 2010, comme le rappellent Gilles Debizet, Éric Henry Nadine Roudil et Silvère Tribout dans leur échange publié ici. Mouvement émergeant dans le champ du politique à l'occasion de grands

sommets internationaux et de prises de position des chefs d'État, il n'a réellement suscité le choix de Ramau de s'y intéresser qu'à partir du moment où il a pris place dans le concret des opérations architecturales et urbaines. Cela a été un choix débattu au sein du réseau, notamment par rapport à la stratégie collective adoptée à l'égard de financements de recherche qui s'orientent alors de manière très sélective sur les thèmes du bâtiment et de la ville durables. Les questions épistémologiques liées à cette nouvelle surdétermination sont rudes : dans son indéfinition, la notion de développement durable remet en cause les cloisonnements disciplinaires traditionnels et invite à la pratique d'une interdisciplinarité radicale. Les sciences humaines et sociales sont convoquées (mais comment et pour quoi ?) afin de contribuer à des projets relevant des sciences de la vie et de la Terre, ou bien des sciences pour l'ingénieur. L'injonction à prendre en compte la question environnementale soulève aussi à nouveaux frais le débat de l'opérationnalité de la recherche ; le débat consigné dans le Cahier 7<sup>4</sup> en est emblématique pour beaucoup d'entre nous.

On le voit, les questions éthiques et politiques sont indissociables des problématiques de recherche telles qu'elles se sont progressivement imposées au réseau.

### **Une recherche sur et/ou avec les professionnels**

« L'ambition du réseau Ramau est d'offrir un lieu d'échange, de coopération, de débat entre les milieux scientifiques et professionnels, de façon à élaborer conjointement des programmes de recherche pertinents à la fois du point de vue scientifique et du point de vue social, de telle sorte que leurs résultats soient rendus disponibles, mis en forme de telle façon qu'ils puissent atteindre les publics d'intervenants qui agissent dans ces secteurs », écrivait Thérèse Evette dans la première livraison des Cahiers Ramau.

Au cours de son existence et en réponse aux contextes, notamment institutionnels, dans lesquels se développait le réseau, cette itération entre monde de la recherche et monde professionnel a connu deux moments. Il est intéressant de noter que les deux dispositifs selon lesquels le réseau a organisé son rapport aux milieux professionnels se sont tenus à distance des impératifs émis par l'environnement académique.

Années 1990-2000 : légitimer une recherche en architecture fondée sur des passerelles entre les milieux de la recherche et les milieux professionnels

Dans la première période de développement du réseau, en effet, le contexte est encore celui des débuts de l'institutionnalisation de la recherche architecturale. Chercheurs et laboratoires des Écoles d'architecture sont peu nombreux ; leurs liens avec les universités où sont dispensés les enseignements en urbanisme, en sciences sociales et en sciences de gestion, qui pourraient



s'articuler avec les problématiques de la recherche architecturale, sont ténus. La recherche en paysage est quasi inexistante. La tutelle de l'architecture vient de retourner au ministère de la Culture (1995). Les initiateurs du réseau Ramau décident alors d'inviter des professionnels et institutionnels à siéger – aux côtés de chercheurs comme Michel Callon, Alain Bourdin, Claude Dubar ou Robert Prost – au conseil scientifique du réseau, conçu, dans les faits, comme un conseil d'orientation. Des personnalités issues du BTP, de l'Observatoire de la fonction publique territoriale, de la Caisse des dépôts et consignations, de l'association Architectes et Maîtres d'ouvrage ou du ministère de l'Industrie sont alors mises en présence d'institutions publiques commanditaires de recherche dans nos domaines (ministère de la Culture et de la Communication, Plan Urbanisme Construction et Architecture, Centre scientifique et technique du bâtiment, ministère de la Recherche) pour contribuer à définir les thèmes prioritaires du travail du réseau. La prise de conscience des mutations que l'on vient de décrire au sein des systèmes d'acteurs (décentralisation, montée des opérateurs privés, internationalisation) a fait porter l'intérêt sur l'évolution des relations interprofessionnelles dans le champ de l'urbanisme, de l'architecture et de l'ingénierie, sur la structuration de la maîtrise d'ouvrage et la remise en cause des formes de la commande publique, sur la question du projet urbain sous l'angle des nouvelles compétences et des nouveaux systèmes d'acteurs, etc. Dans la même démarche, les cinq premiers numéros des Cahiers Ramau, juxtaposaient, sur ces thèmes, les contributions de chercheurs présentant les résultats de leurs travaux et les témoignages de professionnels alimentant, à partir de leur expérience propre, la thématique mise en débat. Un dispositif de confrontation avait d'ailleurs été inventé, pour le Cahier 3, sur les nouvelles pratiques architecturales en Europe : un praticien et un chercheur étaient invités à évoquer ensemble une spécificité des pratiques dans leur pays en associant un témoignage réflexif à l'analyse plus théorique du processus évoqué.

Très dépendant des commanditaires de recherche, comme le rappelle Thérèse Evette dans son témoignage dans cette présente livraison, le réseau tirait sa légitimité de la passerelle qu'il construisait dans cette large transversalité. Et il était secondaire que les productions qui en émanent n'aient pas été d'égale qualité scientifique.

À partir des années 2010 : l'évolution de la recherche vers un nouveau modèle de production de connaissances

L'appel à articles des *Annales de la recherche urbaine* pour le n° 104, paru en 2008 et intitulé « L'expertise au miroir de la recherche », a permis au réseau de se situer par rapport aux questionnements qui commençaient à se faire jour sur la posture du chercheur vis-à-vis de la demande sociale d'expertise. En nous appuyant notamment sur les travaux de Robert Castel sur

l'expert instituant (Castel, 1985), ceux de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe sur la recherche « de plein-air » et ceux de l'équipe de Michael Gibbons sur un « mode 2 de la production de connaissances » (Gibbons *et al.*, 1994), nous avons alors tenté de nous situer par rapport à un mouvement plus global de recomposition des interfaces recherche/expertise/décision. Ces travaux, en effet, s'écartent d'un modèle binaire qui séparerait production académique de connaissances fondamentales, d'une part, et applications de ces connaissances, d'autre part, pour décrire un mode de production des connaissances qui non seulement s'effectue sur une base multidisciplinaire mais, surtout, relève souvent de dispositifs éphémères, contextualisés, orientés par la résolution de problèmes, multidisciplinaires et réunissant chercheurs et non-chercheurs. La contribution, dans ce Cahier, de Laura Brown et des doctorants et jeunes chercheurs affiliés au réseau dessine bien le portrait-robot d'un « Jeune Ramau » pluridisciplinaire et travaillant au plus près des milieux professionnels, notamment avec l'essor des financements Cifre dans notre domaine.

Depuis 2015, c'est bien cette question de la production et de la diffusion de connaissances sur la fabrication de la ville en régime d'incertitude qui a mobilisé les membres du réseau. Après l'avoir abordée sous l'angle pédagogique, à travers les interfaces enseignement-recherche-pratique professionnelle (Cahier Ramau 9 et journées de janvier 2018 à Liège), le programme scientifique de Ramau pour la période 2018-2020 a pour thème : « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise ». Il s'agit de réinterroger le fonctionnement d'une « recherche impliquée » dont les savoirs de l'architecture et de l'aménagement sont, à divers titres, illustratifs. Le prisme d'observation est multiple : celui de la constitution d'expertises territoriales à l'interface des milieux politico-administratifs et des sphères académiques, celui des effets de cadrage et de mots d'ordre qu'opère parfois la recherche incitative publique, ou encore celui des hybridations qui se produisent à l'occasion de recherches participatives ou d'expériences doctorales « embarquées » de type Cifre.

La prochaine livraison des Cahiers se donne pour objet de faire un point sur ces questions.

## Bibliographie

- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Campagnac É. (dir.), 2009, *Évaluer les partenariats public-privé*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées.
- Carassus J., 2003, *Construction : la mutation. De l'ouvrage au service*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées.
- Castel R., 1985, « L'expert mandaté et l'expert instituant », in *Situations d'expertise et socialisation des savoirs*, Saint-Étienne, Cresal, p. 87 et suivantes.
- Collectif, 2008, « Villes et "best practices" », *Espaces et Sociétés*, n° 131.
- Fol S. et Morange M., 2014, « Ville, néolibéralisation et justice », *Justice Spatiale/ Spatial Justice*, n° 6.
- Gibbons M., Limoges C., Novotny H. et al., 1994, *The New Production of Knowledge : The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Londres, Sage.
- Lorrain D., 1992, « Le modèle ensemblier en France », dans Campagnac É. (dir.), *Les Grands Groupes de la construction. De nouveaux acteurs urbains ?*, Paris, L'Harmattan.

## Notes

- 1 Dans un certain nombre de ses écrits, Christian du Tertre oppose au modèle traditionnel de performance issu de la période fordiste un modèle serviciel dans lequel priment les valeurs d'immatérialité, de subjectivité, de labilité.
- 2 On peut se référer, parmi de nombreux autres travaux, à ceux de Magali Nonjon et Alice Mazeaud, qui y voient un marché professionnel internationalisé (*Le Marché de la démocratie participative*, Éd. du Croquant, 2018).
- 3 Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée.
- 4 Cahier Ramau 7, 2015, table ronde « La ville durable et les chercheurs : quelle construction interdisciplinaire des savoirs ? », p. 222-255.

## **Programme scientifique du réseau Ramau pour la période 2018-2020**

« De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise »

Le présent projet scientifique s'inscrit directement en continuité du précédent, que nous avons dédié à la question de l'évolution des formations. Comme le montre le sommaire du Cahier Ramau 9, l'incertitude est de mise quant aux formats et aux contenus des formations en aménagement, urbanisme, architecture et paysage : c'est une incertitude productive, dont témoignent la créativité de nombreux dispositifs (les centres de formation que sont les écoles d'architecture et de paysage ainsi que les instituts d'urbanisme sont souvent de réels lieux d'expérimentation à cet égard) ou encore la recherche de stabilisation de référentiels de formation. C'est clairement le signe ou le symptôme d'une déstabilisation forte quant aux « fondamentaux » et aux savoirs et compétences que les formateurs contribuent à édifier. Cela se retrouve également du côté des perturbations que rencontre la recherche dans ces domaines. L'enjeu de l'identification et de la production des compétences, celui de l'articulation formation-recherche-métiers dans le domaine de l'architecture, de la construction et du cadre de vie tiennent d'ailleurs une place importante dans la Stratégie nationale pour l'architecture, constituant le substrat de deux des six axes dégagés par cette réflexion, dont on note qu'elle est elle-même issue de groupes hybrides : praticiens, enseignants-chercheurs, tutelles administratives, élus et acteurs économiques.

Retour de la question des utilités des savoirs

En 2008, les responsables de Ramau se sont joints aux contributeurs du numéro des *Annales de la recherche urbaine* intitulé « L'expertise au miroir de la recherche » afin d'analyser les formes de réflexivité chez les acteurs des projets architecturaux et urbains, en partant des travaux du réseau sur les expertises<sup>1</sup>. Constatant que, depuis une dizaine d'années, les types d'hybridation entre recherche et pratiques professionnelles se sont développés, Ramau a souhaité les explorer dans leurs fondements comme dans leur portée. Dans le champ de l'architecture et de l'urbanisme, doctorats Cifre<sup>2</sup>, recherche-action et R&D (recherche et développement) sont autant de modalités de construction de la connaissance croisant l'analyse scientifique avec des applications ou des réalisations. Au-delà de ce croisement, ce sont les formes mêmes de production des connaissances qui sont susceptibles d'être modifiées, et qui concernent plus globalement la question des savoirs dans la société et de leurs utilités. On peut ainsi considérer qu'une recherche impliquée est possiblement de nature à reconfigurer les rapports de défiance ou d'utilité servile dont on connaît bien les contours<sup>3</sup>. Les savoirs de l'aménagement occupent une place particulière à cet égard, dont témoigne une histoire controversée de leur nature : savoirs pour l'action,

savoirs de l'action, savoirs par l'action... Dans tous les cas, l'intranquillité est constitutive d'un questionnement sur ce que l'on attend des chercheurs dans nos domaines. C'est une chance plus qu'un obstacle.

Les rapports entre recherche et mondes professionnels de l'aménagement donnent lieu à la formation d'ingénieries spécifiques. Celles-ci peuvent certes relever de la modélisation, de l'instrumentation, mais aussi d'un *soft power*, modalité douce de persuasion par le savoir. Les démarches dont relève la mise en place de politiques publiques sont de plus en plus de l'ordre de l'ingénierie de projet donnant lieu à l'intervention de consultants variés, étendant le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. L'ingénierie ne se limite pas ici à une acception technique mais inclut un ensemble de prothèses mises en place pour une aide à la décision. Outre un questionnement épistémologique, cette discussion est aussi propre aux mondes professionnels mouvants s'interrogeant sur leurs démarches, sur les expertises qui leur manquent, etc. C'est bien ce qui ressort de l'ouvrage collectif *L'Ingénierie, signe d'intelligence territoriale ?* (sous la direction de Claude Janin, Éric Grasset, Dany Lapostolle et Élise Turquin, Paris, Economica, 2011) concernant le rapport de l'expertise aux enjeux du développement local. C'est aussi clairement un questionnement doctoral dont témoigne une structure émergente, le Groupe de recherches sur l'ingénierie en aménagement et urbanisme (Gringau).

Nous avons retenu trois entrées que nous aimerions explorer pendant les trois années d'habilitation du réseau que nous visons. Elles s'entendent comme des prismes qui visent à questionner plus spécifiquement cette interrogation générale.

#### Le prisme des expériences doctorales

Ramau se propose de questionner les contextes des thèses élaborées dans le cadre des Cifre, notamment en accompagnant les travaux du Gringau, constitué de doctorants aussi impliqués dans l'Association des doctorants Cifre en SHS (AD Cifre SHS), qui interrogent différents thèmes depuis leur position « embarquée » dans des organisations où l'ingénierie est première. En 2017, son cycle de réflexions a concerné le rapport de l'ingénierie aux clients puis le rapport de l'ingénierie à la recherche en SHS. Il intensifie des questions portées par l'AD Cifre SHS.

Le développement actuel des Cifre soulève deux types d'interrogation autour des rapports entre recherche et pratique opérationnelle. La première consiste à savoir dans quelle mesure ils contribuent, par exemple, à la création de pôles de recherche dans les agences d'architecture<sup>4</sup> ou les collectivités territoriales<sup>5</sup>, montrant ainsi une internalisation plus forte de la recherche dans les organisations<sup>6</sup>. Observe-t-on l'émergence ou le transfert d'expertises ? La seconde renvoie aux débats – prégnants dans les Ensa(p) mais aussi dans les écoles de paysage hors Ensa à la

favorable de la réforme de la formation et de la mise en œuvre du LMD (licence-master-doctorat) – autour des relations que peut entretenir la recherche avec le « projet ». Les éléments de discussion révèlent des tensions autour de la définition de la discipline et du rôle qui peut être celui de la *research by design*. Au-delà des questions de positionnement, peut-on éclairer les apports spécifiques dont l'on peut créditer la recherche par le projet, en dépassant le stade des déclarations et des affirmations ? À l'orée d'un probable développement des doctorats élaborés à partir de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou sur travaux (avec une nécessité plus grande pour les écoles de paysage favorisant des parcours plus diversifiés ou des modèles alternatifs), il est décisif de poser sereinement la question et de convier les personnes impliquées (doctorants, enseignants habilités à diriger des recherches, docteurs) à témoigner des processus à l'œuvre.

Ce questionnement nous semble important, de nature à renouveler ce que l'on entend lorsque l'on défend l'autonomie relative du monde de la recherche : comment peut-on être à la fois relié et indépendant ? Être inscrit dans les rapports de force qui traversent la société et en mesure de les analyser ? Entre engagement et distanciation (comme le suggérait déjà en 1993 le sociologue Norbert Elias dans sa sociologie de la connaissance), les expertises méritent toute notre attention comme formes à la fois culturelles et technico-politiques.

L'entrée par les cadrages de la recherche incitative et contractuelle

Les appels à projets constituent une autre entrée permettant de documenter cette question des transformations des expertises. La manière dont la commande de recherche façonne et favorise les modalités de réalisation des travaux scientifiques est une autre question posée par les rapports renouvelés entre expertise et recherche. En effet, les ministères successifs qui ont porté le Plan Urbanisme, Construction, Architecture (Puca) – actuellement dénommés « de la Transition écologique et solidaire » et de « la Cohésion des territoires » – ont essentiellement soutenu, depuis une dizaine d'années, des projets de recherche-action. Des appels d'offres de recherche émanant du ministère de la Culture et de la Communication invitent les laboratoires à se doter de dispositifs qui croisent pédagogie et recherche et à se rapprocher d'enseignements, les associant ainsi aux modalités d'élaboration de la connaissance. Autre exemple, les Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) de la Région Île-de-France proposent aux laboratoires de collaborer avec des organismes issus de la société civile afin de contribuer « à l'enrichissement des thèmes de recherche, [d'explorer] de nouvelles formes de démocratie, [de tracer] des pistes d'innovation sociétale tout en élargissant les champs d'application des méthodologies scientifiques et l'éventail des acteurs qui les mettent en

œuvre ». Les projets soutenus par la Communauté européenne prévoient également des interactions avec les entreprises. À quels objectifs ces politiques de la recherche répondent-elles ? Quels sont les types de savoirs qui se constituent à partir de ces injonctions ? Les chercheurs font-ils évoluer leurs pratiques de recherche pour répondre à ces incitations ? Et si oui, comment ? De ce point de vue, outre les acteurs centraux, on voit combien les collectivités territoriales (les Régions assurément mais aussi les métropoles) ont également pris leur place : lancement d'appels à projets, dispositifs de type recherche-formation-innovation (RFI)... Autant de cadrages qui sont susceptibles d'orienter les recherches, souvent au motif d'une opérationnalisation plus forte.

Le prisme de l'expertise territoriale

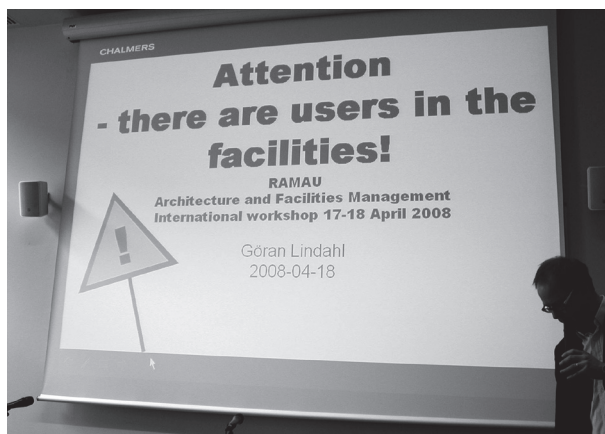
La question de l'expertise territoriale est incontournable pour les Écoles d'architecture et de paysage comme pour les Instituts d'urbanisme. C'est un phénomène présent dès la création du premier d'entre eux (l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris en 1924, en lien avec la préfecture de la Seine), consubstantiel à leur cœur de métier et en lien avec leur financement (implication des collectivités territoriales dans la construction des Écoles d'architecture). Si ce volet a été exploré par Ramau du côté de la formation initiale et de la formation continue dans le cadre du programme finissant, la question doit être posée du côté de la recherche. Thèses en Cifre, recherche-développement, Picri et Popsu (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) ont récemment été des expériences de recherche et d'expertise (institutionnelle, citoyenne...) auxquelles nous avons participé et que nous souhaitons soumettre à un retour réflexif et critique : portée des différents dispositifs, rapports aux commandes et demandes institutionnelles, etc. Quels sont les territoires de l'expertise, sur quelles scènes d'action voit-on se déployer des rapports entre acteurs et chercheurs ?

Avec en toile de fond la transformation des politiques publiques, on observe aussi un appel à de nouveaux modes d'expertise dépassant les deux formes classiques de l'expertise académique et de l'expertise technique. Au sens large, l'ingénierie territoriale est à questionner. Cela suppose de renforcer les liens avec la fédération des agences d'urbanisme et de poursuivre le rapprochement avec les préoccupations de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (Aperau).

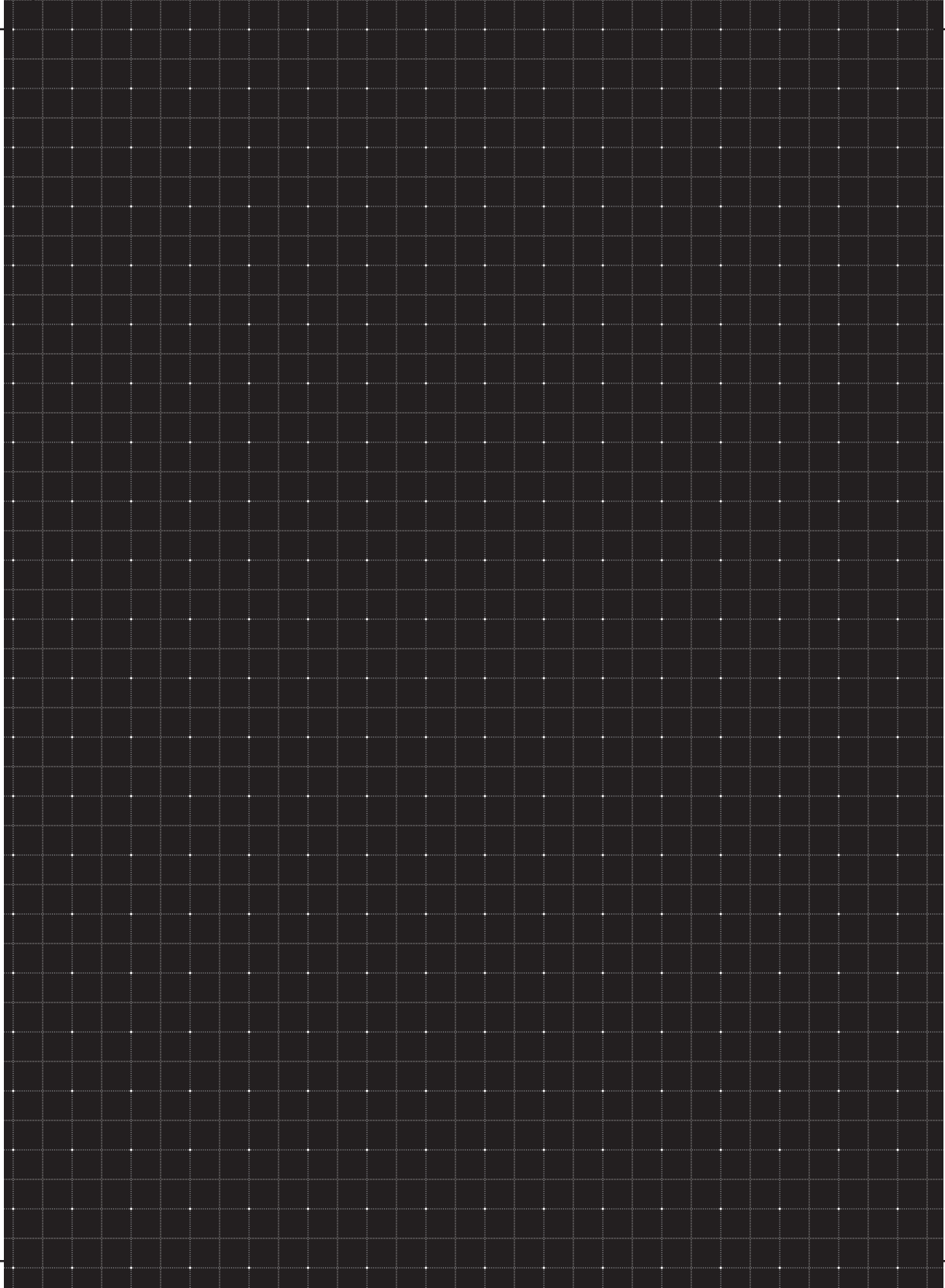
## Notes

- 1 Biau V. et Evette T., 2008, « Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Recherche et dispositifs réflexifs », in « L'Expertise au miroir de la recherche », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 104.
- 2 Conventions industrielles de formation par la recherche : dispositif de l'Agence nationale de la recherche et de la technologie destiné au financement de thèses de doctorats. Ces conventions sont de plus en plus nombreuses aujourd'hui dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme.
- 3 Cf. Lahire B., 2002, *À quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte, ou Noiriell G., *Les Fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*, Paris, Fayard, 2005.
- 4 Fertilisation croisée appelée de ses vœux par la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA) dans sa mesure n° 16.
- 5 À l'instar du programme « 1 000 doctorants pour les collectivités locales et les acteurs publics », dans lequel vient de s'engager la Comue Hesam, dont l'Ensa Paris-La Villette est membre. On note la convergence avec le souci de renforcer l'ancrage scientifique et économique des Écoles d'architecture au niveau territorial (SNA, mesure n° 12).
- 6 Sur la capacité des agences d'architecture d'internaliser de la recherche, voir aussi le travail de thèse mené actuellement par Guillaume Duranel au sein du LET-Lavue (UMR 7218) sur les agences participant à l'atelier du Grand-Paris, sous le titre « Le "Grand Pari(s)", quels espaces de collaborations professionnelles pour les architectes et les urbanistes ? ».

Atelier international 2008. « Architecture et *Facilities Management*. La conception face à la montée des services. » 17 et 18 avril, INHA, Paris.







# Résumés

### **Bernard Haumont, Laura Brown, Véronique Biau**

Au moment où Ramau apparaît, la construction européenne est déjà engagée : des directives harmonisant les diplômes et la passation des marchés publics de services concourent à une européanisation des pratiques des professionnels de l'environnement et du cadre bâti. Si la dimension européenne est au fondement des recherches du réseau Ramau, l'amplification du processus de mondialisation engage la communauté de membres (scientifiques et professionnels) à élargir, dès la fin des années 1990, ses problématiques au niveau mondial. Issus de trois générations différentes, les auteurs mettent en évidence les concepts et les analyses qui ont permis de saisir les pratiques professionnelles dans la fabrication architecturale et urbaine à l'échelle internationale à partir d'un retour sur vingt ans de publication des Cahiers Ramau.

*When the Ramau network was founded, European integration was already under way: directives harmonising diplomas and contract tendering for public services contributed to a Europeanisation of environmental and built environment professional practices. While the European dimension is at the heart of Ramau's research, the amplification of the globalization process has led the community of members (scientists and professionals) to expand their issues internationally since the late 1990s. Coming from three different generations, the authors highlight the concepts and analyses that have made it possible to grasp professional practices in architectural and urban production on an international scale, based on a twenty-year review of the Ramau Papers.*

**Mots-clés** International, profession, pratiques, fabrication de la ville, architectes

**Keywords** International, profession, practices, city production, architects

### **Patrice Godier, Guy Tapie, Guillaume Lacroix, Laurent Matthey**

Louvrage *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, paru en 2009, a représenté pour le réseau une sorte d'aboutissement de la réflexion menée dès son origine sur les coopérations et les coordinations des acteurs de la production architecturale et urbaine. Regroupant une série d'investigations menées autour de ces thèmes sous le vocable d'interprofessionnalité, le travail de recherche entrepris par Ramau a permis d'appréhender les configurations d'un paysage professionnel complexe et mouvant. L'article présente, dix ans après la parution du livre, les regards critiques portés par trois chercheurs de générations différentes sur ces mêmes thèmes, faisant apparaître les continuités, évolutions, inflexions et nouveaux horizons de recherche apparus depuis. Il souligne ainsi la constance, dans l'activité du réseau Ramau, des questionnements sur le modèle français de production du cadre bâti.

*The book “La Fabrication de la ville, métiers et organisations” published in 2009 represented a capstone for the study of cooperation and coordination amongst actors in architectural and urban production, present from the network’s origins. Ramau’s research, which brings together a series of investigations conducted on these themes under the heading of interprofessionality, has made it possible to understand the configurations of a complex and changing professional landscape. Ten years after the book’s publication, this article presents the critical views on these same themes formulated by three scholars from different generations. It reveals the continuities, evolutions, inflections and new research horizons that have emerged since then. It thus underlines continuity in the Ramau network’s interrogation of the French model of production of the built environment.*

**Mots-clés** Interprofessionnalité, forum hybride, coopération, coordination, compétences, métiers, durabilité, identités professionnelles.

**Keywords** Interprofessionality, hybrid forum, cooperation, coordination, skills, professions, sustainability, professional identities.

### **Aurélie Couture, Isabelle Grudet, Élise Macaire avec Thérèse Evette**

Si la période des années 1970 était marquée par une politisation des projets et les luttes urbaines, celle des années 1990, qui coïncide avec la création du réseau Ramau, se caractérise par une technicisation des projets. Ce contexte de complexification de la fabrique urbaine ne détourne-t-il pas les initiateurs et les participants du réseau de la question des « non-professionnels » ? La lecture chronologique des Cahiers Ramau atteste de la présence constante d’un intérêt pour « l’usager » durant les vingt années de publication ainsi que d’une évolution de l’approche de cette notion. Après s’être fait l’écho d’une vision centrée sur l’anticipation des usages destinée à améliorer la qualité architecturale du cadre bâti, les articles montrent la montée en légitimité de l’« habitant-citoyen » dans les arènes de la fabrication urbaine. Ils témoignent des transformations des habitudes de travail des professionnels pour inclure les habitants dans les projets architecturaux et urbains, ainsi que du développement de métiers, de marchés, et parfois aussi de formations, en lien avec la participation des habitants.

*Whereas the period of the 1970s was marked by the politicization of projects and urban struggles, the 1990s, which coincided with the creation of the Ramau network, were characterized by the technicalization of projects. Did this context of increasing complexity of urban production divert the network’s initiators and participants from the question of “non-professionals”? A chronological reading of articles in the Ramau Papers attests to the constant presence of the interest in the “user” over the 20 years of publication as well as an evolution*

*in the approach to this notion. After echoing a vision focussed on anticipating uses to improve the architectural quality of the built environment, the articles in the Papers show the rising legitimacy of the “citizen-inhabitant” in the arenas of urban production. They testify to changes in the working habits of professionals to include residents in architectural and urban projects, as well as the development of professional practices, markets, and even educational programs, in connection with residents’ participation.*

**Mots-clés** Habitants, usagers, citoyens, participation, débat public, médiation, savoirs, professionnalisation

**Keywords** Inhabitants, users, citizens, participation, public debate, mediation, knowledge, professionalization

### **Michael Fenker, Graham M. Winch**

En nous intéressant aux opérations architecturales des entreprises et des administrations, et en mettant l’accent sur l’imbrication entre les décisions liées à l’espace et les choix fondamentaux de ces organisations, nous avons voulu élargir la façon dont les travaux de Ramau ont jusqu’ici exploré les relations entre la question des usages et des usagers et celle des organisations de projet : l’irréductibilité d’une partie des intérêts et des responsabilités du bénéficiaire des services dont le bâtiment est le support dans le jeu classique des acteurs du projet architectural en France. Le modèle français de la maîtrise d’ouvrage et de la maîtrise d’œuvre induit un raisonnement sur le bénéficiaire limité à la temporalité du projet et davantage focalisé sur les dimensions constructives de la transformation de l’espace que sur les services attendus. Le choix du terme « bénéficiaire », plutôt que celui de « maître d’usage », procède de la compréhension qu’une réelle prise en considération des préoccupations du bénéficiaire et des actions qui en découlent implique une organisation des dispositifs qui dépasse le cadre du projet.

*By focusing on architectural projects undertaken by companies and administrations, and by emphasizing the intertwining between decisions related to space and the fundamental choices of these organizations, we sought to broaden the way in which Ramau’s work had so far explored the relationship between the question of uses and users and that of project organization: specifically, the irreducible nature of some interests and responsibilities attributed to the beneficiarie of the services that the building supports in the classic stakeholder interplay model in architectural projects in France. The French model comprising notably a contracting authority (maître d’ouvrage) and a designer (maître d’œuvre) tends to favour conceptualizing the beneficiary within the limits of the project’s timeframe, more focused on the constructive dimensions of transforming space than on the expected services in the long term. The choice of the term “beneficiary”, rather than that of “user-specialist”, stems from understanding that an authentic consideration*

*for the beneficiary's concerns and for the corresponding actions implies an organisational model that goes beyond the project's framework.*

**Mots-clés** Bénéficiaire du cadre bâti et aménagé, usages, organisation de projet, processus de conception, lieux de travail

**Keywords** Owner, building in use, project organisation, design process, workspace

### **Georges Debizet, Nadine Roudil, Éric Henry, Silvère Tribout**

Le début des années 2010 marquait un tournant dans les réflexions, rencontres et publications du réseau Ramau. À cette époque, un nouveau programme scientifique s'ouvre autour du développement durable et de ses effets sur les pratiques professionnelles. Il donne lieu à quatre rencontres et autant de publications entre 2012 et 2017. Le présent article, fondé sur une discussion interdisciplinaire, poursuit un double objectif. Le premier consiste à offrir un regard rétrospectif et analytique sur la manière dont le développement durable a marqué les réflexions du réseau Ramau, de sa création à 2011, puis au fil des quatre moments qui lui sont consacrés. Au-delà des publications Ramau, le second objectif vise à révéler les regards des auteurs sur les processus d'intégration du développement durable dans les pratiques de la fabrique urbaine en France. Les échanges engagés se complètent autant qu'ils dessinent et assument des points de vue différents, tant sur le réseau Ramau que sur la capacité transformatrice du développement durable.

*The early 2010s marked a turning point in the Ramau network's reflections, meetings and publications. In this period, Ramau launched a new scientific programme on sustainable development and its effects on professional practices. This gave rise to four symposia and as many publications between 2012 and 2017. This article, based on an interdisciplinary discussion, has a twofold objective. The first one provides a retrospective and analytical look at how sustainable development has shaped the Ramau network's thinking from its inception to 2011, and then over the four moments devoted to it. Beyond Ramau publications, the second objective aims to reveal the authors' views on the processes through which urban production practices in France integrate sustainable development. Their respective contributions complement one another as much as they delineate and assume different points of view, both on the Ramau network and on the transformative capacity of sustainable development.*

**Mots-clés** Développement durable, pratiques professionnelles, compétences, normalisation, récit.

**Keywords** Sustainable development, professional practices, skills, standardization, storytelling

## Laurent Devisme

Ce texte associe une réflexion sur la forme réseau avec l'histoire récente du réseau scientifique thématique Ramau. Partant de la mise en avant de la force des liens faibles et de la souplesse qu'incarne le travail en réseau, il cerne ensuite plusieurs caractéristiques de Ramau : outil commun et scène partagée. Il s'attarde sur son hybridité constitutive et montre comment il a accompagné l'émergence et renforcé les figures du professionnel réflexif et de la recherche de plein air. Différents professionnels des milieux de l'aménagement, de la gestion des territoires, des milieux associatifs, des mondes de la transition socio-énergétique ont pu ainsi échanger. Enfin, cet article pointe les tendances plus larges auxquelles Ramau – entre les enjeux de spécification scientifique et l'éclairage des politiques publiques – fait face, comme l'accélération des temporalités ou le confinement lié aux pratiques normalisées d'évaluation. Des chantiers prospectifs sont ainsi explorés.

*This text combines considerations about the network form with the recent history of the Ramau thematic scientific network. Starting by highlighting the strength of weak links and the flexibility that networking embodies, the text then identifies several characteristics of Ramau as a common tool and a shared stage. It focuses on its constitutive hybridity and shows how it has both accompanied the emergence and strengthened the figures of the reflective practitioner and field research. Various professionals from the fields of planning, land management, non-profit organisations, and the worlds of the socio-energy transition were thus able to exchange views. Lastly, the article highlights broader trends that Ramau—situated between the stakes of scientific objectivity and those of informing public policy—now faces, such as accelerating temporalities or the constraints inherent in standardized evaluation practices. Prospective lines of research are thus explored.*

**Mots-clés** Réseau, recherche incitative, mondes de la recherche, mondes professionnels, praticien réflexif

**Keywords** Network, incentive research, research worlds, professional worlds, reflexive practitioner

## Olivier Chadoin

À partir du milieu des années 1990, une recherche sur la profession d'architecte se développe, qui va s'attacher à décrire les métiers et les mécanismes de la production urbaine et architecturale. C'est dans ce contexte que se forme le réseau Ramau. Cet article propose une présentation dialogique et synthétique des différents travaux sur le sujet depuis cette époque, en tentant d'analyser la manière dont ils alimentent plus généralement les questionnements sociologiques relatifs aux professions. Il s'attache à montrer comment les évolutions de la profession d'architecte confrontent la sociologie des professions à ses difficultés, en particulier celle qui consiste

à rechercher une unité du groupe, et propose d'ouvrir et de renouveler l'approche de ce groupe professionnel en réenvisageant le poids et le rôle de la dimension symbolique dans la construction et le maintien de son identité. *From the mid-1990s onwards, research into the architectural profession began to develop, focusing on describing the occupations and mechanisms of urban and architectural production. It is in this context that the Ramau network was formed. This article provides a dialogical and synthetic presentation of various studies on the architectural profession since the mid-1990s, attempting to show how they feed general sociological inquiry on professions. It seeks to show how developments in the architectural profession confront the sociology of professions with its own difficulties, in particular that of seeking unity in a given group, and proposes to expand and renew the approach of this particular professional group by re-examining the weight and role of the symbolic dimension in fabricating and maintaining its identity.*

**Mots-clés** Sociologie, profession, compétence, interprofessionnalité, capital symbolique, unité professionnelle

**Keywords** Sociology, profession, competence, interprofessionalism, symbolic capital, professional unity

### **Laura Brown (avec les contributions de Fanny Gerbeaud, Théa Manola, Luna D'Emilio, Yasmina Dris)**

En 2018, Ramau a fêté ses vingt ans. Le réseau s'est consolidé au fil du temps avec l'apport des membres – chercheurs et professionnels – des Ensa et des Instituts d'urbanisme français et européens (Suisse, Belgique). Il fait aujourd'hui le constat que les diplômés en architecture et en urbanisme sont de plus en plus nombreux à se tourner vers la recherche (thèses, enseignement) et à participer à ses activités (publications dans les Cahiers Ramau, rencontres). Aussi, pour mieux identifier les caractéristiques sociodémographiques et la nature des activités de cette nouvelle génération, une branche de Ramau est née, baptisée les « Jeunes Ramau ». Un questionnaire, élaboré et diffusé par le réseau, a reçu une trentaine de réponses. L'article en décrit les résultats, éclairés par une série de portraits qui entrent en résonance avec les thèmes de prédilection du réseau : la dimension internationale, la participation, la durabilité et, plus généralement, la fabrique de la ville. *In 2018, Ramau celebrated its 20th anniversary. The network was built over time through the contributions of members – researchers and professionals – from French and European Architecture Schools and Urban Planning Institutes (Switzerland, Belgium). The network has recently observed that an increasing number of graduates in architecture and urban planning are turning to research (doctorates, teaching) and participating in its activities (publications in the Papers, symposia). In order to better identify this new generation's socio-demographic characteristics and the nature of its*



*activities, a new branch of Ramau was born: “Young Ramau”. A questionnaire distributed by the network got about thirty replies. This article describes the survey’s results and illustrates these with a series of portraits that resonate with the network’s preferred themes: the international dimension, participation, sustainability and more generally, urban production.*

**Mots-clés** Ramau, générations, enquête par questionnaire, portraits

**Keywords** Ramau, generations, questionnaire survey, portraits

Affiche éditée pour les vingt ans de réseau Ramau (original en couleur).

Graphisme : Marie Varichon.W

**RAMAU A. 20 ANS**

**ramau** RÉSEAU ACTIVITÉS ET MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

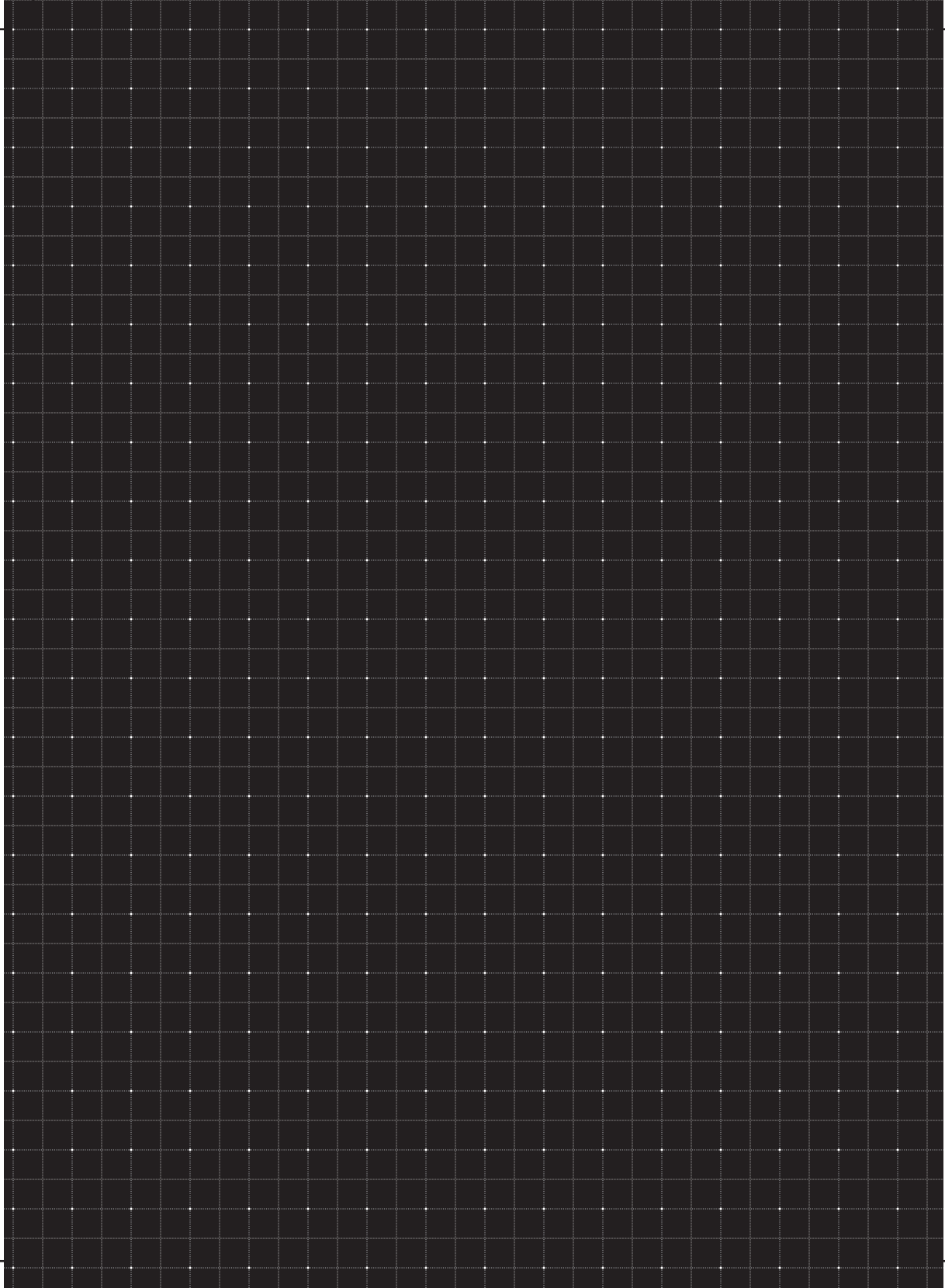
**ÉCLAIRER LA FABRICATION  
DES VILLES CONTEMPORAINES**

en examinant les processus  
d'élaboration des projets  
architecturaux et urbains,  
l'organisation des activités  
et les cultures professionnelles

- 11 ouvrages
- 14 colloques
- Un dossier de revue et des articles scientifiques
- Un programme de recherche incitative
- Un centre de ressources [www.ramau.archi.fr](http://www.ramau.archi.fr)

Ministère de la Culture

en partenariat avec la ville de Paris



# Auteurs

**Niels Albertsen** est professeur émérite de sciences politiques à l'École d'architecture d'Aarhus, au Danemark (aarch.dk). De 2004 à 2015, il a été codirecteur du Centre de recherche urbaine stratégique (www.byforskning.ku.dk). Il a été directeur du Welfare City Project (1997-2002) et de l'Institut du paysage et de l'urbanisme (2002-2011) à l'école d'architecture d'Aarhus. Il a également présidé l'Association nordique pour la recherche en architecture (1998-2000). Ses recherches se situent au carrefour des théories urbaine et sociale, de celles de l'architecture et de la conception, de la sociologie des professions (de l'architecture), de la sociologie et de la philosophie de l'art, et, enfin, des problématiques d'ambiances et d'atmosphères. Elles s'intéressent à l'inter- et à la transdisciplinarité.

Contact [na@aarch.dk](mailto:na@aarch.dk)

**Véronique Biau** est architecte-urbaniste en chef de l'État, HDR en aménagement-urbanisme, chercheuse au Laboratoire Espaces Travail (CNRS-Lavue et École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette). Depuis 2000, elle codirige le réseau Ramau.

Ses travaux portent sur les processus et les acteurs intervenant dans la conception et la production des espaces architecturaux et urbains, notamment la transformation des situations de projet et les nouvelles professionnalités des architectes. Elle s'est attachée à la relation maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage dans divers contextes : la grande commande publique et les concours d'architecture en France et en Europe, les partenariats public-privé et l'habitat participatif. Ses études de cas analysent le rapport entre le politique et l'architecture dans les programmes municipaux des villes moyennes, les enjeux de qualité dans la production du logement ou encore la négociation du projet et l'hybridation des savoirs entre habitants et professionnels dans les dispositifs d'habitat participatif.

Contact [veronique.biau@paris-lavillette.archi.fr](mailto:veronique.biau@paris-lavillette.archi.fr)

Architecte et docteure en sociologie, **Laura Brown** est membre du laboratoire Profession, Architecture, Ville et Environnement (Pave) et du Centre Émile-Durkheim (CNRS, université de Bordeaux). Après avoir soutenu une thèse sur la condition internationale des architectes, elle collabore au projet régional Adeqwat dans le cadre d'un contrat postdoctoral. Conduit en partenariat avec des ingénieurs hydrogéologues et des sociologues, ce projet vise à analyser l'avenir de la ressource en eau en Nouvelle Aquitaine à l'horizon 2050, par l'emploi de méthodes qualitatives et quantitatives. Des missions de terrain aux États-Unis et en Inde lui permettent de mettre en perspective les récits des visions d'avenir locales. L'angle international est le fil rouge de ses travaux.

Contact [laura.brown.contact@gmail.com](mailto:laura.brown.contact@gmail.com)

**Olivier Chadoin** est maître de conférences HDR en sociologie à l'Ensap de Bordeaux. Ses travaux portent sur la ville, l'architecture et leurs systèmes de production. Il saisit l'univers architectural et urbain ainsi que ses agents comme un champ de production spécifique, pris dans les jeux et les enjeux du monde social, dont la domination symbolique est une dimension. Il travaille actuellement, d'une part, sur les rapports entre architecture et politique, les rapports entre sciences sociales et architecture, et la profession d'architecte, et, d'autre part, sur la question des villes petites et moyennes. Il est membre des comités de rédaction de la revue *Espaces et Sociétés*, de la *Revue française des méthodes visuelles*, des Éditions de la Villette et du réseau Ramau, ainsi que du comité scientifique des *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*. Il a notamment publié *La Cité de Refuge. Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Lusine à guérir*, avec G. Ragot (Éd. du patrimoine, 2016) ; *Être architecte. Les vertus de l'indétermination. De la sociologie d'une profession à la sociologie du travail professionnel* (Presses universitaires de Limoges, 2007, 2<sup>e</sup> édition revue en 2013) ; *La Ville des individus. Sociologie, urbanisme et architecture. Propos croisés* (L'Harmattan, 2004) ; *Activités d'architectes en Europe. Nouvelles pratiques* (dir. avec T. Evette, Cahier Ramau 3, 2004) ; *Du politique à l'œuvre. Systèmes et acteurs des grands projets urbains et architecturaux* (avec P. Godier et G. Tapie, L'Aube, 2000).

Contact [olivier.chadoin@bordeaux.archi.fr](mailto:olivier.chadoin@bordeaux.archi.fr)

**Aurélié Couture** est architecte et docteure en sociologie, membre associée du laboratoire PAVE et du Centre Émile-Durkheim – UMR CNRS 5116. Elle est l'auteure d'une thèse intitulée *Fabrication de la ville et participation publique : l'émergence d'une culture métropolitaine* (2013). Elle est depuis 2015 enseignante contractuelle à l'EnsapBx et cheffe de projet du Forum urbain, centre d'innovation sociétale de l'IdEx Bordeaux, qui promeut les partenariats entre universitaires et professionnels autour de questions urbaines. Elle s'intéresse, à travers sa pratique, aux conditions et aux dispositifs de coopération entre chercheurs en sciences humaines et sociales et praticiens.

Contact [a4.couture@gmail.com](mailto:a4.couture@gmail.com)

**Gilles Debizet** est maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'UFR PHITEM (université Grenoble-Alpes) depuis 2006, chercheur au sein de l'UMR Pacte – équipe Villes et Territoires. Il enseigne dans des formations en aménagement, en urbanisme et en ingénierie. Formé aux sciences environnementales, à l'économie et à l'anthropologie, il a d'abord conduit des projets d'infrastructure et de maintenance industrielle avant d'enseigner la technologie en lycée. Croisant des approches sociotechnique et territoriale, ses travaux portent sur l'intégration des politiques climat et

énergie dans la fabrique de la ville, de sa planification à sa gestion. Expert scientifique international, il coordonne la recherche Écoquartier Nexus Énergie et le Cross-Disciplinary Program Eco-Sesa Smart Energies in Districts. Il a dirigé les ouvrages *Scénarios de transition énergétique en ville. Acteurs, régulations, technologies* (La Documentation française, 2016) et, avec P. Godier, *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs* (Cahier Ramau 7, 2015).

Contact [gilles.debizet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:gilles.debizet@univ-grenoble-alpes.fr)

**Laurent Devisme** est HDR en urbanisme, professeur de sciences sociales (études urbaines) à l'Ensa de Nantes, membre de l'UMR CNRS Architectures, Ambiances, Urbanités – équipe Crenau. Au sein de ce laboratoire, il co-coordonne les groupes de recherche « distributions de la fabrique urbaine » et « urbanités ambiantes ». Ses travaux portent principalement sur l'analyse de la fabrique urbaine contemporaine dans une perspective ethnographique : quelles articulations et contradictions entre urbanités et politiques publiques ? Il travaille également sur une réflexion d'ordre épistémologique sur les savoirs relatifs au champ de l'action urbaine : urbanographie, ethno-aménagement, etc.

Il est membre de plusieurs comités de lecture de revues dans le domaine des études urbaines et codirecteur du réseau Ramau. Il est professeur invité en 2019 au Politecnico de Milan.

contact [laurent.devisme@crenau.archi.fr](mailto:laurent.devisme@crenau.archi.fr)

**Thérèse Evette** est docteure en sociologie et licenciée en sciences économiques. Elle a été professeure à l'Ensa de Paris-La Villette, où elle a fondé et dirigé le laboratoire de recherche LET de 1978 à 2009. Elle est également cofondatrice du réseau Ramau et en a été responsable de 1998 à 2009. Elle est aujourd'hui chercheuse associée (Lavue, UMR CNRS 7218). Elle a publié notamment *Les Métiers de l'architecture en Ile-de-France* (CROAIF, 2012), *Projets urbains. Expertises, concertation et conception* (dir. avec J. J. Terrin, Cahier Ramau 4, 2006), *Activités d'architectes en Europe. Nouvelles pratiques* (dir. avec O. Chadoin, Cahier Ramau 3, 2004), *De l'atelier au territoire. Le travail en quête d'espaces* (avec F. Lautier, L'Harmattan, 1995).

Contact [therese.evette@wanadoo.fr](mailto:therese.evette@wanadoo.fr)

**Michael Fenker** est architecte et docteur en sciences de gestion. Ingénieur de recherche au Ministère de la Culture et de la Communication, il travaille depuis 2001 à l'Ensa Paris-La Villette, au sein du LET-UMR Lavue (CNRS 7218). Il participe à la direction du réseau Ramau depuis 2011. Ses travaux de recherche sur la production architecturale et urbaine s'articulent autour de deux thématiques. La première porte sur les activités de conception, notamment sous l'angle de l'organisation et de la gouvernance des projets,

de la structuration des systèmes d'acteurs, des processus d'apprentissage collectif, des coopérations et négociations interprofessionnelles et de leur articulation avec les différentes formes d'implication des citoyens. La seconde concerne les relations entre les entreprises et leurs espaces de travail, notamment du point de vue des stratégies organisationnelles et des situations de travail des opérateurs. Il étudie également la façon dont les modes de gestion de l'espace influent sur la dynamique organisationnelle, l'efficacité des systèmes et les conditions de travail.

Contact [michael.fenker@paris-lavillette.archi.fr](mailto:michael.fenker@paris-lavillette.archi.fr)

**Patrice Godier** est maître de conférences en sociologie à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et membre du laboratoire Pave (Profession Architecture Ville Environnement/Centre Émile-Durkheim UMR 5116). Il est membre du Conseil scientifique de Ramau, auquel il participe depuis sa création. Ses travaux portent sur les dynamiques métropolitaines, en particulier les thèmes de l'habitat, des territoires et des mobilités, du projet urbain et de la fabrication de l'espace. Contact [Patrice.godier@bordeaux.archi.fr](mailto:Patrice.godier@bordeaux.archi.fr)

**Isabelle Grudet** est architecte DPLG et docteure en architecture. Elle est ingénieure de recherche au ministère de la Culture, responsable scientifique du Laboratoire Espaces Travail (LET-CNRS-Lavue et École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette). Elle est membre du conseil scientifique du réseau Ramau depuis 2011 et a codirigé en 2017 le Cahier 8, *Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?*. Ses premières recherches ont porté sur les médiations et elle a soutenu une thèse portant sur les représentations de la ville contemporaines de l'institutionnalisation de l'urbanisme en France, de l'entre-deux-guerres aux années 1950. Depuis une dizaine d'années, elle travaille sur l'évolution des pratiques professionnelles en architecture et en urbanisme, sous l'angle de leur lien avec la problématique du durable ainsi que des dynamiques de genre.

Contact [Isabelle.grudet@paris-lavillette.archi.fr](mailto:Isabelle.grudet@paris-lavillette.archi.fr)

**Bernard Haumont**, sociologue, est professeur honoraire de l'École d'architecture de Paris-Val de Seine et chercheur associé au Lavue, UMR CNRS 7218. Il a enseigné dans diverses écoles françaises (Paris-Villemin, Paris-La Défense...) et étrangères (Hust, Wuhan, Chine ; Epau, Alger...), ainsi qu'aux universités Paris-7, Paris-10 et Paris-12. Il a dirigé l'UMR Louest de 2001 à 2010.

Il a mené personnellement de nombreux travaux sur les métiers et les professions de l'architecture et de la conception et a coordonné divers programmes s'attachant à ces thèmes : PIR-ville (CNRS), Euro-Conception 1 (Puca), FSP franco-algérien... Ses recherches actuelles en France et à



l'étranger (principalement en Algérie, en Chine et en Italie) portent sur les processus de patrimonialisation et les dimensions matérielles des identités collectives (patrimoines, paysages...), et sur les expressions sociales de celles-ci (fêtes, manifestations...). Il s'intéresse ainsi également aux doctrines architecturales et urbanistiques contemporaines, dont celles qui traitent de l'esthétisation des espaces publics dans leurs relations à l'art contemporain. Contact **Bernard.Haumont@paris-valdeseine.archi.fr**

**Éric Henry** est ingénieur en génie civil, diplômé de l'Insa, licencié en sociologie, chercheur émérite au CNRS au sein du laboratoire Cristo puis à l'UMR Pacte (1989-2010). Il a participé à la fondation en 1990 du Club Construction et Qualité de l'Isère (1990). Il est aussi cofondateur, en 2000, du master Mobat (formation à la maîtrise d'ouvrage) de l'université de Grenoble-Alpes, et y a enseigné de 2000 à 2015. Au laboratoire Cristo-Pacte, il a été responsable de programmes de recherche et de recherche-expérimentation sur l'organisation des processus de construction, la gestion de la qualité (1990-2000) et la gestion environnementale en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne (2005). Ses travaux l'ont amené à collaborer fréquemment avec le Puca (1983-2005) ainsi qu'avec le réseau Ramau (1995-2005).

Contact **jacquerick.henry@orange.fr**

Docteur en études urbaines de l'université Paris-8, rattaché à l'UMR Lavue (équipe Alter), **Guillaume Lacroix** a soutenu en 2019 une thèse portant sur les mécanismes de légitimation et de structuration d'un groupe professionnel d'experts en développement durable dans la fabrique urbaine contemporaine. Cette recherche contribue, d'une part, à cerner les dynamiques de (re)positionnement de ces acteurs exerçant à l'interface entre les mondes professionnels de l'urbanisme, de l'ingénierie et du conseil, et, d'autre part, à interroger le renouvellement des contours de la durabilité urbaine. Grâce à une position de praticien-chercheur occupée au sein d'une société d'ingénierie en construction et aménagement, avant, pendant et après un contrat Cifre, les travaux de Guillaume Lacroix comportent également une dimension réflexive sur la recherche partenariale en urbanisme et aménagement.

Contact **guillaume.lacroix89@gmail.com**

**Élise Macaire** est architecte DPLG, docteure en architecture, maître de conférences associée à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette. Elle est coresponsable du Réseau Ramau. Elle a soutenu en 2012 une thèse sur les pratiques professionnelles et la démocratisation culturelle à partir des modes d'exercice en « collectifs ». Membre du Laboratoire Espaces Travail, UMR CNRS 7218 Lavue, elle travaille sur

le renouvellement des pratiques dans le champ de l'architecture (métiers de l'architecture, professionnalisation et socialisation des architectes, démocratisation de l'architecture). Elle a publié avec N. Roudil et I. Grudet *Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?* (Cahier Ramau 8, 2017) ; « Collectifs d'artistes et renouvellement urbain », avec I. Genyk, dans la revue *In Situ* (2017) ; et « Une histoire de collectifs », in Atelier Georges et Mathias Rollot (dir.), *L'Hypothèse collaborative* (Éd. Hyperville, 2018). Contact [elise.macaire@paris-lavillette.archi.fr](mailto:elise.macaire@paris-lavillette.archi.fr)

**Laurent Matthey** est docteur en géographie de l'université de Lausanne. Professeur à l'université de Genève depuis 2014, il y dirige le master en développement territorial et la mention de doctorat en aménagement et urbanisme. Il est également codirecteur du MAS Unige-EPFL en urbanisme. Laurent Matthey réalise des recherches dans les domaines des politiques urbaines, des paysages urbains et des nouvelles modalités de l'urbanisme. Il participe depuis 2017 au conseil scientifique de Ramau. Membre du conseil d'EspaceSuisse, il est également expert auprès de la Commission d'examen pour l'inscription au registre professionnel suisse des aménagistes. Contact [Laurent.Matthey@unige.ch](mailto:Laurent.Matthey@unige.ch)

**Nadine Roudil** est sociologue et professeure des Écoles nationales supérieures d'architecture, rattachée à l'Ensa de Lyon. Elle est chercheuse au sein de l'UMR CNRS 7218 Lavue – équipe Centre de recherche sur l'habitat (CRH). Ses travaux ont pour objet de considérer la place de l'habitant en ville à partir de la thématique du rapport à la norme et de réfléchir aux mécanismes de production des inégalités sociales et de leur traduction spatiale. Elle nourrit particulièrement sa réflexion des contextes de la rénovation urbaine, et de la production et la conception de la ville durable. Elle engage ainsi un travail sur les processus de normalisation des conduites citoyennes attachées à la fabrique de la ville contemporaine lorsque celle-ci cherche à répondre à certains enjeux de société (changement climatique, sécurité, etc.). Contact [www.crh.archi.fr/\\_Roudil-Nadine](http://www.crh.archi.fr/_Roudil-Nadine)

Professeur de sociologie à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, **Guy Tapie** est membre du laboratoire Pave et du Centre Émile-Durkheim (CNRS, université de Bordeaux). Il est directeur de thèse à l'école doctorale Santé et Politiques publiques de l'université de Bordeaux. Ses travaux portent sur la production de l'habitat, la fabrication de la ville et les questions d'architecture dans la société contemporaine. Directeur scientifique de plusieurs programmes nationaux de recherche, il a participé à la consolidation de ce thème de recherche en France. Il a publié de nombreux articles et plusieurs ouvrages, parmi lesquels : *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations* (avec V. Biau, Parenthèses, 2009) ;

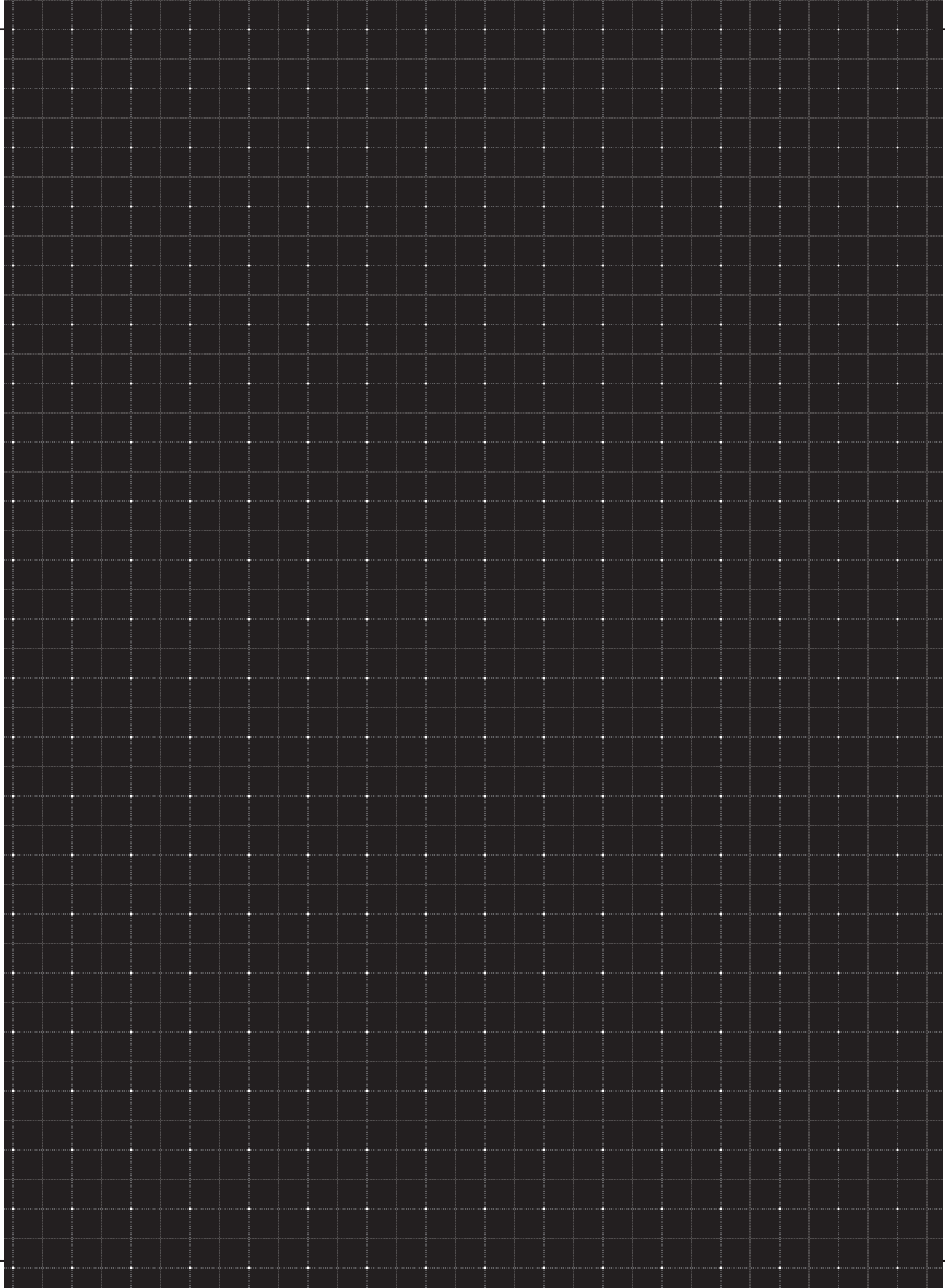
*Bordeaux Métropole, un futur sans rupture* (avec C. Sorbets et P. Godier, Parenthèses, 2009) ; *Sociologie de l'habitat contemporain. Vivre l'architecture* (Parenthèses, 2014) ; *L'éveil métropolitain : l'exemple de Bordeaux* (dir. avec P. Godier et T. Oblet, Le Moniteur, 2018) ; *La Culture architecturale des Français* (dir.) (Presses de Sciences Po, 2018). Il est chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur (2015) et médaillé de l'Académie d'architecture (2018). Contact [guy.tapie@bordeaux.archi.fr](mailto:guy.tapie@bordeaux.archi.fr)

**Silvère Tribout** est urbaniste-géographe, maître de conférences à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (université Grenoble-Alpes), chercheur au sein de l'UMR Pacte – équipe Villes et Territoires. Ses travaux portent sur l'évolution des connaissances, savoirs, savoir-faire et valeurs des acteurs du projet urbain soumis à l'injonction de la durabilité (à travers l'énergie et la gestion des eaux pluviales) et sur la diffusion de nouveaux outils informatiques de conception urbaine. De manière concomitante, ils interrogent la transformation des modalités de collaborations interprofessionnelles et donc du processus de conception urbaine. Silvère Tribout intervient dans plusieurs programmes : CDP Idex Eco-Sesa (Eco-district : Safe, Efficient, Sustainable and Accessible Energies), coordonné par Gilles Debizet et Frédéric Wurtz ; Popsu (Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines) Grenoble Alpes-Métropole, sous la direction de Magali Talandier. Contact [silvere.tribout@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:silvere.tribout@univ-grenoble-alpes.fr)

**Graham Winch** est professeur de gestion de projet depuis 2004 à l'Alliance Manchester Business School. Sociologue de formation, il a exercé une activité professionnelle dans la gestion de projet (BP, AMBS Architects, etc.) et a conduit des recherches sur divers aspects de l'innovation et de la gestion de projet en ingénierie. Il a également été consultant auprès des gouvernements français, néerlandais et britannique sur l'innovation dans la construction. Il a publié plus de cinquante articles dans des revues à comité de lecture, ainsi que de nombreux chapitres de livres, articles de conférences et rapports de recherche. Il est notamment l'auteur de *Managing Production : Engineering Change and Stability* (Oxford University Press, 1994), d'*Innovation and Management Control* (Cambridge University Press, 1985) et de *Managing Construction Projects : An Information Processing Approach*, 2<sup>e</sup> éd. (Wiley-Blackwell, 2010). Actuellement, Graham Winch travaille sur le rôle des propriétaires en tant qu'investisseurs et exploitants de l'infrastructure économique pour le compte de la société Heathrow Ltd et sur le financement de l'infrastructure d'investissement de la Northern Powerhouse, pour le compte de la Barclays PLC, en collaboration avec les parties prenantes régionales et nationales. Contact [Graham.Winch@manchester.ac.uk](mailto:Graham.Winch@manchester.ac.uk)

Rencontres européennes RAMAU 2018. « Formations et constructions professionnelles : décalages, émergences, (re)cadrages. » Faculté d'architecture de l'université de Liège. De gauche à droite : Corinne Sadokh (conseil scientifique du Ramau), Véronique Biau (co-responsable du Ramau), Jean-Louis Genard, université Libre de Bruxelles.





# Réseau Ramau

**Le réseau Ramau est un réseau scientifique de la recherche architecturale créé fin 1998 à la suite d'une série de programmes de recherche sur l'élaboration des projets en Europe pour :**

- établir un état des questions se rapportant aux activités de conception des projets architecturaux, urbains et paysagers dans leurs relations à la commande et à la réalisation, ceci dans une perspective interdisciplinaire et interprofessionnelle ;
- capitaliser et diffuser les travaux disponibles à travers un site de ressources documentaires, [www.ramau.archi.fr](http://www.ramau.archi.fr) ;
- engager des réflexions collectives conduisant à des publications et à des actions coordonnées de recherche, dont le réalisme serait avéré par un dialogue entre praticiens et chercheurs, et par les capacités d'investigation des équipes de recherche.

**Présentation du réseau**

L'enjeu scientifique du réseau est d'éclairer la fabrication des villes contemporaines en examinant parallèlement les processus d'élaboration des projets architecturaux et urbains, l'organisation des activités, et les pratiques et cultures professionnelles des acteurs des projets.

Depuis une vingtaine d'années, le réseau Ramau a engagé un ensemble de réflexions, de débats et d'actions portant sur les diverses facettes des activités d'élaboration et de conception des projets de construction, d'aménagement ou de paysage, en France et en Europe. Outre les travaux des groupes de travail, quatorze colloques Ramau ont déjà été organisés, et la production scientifique du réseau a donné lieu à la publication de dix cahiers, de deux ouvrages, d'un dossier dans une revue et de plusieurs articles scientifiques. Un programme de recherche a été élaboré et piloté par Ramau pour le Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca) sur « les activités d'experts et les coopérations interprofessionnelles dans l'élaboration des projets architecturaux et urbains », dont les résultats ont été publiés en 2009 (*La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Parenthèses). Ramau se focalise essentiellement sur les milieux et les activités de définition et de conception des projets, dans leurs relations aux clients et aux destinataires, d'une part, et aux opérateurs et aux gestionnaires, d'autre part.

Les travaux sur les processus de conception et de production architecturale, urbaine et, plus généralement, d'aménagement de l'espace ont en effet montré à quel point le nombre d'intervenants avait augmenté et leurs interactions s'étaient complexifiées. Dans ce contexte, les travaux du réseau Ramau explorent les effets de l'évolution de la situation économique, sociale, politique et réglementaire, ainsi que de la demande sociale et de la commande sur ces milieux professionnels et leurs activités. Parallèlement, le réseau s'intéresse aux mécanismes d'adaptation des divers milieux professionnels engagés dans les projets et au rôle initiateur que ces professionnels jouent

dans l'émergence de nouvelles préoccupations et dans la prise en charge de nouvelles exigences émanant de leur contexte d'activité ou naissant de leur dynamique interne. C'est ainsi que le développement durable a fait l'objet d'un programme spécifique.

Le premier cercle des participants au réseau (coordination scientifique, conseil scientifique et comité de programme) réunit vingt-cinq chercheurs représentant dix-huit laboratoires ou équipes des écoles d'architecture, des universités, du CNRS et des écoles de paysage en France, en Belgique et en Suisse, auxquels s'ajoutent des chercheurs étrangers et des doctorants.

Depuis 2008, une lettre d'information diffuse l'actualité des activités du réseau (vingt-sept numéros) ainsi qu'une veille scientifique comprenant une documentation et un agenda scientifique (dates de rencontres, séminaires et appels à contributions).

### **Direction du réseau**

Véronique Biau (LET-Lavue, Ensa de Paris-La Villette), Laurent Devisme (Crenau-AAU, Ensa de Nantes), Michael Fenker (LET-Lavue, Ensa de Paris-La Villette) et Élise Macaire (LET-Lavue, Ensa de Paris-La Villette).

### **Conseil scientifique**

Un conseil scientifique réunit des personnalités de la recherche architecturale et urbaine mobilisées sur la thématique du programme scientifique en cours : Véronique Biau (LET-Lavue, Ensa de Paris-La Villette), Laura Brown-Rosenbaum (Pave-Centre Émile-Durkheim, Ensap de Bordeaux), Gilles Debizet (Pacte, Université de Grenoble-Alpes), Laurent Devisme (Crenau-AAU, Ensa de Nantes), Isabelle Estienne (Lacth, Ensap de Lille), Michael Fenker (LET-Lavue, Ensa de Paris-La Villette), Charles Gadéa (Idhes, université Paris-Nanterre), Patrice Godier (Pave-Centre Émile-Durkheim, Ensap de Bordeaux), Isabelle Grudet (LET-Lavue, Ensa de Paris-La Villette), Corinne Larrue (Lab'Urba, École d'urbanisme de Paris), Élise Macaire (LET-Lavue, Ensa de Paris-La Villette), Laurent Matthey (université de Genève), Nadine Roudil (CRH-Lavue, Ensa de Lyon), Corinne Sadokh (LRA, Ensa de Toulouse) et Christine Schaut (Sasha, Université libre de Bruxelles).

Le site [www.ramau.archi.fr](http://www.ramau.archi.fr) est un centre de ressources sur les activités et les métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Il présente les activités du réseau et une actualité de la recherche : parutions scientifiques et bibliographies, appels à contributions, agenda.

### **Politique scientifique 2011-2014 : les activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve du développement durable**

Le réseau Ramau a développé les questions ouvertes dans ses précédents



travaux sur l'évolution des activités professionnelles et des processus de projet liée au développement durable. Il a travaillé à l'élaboration d'une vision de synthèse sur la manière dont les savoirs et les pratiques du projet architectural et urbain se sont adaptés pour intégrer cette nouvelle demande et sur la démarche engendrée ou, en retour, sur la façon dont ils ont contribué à la modeler.

**Politique scientifique 2015-2017 :  
les activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme  
au miroir des formations**

Les orientations thématiques actuelles se situent autour de questions liées à la transmission et à la fabrication des savoirs. Un questionnement majeur porte sur la façon dont les formations en architecture, urbanisme et paysage participent des évolutions actuelles. Comment les formations contribuent-elles à réinterroger les métiers et activités de l'architecture et de l'urbanisme ? Comment, en retour, font-elles face aux mutations sociétales et à la demande sociale de formation ?

Comité de programme : Christine Alexandre, Claire Carriou, Claude Cohen, Kent Fitzsimons, Rainier Hoddé, Corinne Larrue, Laura Brown-Rosenbaum, Patricia Scheffers et Bendicht Weber.

**Politique scientifique 2018-2020 :  
de l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques  
de l'expertise**

Le projet scientifique en cours, dédié à la question de l'évolution des savoirs, s'inscrit dans la continuité du précédent. L'identification des compétences à l'œuvre dans la fabrication et la gestion de la ville, les modalités de la production de connaissances dans ce champ et plus généralement l'articulation formation-recherche-métiers dans les domaines de l'architecture, de la construction et du cadre de vie sont des enjeux majeurs, d'ailleurs relevés par la Stratégie nationale pour l'architecture. Plusieurs approches permettent de décrire les déplacements à l'œuvre. On s'intéressera aux nouvelles arènes d'élaboration de la demande de recherche (montée en puissance de la commande de recherche issue des collectivités locales, dispositifs de recherche partenariale, etc.) et aux caractéristiques des travaux qui en procèdent. On analysera les trajectoires des acteurs émergents, médiateurs ou hybrides entre monde universitaire, milieu professionnels et champ politique. Enfin, on s'attachera aux confrontations de légitimités et de savoirs, à ce qui fonde la scientificité d'une expertise, aux questions éthiques et épistémologiques soulevées par ce nouveau contexte de production et de partage de connaissances.

Comité de programme : Claire Carriou, Aurélie Couture, Stéphanie Dadour, Kent Fitzsimons, Élise Geisler, Jordana Harriss, Théa Manola, Silvère Tribout, Elsa Vivant et Bendicht Weber.

## Publications

Collection des Cahiers Ramau (Éd. de la Villette)

- Cohen Claude et Devisme Laurent (dir.), 2018, *L'Architecture et l'urbanisme au miroir des formations*, Cahier Ramau n° 9.
- Grudet Isabelle, Macaire Élise et Roudil Nadine (dir.), 2017, *Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ?*, Cahier Ramau n° 8.
- Debizet Gilles et Godier Patrice (dir.), 2015, *Architecture et urbanisme durables. Modèles et savoirs*, Cahier Ramau n° 7.
- Biau Véronique, Fenker Michael et Macaire Élise (dir.), 2013, *L'Implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahier Ramau n° 6.
- Biau Véronique et Lautier François (dir.), 2009, *La Qualité architecturale. Acteurs et enjeux*, Cahier Ramau n° 5.
- Evette Thérèse et Terrin Jean-Jacques (dir.), 2006, *Projets urbains. Expertises, concertation et conception*, Cahier Ramau n° 4.
- Chadoin Olivier et Evette Thérèse (dir.), 2004, *Activités d'architectes en Europe. Nouvelles pratiques*, Cahier Ramau n° 3.
- Evette Thérèse (dir.), 2001, *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, Cahier Ramau n° 2.
- Evette Thérèse et Haumont Bernard (dir.), 2000, *Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe*, Cahier Ramau n° 1.

Autres ouvrages

- Biau Véronique et Tapie Guy (dir.), 2009, *La Fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Parenthèses, Marseille.
- Campagnac Élisabeth (dir.), 2009, *Évaluer les partenariats public-privé en Europe*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées.

Articles, dossiers de revues

- Biau Véronique et Fenker Michael, « La recherche sur, avec et pour les professionnels de la fabrication de la ville : le réseau Ramau », *Culture et Recherche*, n° 138, automne-hiver 2018.
- Biau Véronique, Fenker Michael et Macaire Élise (dir.), « Les professionnels face aux exigences participatives », dossier « Participation ou empowerment », *Urbanisme*, n° 392, printemps 2014.
- Biau Véronique et Evette Thérèse, « Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme : recherche et dispositifs réflexifs », *Annales de la recherche urbaine*, n° 104, juin 2008.
- Evette Thérèse, « Acteurs professionnels et fabrique des villes européennes », *Urbanisme*, n° 339, novembre-décembre 2004.
- Ramau et Roudil Nadine (dir.), « Fabriquer la ville à l'heure de l'injonction au "durable" », dossier de *Métropolitiques*, 14 novembre 2012.

### Rapports

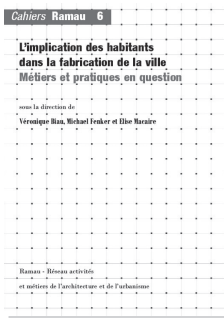
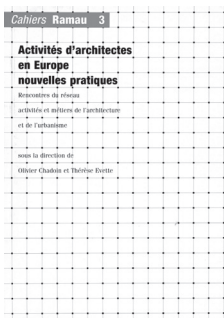
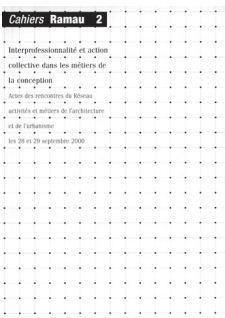
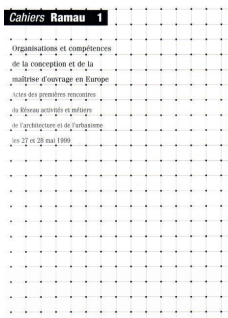
- Biau Véronique et Tapie Guy, *Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles*, bilan de la consultation de recherche, Puca, juillet 2003.
- Biau Véronique et Lautier François, *Enjeux, critères et moyens de la qualité architecturale dans les opérations de logement*, Puca, collection « Recherche », n° 57, avril 2004.
- Secrétariat scientifique Ramau, *Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles*, texte de la consultation de recherche, Puca, décembre 2001.

### Séminaires et colloques

- Rencontres Ramau, séminaire exploratoire du programme scientifique « De l'incertitude des savoirs aux nouvelles fabriques de l'expertise », université Paris-Nanterre, 24 janvier 2019.
- Rencontres Ramau « Formations et constructions professionnelles : décalages, émergences, (re)cadres », colloque de clôture du programme scientifique sur les formations, Faculté d'architecture de l'université de Liège, 18-19 janvier 2018.
- Rencontres Ramau, séminaire exploratoire du programme scientifique sur les formations, Ensa de Paris-La Villette, 16 novembre 2015.
- Rencontres Ramau « La gestion des espaces bâtis et aménagés à l'heure du développement durable : pratiques, évolutions, enjeux », Grande Arche de La Défense, 13-14 octobre 2014.
- Rencontres Ramau « Savoirs et modèles de l'urbanisme et de l'architecture durables », Ensa de Paris-Val de Seine, 14-15 novembre 2013.
- Rencontres Ramau « Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers », Ensa de Paris-La Villette, 22-23 novembre 2012.
- Rencontres Ramau « Les pratiques de conception architecturale et urbaine : évolutions et perspectives face aux enjeux du développement durable », journée de travail Ramau en partenariat avec le Léav, Grande Arche de La Défense, 25 novembre 2011.
- Atelier international « L'impact du *facilities management* sur l'organisation et la conception des projets en Europe », en partenariat avec le LET, Ensa de Paris-La Villette, Inha, 15-16 avril 2008.
- Atelier international « Évaluer les partenariats public-privé en Europe », en partenariat avec le Latts, l'ENPC et l'Inha, Paris, 29-30 novembre 2007.
- Colloque « Aménagement urbain et architecture. Expertises et dispositifs d'action », organisé par le Puca en partenariat avec le réseau Ramau, Grande Arche de La Défense, 5-6 octobre 2006.
- Rencontres Ramau « Qualité et maîtrise des processus dans les projets d'édifices », en partenariat avec l'association AMO et le Puca, Grande Arche de La Défense, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2005.
- Rencontres Ramau « Expertises et projet architectural et urbain », en partenariat avec l'UTC et le Puca, Ensa de Paris-La Villette,

25-26 septembre 2003.

- Rencontres Ramau « Nouvelles professionnalités en Europe », en partenariat avec le CSTB, CSTB, Paris, 21-22 mars 2002.
- Rencontres Ramau « Interprofessionnalité », Ensa de Paris-La Villette, 28-29 septembre, 2000.
- Premières rencontres Ramau « État des lieux », Ensa de Paris-La Villette, 27-28 mai 1999.



Coordination éditoriale  
**Brankica Radić**

Directeurs de la collection  
**Véronique Biau, Laurent Devisme,  
Michael Fenker, Élise Macaire**

Conception graphique et mise en page  
**Nastasia Godefroy**

Révision  
**Marie-Édith Alouf**

Reproduit et achevé d'imprimer par  
**l'imprimerie ISI**, La Plaine Saint-Denis  
en octobre 2019,  
pour le compte des Éditions de la Villette,  
144, avenue de Flandre - 75019 Paris  
tél. 01 44 65 23 58  
fax. 01 44 65 23 55  
editions@paris-lavillette.archi.fr  
www.paris-lavillette.archi.fr/editions

Dépôt légal  
1<sup>re</sup> édition : octobre 2019  
N° d'imprimeur : 147037  
ISBN 978-2-37556-028-0  
Imprimé en France

editis **E** | **interforum**

diffusion, distribution et export  
3, allée de la Seine  
94854 Ivry-sur-Seine Cedex  
tél. 01 49 59 10 10